DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 13999 4,50 F — MARDI 30 JANVIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'avenir des deux Etats allemands et les remous en Europe de l'Est

Accélération

LES sociaux-démocrates viennent de remporter une victoire dans chacun des deux Etats allemands. A l'Ouest, la majorité absolue que s'est acquise dimanche 28 janvier aux élections de Sarre M. Oskar Lafontaine fait de lui le candidat social-démocrate le plus probable pour la chancellerie fédérale en décembre prochain, quand auront lieu les élections générales.

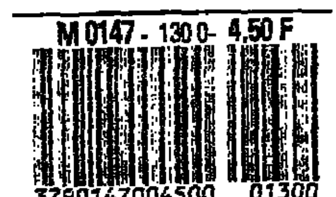
A l'Est, les sociaux-démocrates ont obtenu que les élections initialement prévues pour le 6 mai soient avancées au 18 mars, ce qui incontestablement les sert : dans le paysage politique encore très flou de la RDA, ils sont en effet la seule force aux contours clairement définis, qui peut se prévaloir d'une tradition historique et qui ne s'est pas compromise ces quarante-cinq dernières années avec le régime communiste.

CES deux événements traduisent, chacun à sa manière, la dégradation de la situation en RDA, que ses habitants continuent de déserter en masse et où le gouvernement dominé par les communistes n'était pas en mesure de « tenir » jusqu'en mai. La victoire de M. Lafontaine en Sarre doit beaucoup à ses prises de position contre l'émigration des Allemands de l'Est en République fédérale. Cet exode, dont le rythme est à nouveau supérieur à deux mille personnes par jour, provoque en effet des mouvements hostiles en République fédérale. Le leader social-démocrate de Sarre, s'exposant aux critiques, y compris dans son propre parti, n'avait pas hésité il y a quelques semaines a demander qu'il soit limité et que soient supprimées les aides sociales accordées aux réfugiés. Cette démagogie a payé : le piètre score réalisé, dimanche en Sarre, par le Parti républicain (extrême droite), en témoigne.

M. LAFONTAINE aura ratissé très large, à la fois dans l'électorat « poujadiste » et, grâce à ses professions de foi écologistes ou à ses déclarations intempestives sur le départ des troupes américaines d'Allemagne, dans celui des Verts. Cela étant, la Sarre, fief de M. Lafontaine, n'est pas la République fédérale. Les sondages ont montré ces dernières semaines que dans l'ensemble du pays M. Helmut Kohl, en très mauvaise posture il y a six mois, a nettement remonté la pente, grâce à la façon dont il gère la question allemande. Il le fait en homme d'Etat responsable, et les reproches qui pouvaient lui être adressés en particulier à propos de ses ambiguïtés sur la frontière Oder-Neisse sont désormais tombés.

Pour lui faire concurrence, il faudra que le SPD cesse d'avoir sur l'unité allemande un double langage : d'un côté, celui de M. Willy Brandt, qui, parlant pour l'Histoire dans les discours qu'il prononce en RDA, exalte le sentiment national allemand comme aucun autre homme politique ouest-allemand ne se permettrait de le faire ; de l'autre côté, celui de M. Oskar Lafontaine, qui fut jusqu'à une période récente l'un des sociaux-démocrates les plus hostiles à l'idée de l'unité allemande.

Lire page 5 l'article de LUC ROSENZWEIG



M 0147 - 130 0- 4,50 F
3790147004500 01300

En RDA, les premières élections libres auront lieu dès le 18 mars

Les élections en RDA auront lieu le 18 mars, soit deux mois avant la date initialement prévue. Ainsi en ont décidé dimanche 28 janvier, l'ensemble des formations politiques est-allemandes. D'autre part, il a été convenu qu'un nouveau gouvernement gérerait les affaires courantes jusqu'à ces élections. Dirigé par M. Modrow, il comportera des représentants de toutes les formations participant à la table ronde. D'autre part, le Parti social-démocrate, dirigé par M. Oskar Lafontaine, a remporté dimanche une écrasante victoire aux élections.

BERLIN-EST
de notre envoyé spécial

Le gouvernement est-allemand de M. Modrow et l'ensemble des formations politiques est-allemandes représentées à la table ronde, ont tiré, dimanche soir 28 janvier, la conclusion de la crise dans laquelle l'effondrement des institutions communistes a plongé la RDA. Au cours d'une réunion qui a duré près de sept heures, il a été décidé d'avancer de deux mois les élections législatives qui auront lieu le 18 mars. A la date du 6 mai initialement prévue se dérouleront des élections locales – rendues elles aussi impératives par la paralysie actuelle des municipalités. En attendant les élections, la gestion des affaires courantes de l'Etat sera assurée par un gouvernement de « *responsabilité nationale* », toujours dirigé par le premier ministre sortant, M. Hans Modrow, membre du Parti communiste. Ce gouvernement doit être formé par l'ancienne équipe sortante composée des communistes et des quatre partis anciennement associés à ces derniers dans le bloc national, à laquelle viendront s'ajouter neuf ministres sans portefeuille, un pour chacune des formations d'opposition représentées à la table ronde. Un ministre sera spécialement chargé de la liaison avec cette dernière qui continuera à fonctionner comme organe de contrôle. La composition du cabinet doit être annoncée d'ici le 31 janvier par M. Modrow qui devait entre-temps se rendre lundi soir en visite à Moscou.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 4

En Roumanie, les partisans du pouvoir manifestent après ceux de l'opposition

Après le succès de la manifestation organisée, dimanche 28 janvier, par les trois principaux partis opposés au Front de salut national, ce dernier, à son tour, mobilise ses troupes. Lundi matin, alors que le Conseil du Front demandait, à la radio, que « tout le pays retourne au travail », l'on signalait que des milliers de manifestants, principalement ouvriers et écoliers, convergeaient vers la place de la Victoire, pour soutenir le Front, violemment attaqué la veille. Le consensus national dont ce dernier s'estimait jusqu'alors le garant apparaît ainsi bien lézardé.

Lire également



Lire nos informations page 3

Les « bons choix » de M. Mitterrand

Le président de la République a des « préférés » mais ne veut pas de dauphin

Une fois n'est pas coutume, le week-end politique a été celui d'une amorce de clarification au sein de la majorité, et du PS lui-même. Elle concerne les choix du président, et la stratégie du premier ministre.

Depuis le fameux comité directeur du 13 janvier, qui a marqué l'éclatement de son propre courant, M. Mitterrand avait semblé, avec une vigueur aux allures de volonté de revanche contre ceux qui avaient porté M. Mauroy à la tête du parti, prendre fait et cause pour M. Laurent Fabius. Au point de paraître justifier, *a posteriori*, le « mot » de M. Mauroy, reprochant à M. Fabius de « *se présenter comme le chouchou du président* ». Ayant sans doute le souci d'éviter de pâtir lui-même d'un éventuel mauvais résultat de son poulain, le chef de l'Etat a donc loué, samedi, le « *courage* », la « *ténacité* » et la « *clarté d'esprit* » de M. Lionel Jospin, qui, à ce stade, paraît en mesure de rallier à la motion qu'il signe avec M. Mauroy le plus grand nombre de suffrages de militants socialistes.

Apparemment, cette navigation à la godille – une faveur à l'un, un compliment à l'autre – pourrait être de nature à brouiller les pistes. En fait, elle est plutôt de nature à clarifier la position du président : s'il a, incontestablement, une préférence personnelle, il ne saurait avoir de « *dauphin* ».

A l'évidence, M. Mitterrand considère que, parmi tous les talents qu'il a suscités, M. Fabius est le mieux doté. En tout cas, il en parle d'une façon qui ne laisse planer aucun doute sur la connivence et l'affection qui le lient à celui qui fut son plus proche collaborateur à la tête du PS, et le désigne comme le plus intelligent, le plus cultivé, le plus prometteur de ceux qu'il a distingués. Les cicatrices paraissent fermées, malgré le brutal rappel, par la veuve de Charles Hernu, de l'affaire Greenpeace. La prédilection est intacte. Même s'il jure ses grands dieux qu'il n'a jamais déroulé le tapis rouge sous les pieds de M. Fabius, M. Mitterrand a constamment dégagé le terrain en sa faveur, et place sans doute le président de l'Assemblée nationale à parité de destin avec lui-même, le distinguant ainsi de M. Jospin.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 9

Gallimard entre frères et sœurs

Mme Françoise Gallimard, en mettant en vente ses actions, menace l'équilibre de l'actionnariat

Chez Gallimard, la bataille *familiale reprend*. Et d'une manière assez inattendue, puisque c'est, cette fois, Mme Françoise Gallimard, l'aînée des quatre enfants, qui prend l'offensive en chargeant la banque new-yorkaise d'investissement Henry Ansbacher de mettre en vente *les 12,5 % d'actions qu'elle possède*.

Dans la querelle des « héritiers Gallimard » pour le contrôle de la plus prestigieuse maison d'édition française, créée en 1911 par Gaston Gallimard, on ne parlait *jusqu'ici que du combat entre le* fils aîné, M. Christian Gallimard – évincé de l'entreprise par son père Claude en 1983 – et son frère cadet Antoine, PDG depuis *1988 et actionnaire principal* avec 33 % des parts. Les deux sœurs, Françoise et Isabelle, la benjamine, n'étaient considérées *que comme* des forces d'appoint devant apporter leur soutien à l'un ou l'autre de leurs frères.

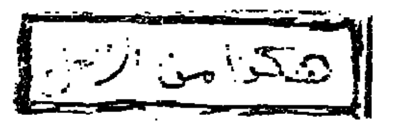
Se disant « *lasse de cette situation et de ces stéréotypes* », Mme Françoise Gallimard a voulu affirmer de manière spectaculaire sa présence autonome dans la bataille. Etant la plus âgée de la fratrie, elle aurait été la prétendante légitime à la succession de son père, si, dit-elle, elle « *avait été un homme* », si la « loi salique » s'appliquant jadis au royaume n'était pas toujours en vigueur dans les coutumes sociales.

En confiant ses intérêts à des Américains, Mme Gallimard (son premier mari était américain et elle a gardé beaucoup de relations aux Etats-Unis) n'ignore pas qu'elle « *internationalise* » le conflit familial.

JOSYANE SAVIGNEAU

Lire la suite page 21 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; [illegible]



DÉBATS

LA GRÈVE DES INTERNES ET DES CHEFS DE CLINIQUE

Le choix de l'hôpital public

LES revendications des internes de médecine générale ou de spécialité, des chefs de clinique-assistants et des assistants des hôpitaux publics sont dues aux difficultés qu'ils rencontrent pour trouver, à la fin de leur contrat, un débouché professionnel qui les satisfasse.

Les centres hospitaliers universitaires n'offrent qu'à un nombre infime de jeunes médecins la possibilité de poursuivre en même temps une carrière universitaire et une carrière hospitalière. Dans les centres hospitaliers généraux, *la situation est très variable selon* les spécialités : de nombreux postes de radiologie, d'obstétrique, d'anesthésiologie ne sont pas pourvus.

La différence entre les revenus des *médecins salariés* des hôpitaux et ceux des médecins libéraux de même compétence peut expliquer en partie la désaffection des jeunes médecins pour ces spécialités exercées à l'hôpital.

Pour la plupart des autres disciplines, il n'y a que peu de postes vacants, trop peu en tout cas pour tous ceux qui seraient éventuellement intéressés. La majorité des médecins quittant l'hôpital à la fin de leurs fonctions d'interne ou de chef de clinique se trouve donc dans l'obligation de s'installer dans le secteur libéral. Il est donc normal qu'ils s'intéressent de très près aux discussions conventionnelles entre les syndicats de médecins libéraux et les caisses d'assu*rances-maladie ainsi qu*'à la récente loi limitant de fait la possibilité d'installation des profes*sions libérales dans les grandes* villes. Les praticiens des hôpitaux publics sont parfaitement conscients de la nécessité de trouver rapidement une solution à ces problèmes.

On se trouve cependant, actuellement, devant une situation assez étrange : les internes, les chefs de clinique et les assistants font une grève dure : grève des soins mais aussi, à deux reprises, grève des urgences, non-réponse aux mises en demeure de l'administration hospitalière. Les étudiants hospitaliers, qui seront les internes de demain, suivent logiquement leurs aînés. En revanche, les syndicats de médecins libéraux ne soutiennent pas activement les revendications de ceux qui seront demain leurs adhérents.

L'hôpital public porte donc, aujourd'hui, à lui seul, tout le poids des revendications qui ne sont pas, par essence, celles de ses médecins permanents. Si on peut légitimement s'interroger sur les raisons qui amènent les médecins à bouder les postes hospitaliers, on a plus de mal à comprendre pourquoi l'hôpital public devient le champ de bataille d'emprunt d'un combat qui n'est pas le sien. Le malaise est d'autant plus grand que, quoi qu'il arrive, la continuité des soins et des urgences sera assurée par ceux qui ont *délibérément choisi* le service public et servent ainsi d'abri facile aux grévistes.

Un rôle spécifique

Il y a là une différence fondamentale avec la grève du personnel infirmier de 1988 : à l'époque, les revendications portaient sur le mode de fonctionnement de l'hôpital public et sur le rôle des infirmières dans le système hospitalier français. Comment admettre de la part des médecins une attitude aussi peu responsable et exiger des infirmières qu'elles mènent leur combat de façon exemplaire ? Le soutien des médecins hospitaliers à *la* grève est une attitude démagogique et leur caution actuelle servira de justification *au durcissement* des conflits futurs. L'hospitalisation publique a un rôle spécifique *dans le système de santé national.* Nous avons fait le choix de pratiquer notre métier dans un hôpital *public, car nous avons jugé que* ce mode d'exercice correspondait le mieux à l'idée que nous nous faisions de la médecine. Dans un conflit qui ne rehausse pas l'image des médecins, c'est l'hôpital public qui apparaît paradoxalement défaillant aux yeux des malades et c'est lui qui en subira, à terme, les conséquences.

Nous tenons à garder avec les médecins libéraux d'aujourd'hui et de demain des rapports sereins et constructifs car la qualité de la médecine que nous faisons en dépend, mais on ne peut oublier que nos modes d'exercice sont différents et que les problèmes qu'ils posent le sont aussi. Les internes, chefs de clinique et assistants, n'ont peut-être pas d'autres moyens de pression sur les autorités de tutelle, les caisses d'assurances-*maladie et les* syndicats en grève. Mais la grève est ici une arme ambiguë dans la mesure *où elle touche et fragilise* l'hôpital. Combien de grévistes actuels subiront les conséquences *à long terme des coups portés* à notre instrument de travail et à son image ?

► *Ce texte a été signé par* **Marie-Laure Anciaux, Marie de Beauchêne, Alice Boulot, Claude** ***Eugène, Philippe Oberlin,*** **Michèle Portas, Nicolas Simon, praticiens hospitaliers, centre** ***hospitalier de Poissy-Yvelines.***

Et notre éthique ?

par Jean Donadieu

INTERNE des Hôpitaux de Paris, pédiatre, j'arrive à la fin de mon internat et ne me sens pas le cœur aussi chagrin que *la majorité de mes collègues* qui ont débuté depuis quelques jours une grève des soins. Si je n'ai pas *le vague à l'âme, ce n'est pas* parce que j'ai été « épargné » par la vie hospitalière. L'internat de pédiatrie est bien *fourni* en gardes, astreintes, week-ends..., et on y voit bien, de l'intérieur, les difficultés d'une pratique médicale dans une institution aussi lourde que l'Assistance publique de Paris.

Mais il faut apprécier la situation des médecins hospitaliers « en *formation* » – internes, chefs *de clinique* – avec un minimum d'objectivité :

– *On ne peut compter* le niveau de formation de ces médecins en bac + 12 voire bac + 17 comme cela se dit avec satisfaction. *Le* doctorat de médecine s'acquiert maintenant avec huit ans d'études – dont deux ans d'expérience professionnelle rémunérée. Une spécialisation s'acquiert après une expérience professionnelle rémunérée complémentaire de deux à trois ans au maximum, après c'est du travail ! On n'entend *pas* les ingénieurs se proclamer après dix ans d'expérience professionnelle : bac + 15...

– Le salaire brut moyen est d'environ 8 500 F pour un interne, 13 500 F pour un chef de clinique. Mais cela ne constitue qu'un salaire brut, sans les gardes, mais surtout les nombreuses et diverses activités annexes *fort* rémunératrices qui permettent d'augmenter ce salaire de 30 % à 300 %. Qu'on me montre un interne en radiologie qui ne remplace pas, qu'on me montre un « chef » de clinique qui n'a pas ou ses gardes, ou sa *matinée* en clinique... et je croirai à la misère de la médecine hospitalière. Il serait plus honnête de parler en termes de revenus réels pour ces catégories de médecins. Cela, après tout, n'aurait rien de scandaleux, compte tenu du temps de travail que cela représente, mais cela doit rendre modeste, *surtout* par rapport aux catégories professionnelles de l'hôpital qui n'ont pas ces facilités – infirmières... – et même dans l'absolu, pour notre société.

Si je n'ai pas le cœur trop lourd, c'est aussi que notre avenir « réel » n'est pas aussi sombre qu'on l'écrit. Avec la formation acquise en milieu hospitalier, les anciens internes – et *a fortiori* les anciens chefs de clinique – n'ont guère de mal à trouver une carrière, que ce soit en hôpital géné*ral ou « en ville ».* Mais cela – c'est là que le bât blesse – à condition de se plier à la *demande. Que penser d'un médecin* qui s'installe dans un quartier, une ville, où la densité médicale – les *compétences* – est déjà maximale ? S'il n'amortit pas ses investissements, ce n'est pas la faute à la suppression du secteur, c'est uniquement en rapport avec sa *cécité* commerciale. On réclame la liberté d'installation, et on oublie que les lois du marché sont plus cruelles que les tutelles administratives. On ne réussit pas une installation sans aller au-devant de la clientèle, là où elle se trouve, aux heures où ça l'arrange.

En fin de compte, il n'y a qu'une chose qui me peine : c'est le masque d'« éthique » de mes *collègues. Aujourd'hui* on *parle* d'éthique avant tout à propos de ces situations monstrueuses qu'engendre *la médecine* hospitalière. A-t-on le droit de décongeler l'embryon issu d'un couple dont un conjoint est mort ? A-t-on le droit de faire une expérience sur un patient réanimé, en mort cérébrale ? Ces problèmes sont certes lourds à porter pour les praticiens qui en ont la charge, mais tout le monde sait qu'il ne s'agit là que de constructions artificielles.

Quant à l'ordinaire...

Aucune voix ne se lève pour juger profondément anti-éthiques l'existence et le développement du secteur 2, c'est-à-dire de la liberté d'honoraires. Aucun médecin ne serait donc choqué que cette liberté – qu'il s'autorise – en supprime une autre plus fondamentale : la possibilité pour une personne d'accéder à des soins.

Notre « éthique » est donc bien mesquine.

► **Jean Donadieu est interne à** ***l'hôpital Necker, à Paris.***

La fin d'un modèle

par Xavier Emmanuelli

QUELLE que soit la justesse du combat des internes et *des chefs de clinique, on* ne peut approuver la forme qu'il prend. Pour des raisons éthiques d'abord : un médecin ne peut faire la grève des urgences et des soins parce qu'il nie, de ce fait, sa propre définition. Pour des raisons techniques : ce type d'action très dure est l'ultime expression du combat... Que peut-il y avoir au-delà ? Pour des raisons sociales, dans l'esprit du public, le médecin reste un notable et l'interne, même s'il traverse une période difficile, n'a qu'un statut provisoire. Il deviendra notable à terme.

Cette grève, *insuffisamment* expliquée, risque donc de passer pour un sursaut corporatiste lié à des privilèges et de devenir rapidement impopulaire car elle joue sur la peur. Il y a ensuite des raisons politiques.

Une grève, il faut la gérer et s'assurer que l'on possède la *maîtrise du long cours. Pour des* raisons éthiques, enfin, cette grève est condamnable. Pour le personnel, *les infirmières en particulier*, elle peut paraître limite. Sans préjuger l'avenir, on peut imaginer la risposte si elle dure. Les médecins vont très vite se scinder entre partisans et adversaires et, dans un pays où la démographie médicale est si dense, il est possible que les pouvoirs publics trouvent des solutions, même approximatives. Il serait bien improbable de ne pas trouver pour faire tourner le service public, du moins pour ce qui concerne le tri et les urgences, des moyens de rassurer l'opinion.

Si les internes et les chefs de clinique ont fait unanimement cette grève, c'est qu'ils ne comprennent plus leur statut. Cette action fait suite au mouvement des infirmières. Elle annonce la fin d'une certaine conception de *la santé, de l'hôpital, du service* public. L'ère de l'hôpital héritier de son passé humaniste est depuis longtemps *révolue. A l'origine*, c'était l'Hôtel-Dieu l'endroit où les déshérités pouvaient trouver l'asile et les soins,un lieu d'accueil de plus ou moins bon aloi, mais où l'on était sûr de se faire soigner. Puis est venue l'ère pasteurienne. L'hôpital accueillait les accidents pathologiques pour une période plus ou moins longue et l'on en sortait mort ou guéri. Enfin est arrivée l'ère de la technique. L'hôpital est l'endroit de haute technicité où l'on *explore, investigue, traite* les problèmes extraordinaires avec des moyens lourds et efficaces, extrêmement coûteux. *On* en sort souvent « chronique » mais vivant c'est-à-dire sain, mais selon une autre définition de la santé.

Naturellement, ces trois époques s'interpénètrent encore, mais, dans l'ensemble, elles signent l'évolution des mentalités et exigent des personnels différents. Car la santé a insidieusement changé de sens. A force de morceler en spécialités et en différents abords l'approche du malade, les médecins se sont considérés comme des opérateurs aux compétences bien identifia*bles et aux services négociables.*

A ces médecins ultracompétents, hyper-sélectionnés, œuvrant dans un monde difficile et très compétitif, comment dire qu'ils se trompent ? Leur action n'est pas sympathique, même si les professionnels la comprennent. *Elle signe en tout cas la fin d'un* paradigme.

► **Xavier Emmanuelli est anesthésiste-réanimateur.**

TRAIT LIBRE



AU COURRIER DU Monde

Au secours du peuple cambodgien

Je suis Français, d'origine cambodgienne, et j'étais enseignant au Cambodge. En avril 1975, date de la prise du pouvoir par les khmers rouges, toute ma famille a été déportée dans la jungle et les rizières boueuses. En 1978, ils ont assommé à coups de pioche un des mes frères et éventré vivant un autre. Puis, ils ont jeté les cadavres dans les eaux du Mékong. Depuis quelques jours, la guerre a repris de plus belle dans mon pays. Que la communauté internationale nous aide et empêche ces monstres de commettre un deuxième génocide.

CHANCE CHUTH
(Athis-Mons)

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ROUMANIE : l'agitation et les poursuites contre les anciens dirigeants

Partisans et adversaires du Front de salut national se sont affrontés à Bucarest

Toute l'après midi du dimanche 28 janvier, et jusque tard dans la soirée, plusieurs dizaines de milliers de manifestants sont venus exiger la démission du Front de salut national qu'ils accusent de vouloir monopoliser le pouvoir. Pendant ce temps, leurs représentants étaient reçus par la direction du Front pour discuter d'un éventuel gouvernement de coalition qui dirigerait le pays jusqu'aux élections prévues au 20 mai prochain.

Les discussions devraient reprendre jeudi prochain, signale-t'on à Bucarest, mais d'ores et déja partisans et adversaires du Front entendent bien faire entendre leurs voix dans la rue. Les représentants des partis « historiques » ont ainsi indiqué qu'ils manifesteraient devant la télévision ; certains de leurs membres comptent entreprendre une grève de la faim. Quant aux partisans de M. Iliescu, ils se mobiliseient en grand nombre; lundi matin, pour aller manifester leur soutien devant le siège du Front de salut national, là où, la veille, leurs adversaires avaient tenu le haut du pavé.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Ce soir, la Roumanie est coupée en deux et c'est terrible ». Ce vieil homme au bord des larmes, sur la place de la Victoire, à Bucarest, où des milliers de manifestants continuent, en dépit du froid, à crier des slogans contradictoires exagère sans doute. Il n'empèche : ce dimanche 28 janvier aura peut-être marqué une première césure à l'intérieur du pays qui, à peine un mois après la chute de Nicolae Ceausescu, se retrouve terriblement fragile. Au moment précis -il devait être 17 heures – où des milliers d'ouvriers appelés au secours du Front de salut national (FSN) par des appels répétés à la radio et à la télévision sont venus en découdre avec plusieurs dizaines de milliers de manifestants qui, depuis midi, demandaient la démission de ce Front, il paraissait clair que quelque chose de grave s'était produit.

Tout avait pourtant commencé dans le plus grand calme. Vers midi, des milliers de manifestants appelés par les partis politiques traditionnels (parti national paysan, parti national libéral et parti social démocrate) prenaient le chemin du siège du Front de salut national, exigeant sa démission parce qu'il veut se présenter en tant que tel aux élections et, surtout, parce qu'il compte dans ses rangs trop de personnalités ayant occupé naguère, sous Ceausescu, des postes de responsabilité. A côté de banderoles dénonçant le *« neocommunisme »* on pouvait ainsi entendre des slogans stigmatisant le *« demi parti communiste »*, où d'autres, ironique allusion à la fuite de Ceausescu, conseillant à Iliescu de préparer son hélicoptère.

Au même moment, dans un autre quartier de la ville, deux à trois mille partisans du Front se retrouvent, scandent des slogans en faveur de Ion Iliescu et décident d'aller le soutenir place de la Victoire. Celle-ci, en une confusion qui ira croissant au fil des heures, est bientôt partagée entre un tiers de manifestants en faveur du Front et deux tiers d'adversaires.

Pendant ce temps, dans une salle de réunion, face à la foule, les dirigeants du Front et des partis traditionnels négocient. Un dialogue de sourds plutôt, dont la télévision roumaine donnera quelques extraits. *« Nous ne sommes pas d'accord pour négocier sous la pression de la foule ni sur le fait qu'avant même de dialoguer vous exigez notre dissolution »*, répète inlassablement Ion Iliescu. *« Vous ne pouvez pas représenter en même temps le pouvoir et un parti qui se présente aux élections, nous devons constituer un gouvernement de coalition neutre »*, rétorquent les représentants des autres partis.



Cacophonie

D'un commun accord, les participants finalement décident de tenter de calmer la foule dont les cris montent de la place. En vain. Clameurs et contre-clameurs interrompent les orateurs. *« Nous sommes en train de dialoguer avec le Front, nous tenons compte de vos revendications »*, s'essaie à direle président du parti national paysan Corneliu Copescu, grande silhouette voutée de 73 ans, dont vingt cinq passées en prison ou sous les brimades. Ion Iliescu tente à son tour de prendre la parole. Peine perdue. Ce sont maintenant ses opposants qui couvrent sa voix. En désespoir de cause, tout le monde quitte le balcon. La réunion va se poursuivre et la cacophonie ne va pas cesser, la foule restant massée sur la place, chaque camp criant qu'il est *« le peuple »*.

« Démission » chantent les uns : *« Nous sommes avec le Front »* répondent les autres. Il est près de 18 heures, la nuit commence à tomber sur Bucarest lorsqu'une voix se fait entendre : *« Le parti national paysan demande à ses sympathisants de quitter la place. Deux cent mille ouvriers vont arriver appelés par M. Iliescu »*. Ce ne sont pas deux cent mille ouvriers qui arrivent mais plusieurs milliers, certains en autocar ou en camions. Belle organisation. Le mot d'ordre, lancé à la radio, -par qui ? là est toute la question- a été suivi : *« Tous sur la place pour défendre le Front qui est attaqué ! »* Certains savent pourquoi ils sont là, d'autres le savent moins. Tous chantent : *« Vive le Front », pas de patrons ! »* Ou encore : *« Nous sommes des ouvriers ! »*. Et puis il y a les pancartes : *« Pas de roi »*, disent-elles. Les premiers manifestants perdent peu-à peu du terrain. Les autres, juchés sur un énorme camion agitent des drapeaux. Un haut-parleur diffuse le nouvel hymne national. Des étudiants opposés au Front, appellent à une grève de la faim devant la télévision. *« Nous aussi, nous ferons la grève »*, répond un partisan du Front.

Depuis plus d'une heure, à la frontière entre les groupes, quelques coups sont échangés. Sans trop de gravité. Mais il suffiraït d'un provocation ... Un peu après 19 heures, Ion Iliescu peut s'adresser à la foule. *« Les portes sont ouvertes pour que toutes les forces honnêtes soient unies dans notre lutte commune. Contrairement à ceux qui sont venus faire de l'agitation, démontrons que nous savons ce que c'est que le calme. Le dialogue va reprendre avec les autres partis, nous voulons des élections libres, nous ne voulons pas le pouvoir »*. Le premier ministre Petre Roman ajoute : *« Nous avons respecté ce que nous avons dit, nous n'avons jamais voulu attaquer personne. Au nom de tous nos morts je vous demande un moment de silence »*. Une partie de la foule se tait, l'autre siffle. Petre Roman annonce ensuite qu'il a reçu des lettres de soutien des cheminots et des mineurs... Pendant ce temps, Ion Iliescu rencontre de nouveau les dirigeants des partis traditionnels mais aussi d'autres formations dont certaines sont proches du Front. *« La coupure était encore plus nette*, raconte une responsable social-démocrate. *Nous nous sommes fait insulter »*. Tous décident pourtant de se rencontrer en début de semaine.

Vers 11 heures du soir la foule commence à se disperser. Les derniers groupes resteront là tard dans la nuit, discutant. Durant des heures, ils n'auront eu en commun que l'insulte lancée les uns aux autres de *« communiste »*

JOSE ALAIN FRALON

« Ils nous ont volé notre procès »

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Elena Ceausescu, avec quatre années seulement d'études élémentaires était membre de l'Académie des sciences. Je ne sais même pas si elle connaissait les bases de la chimie organique. Et puis, lui aussi...

– Revenez aux faits, limitez-vous à l'objet du procès ! »

Cet échange entre Ion Dinca, un des cadres accusés, et le président du tribunal militaire de Bucarest permet de comprendre la frustration de la plupart des Roumains qui estiment en quelque sorte, comme le disait cette étudiante de Bucarest : *« Ils nous ont volé notre procès. »* Celui-ci, retransmis intégralement à la télévision, devrait durer plus d'une semaine. Mais les jeux, dès la première journée de samedi, semblaient à tous points de vue être déjà faits.

Inculpés de *« complicité de génocide »*, les quatre dignitaires de l'ancien régime ont *« uniquement »* à répondre de leur participation à la répression des journées de la fin décembre, et le président du tribunal ne leur a donc permis aucune digression. Or, c'est justement cela qu'attendaient les Roumains : une explication de la part des responsables de plusieurs décennies de cauchemar ! Certes, ce procès n'a rien à voir avec la parodie de justice qui a entraîné la condamnation à mort de Nicolae Ceausescu. Ici, les formes sont respectées, les avocats ne chargent pas leurs clients et la procédure est celle du code pénal roumain. La « manière » pourtant n'y est pas encore, comme si la langue de bois « révolutionnaire » avait souvent remplacé la langue de bois « socialiste ».

En acceptant d'emblée leur faute, les quatre inculpés ont aussi contribué à créer ce climat malsain. Quatre hommes âgés repentis, pleutres et obséquieux à l'égard du tribunal : ce n'était donc que cela la Camarila de Nicolae Ceausescu ! Tudor Postelnicu, cinquante-neuf ans, le ministre de l'intérieur qui baisse les yeux, s'éponge le front, va même jusqu'à pleurer en quittant le tribunal, engoncé dans son polo vert et son costume gris, bouffi, ce n'était donc que cela ? Et Emil Bobu, soixante-treize ans, le numéro trois du régime, le confident, paraît-il, des époux Ceausescu, a la tête débonnaire d'un vieux pépé de campagne ; et Manea Manescu, soixante-quatorze ans, « l'intellectuel » de la bande, mal peigné et à l'air absent, ce n'était donc que cela ? Seul Ion Dinca, soixante-deux ans, ancien vice-premier ministre, élégant dans son costume bleu, ses cheveux blancs soigneusement coiffés, inquiétant avec ses yeux légèrement bridés, peut correspondre encore à l'image qu'on pouvait se faire d'un conseiller de Nicolae Ceausescu. L'acte d'accusation repose en fait essentiellement sur le sténogramme de deux réunions, les 17 et 22 décembre, convoquées par l'ancien dictateur et au cours desquelles furent prises les décisions de noyer la révolte dans le sang. Ce sténogramme est accablant. D'abord pour Nicolae Ceausescu – lui a déjà payé,– mais aussi pour ses complices, qui à aucun moment n'ont tenté de modérer la fureur du dictateur.

« J'ai été d'accord. » « Nous avons été des lâches. » « Nous aurions pu nous y opposer. » « J'ai été un crétin. » « Je considère que mon attitude est coupable. » « J'ai accepté que la manifestation soit noyée dans le sang. »

Voilà – parmi d'autres confessions (autocritiques?) – ce qu'ont dit les accusés au cours de l'instruction. Nous n'en apprendrons sans doute pas beaucoup plus au cours du procès si l'on se fonde sur le premier interrogatoire de samedi, celui d'Ion Dinca.

« Avez-vous un surnom », lui demande d'emblée le président.

– Non, monsieur le président.

– Savez-vous qu'on vous appelait « général menottes » ?

- Je ne le savais pas, monsieur le président. »

Pour sa défense, Ion Dinca évoquera sa fidélité : *« J'ai obéi »*, sa lâcheté : *« Si je m'étais opposé, j'aurais été destitué »*, et son irresponsabilité : *« J'ai appris seulement durant l'enquête qu'il y avait eu des morts et des blessés. »*

Que dire de plus ?

J.-A. F.

En sollicitant l'aide de la presse

Une mission française veut aider les journaux roumains

Après vingt-cinq ans de censure et d'asservissement, la presse roumaine renaît. Mais les embûches et les problèmes matériels sont multiples, comme en témoigne une mission d'étude, organisée à l'initiative du magazine professionnel *L'Echo de la presse*, l'association Reporters sans frontières et *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, qui, de retour de Roumanie, en appellent à une mobilisation de la presse française.

La chute du régime Ceausescu a donné, pour la presse roumaine, le signal de la liberté. Une liberté réelle mais déconcertante pour des journalistes sans traditions, sans organisations et sans moyens. Pour marquer le changement, les journaux ont donc d'abord joué le symbole. Dès le départ du dictateur, les typographes de Bucarest décidaient eux-mêmes de modifier le nom du quotidien du Parti communiste, qui tirait à 1 800 000 exemplaires (abonnements obligatoires obligent). *Scinteia* (Etincelle) devenait *Scinteia populare* avant de se transformer, le jour de Noël, en *Adevarul* (Vérité), en annonçant son intention d'être *« une tribune pour tous les citoyens, toutes les catégories sociales et toutes les confessions »*.

L'organe du parti pour la jeunesse a abandonné le titre *Scinteia Tineretul* pour *Tineretul liber* (Jeunesse libre), et l'important quotidien de la capitale *Informatia Bucarestiului* s'intitule aujourd'hui *Libertatea*. Il n'est guère que le fameux *Romania libera* pour avoir estimé inutile de changer de titre... Trois journalistes audacieux qui, en janvier 1989, avaient préparé une édition clandestine dirigée contre la dictature, en ont aujourd'hui les rênes et se battent contre la pénurie de papier et les difficultés d'acheminement pour servir les lecteurs... de retour vers les kiosques.

La mission de Reporters sans frontières, partie le 30 décembre 1989, est restée une semaine en Roumanie pour évaluer les besoins de cette presse renaissante. Ils sont nombreux, à commencer par les problèmes de locaux. Un seul immense bâtiment de Bucarest, la Casa Serentii, regroupe les rédactions de la plupart des titres de la capitale, le ministère de la culture, l'agence nationale de presse, journaux et revues littéraires ainsi que les publications des minorités allemande et hongroise. Les machines à écrire, qui *n'étaient autorisées que pour quelques privilégiés*, sont rares ; le téléphone fonctionne mal. Surtout, la plupart des imprimeries sont à bout de souffle, incapables de faire face à la demande.

« L'état de vétusté et la pénurie de moyens sont tels, affirme M. Robert Ménard, directeur de Reporters sans frontières, *qu'ils constituent des entraves quasi insurmontables à l'expression de la liberté. En agissant vite et en coordonnant son aide, la presse française peut jouer un rôle déterminant. »*

Trois types de besoins ont été recensés, qui nécessitent une triple action. D'abord une aide matérielle immédiate : machines à écrire, photocopieuses, télécopieurs, magnétophones, appareils photos et... papier. Puis une assistance en termes d'information. Coupés depuis des années des flux internationaux d'information, les journaux roumains conservent comme des pièces rares le moindre journal ou magazine étranger. Une offre d'abonnement à diverses publications et l'envoi de revues spécialisées leur seraient donc utiles. Enfin, une aide à la formation. Tous les journaux sont demandeurs de stages dans les rédactions françaises ainsi que de cours de perfectionnement dans les différentes disciplines du journalisme...

Des demandes qui rencontrent, semble-t-il, des échos positifs auprès des différents syndicats et organisations de la presse française, des NMPP (qui s'occupent de l'acheminement des journaux), voire ministère chargé de la communication. Une nouvelle mission se rendra d'ici cinq à six semaines pour suivre et coordonner le mouvement d'aide.

ANNICK COJEAN

□ **Des programmes télévisuels pour la Roumanie.** – L'association de téléspectateurs Les Pieds dans le PAF a lancé une opération « Télé-Roumanie libre ». Elle appelle les détenteurs de programmes télévisuels à offrir à la chaîne roumaine le chiffre symbolique de 1990 heures de programmes. Elle invite par ailleurs les collectivités territoriales et les associations à soutenir l'installation de télévisions locales en Roumanie. De nombreuses personnalités de l'audiovisuel ont déjà signé l'appel et libéré leurs droits sur des programmes. (Renseignements : 47, rue Michelet, 92600 Asnières. Tél. : 43-58-96-70).

YOUGOSLAVIE

Les affrontements au Kosovo auraient fait douze morts

De violents affrontements entre policiers et manifestants de souche albanaise auraient fait douze morts, selon des informations non confirmées, samedi 27 janvier, dans la province du Kosovo. Le bilan officiel, publié par l'agence yougoslave Tanjug fait état de cinq morts du côté des manifestants, quatre dans la ville de Pec et un à Orahovac.

Les manifestations, qui avaient commencé mardi à Pristina, le chef-lieu de la province – malgré l'interdiction de rassemblement –, se poursuivaient encore dimanche, faisant un mort à Suva Reka. Environ sept mille manifestants ont tenté de pénétrer dans cette ville du sud de la province, vers laquelle des renforts de police se dirigeaient dans la soirée. Les autorités locales ont estimé que la situation devenait *« dramatique »*.

Il semble que les heurts les plus violents aient eu lieu, samedi, à Orahovac : les manifestants ont ouvert le feu sur la police qui a riposté. Selon un photographe, à Pec, les manifestants, parmi lesquels de nombreux enfants de dix à douze ans, avaient dressé des barricades et brûlaient des voitures. Des centaines d'Albanais de souche ont également manifesté dans d'autres villes, mais la police les a rapidement dispersés à l'aide de canons à eau et de gaz lacrymogène.

Ce regain de tension est intervenu alors que les mouvements d'opposition avaient lancé un appel à l'arrêt des violences. Les manifestants réclament des élections libres, l'abolition des procès politiques et la libération des prisonniers politiques. En Croatie, le parti communiste a réclamé dimanche l'arrêt de la répression dans la province du Kosovo et a lancé un appel à la population de souche albanaise, lui demandant de ne plus manifester.

Par ailleurs, plusieurs milliers d'étudiants de l'université de Zagreb, la capitale croate, ont manifesté samedi contre une hausse de 33 % des loyers et de la cantine universitaire. – *(AFP)*



EUROPE

Des élections libres en RDA le 18 mars

Suite de la première page

D'ici là, il appartient aux formations d'opposition de désigner leurs représentants. La nouvelle loi électorale qui avait été étudié la semaine dernière par la Table Ronde et qui prévoit l'instauration d'un scrutin à la proportionnelle, devait être examinée lundi en première lecture par le Parlement.

L'initiative de la proposition d'avancer la date des élections a été revendiquée par le parti *social-démocrate qui l'a justifiée* par la nécessité d'avoir le plus vite possible un gouvernement légitimé par le suffrage universel. Les partis d'opposition s'étaient mis d'accord vendredi dernier entre eux pour accepter l'offre du premier ministre d'entrer dans une coalition d'union nationale. Ils avaient alors posé comme condition que ce gouvernement soit détaché des partis et que M. Modrow mette lui-même entre parenthèses son appartenance au parti communiste. *Ils avaient également* demandé la mise en place de groupes de travail chargés d'élaborer sa politique dans tous les domaines importants.

Devant le congrès constitutif de Neues Forum qui se tenait le week end à Berlin-est, M. Reinhart Schult, l'un de ses porte-parole, avait justifié cette décision par la situation de crise. Il avait évoqué le départ chaque jour vers la RFA de près de deux mille personnes, l'incapacité du gouvernement à définir suffisamment rapidement une politique économique crédible, à garantir l'Etat de droit. *Il avait souligné* que la Table Ronde n'était pas suffisante pour stabiliser cette *situation*.

La manière dont l'opposition envisageait le gouvernement d'union *nationale*, avec des procédures de contrôle très lourdes, risquait cependant d'aboutir au contraire du résultat souhaité. Les désaccords sont tels non seulement entre ce qui reste de l'appareil d'Etat et l'opposition, mais entre les formations d'opposition elles-mêmes, que les décisions auraient été très difficiles à prendre, précisément au moment où l'on a besoin de réagir vite.

Le vide politique créé par l'effondrement du régime Honecker n'a jamais pu être comblé, ni par un parti communiste incapable de se renouveler, ni par une opposition qui n'a eu que quelques mois depuis septembre pour s'organiser. La Table Ronde elle-même n'a jamais été davantage qu'un *organisme de contrôle*. Si elle a largement permis de diffuser la tension dans des moments cruciaux, elle n'a jamais été un instrument capable d'élaborer une politique de rechange, et la population exaspérée n'a fini par voir comme seul recours à ses problèmes qu'une réunification, le plus vite possible.

Arbitres de la situation

Les dirigeants ouest-allemands savent très bien eux-mêmes les problèmes qu'une réunification précipitée provoquerait. Ils ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des institutions légitimes *pour* pouvoir amorcer une évolution en douceur. Devenus les arbitres de la situation, les partis politiques ouest-allemands ont entrepris de remodeler le paysage politique est-allemand ; au risque de transporter leurs propres conflits en RDA, ils y reconstituent des partis à leur image, dotés de moyens importants pour s'imposer.

La campagne électorale du Parti social-démocrate est prise *en charge depuis* le début de l'année par la « *baraque* », le siège du SPD à Bonn, qui a délégué plusieurs de ses anciens dirigeants dans les provinces pour aider ceux de l'Est à s'organiser. Les chrétiens-démocrates qui ont eu plus de mal à retrouver leurs ouailles mettent les bouchées doubles pour tenter de reconstituer la famille conservatrice autour de deux ou trois formations alliées entre elles.

Les sociaux-démocrates de l'Est ne cachent pas maintenant que leur principal adversaire n'est pas ce qu'il reste du Parti communiste, mais les chrétiens-démocrates de l'Est qui devraient être associés dans la campagne aux démocrates-sociaux, appuyés par le parti bavarois de la CSU, et à quelques groupes venus d'horizons divers. *Les formations d'opposition* qui ne se plient plus à cette mécanique risquent de ne pas faire illusion longtemps. Le « *Renouveau démocratique* », l'une des premières formations à s'être constituée à l'automne, est en train d'éclater entre une aile droite qui recherche l'alliance avec la CDU ouest-allemande et *une aile gauche qui petit* à petit rejoint le SPD de l'Est. L'une de ses plus anciennes figures, M. Eberhart Richter, de Weimar, a ainsi annoncé samedi à Gotha son ralliement aux sociaux-démocrates.

Neues Forum n'échappe pas à la contagion. Lors du congrès constitutif ce week-end à Berlin, l'éclatement n'a été évité de justesse entre le gros du mouvement, qui suit un cours de plus en plus *social-démocrate, et qui avait* imposé la veille un programme où l'on ne se prononçait pas pour une large liberté d'esprit, ainsi que pour l'unification allemande. L'aile gauche, qui comprend une grande partie des fondateurs du mouvement, et qui est essentiellement ancrée sur Berlin, ne se reconnaissait plus dimanche *après-midi dans son enfant*. Après une séance dramatique, elle acceptait pour le moment de ne pas recourir à la scission, mais elle doit se réunir en congrès dans quinze jours pour décider si elle doit continuer avec Neues Forum ou se regrouper avec d'autres forces pour constituer une sorte de parti Vert alternatif, à l'image de *ce qui existe également* en RFA.

HENRI DE BRESSON

Arrestation de M. Erich Honecker

L'ex-numéro un est-allemand Erich Honecker, accusé de haute trahison, a été arrêté lundi 29 janvier à sa sortie de l'hôpital de la Charité à Berlin-Est, d'où il a été directement conduit en *détention préventive*, a annoncé le chef du service où il était hospitalisé. Le Pr. Peter Althans, cité par l'*agence ADN*, a *critiqué* l'action de la justice en indiquant que du point de vue médical, l'état de santé de M. Honecker ne permettait pas actuellement de le maintenir en détention. M. Honecker, soixante-dix-sept ans ans, évincé du pouvoir le 18 octobre dernier, a été opéré le 10 janvier d'une tumeur maligne aux reins.

Son arrestation intervient deux jours après celle de Joachim Herr- rmann, soixante et un ans, ancien membre du bureau politique et responsable de la propagande et de l'agitation au comité *central du PC. M. Herrmann* est également poursuivi pour haute trahison, tout comme l'ex-chef de la police secrète Stasi, le général Erich Mielke, quatre-vingt-deux ans, lui aussi en détention préventive. Plusieurs autres membres de l'ancien bureau politique sont en prison, poursuivis généralement pour abus de pouvoir et corruption. – *(AFP)*

Le triomphe de M. Willy Brandt à Gotha

GOTHA

de notre envoyé spécial

« Willy ! Willy ! » : le cœur de la vieille ville de Gotha n'a d'yeux et de voix que pour lui, pour le vieux lion de la social-démocratie allemande, venu samedi 27 janvier lancer la campagne du parti social-démocrate de RDA en Thuringe. Personne n'a oublié ici *l'ospolitik de l'ancien chancelier* Willy Brant. « Willy ! Willy ! » : c'est l'ovation qu'il avait reçue à Erfurt, *à quelques kilomètres de là*, où il était venu pour la première fois, il y a vingt ans, tendre la main au chef de gouvernement de l'Est et amorcer le dialogue entre les deux Allemagnes.

De la terrasse où il a pris place, dominant la place du marché, avec ses maisons sorties tout droit d'un conte de Grimm, on ne discerne qu'une marée humaine qui disparaît dans les rues avoisinantes. Ils sont une centaine de milliers à s'être déplacés, de toute la région, avec leurs drapeaux, aux trois couleurs allemandes, un peu pour fêter la renaissance de la social-démocratie en Thuringe, beaucoup surtout pour écouter le vieux combattant, leur dire *combien l'on se sentirait mieux* sous un seul et même toit.

Une ville-symbole

Ils ne repartiront pas déçus. Le *président d'honneur du parti* social-démocrate ouest-allemand affirme certes qu'il ne s'agit pas *de vouloir une « réunification »* pure et simple, comme si on voulait revenir au passé, qu'il s'agit de construire une nouvelle Allemagne en même temps qu'une nouvelle Europe. Mais ce n'est pas à lui qu'on apprendra comment faire vibrer la corde de l'unité allemande ; il réclame que l'on fixe des étapes concrètes ; il veut une union monétaire dans les deux ans ; il exige à l'adresse du chancelier Kohl que l'Allemagne fédérale se montre solidaire – *et pas seulement* en paroles. On se rappelle alors qu'on est en campagne électorale, et sur deux fronts à la fois, qui s'enchevêtrent de plus en plus au fur et à mesure que le paysage politique de l'Est se calque sur celui de l'Ouest, avec les mêmes partis face à face.

La venue de Willy Brandt avait été programmée pour la re-fondation du SPD dans l'ancienne province de Thuringe, actuellement *partagée en trois circonscriptions* mais qui devrait bientôt revoir le jour si l'on en revient en *RDA au système des Lander sur* le modèle ouest-allemand. Gotha est pour la social-démocratie tout un symbole. C'est là, dans cette maison où se tenait le congrès de re-fondation, qu'était né en 1875 le SPD de la fusion des deux partis socialistes de l'époque, celui des *héritiers* de Ferdinand Lassalle et celui de Liebknecht et Bebel. L'endroit ne pouvait être *mieux choisi* pour partir à la conquête de l'électorat est-allemand et à la reconquête de celui de l'Ouest.

H. de B.

POLOGNE

Les communistes polonais fondent un parti social démocrate

Le Congrès du Parti communiste polonais *(POUP)* a voté dimanche soir 28 janvier pour sa *dissolution* et sa transformation en un nouveau parti appelé «Sociale-Démocratie de la République de Pologne». Un groupe réformateur a cependant décidé de faire scission pour créer un autre parti social-démocrate. Le Congrès de l'ex-POUP devait élire lundi le Président et le secrétaire général de la nouvelle formation. Les candidats devraient être Alexander Kwasniewski, un réformateur, et Leszek Miller, représentant plutôt la continuité.

□ **TCHECOSLOVAQUIE : le PC va exclure trois ex-dirigeants.** – Le comité exécutif politique du PC tchécoslovaque a proposé, samedi *27 janvier*, d'exclure des rangs du parti trois anciens dirigeants – MM. Jan Fojtik, Alois Indra et Josef Kempny – et de reporter le prochain congrès du PCT après les élections libres, prévues en juin. *Ces décisions* doivent être confirmées par le comité central du PCT, qui se réunira le 17 février prochain, selon un porte-parole du parti. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE-DU-NORD : un mort et huit blessés dans un attentat.** – *Un jeune-homme* de dix-sept ans a été tué et huit personnes – trois civils, quatre policiers et un soldat – ont été blessées dans un attentat revendiqué par l'IRA, dimanche 28 janvier, dans le centre de *Londonderry*. Cet attentat, qui visait les forces de sécurité, a eu lieu au moment où plusieurs centaines *de milliers* de militants républicains défilaient dans les quartiers catholiques *de la ville pour* commémorer le dix-huitième anniversaire du « dimanche sanglant », au *cours duquel des parachutistes* britanniques avaient ouvert le feu sur des manifestants catholiques, *tuant treize personnes. (AFP.)*

EUROPE

URSS : la crise du Caucase et le problème des minorités

La sécession de Républiques soviétiques pourrait entraîner une « déstabilisation internationale majeure »

déclare M. Chevardnadze

Dans un entretien publié dimanche 28 janvier par l'agence américaine Associated Press, M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a mis en garde contre les conséquences internationales d'un démembrement de l'URSS.

« La sécession de Républiques déterminées de l'Union, a déclaré M. Chevardnaze, *serait génératrice non seulement de nouvelles contraintes militaro-politiques et économiques pour leurs populations, mais pourrait également se traduire par une déstabilisation majeure de la structure internationale existante. Il n'est dans l'intérêt de personne de voir une telle chose de produire. »*

A Bakou, d'autre part, la résistance à l'armée soviétique s'est poursuivie sporadiquement en dépit de l'appel lancé samedi par le nouveau premier secrétaire du Parti communiste de cette République, a indiqué dimanche l'agence Tass. *« L'élimination de la structure militaire criminelle du Front populaire est en cours »,* indique l'agence, mais *« certains des cerveaux responsables de la terreur se cachent toujours ».*

Au moins 98 morts

56 personnes ont été arrêtées pour avoir violé le couvre-feu dans la nuit du samedi 27 janvier à Bakou, où le bilan des affrontements depuis le 20 janvier s'élevait à cette date à 125 morts, dont 27 membres de l'armée et des forces de l'ordre, a annoncé le commandant militaire de la capitale de l'Azerbaïdjan, le général Vladimir Doubiniak. Le précédent bilan, faisait état de 98 morts. Tass annonce encore que 80 militants ont été arrêtés dans la ville azerbaïdjanaise de Lenkoran, près de la frontière iranienne, qui était contrôlée par le front populaire depuis deux semaines.

M. Moutalibov, nommé à la tête du parti local mercredi dernier, avait appelé samedi soir la population à reprendre le travail et proposé l'ouverture d'un dialogue avec les *« forces démocratiques »* dans cette République, faisant apparemment allusion au Front populaire, tout en excluant *« l'extrémisme »*, selon l'écrivain azéri Anar Rzayev, contacté par téléphone à Bakou. Sa déclaration télévisée avait marqué la reprise des émissions de la télévision de Bakou après une interruption d'une semaine.

A la suite de cet appel, le Front populaire avait proposé officiellement, samedi, aux autorités soviétiques l'ouverture de négociations en échange d'un retrait des unités de l'armée soviétique. Selon un membre de la direction du Front, Ioussef Samedoglu, joint par téléphone à Bakou, le mouvement s'engage à maintenir l'ordre public dans la capitale azerbaïdjanaise dès le départ des troupes.

Parallèlement, une certaine détente s'est confirmée entre Arméniens et Azéris. Au nord du Nagorny-Karabakh, là où les affrontements avaient été les plus violents, dix-sept otages arméniens détenus dans la région de Khanlar ont été échangés contre vingt-deux Azéris qui étaient retenus à Chaumian. Sur la frontière du Nakhitchevan, la République autonome azerbaïdjanaise enclavée en Arménie, le cessez-le-feu entre les deux milices est respecté, a-t-on affirmé côté arménien, mais la définition des modalités du retrait des troupes pourrait prendre encore plusieurs jours. Samedi matin, quatre représentants du mouvement arménien et quatre du Front populaire du Nakhitchevan s'étaient réunis pendant une heure en présence d'un général de l'armée soviétique.

En revanche, la région du Haut-Karabakh reste *« complètement isolée »,* selon M. Mirzoian, maire de sa capitale Stepanakert. *« Les émissions de la radio et de la télévision arméniennes sont maintenant brouillées en permanence, nous n'avons plus de journaux. L'électricité et l'eau potable sont régulièrement coupées »,* a-t-il déclaré à l'AFP, après avoir confirmé que neuf membres du Comité national du Karabakh ont été arrêtés par les autorités soviétiques les 19 et 20 janvier et seraient détenus en République de Russie.

Le soutien des résistants afghans

Deux chefs de la résistance afghane ont soutenu les insurgés d'Azerbaïjan. Dans une déclaration transmise dimanche 28 janvier à l'AFP, le commandant Massoud affirme souhaiter que *« nos frères qui vivent de l'autre côté de l'Amou-Daria* (le fleuve séparant l'Afghanistan de l'URSS) *déclenchent la lutte contre la domination soviétique »* pour *« conquérir leur liberté aussi vite que possible »* et promet que si les moudjahidins afghans arrivaient au pouvoir à Kaboul, ils apporteraient alors toute *« l'assistance »* possible à leurs *« frères »* d'URSS. Le commandant, un Tadjik de trente-sept dont l'influence s'étend à plusieurs provinces bordant l'URSS, a annoncé son intention de lancer *« dans les tout prochains jours »* une station de radio en langues persane et pachtou, qui, espère-t-il, pourra être captée au Tadjikistan soviétique.

Les hypocrites occidentaux

De son côté, le leader fondamentaliste afghan Gulbuddin Hekmatyar a dénoncé dimanche *« la sauvagerie des Soviétiques contre les musulmans d'Azerbaïdjan, qui a eu l'accord tacite des hypocrites occidentaux ».* Tout cela prouve, a-t-il conclu, qu'*« ils sont tous unis contre les musulmans et que les non-musulmans n'auront jamais pitié des musulmans »*.

Des démonstrations de solidarité avec les Azéris ont encore eu lieu à Istanbul, où huit mille personnes ont manifesté dimanche, ainsi qu'à Kars et à Erzurum, à l'est de la Turquie. L'ambassadeur d'URSS à Ankara a fait part de son mécontentement aux médias turcs pour leur couverture des événements d'Azerbaïdjan, tout en se félicitant de la *« modération »* de la réaction du gouvernement turc. – *(AFP)*

□ **BULGARIE : ouverture mardi du congrès du Parti communiste bulgare.**– Le Parti communiste bulgare se réunit mardi 30 janvier en Congrès extraordinaire pour entériner notamment l'abandon du rôle dirigeant du parti, avant les élections libres prévues cette année. Les syndicats officiels ont de leur côté demandé samedi la démission de l'actuel gouvernement tout en appelant les ouvriers à ne pas faire grève. Un représentant de l'opposition à la table ronde, qui devait reprendre lundi, M. Gueorgui Spassov, a pour sa part annoncé qu'en cas de démission des communistes du gouvernement l'opposition ne participerait pas à une équipe de coalition, craignant que les réformes ne soient bloquées par un Parlement toujours contrôlé par le parti. – *(AFP, AP.)*

Vingt-cinq millions de « pieds-noirs »

A l'heure où les quelque 200 000 Russes de Bakou sont devenus à leur tour les otages de la « guérilla » azérie, ce sont tous les Russes vivant dans les républiques soviétiques périphériques qui s'interrogent sur leur avenir. Or il s'agit de 25 millions de personnes - près d'un Russe sur cinq - qui vivent hors de la Fédération de Russie.

Un chiffre jamais atteint par les ex-empires d'Occident, et auquel il faut ajouter les autres « colons » de l'empire intérieur soviétique, Ukrainiens, Biélorusses, juifs, etc., qui s'assimilent rapidement aux Russes dès qu'ils quittent leur propre république.

Selon le recensement de 1989, dont les données ventilées par nationalités n'ont encore fait l'objet que de publications discrètes (1), les 144 millions de Russes ne représentent plus que 50,78 % de la population soviétique. Ils sont moins de 120 millions à vivre « chez eux » et les 25 millions restants se répartissent à raison de 15 millions dans les six républiques « européennes » de l'URSS, près de dix millions dans les cinq républiques d'Asie centrale et moins d'un million dans les trois républiques du Caucase.

Certes, le rejet, libéré par la Glasnost, du « pied-noir » russe ne s'exprime pas partout avec la même violence qu'en Azerbaïdjan. Mais des agressions contre des Russes, au passage d'une manifestation nationaliste, ont été signalées fin janvier en Moldavie, une république d'Europe. Et ce sont les Baltes qui, les premiers, ont su imposer chez eux l'arrêt du flux d'immigrants russes qui s'était prolongé tout au cours de la dernière décennie. En Ukraine occidentale, celle où le nationalisme est le plus fort, des rumeurs de pogroms en préparation contre les Russes et les juifs circulaient l'été dernier, et certains faisaient déjà leurs valises.

En Asie centrale, où les tensions entre Russes et musulmans sont à la mesure des frustrations de ce « tiers-monde » soviétique, il s'agit déjà d'un véritable reflux : le poids relatif des Russes y diminuait dans les années 70 en raison de la forte natalité des autochtones, mais, au cours des dix dernières années, c'est leur nombre global qui a baissé. Les départs s'y accélèrent encore avec la formation, là aussi, de « fronts populaires », et le mouvement touche même des grandes villes comme Tachkent.

Au Caucase, le mouvement de reflux, déjà ancien, s'est encore accentué avec la récente explosion nationaliste : il ne restait plus, en 1989, que 51 000 Russes pour 3,3 millions d'habitants en Arménie, la plus homogène ethniquement des républiques soviétiques. Quant à Bakou, ex-ville cosmopolite, elle comptait il y a dix ans encore un des plus forts taux en URSS de mariages inter ethniques...

Les Russes des quatorze républiques périphériques se voient maintenant, dans le meilleur des cas, sommés d'apprendre la langue locale pour conserver leurs emplois administratifs. Suivant, là encore, le schéma des décolonisations, seule une minorité parmi eux soutient, non sans déchirements, les ailes démocrates des mouvements nationalistes.

Vivier des forces conservatrices

Dans leur majorité, ces Russes et assimilés sont le vivier naturel des forces conservatrices. Ils s'organisent en fronts « internationalistes » prônant un patriotisme « soviétique », mènent des grèves avec le soutien des conservateurs du parti et tentent de s'allier les divers courants nationalistes russes de l'intérieur. Pas toujours avec succès : beaucoup de Russes veulent se débarrasser de l'empire, perçu comme un fardeau économique et politique. Les groupes nationalistes de Russie s'accordent en général pour vouloir garder les républiques slaves - Ukraine et Biélorussie - mais donner leur indépendance aux Géorgiens et Arméniens, ainsi que pour rejeter dans l'Asie profonde les républiques musulmanes. Ils n'ont pas de solution pour la Moldavie (35 % de Russes et assimilés), l'Estonie (40 %), la Lettonie (50 %) ou le Kazakhstan. Sauf à envisager le partage de ces républiques et de douloureux et coûteux mouvements de population.

Un des premiers arguments avancés par Mikhaïl Gorbatchev lors de son voyage en Lituanie pour le maintien de l'Union était que, si une république proclamait son indépendance, des régions entières de celle-ci demanderaient aussitôt à *« rester au sein de l'URSS ».* Il a cité l'exemple de l'Estonie, dont le nord-est russifié et limitrophe de la RSFSR envisage déjà cette solution. Il en est d'autres : l'est de la Biélorussie, de l'Ukraine et de la Moldavie, ou la moitié nord du Kazakhstan. Mais les Russes ne sont pas seulement nombreux dans ces zones contiguës à la Russie, ils sont aussi concentrés dans les grandes villes des républiques fédérées, où ils peuvent même être majoritaires, comme à Riga, capitale de la Lettonie.

Une russification parfois irréversible, donc, et qui plaide pour des solutions confédérales, avec des soviets à plusieurs chambres dans les républiques et territoires. A condition que M. Gorbatchev ait le temps, que ses projets ne soient pas sapés par d'autres foyers de violence, qui couvent notamment en Asie centrale, voire dans les agglomérations de Russie où vivent les « immigrés » de ces régions ou du Caucase.

L'opposition des Russes à laisser l'armée lever des réservistes pour l'Azerbaïdjan pourrait être beaucoup moins forte s'il devient clair qu'il ne s'agit plus de s'interposer entre deux peuples basanés du sud mais de défendre des Russes. Une précision que le journal de l'Armée soviétique a pris soin de donner, mais avec retard, dans le cas de l'Azerbaïdjan.

Ces « pieds-noirs » soviétiques, au comportement finalement marqué par l'idéologie égalitaire et qui n'entrent pas dans les réseaux des élites et mafias locales, sont peut-être plus capables de compromis avec les populations locales que ne le furent leurs homologues d'Occident. Ils y sont en tous cas fortement incités par le désir de conserver soit le soleil de Tachkent, soit l'environnement plus « occidental » des Pays baltes, sans parler de l'approvisionnement, partout meilleur qu'en Russie.

Dans la mère patrie, en effet, ne les attendent que les villages désertés ou la Sibérie profonde. Seuls les plus démunis des réfugiés fuyant les derniers conflits inter ethniques ont accepté de s'y laisser installer. Moscou, Leningrad et les autres grandes villes de Russie sont en effet quasiment fermées à tout nouvel arrivant.

SOPHIE SHIHAB

(1) Le journal estonien *Rahva Haal* en a publié une version le 19 décembre dernier.

RFA : les élections régionales en Sarre

Le SPD et M. Oskar Lafontaine grands vainqueurs

Le SPD a très sensiblement accru sa majorité lors des élections qui avaient lieu dimanche 28 janvier pour le renouvellement du Landtag de Sarre. C'est un succès de première grandeur pour son leader local, M. Oskar Lafontaine, qui a désormais toutes les chances d'être le candidat de son parti, face au chancelier Kohl, lors des élections au Bundestag en décembre prochain.

BONN

de notre correspondant

Pari gagné pour Oskar Lafontaine, ministre président social-démocrate de Sarre : le succès incontestable qu'il vient de remporter dimanche 28 janvier dans son fief a levé les derniers doutes concernant sa nomination comme candidat chancelier par le SPD. Avec 54,4 % des voix, le SPD conforte la majorité absolue des mandats au Landtag de Sarrebruck qu'il avait conquise en 1985 avec 49,2 % des voix.

La CDU perd encore du terrain, malgré la campagne intensive menée sur le terrain par M. Klaus Töpfer, ministre fédéral de l'environnement : elle n'obtient que 34,4 % des suffrages, soit près de quatre points de moins qu'il y a quatre ans. Les libéraux du FDP subissent eux aussi un sévère échec passant de 10 % à 5,6 % des voix.

Ni les Verts (2,7 %), ni l'extrême droite représentée par les Républicains (3,3 %) ne parviennent à faire leur entrée au Landtag. Oskar Lafontaine semblait particulièrement satisfait dimanche soir d'avoir pu administrer la preuve que l'ascension de l'extrême droite – qui s'était manifestée lors des élections européennes du 18 juin – pouvait être freinée.

Le chancelier Kohl et la CDU tentaient de minimiser la signification de ce scrutin en faisant valoir que la Sarre, avec ses 840 000 électeurs ne représente qu'une partie marginale du corps électoral national, et que le triomphe d'Oskar Lafontaine ne saurait masquer *la* tendance ascendante pour la CDU qui se traduit dans les derniers sondages nationaux.

Le présidium du SPD devait se réunir lundi après-midi à Bonn pour déterminer la procédure de nomination du candidat chancelier qui mènera la campagne contre le chancelier Kohl pour les élections au Bundestag du mois de décembre 1990. Le président du parti, M. Hans Jochen Vogel, a déclaré dimanche soir que *« l'on avait fait un grand pas vers la solution de ce problème de candidature »,* et le chancelier Kohl considère déjà le Sarrois comme son adversaire direct. Les qualités de tribun d'Oskar Lafontaine et sa capacité à sentir les mouvements de l'opinion avant les autres en feront un concurrent redoutable pour un chancelier qui ne semble pas, pour l'instant, tirer tous les bénéfices qu'il pouvait escompter de l'évolution en RDA.

L'énergie des partis politiques ouest-allemands va maintenant se concentrer sur la préparation de trois scrutins dont les résultats devraient influencer celui des élections législatives de décembre. Les premières élections libres en RDA ont été avancées, dans la nuit de dimanche à lundi, du 6 mai au 18 mars prochain. Le SPD a pris là une avance indéniable sur des chrétiens-démocrates qui n'ont pas encore trouvé de partenaire unique à soutenir : la CSU bavaroise s'est engagée aux côtés de l'Union sociale allemande (DSU) qui a été créée voilà deux semaines à Leipzig, et la CDU hésite à s'engager pour le parti qui porte ce nom en RDA, car celui-ci fut pendant quarante ans un parti satellite du SED. Le SPD est-allemand, en revanche, apparaît pour l'instant comme la seule force oppositionnelle organisée à l'échelle nationale.

Les élections régionales de Rhénanie-Westphalie et de Basse-Saxe du mois de mai prochain ne seront pas faciles non plus pour les chrétiens-démocrates. En Rhénanie-Westphalie, le Land le plus peuplé de RFA, le ministre de la santé Norbert Blüm défie le ministre président sortant SPD, M Johannes Rau, sans grand espoir de pouvoir détrôner cet homme politique très populaire. En Basse-Saxe, ou les chrétins-démocrates ne disposent que d'une seule voix de majorité au Landtag, le ministre président Ernst Albrecht est menacé par un autre « jeune » de la social-démocratie, M. Gerhard Schröder, quarante-cinq ans.

LUC ROSENZWEIG

« Un jésuite socialo-baroque »

Les caricaturistes sont ravis : le triomphe d'Oskar Lafontaine dans son fief sarrois et sa nomination, maintenant quasi certaine, comme candidat chancelier social-démocrate leur facilite le travail : la petite taille du « Napoléon de la Sarre » (1,69 mètre) qui va s'opposer au « géant noir du Palatinat » Helmut Kohl (1,92 mètre) va leur permettre toutes les variations sur le thème David et Goliath.

Avec son visage lunaire, son nez pointu et sa langue bien pendue, l'enfant terrible de la social-démocratie allemande s'est révélé au fil des années comme une étoile politique de première grandeur en République fédérale. Il doit sa notoriété, qui va bien au-delà du petit Land qu'il dirige depuis 1985, à d'indéniables qualités de communicateur et à un goût pour la provocation qui font défaut à la plupart de ses concurrents. Oskar – on ne l'appelle guère que par son prénom – *« sait parler à l'âme du peuple »,* disent les Sarrois qui s'identifient à celui qui sait faire entendre à l'échelle nationale la voix de cette région tard venue à la RFA, et qui avait toujours subi la loi de « l'étranger », Français, Prussiens ou Bavarois selon les époques.

Oskar Lafontaine, né en 1943 à Dilligen-Pachten, doit son patronyme à consonance française à la présence de troupes françaises en Sarre au dix-huitième siècle, un passé assez lointain pour qu'il n'ait plus aujourd'hui que des notions sommaires de notre langue. Elevé dans un collège de jésuites, brillant étudiant en physique, il fait ses premières armes politiques au sein des jeunesses socialistes, les fameux Jusos, au

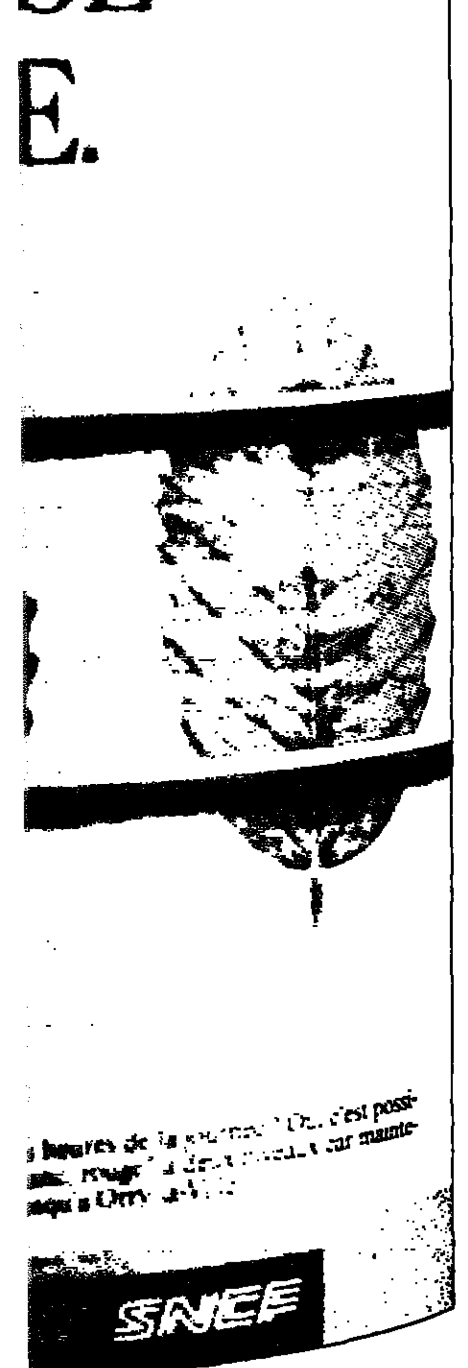


début des années 70. Il défend les positions « gauchistes » de cette organisation qui critiquait vivement le chancelier Helmut Schmidt, jugé trop inféodé à l'alliance occidentale. A trente-trois ans, en 1976, il devient bourgmestre de Sarrebruck, un poste dont il fera son tremplin pour son ascension au sein du SPD. En 1983, on le retrouve en tête de toutes les manifestations s'opposant au stationnement des fusées de l'OTAN en RFA.

En 1985, il conquiert la majorité absolue en Sarre, interrompant vingt-cinq ans de domination chrétienne-démocrate ininterrompue. Son influence au sein du SPD va également croissant. Vice-président du parti, il est chargé de l'élaboration du programme social-démocrate pour les années 90. Là encore, il va choquer, bousculer les certitudes acquises en formulant des thèses hérétiques au regard de la vulgate social-démocrate et syndicale. Il ne se laisse pas emporter par l'euphorie nationaliste consécutive à l'ouverture du mur de Berlin : au contraire, il met l'accent sur les dangers de déstabilisation sociale dans les deux parties de l'Allemagne causé par l'exode massif des citoyens de RDA.

Oskar Lafontaine n'hésite pas non plus à choquer l'Allemagne prude et ascétique en engageant à grands frais un cuisinier de grande classe pour la reprèsentation de Sarre à Bonn, et en avouant sans complexes son penchant pour les jolies femmes. Les féministes social-démocrates le traitent de « macho », ses adversaires politiques de gaspilleur de l'argent public, il n'en a cure. Ce « jésuite socialo-baroque » sait qu'il peut jouer de son charme pour séduire des électeurs qui n'ont plus tellement d'occasion, depuis la mort de Franz Josef Strauss, de trouver la politique divertissante.

L. R.



AFRIQUE

Le voyage du pape au Sahel

Jean-Paul II appelle au dialogue entre chrétiens et musulmans

Jean-Paul II poursuit au Burkina-Faso, lundi 29 janvier, son sixième voyage en Afrique, qui l'avait conduit, les jours précédents, au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et au Mali.

BAMAKO

de notre envoyé spécial

« Oui... ici aussi la liberté des hommes est compromise » : 8 heures, dimanche 28 janvier, en Guinée-Bissau, l'un des pays les plus misérables de la Terre. Perdu dans sa méditation, le pape ne s'est pas rendu compte tout de suite qu'il avec pensé à voix haute.

La vision de cette pauvre hutte de boue séchée posée en bordure de piste comme le symbole tragique d'un continent sacrifié a tant ému le vieil homme venu du froid, qu'il avait arrêté impromptu le convoi pontifical. Enveloppé dans un nuage de poussière ocre, les soutanes blanches des éminences se sont égaillées autour de la case ensoleillée.

Dix mètres carrés de terre battue à l'ombre d'un manguier stérile, une marmite de fer blanc et c'est tout. Pas d'eau à proximité immédiate, pas d'électricité, même pas un sac pour envelopper les nattes de bambou qu'à la nuit tombée le couple de gueux qui survit ici dépliera sous les corps frêles de ses quatre enfants. Une image : l'Afrique sahélienne dans toute sa misère, et une réflexion : *« Ici aussi... »*

Plus tard, par l'entreprise de son directeur de presse, le pape fera savoir que ses paroles ne visaient pas précisément la Guinée-Bissau du général Vieira, mais la région tout entière couverte par ce quarante-cinquième voyage pastoral. *« Le Saint-Père,* précisera-t-on, *se référait aux événements d'Europe centrale, au fait que là-bas, ce sont les idéologies qui attendaient aux libertés et qu'ici c'est peut-être autre chose... »*

Corruption ? Népotisme ? Autoritarisme ? Le pape, qui est un homme informé, n'ignore rien de ces fléaux presque aussi ravageurs pour le continent qu'une armée de criquets pèlerins sur un champ de maïs. Cependant, Jean-Paul II, chef d'une Eglise en progrès constant dans la région mais toujours minoritaire, devait surtout s'employer à dénoncer, lundi soir à Ouagadougou, l'égoïsme des pays riches à l'égard des indigents du tiers-monde. Tel est l'objet de sa tournée dans cette zone, et tel est depuis trois jours le sens de ses discours et de ses homélies.

Le « scandale » de la lèpre

A 10 kilomètres de Bissau, dimanche, le pape a visité un autre symbole funeste du mauvais sort qui s'acharne sur le continent noir : la léproserie de Cumura. Ne pouvant oublier que cette journée était celle de la lutte mondiale contre le fléau – *presque toujours »* lié, dira-t-il, *à la pauvreté, l'insuffisance des soins, la marginalisation et l'abandon »*, – Jean-Paul II, là encore, dénoncera *« le scandale »* que constitue, selon lui, *« la modestie des moyens mis en place pour vaincre définitivement cette calamité »*.

Il reste douze millions de lépreux à travers le monde – dont trois mille en Guinée-Bissau, – et le pape, fidèle à sa mission, pense d'abord à eux. *« Expert en humanité »*, comme disait Paul VI, l'Eglise catholique développe depuis deux mille ans sa conception propre du Bien et du Mal.

Celle de Jean-Paul II en matière de développement est connue depuis son encyclique de 1988. Le surdéveloppement économique, disait-il en substance, ne rend pas plus heureux que le sous-développement. Une fois définie la notion du bonheur, on peut souscrire ou non à cette vision des choses. Reste que les nombreuses mises en garde du pape contre *« les dangers du matérialisme »* et de *« l'avidité consommatrice »* dans les pays comme le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Mali, où le revenu moyen par tête d'habitant est inférieur à 200 dollars par an, ont parfois une saveur légèrement irréelle...

Où sont, en Guinée-Bissau, au Mali, au Burkina-Faso ou au Tchad, quatre pays majoritairement marqués par l'islam et l'animisme, les possibilités de développement du catholicisme ? *« Il faut encore affermir votre identité chrétienne*, a dit l'évêque de Rome aux fidèles venus entendre son homélie dimanche après-midi au stade de Bamako. *Il ne faut pas avoir peur de la manifester en paroles et en actes (...). Il vous faut dialoguer avec ceux dont la foi est différente.»*

Ce dialogue avec l'islam, Jean-Paul II l'a évoqué au bord du grand fleuve Niger et non sans un zeste d'acrimonie. *« Je me réjouis,* a-t-il d'abord déclaré, *qu'au Mali règne un climat d'entente entre les communautés musulmane et catholique qui sont traditionnellement tolérantes (...). L'islam est porteur de valeurs religieuses authentiques qu'il nous faut savoir reconnaître et respecter »*.

Cela dit, *« le dialogue avec eux* (les musulmans) *n'est pas toujours aisé »* et *« qui plus est, on est parfois placé (...) devant une sorte de réticence à respecter le principe de réciprocité dans la reconnaissance des droits des uns et des autres à la liberté de conscience et de culte »*.

Ces fortes paroles prononcées dans une région où la tolérance religieuse est souvent mieux ancrée qu'ailleurs ne visaient évidemment pas les hôtes du Saint-Père, mais *« certains pays »* qu'il n'a pas nommés et qui pourraient être l'Arabie saoudite, la Libye ou le Soudan, indirectement dénoncés il y a quelques semaines à Rome. Jean-Paul II avait alors fait référence à la *« détresse spirituelle »* de certaines communautés catholiques. Dimanche, il a été encore plus clair : *« Le dialogue,* a-t-il martelé, *a aussi vocation à être une interpellation exigeante dans la recherche de la justice »*. A bon entendeur...

PATRICE CLAUDE

Mali : une très grande majorité musulmane

- **Superficie :**
  1 265 000 kilomètres carrés.
- **Population :**
  9 millions d'habitants.
- **Situation religieuse :**
  80 % sont musulmans, 18 % animistes. Les chrétiens ne sont que 1,2 % de la population. Les catholiques – 80 000 – sont divisés en six diocèses, compte tenu de l'étendue du territoire. Les évêques sont tous autochtones, mais le pays compte encore beaucoup de prêtres missionnaires étrangers.

ALGÉRIE

Réglementation du droit de grève

La multiplication des arrêts de travail au cours des derniers mois a conduit le gouvernement algérien à faire adopter par l'Assemblée populaire nationale deux lois réglementant l'exercice du droit de grève et les conflits sociaux individuels ou collectifs.

Ces deux lois, votées samedi 27 janvier, instituent un service minimum obligatoire dans plusieurs secteurs d'activité et prévoient un certain nombre d'étapes avant le déclenchement de la grève.

Désormais, lorsqu'un conflit éclatera, les travailleurs devront d'abord saisir leur supérieur hiérarchique direct (qui aura huit jours pour répondre). Si cette première démarche échoue, la direction (ou l'employeur) sera saisie à son tour et devra rendre une réponse sous quinzaine. En cas de nouvel échec, l'inspection du travail tentera une médiation.

La loi a aussi prévu deux nouveaux *« cadres de dialogue »* si aucun accord n'est intervenu au stade de l'inspection du travail : le *« bureau de conciliation »* (deux représentants des travailleurs et deux de la direction) et les tribunaux siégeant en matière sociale.

En attendant la mise en place de ces nouvelles structures, d'ici deux ans, l'inspection du travail restera l'interlocuteur *« unique et privilégié »*.

Les députés ont institué un service minimum obligatoire en cas de grève dans plusieurs secteurs, dont les services hospitaliers, les télécommunications, la radio-télévision, la production d'énergie, la distribution de l'électricité et de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, le transport des hydrocarbures, la circulation aérienne, les greffes des tribunaux, et enfin les services bancaires chargés des relations financières avec l'étranger.

Ces lois ont été adoptées alors que – *illustration frappante du* problème – le personnel du célèbre hôtel El Djazaïr – l'ancien Saint-Georges à Alger – était en grève depuis trois jours pour obtenir le départ de deux membres de la direction. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Nouveaux incidents après les inondations

TUNIS

de notre correspondant

Des *« désordres »* ont eu lieu samedi 27 janvier à Nefta, une oasis du Sud tunisien, a indiqué l'agence Tunis Afrique Presse, sans en préciser exactement les raisons. On croit savoir qu'il s'agissait d'un mouvement de protestation contre la lenteur et l'insuffisance des secours acheminés dans la région après les inondations qui ont frappé le centre et le sud du pays.

Apparemment pour les mêmes raisons, des incidents étaient survenus à Sidi- Bou- Zid – dont le gouverneur a été remplacé quarante-huit heures plus tard – et étaient le fait, selon l'agence tunisienne, de quelque huit cents *« éléments extrémistes religieux »* (*le Monde* du 26 janvier).

A Nefta, *« un certain nombre d'individus »* ont lancé des pierres contre le siège de la délégation (sous-préfecture), incendié une voiture et molesté le responsable local. Tout en estimant que l'émotion des sinistrés est compréhensible, Tunis Afrique Presse considère que *« de tels agissements constituent un acte criminel dont les auteurs doivent rendre compte et être châtiés »*.

Samedi, M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, a été reçu à Carthage par le président Ben Ali, à qui il a transmis un message de M. Mitterrand. M. Kouchner s'était rendu auparavant dans le Sud - à quelques kilomètres de Nefta, où se produisaient au même moment les désordres - pour évaluer les dégâts causés par les inondations et s'informer des besoins.

Deux avions français ont transporté, vendredi, 31 tonnes de secours sous forme de matériels divers, et 25 tonnes de produits alimentaires sont attendus de Marseille par bateau.

MICHEL DEURÉ

PROCHE-ORIENT

En Cisjordanie et à Gaza

Toujours l'intifada...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Relégué à un rang subalterne de l'actualité israélienne, notamment du fait de l'immigration des juifs soviétiques, le soulèvement palestinien dans les territoires occupés n'en continue pas moins : manifestations, jets de pierres, grèves, couvre-feu et victimes quasi quotidiennes.

Il faut souvent chercher en bas de page des journaux pour trouver mention des blessés ou des morts de la journée. Mais les chiffres témoignent de la permanence des affrontements – y compris de cette violence inter-palestinienne, qui, au nom de la lutte contre les « collaborateurs », continue à peser lourd dans le bilan des victimes. Dimanche 28 janvier, un résident de Gaza a ainsi été assassiné à coups de hache par des hommes masqués.

La veille, six Palestiniens avaient été blessés par balles dans le territoire par l'armée. Le même jour, deux Palestiniens, dont un garçon de seize ans, ont été tués à Abou-Dis, un village proche de Jérusalem ; selon la version officielle, ils ont été touchés par les tirs d'une patrouille de gardes-frontières qui aurait été attaquée à coups de pierres et de bouteilles par des militants masqués.

Les affrontements de ce type ont fait vingt et un morts chez les Palestiniens en décembre (treize en novembre), d'après les chiffres de Betselem (l'association israélienne pour les droits civils dans les territoires).

La même organisation relève une augmentation très forte des démolitions de maisons (trente-huit dynamitées ou scellées en janvier) comme sanction collective et accuse l'armée de violer ses propres règles en laissant les soldats tirer dans des circonstances qui peuvent mettre en danger la vie des enfants.

La semaine passée, un officier des gardes-frontières a été démis de ses fonctions après que ses hommes eurent tué un enfant de trois ans atteint d'une balle à la tête par ricochet.

Cour martiale pour un officier

Après des mois d'efforts dus à l'avocate israélienne Leah Tsemel – et une intervention de l'ancien président américain Jimmy Carter, – le procureur de l'armée a ordonné le passage en cour martiale d'un officier accusé, avec deux soldats, d'avoir brutalisé un prisonnier palestinien, membre d'une organisation de défense des droits de l'homme.

En plus d'une volée de coups de poing et de coups de matraque sur tout le corps alors qu'il était immobilisé de force (yeux bandés et menottes), M. Shawan Jabarin a eu le visage et la main brûlés avec une cigarette ; il a été forcé de s'asseoir dans une mare d'eau puis a été étendu à terre pendant que les soldats lui sautaient dessus. Hospitalisé après pareil traitement, il n'en a pas moins été condamné sans procès à un an de détention.

ALAIN FRACHON

LIBAN : selon le « Sunday Correspondent »

Les otages occidentaux se portent bien

Les dix-sept otages occidentaux au Liban sont tous vivants et se portent bien, a affirmé dimanche l'hebdomadaire britannique *The Sunday Correspondent*, citant de hauts responsables du Hezbollah.

« Pour la première fois depuis près de deux ans, nous avons de sérieux indices que John McCarthy, trente-trois ans, le journaliste britannique kidnappé à Beyrouth en avril 1986, est vivant. Il est détenu avec l'Américain d'origine écossaise Thomas Sutherland cinquante-neuf ans, enlevé en juin 1985, dans le sous-sol d'une maison de la banlieue sud de Beyrouth-ouest, par des hesbollahis du groupe Shia », affirme l'hebdomadaire qui publie une photo de leur lieu de détention présumé.

Selon cette même source, les quinze autres otages occidentaux sont également en vie. Ils sont détenus en groupe et changent fréquemment de lieu de détention. Les *« indices »* fournis au journal résultent d'une série de rencontres d'une journaliste libanaise basée à Londres, Hala Jaber, avec les ravisseurs présumés des otages, mais aucun document – photographie ou cassette vidéo des otages – ne corrobore ces informations.

Selon Mᵉ Vergès

Anis Naccache a arrêté sa grève de la faim à la demande des autorités iraniennes

Anis Naccache a décidé d'interrompre la grève de la faim qu'il observait depuis le 8 septembre 1989 à la demande des plus hautes autorités iraniennes, a indiqué samedi 27 janvier son défenseur, Mᵉ Jacques Vergès.

Ce dernier a précisé à l'AFP que le détenu avait mis un terme à son jeûne à la *« demande expresse »* du président de la République islamique, M. Ali Khamenei.

Cette demande lui aurait été transmise par sa mère, qui, accompagnée d'un *« ami »*, lui aurait rendu visite vendredi matin à la prison de Fresnes. Selon Mᵉ Vergès, Anis Naccache a aussi décidé d'interrompre sa grève de la faim parce qu'il a obtenu des autorités françaises l'assurance qu'il serait regroupé avec les cinq membres de son commando, actuellement détenus à la prison de Clairvaux.

ASIE

AFGHANISTAN

Washington et Moscou pourraient s'entendre sur une réduction des livraisons d'armes

M. Najmuddin Kamyani, numéro trois du bureau politique du Parti démocratique du peuple afghan (PDPA, au pouvoir) a déclaré, dimanche 28 janvier, *« avoir l'impression »* que Moscou et Washington pourraient s'entendre sur la réduction de leurs livraisons d'armes aux belligérants afghans à l'occasion des entretiens à Moscou, les 7 et 8 février, entre MM. Edouard Chevardnadze et James Baker.

A Moscou, le ministre soviétique des affaires étrangères a déclaré de son côté, dimanche, dans une interview à une agence de presse américaine, qu'un accord politique sur l'Afghanistan est *« à portée de la main »*.

Selon M. Kamyani, un accord sur la réduction des livraisons d'armes pourrait préfigurer l'ouverture de négociations entre le régime de Kaboul et les moudjahidins afghans. *« Cela peut être un début »*, a-t-il déclaré dans une interview. Une réduction simultanée des livraisons d'armes au régime du président afghan Najibullah par l'URSS et aux moudjahidins par les Etats-Unis, le Pakistan et l'Arabie saoudite, est une condition essentielle à la négociation d'un cessez-le-feu et à l'ouverture de pourparlers de paix.

Samedi, le chef d'une délégation de députés soviétiques en visite à Kaboul a également évoqué la possibilité d'une réduction des livraisons d'armes. *« Nous sommes optimistes »*, a ajouté M. Valery Ochirov.

Entre-temps, l'un des chefs de la guérilla afghane, le commandant Massoud, a affirmé que cent soldats du régime de Kaboul avaient été tués, la semaine dernière, lors de l'attaque d'un convoi d'armes et de munitions soviétiques, à 70 kilomètres au nord de la capitale afghane. Enfin, trois membres français d'organisations humanitaires qui s'occupent des réfugiés afghans au Pakistan seraient menacés d'expulsion par Islamabad, leurs visas de séjour n'ayant pas été renouvelés. – *(AFP)*.

CHINE

Douze évêques catholiques ont été arrêtés en décembre

Douze évêques ont été arrêtés dans le cadre d'une campagne de répression dirigée contre l'Eglise clandestine, soupçonnée d'activités subversives, a-t-on appris dimanche 28 janvier de source proche de l'Eglise catholique à Pékin.

Les prélats, septuagénaires et octogénaires, ont été interpellés en décembre dernier à Tianjin ainsi que dans les provinces du Shaanxi, du Gansu, du Hebei et de Mongolie intérieure : parmi eux figurent Mgr Antoine Zhang Guangyi, du Shaanxi, âgé de quatre-vingt-trois ans et qui a déjà passé trente années en prison.

On a d'autre part appris à Washington que le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, avait recommandé la reprise de l'aide à la Chine. Il s'agit en particulier de deux crédits d'urgence d'un montant de quatre-vingt-dix millions de dollars. Les prêts à la Chine avaient été suspendus après la répression du printemps de Pékin en juin dernier. Par ailleurs, dans son allocution de Nouvel an (*le Monde* daté 28-29 janvier), le premier ministre chinois, M. Li Peng, s'était félicité que les relations entre la Chine et *« certains pays occidentaux commençaient à montrer des signes d'amélioration »* après avoir connu *« une période difficile »*. Il faisait allusion à la France et aux Etats-Unis. Ce qui ne l'a pas empêché de *« condamner »* l' *« agression »* américaine au Panama. Il avait constaté *« l'émergence de tensions et de turbulences dans certaines régions »*, référence voilée à la tension dans le Caucase soviétique. *(Reuter, AFP, AP, UPI)*

□ **BANGLADESH : cent cinquante disparus dans un naufrage.** – Environ cent cinquante personnes ont sans doute péri dans le naufrage d'un ferry-boat surchargé, dimanche 28 janvier, dans le sud du Bangladesh, après une collision avec un autre bateau. Le ferry transportait environ deux cents personnes, soit trois fois plus que sa capacité normale. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

PANAMA

Visite du vice-président américain

Le vice-président américain Dan Quayle a déclaré, dimanche 28 janvier à Panama, qu'il avait proposé au président Guillermo Endara la réduction des forces des Etats-Unis dans le pays à 13 600 soldats.

Le vice-président américain a affirmé que son gouvernement veut que ses troupes *« se retirent le plus rapidement possible »* et a ajouté que ce n'était plus qu'*« une question de semaines »*. *« Nous sommes d'accord »*, a simplement répondu le président panaméen, sans toutefois avancer de date.

Le vice-président américain était arrivé samedi soir au Panama en provenance du Honduras, où il avait assisté aux cérémonies d'investiture du président Rafael Leonardo Callejas, et s'était entretenu à cette occasion avec plusieurs autres dirigeants latino-américains présents à Tegucigalpa.

Outre M. Endara, M. Quayle a rencontré les vice-présidents Ricardo Arias et Guillermo Ford et les généraux Maxwell Thurman et Mark Cisneros, chefs du Commandement sud-américain, basé au Panama. Il devait quitter, lundi, le Panama pour la Jamaïque. *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : le gouvernement accepte la présence de membres du Congrès américain pour les élections.**- Le gouvernement nicaraguayen a finalement accepté, dimanche 28 janvier, la présence de 12 membres du Congrès américain, qui surveilleront les élections générales du 25 février, sous la direction de l'ex-président Carter. - *(AFP.)*

CUBA

M. Fidel Castro menace d'écrasement toute velléité d'opposition

« Il y a des imbéciles qui croient qu'à Cuba on peut créer des cinquièmes colonnes au service de l'impérialisme », a déclaré, dimanche 28 janvier, le président Fidel Castro dans un discours prononcé à l'issue du 16e congrès des syndicats. S'en prenant à ceux qui *« proposent des réformes pour améliorer la révolution »*, le numéro un cubain a affirmé que *« la Révolution est la plus grande réforme de l'histoire (...) elle ne reculera donc pas d'un millimètre »*.

Il a aussi menacé d'écrasement toute velléité d'opposition interne en ajoutant : *« On ne tue pas les cafards à coups de canons, on les écrase ; et c'est le peuple, les étudiants, les travailleurs qui s'en chargeront. »*

Devant des délégués, Fidel Castro a souligné, dans un discours de plus de trois heures, les incertitudes qui pèsent sur l'avenir économique de Cuba à la suite de l'effondrement du camp socialiste et la préparation militaire du pays face à une éventuelle agression américaine. Il a promis des temps difficiles, en insistant sur les difficultés créées au commerce extérieur cubain par les changements dans l' *« ex-camp socialiste »* qui correspondent *« quasiment à la construction du capitalisme »*.

Alors que les échanges avec les pays d'Europe de l'Est représentent plus de 80 % du commerce extérieur cubain, Fidel Castro a déclaré qu'il n'existe aucune garantie concernant ce commerce en 1990 et *« une incertitude totale »* sur le quinquennat 1991-1995 qui devait faire l'objet de nouveaux accords. Il a fait état de la volonté exprimée par l'Union soviétique, premier partenaire économique de Cuba, de *« poursuivre les échanges entre les deux pays sur les principes actuellement en vigueur »*, en affirmant que la stabilité du commerce cubano-soviétique est menacée par deux facteurs : *« les difficultés de l'URSS... et les courants d'idée associés à la réaction et à l'impérialisme qui proposent en URSS de changer les principes des relations entre les deux pays »*.

Dessin paru dans la « Frankfurter Allgemeine Zeitung »

Enfin, M. Fidel Castro s'est référé à la tension militaire dans la région résultant de *« l'euphorie triomphaliste »* des Etats-Unis après l'invasion du Panama. Il a mentionné des mouvements de bâtiments de la marine de guerre américaine autour de Cuba.

Cuba a préparé des plans *« pour toute variante*, a-t-il dit : *« blocus total, blocus avec harcèlement, blocus avec guerre d'usure ou blocus avec invasion »*. Continuant d'user du vocabulaire militaire, le leader cubain a indiqué que le programme de production alimentaire était devenu *« stratégique »*. *« Cuba est la tranchée de l'indépendance de l'Amérique latine »*, a-t-il conclu. – *(AFP, Reuter)*

□ **Interpellation d'un journaliste tchécoslovaque.**- Un fonctionnaire du ministère cubain des affaires étrangères a confirmé, dimanche 28 janvier, qu'un cameraman de la télévision tchécoslovaque, M. Ludek Jedlicka, avait été interpellé. Le fonctionnaire a affirmé que l'incident n'était pas lié à l'expulsion récente du correspondant à La Havane de Radio-Prague, Michael Cermak. Selon des sources tchécoslovaques dans la capitale cubaine, Ludek Jedlicka a été passé à tabac et arrêté par des policiers dans la nuit de vendredi. - *(AFP.)*

CHILI : quarante jours avant la prise de fonction du président élu

Les militaires « verrouillent » leurs positions

A quarante jours de la passation des pouvoirs, le régime militaire entend mettre à profit l'interrègne pour *« parachever son œuvre »*, pas moins de trente-cinq projets de loi soumis à l'examen de la junte, qui exerce les fonctions législatives.

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Cet empressement n'est pas du goût des partis de la Concertation pour la démocratie, dont les observations et propositions, formulées lors des rencontres périodiques entre ses représentants et ceux du gouvernement, ne sont que très rarement prises en considération.

Ainsi, la loi sur les forces armées a-t-elle été approuvée malgré les réticences de certains militaires et l'opposition des partisans du président élu, M. Patricio Aylwin, qui estiment qu'elle fait la part trop belle aux commandants en chef au détriment des prérogatives du chef de l'Etat. Son texte stipule en effet que les officiers supérieurs occupant les cinq premiers rangs dans la hiérarchie des trois armes seront désignés par le président « sur la proposition du commandant en chef ». L'obstination du général Pinochet et de l'armée de terre à maintenir cet article, garantissant le haut commandement contre toute épuration, a finalement emporté la conviction des « législateurs », et provoque le courroux de la nouvelle majorité présidentielle.

« Il ne sera pas facile d'insérer le pouvoir militaire dans le cadre démocratique constitutionnel », soupire M. Jorge Arrate, secrétaire général du Parti socialiste, la ligne de protection établie par le régime est de plus renforcée par la loi sur le Congrès qui prive le prochain Parlement du droit d'enquêter sur les agissements des autorités en place avant son entrée en fonction...

Aussi préoccupante pour M. Aylwin et son gouvernement est la loi d'inamovibilité des hauts-fonctionnaires, qui restreint considérablement la faculté des nouvelles autorités élues de désigner des hommes de confiance aux postes de responsabilité . Le président de la République, en vertu de cette limitation, ne pourra s'entourer que d'une vingtaine de proches collaborateurs.

D'autre part, plusieurs projets de privatisation d'entreprises publiques sont soumis à l'approbation de la junte. Ils concernent notamment la plus importante banque du pays, et les installations portuaires. Si le pouvoir législatif donne son consentement, seuls le pétrole et le cuivre seraient toujours exploités par l'Etat. Encore faut-il préciser que l'exploitation des grands gisements de métal rouge mis à nu ces dernières années a été concédée à des capitaux étrangers.

Enfin, la date de transmission des pouvoirs, qui faisait l'objet d'une controverse entre M. Aylwin et les autorités, aura bien lieu le 11 mars. Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel où prédominent les fidèles du général Pinochet, le président élu optait pour le 14, afin d'éviter toute sensation de continuité entre la dictature et le régime démocratique. Du moins a-t-il obtenu satisfaction sur un point ; Il n'y aura pas d'accolade au chef de l'Etat sortant . C'est le président du Sénat qui recevra l'écharpe présidentielle du général Pinochet, pour la remettre un peu plus tard à M. Aylwin.

GILLES BAUDIN

DIPLOMATIE

Les négociations de Vienne

L'URSS est prête à retirer toutes ses troupes stationnées en Europe de l'Est d'ici à 1995

L'URSS est disposée à retirer toutes ses troupes stationnées hors frontières en Europe dans les cinq ans qui viennent à condition que toutes les troupes occidentales stationnées soient également retirées, a affirmé le chef de la délégation soviétique aux négociations de Vienne, M. Oleg Grinevsky, dans un entretien au *Washington Post*.

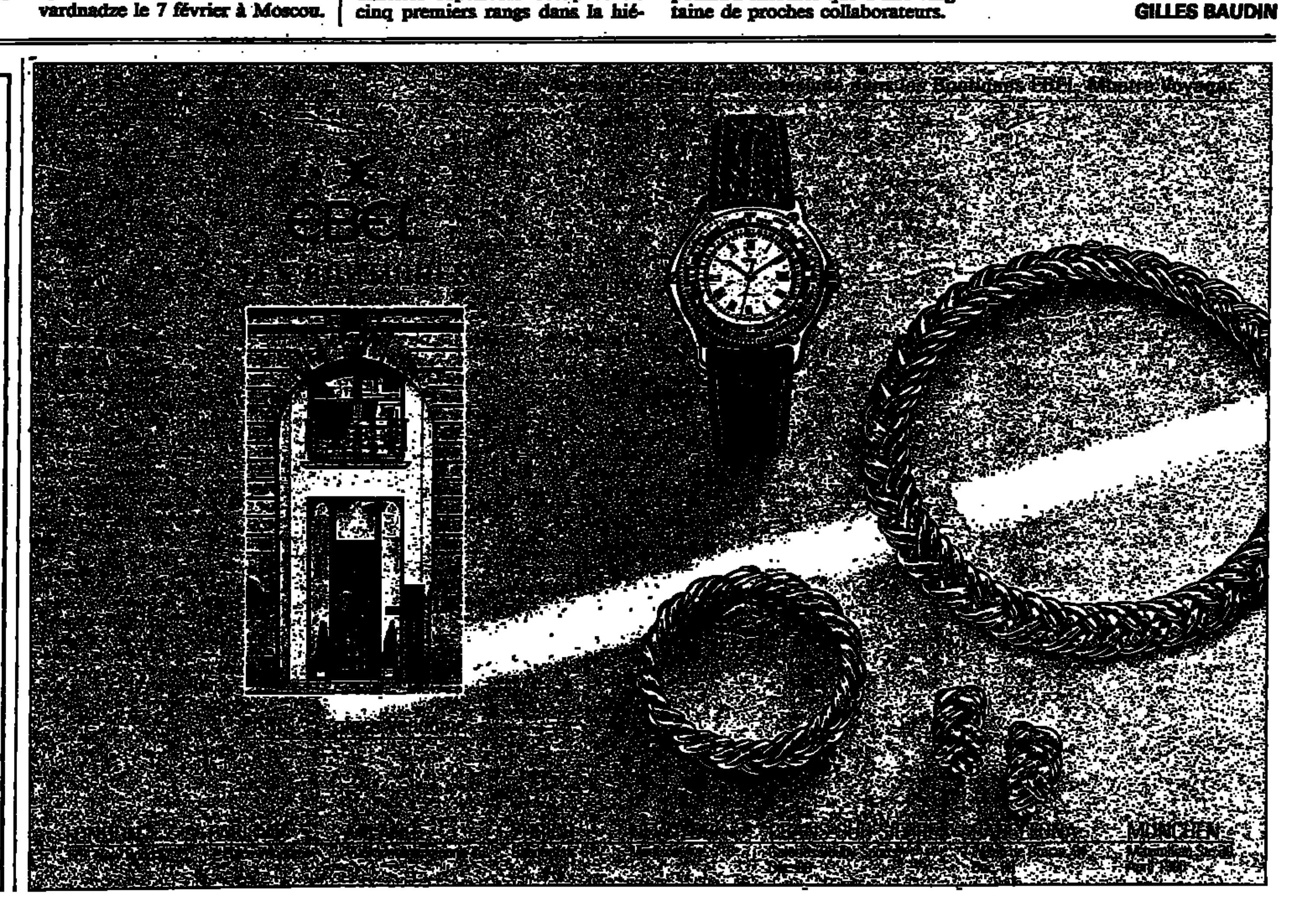
M. Grinevsky a estimé qu'un tel retrait pourrait être négocié dans le cadre d'un deuxième accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. Un premier accord est actuellement en cours de négociation à Vienne entre les représentants des pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie, l'objectif étant d'aboutir avant la fin de cette année.

Les Occidentaux ont proposé que ce premier accord comporte, entre autres, un plafond de 275 000 hommes pour les effectifs américains et les effectifs soviétiques stationnés en Europe hors de leur territoire.

M. Gorbatchev avait déjà émis l'idée que toutes les troupes soviétiques stationnées pourraient être retirées d'ici à l'an 2000. L'idée émise par M. Grinevsky ne fait qu'avancer l'échéance de cinq ans. Elle témoigne sans doute du désir soviétique d'insérer dans le cadre d'un règlement Est-Ouest négocié les pressions qui se font jour dans différents pays d'Europe de l'Est en faveur d'un retrait des troupes soviétiques de leur territoire. La Hongrie et la Tchécoslovaquie ont déjà exigé le retrait total.

Les déclarations de M. Grinevsky n'ont cependant pas fait l'objet d'une proposition formelle. On s'attend que de nouveaux objectifs soient prochainement assignés aux négociations de Vienne sur ce point des effectifs stationnés en Europe, notamment après la rencontre Baker-Chevardnadze le 7 février à Moscou.





POLITIQUE

La préparation du congrès de Rennes et les débats au Parti socialiste

M. Michel Rocard invite le PS à se montrer « tolérant » et « ouvert »

Plus de trois mille personnes ont participé, samedi 27 janvier, au CNIT de la Défense, à la réunion des amis de M. Michel Rocard en vue du congrès socialiste de Rennes. Le premier ministre a déclaré à cette occasion qu'il entend inscrire son action dans la durée et que celle qui lui est accordée ne dépend, à ses yeux, que de la *« confiance du président de la République »*, *« du soutien de la majorité parlementaire »* et *« de l'appui du Parti socialiste »*.

Les rocardiens ont bien fait les choses pour ce rassemblement, qui était prévu depuis le mois de décembre mais qui n'avait été annoncé qu'une fois vérifiée au comité directeur du PS, les 13 et 14 janvier, l'impossibilité de parvenir à une motion de synthèse pour le congrès de mars prochain. Il s'agissait de mobiliser les amis du premier ministre et de leur donner le la pour le congrès.

Ils sont venus à plus de trois mille écouter M. Rocard et, avant lui, M. Gérard Lindeperg, coordonnateur du courant, Mme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, et M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste du Parlement européen, en présence de plusieurs membres du gouvernement : MM. Claude Evin, Louis Le Pensec, Mme Michèle André, MM. Jacques Chérèque, Roger Bambuck, Robert Chapuis, Tony Dreyfus et Alain Decaux.

Quelques participants brandissaient des portraits du premier ministre ; son le discours a été suivi avec attention, les phrases significatives étant applaudies avec ponctualité par un auditoire de militants expérimentés. M. Rocard a choisi un profil modeste, pour un propos évitant les aspérités . L'animation artistique, confiée au chanteur Georges Moustaki et au groupe antillais Malavoi, donnait à la réunion un air de fête calme. Ce n'est pas au congrès de Rennes, et surtout pas au moment où les rivalités au sein de l'ex-courant mitterrandiste accaparent l'attention, que la combativité des militants rocardiens sera le plus sollicitée. Il suffit au premier ministre, à cette étape, de savoir et de montrer qu'il peut compter sur eux.

M. Rocard a répété ce qu'il avait déjà dit le 16 janvier à Arras, à savoir que l'objet principal du congrès doit être, selon lui, de *« redonner au socialisme un contenu, une perspective, une ambition mobilisatrice »*. « *C'est avec cette intention*, a-t-il dit, *que j'ai présenté une motion au suffrage des militants socialistes. Ce n'est pas pour chercher à y régler des querelles de famille.* » Ce sera la seule allusion du premier ministre au conflit entre M. Lionel Jospin et M. Laurent Fabius, M. Rocard rappelant en outre les conséquences que ses amis et lui-même entendent, pour leur part, tirer de la situation ainsi créée dans ce qui était le courant dirigeant du parti.

« *Je ne conçois pas*, a-t-il souligné, *que les socialistes puissent être, dans leur parti, autrement qu'égaux en droits et en devoirs, comme nous le sommes, ensemble et solidaires, au gouvernement, comme nous l'avons été, ensemble et solidaires, lors des campagnes présidentielles, législatives, municipales, européennes.* » Il n'y a plus aujourd'hui, pour les rocardiens, de légitimité mitterrandiste dont les uns pourraient se prévaloir, au sein du PS, au détriment des autres.

M. Rocard a repris aussi l'un des principaux arguments que ses amis opposent, depuis l'automne dernier, à ceux qui lui reprochent les insuffisances de sa politique sociale. « *Ce n'est pas la moindre de mes fiertés*, a-t-il déclaré, *que de pouvoir, après vingt mois à l'hôtel Matignon, me présenter devant vous, devant le congrès du Parti socialiste, pour vous proposer, non pas une pause dans les réformes, mais la poursuite des grands chantiers qui ont été engagés. Non pas une modernisation douloureuse de notre appareil économique ou un nouveau plan de rigueur, mais, au contraire, le franchissement d'une nouvelle étape sociale et, d'abord, la poursuite du redressement dans la situation de l'emploi. Non pas des mesures d'urgence pour panser les plaies d'un pays déchiré par des querelles inexpiables, mais une action en profondeur pour transformer, par le dialogue et la négociation, au-delà des conflits qui sont les choses de la vie, une société sur laquelle, aujourd'hui, l'opposition n'a plus guère de prise.* »

« J'ai besoin de temps »

Le premier ministre n'a pas insisté. Il lui a suffi d'opposer ainsi, allusivement, son bilan à celui de la première législature « mitterrandiste », afin de souligner que la question posée au congrès de Rennes *« est donc aussi, d'une certaine manière, la suivante : faut-il changer d'orientation, faut-il changer de politique? »* A cette question, il en ajouté, implicitement mais logiquement, une autre : faut-il changer de gouvernement?

A ceux qui le soupçonnent de vouloir profiter de la conjoncture favorable pour en décider lui-même, M. Rocard a tenu à apporter – toujours implicitement – un démenti. « *J'ai besoin du temps nécessaire*, a-t-il dit, *pour donner corps à cette grande espérance d'une France plus unie parce qu'elle sera plus forte, plus forte parce qu'elle sera plus solidaire. Cette perspective est si vaste que je ne lui connais pas d'autre limite que celle que déterminent la confiance du président de la République, qui ne m'est pas comptée, le soutien de la majorité parlementaire, qui ne m'a pas manqué, et l'appui du Parti socialiste, que je vous demande de confirmer, maintenant, autour de cette démarche de progrès et de solidarité.* »

Les socialistes s'inquiètent-ils de gagner les élections législatives de 1993 ? M. Rocard leur a donné sa recette pour y parvenir. Elle s'inspire d'un exemple qui ne saurait les laisser indifférents. « *François Mitterrand*, a-t-il rappelé, *l'a emporté au second tour de l'élection présidentielle car il a su incarner une gauche ouverte. Il a pu, ainsi, rassembler une large majorité.* » Au Parti socialiste aujourd'hui, *« s'il veut gagner les prochaines élections législatives comme il a déjà gagné les dernières municipales »*, de *« continuer à incarner une gauche tolérante, ouverte aux mutations de notre société, attentive à toutes les évolutions »*. M. Rocard estime nécessaire, notamment, de *« nouer un vrai dialogue avec la sensibilité écologiste »*, sans *« se poser en préalable la question des alliances »* .

Avec ce discours, M. Rocard ne prétendait certes pas bouleverser les données du problème qui se pose aux socialistes à un mois et demi de leur congrès. Les moyens dont il dispose sont plus limités qu'il n'y paraît, mais, si elles restent dans certains limites, les querelles internes au courant dirigeant du PS pourraient arranger le premier ministre plus qu'elles ne le dérangent.

PATRICK JARREAU

M. Mitterrand va recevoir M. Mauroy

La direction du Parti socialiste a fait savoir, samedi 27 janvier, que M. Pierre Mauroy sera reçu, le 30 janvier, comme chaque semaine, par le président de la République, auquel le premier secrétaire souhaite faire part de sa crainte d'une *« cacophonie au gouvernement et des dérapages du débat interne des socialistes »*. M. Mauroy a eu un entretien téléphonique avec M. Mitterrand le 26 janvier. Il rencontrera, aussi, le premier ministre, avec lequel il souhaite s'entretenir du même sujet.

M. Fabius a déclaré samedi 27 janvier sur FR3-Normandie que *« les questions de personnes sont secondaires par rapport aux objectifs »* que doit se fixer le PS. *« Je suggère qu'on se calme sur les questions de personnes »*, a ajouté le président de l'Assemblée nationale. Selon M. Fabius, les socialistes doivent insister sur la *« dimension de justice sociale »* s'ils veulent *« reconquérir* [leur] *électorat »*. « *Le problème*, a-t-il dit, *est, maintenant, de prendre un certain nombre d'engagements concrets sur la retraite, sur les revenus du travail, sur l'aménagement du territoire, sur le logement social, et le temps est venu d'essayer de donner un élan nouveau, par un ancrage à gauche et une rénovation du Parti socialiste, car il faut un parti de militants plus nombreux et encore plus ancré dans la réalité.* »

Dans un entretien publié lundi par *l'Indépendant* de Perpignan, le président de l'Assemblée nationale évoque *« le nécessaire ancrage à gauche de la politique menée, la dimension indispensable de la justice sociale, car parfois les repères sont brouillés et on ne distingue plus bien gauche et droite »*. Le *« deuxième axe »* de son action, selon M. Fabius, *« c'est la rénovation, la redynamisation du PS »*. « *Nous devons être fidèles à la tradition*, déclare-t-il, *et, en même temps, la porter plus loin, innover, bâtir l'avenir.* ».

M. Jean Poperen a émis, de son côté, lors d'un banquet républicain à Bezons (Val-d'Oise), le souhait que *« les chefs de file des motions Mauroy, Jospin et Fabius nous disent clairement où sont entre eux les désaccords politiques »*. « *Tant qu'ils ne l'auront pas fait, force sera de penser que, dans leurs querelles, il s'agit d'autre chose* », a déclaré le ministre des relations avec le Parlement.

M. Poperen estime que *« la véritable cause du malaise actuel »* tient au fait que *« ni l'une ni l'autre des deux fractions de l'ancienne majorité n'a dit clairement quelle stratégie elle propose au PS, quel message elle souhaite que le congrès de Rennes délivre au pays »*.

Le ministre, pour qui il ne convient pas de *« mêler le président de la République à des débats de parti, fût-ce à ceux du parti majoritaire »*, a renouvelé son appel à un *« débat des principaux signataires de motions devant de larges assemblées militantes »* .

Trois élections municipales partielles

Réélu à Cannes, M. Mouillot (UDF-PR) célèbre la victoire de « l'union sur la division »

La liste du maire de Cannes, M. Michel Mouillot (UDF-PR), dont l'élection, en mars 1989, avait été invalidée par le Conseil d'Etat, l'a emporté, dimanche 28 janvier, dès le premier tour de l'élection municipale partielle. Elle a obtenu 50,73 % des suffrages exprimés et 39 élus sur 49 malgré la présence de six autres listes dont celle conduite par M. Jacques Dozol, conseiller général (RPR), qui n'est arrivée qu'en troisième position avec 14,41 % des voix (4 élus) derrière la liste du Front national (20,54 % et 5 élus). M. Mouillot a présenté sa victoire comme celle de *« l'union sur la division »*.

CANNES

de notre correspondant régional

Compte tenu de la multiplicité des listes et de la désunion existant au sein de l'opposition, M. Michel Mouillot (UDF-PR), maire de Cannes, dont l'élection en mars 1989 avait été invalidée par le Conseil d'Etat, ne s'attendait pas à être réélu dès le premier tour de scrutin. Si tous les pronostics lui étaient favorables, *il ne pensait pas, en effet, que sa* progression par rapport à l'élection de mars 1989 – où il ne l'avait emporté, au second tour, qu'avec 581 voix d'avance – serait suffisante pour lui épargner un scrutin de ballottage . Il redoutait également que la décision du RPR de se retirer de la compétition en rompant les accords *conclus primitivement pour la* constitution d'une liste commune jette le désarroi dans l'électorat *de droite et* provoque un fort taux d'abstention.

Première surprise : avec 61,48 % de votants, le taux de participation électorale est plus qu'honorable pour une élection partielle, même s'il est inférieur de près de 9 points à celui du *premier tour de scrutin de mars* 1989. Le succès du maire invalidé ne souffre aucune discussion. Sa *liste arrive en tête dans la totalité* des 47 bureaux de vote et, comme en 1989, elle obtient ses meilleurs résultats dans le quartier populaire de La Bocca où elle dépasse souvent 60 % des suffrages exprimés. D'un scrutin à l'autre, elle gagne au total 2 827 voix et plus de 15 points de pourcentage.

Arrivée en deuxième position, la liste du Front national, *conduite par M. Albert Peyron*, ancien député des Alpes-Maritimes, est la seule des six autres *listes en présence à améliorer son* score de 1989. Avec 20,54 % des suffrages exprimés, elle progresse de 1 265 voix et de 6,52 points de pourcentage. Le scrutin constitue, cependant, une déception pour le parti lepéniste qui avait misé sur un second « effet Dreux » et qui espérait *« faire presque jeu égal »* avec M. Mouillot. Un instant caressée, la conquête par le FN d'une « grande mairie », s'est largement évanouie... L'élection de Cannes a montré les limites d'une exploitation outrancière des thèmes de l'immigration et de l'insécurité.

Déconvenue, aussi, pour la liste dirigée par M. Dozol sur laquelle figurait, en quarante-neuvième et dernière position, l'ancien maire (RPR) de Cannes, Mme Anne-Marie Dupuy, battue en 1989 par M. Mouillot. Quant aux autres listes, elles n'ont fait que de la figuration. La gauche s'effondre en perdant plus de 57 % de ses voix, aussi bien le PS qui passe de 11,53 % à 5,40 % des suffrages exprimés et aurait été éliminé du *conseil municipal – où il conserve* un siège – si un second tour avait été nécessaire, que le PC (2,46 %), devenu groupusculaire à Cannes . Pour leur première apparition dans un scrutin municipal, les Verts, pas plus que M. Dozol, n'ont convaincu les électeurs des dangers de la spéculation immobilière et ne recueillent que 4 % des voix (gagnées, en partie, sur le PS). Le candidat dissident du FN, M. Jean-Bernard Pinault, (2,43 %) a pu vérifier, enfin, qu'il n'existe pas de place pour l'extrême droite hors de la caution de M. Le Pen.

M. Mouillot estime que sa victoire est celle de « l'union sur la division ». Par un singulier retournement de situation, les atermoiements du RPR ont en effet profité au candidat UDF qui avait, pourtant – le premier – provoqué une primaire « sauvage » au sein de l'opposition en *1989.* Partisan déclaré d'une liste commune dix mois plus tard, M. Mouillot a été assez habile pour appliquer, seul, les accords dénonçés par le mouvement gaulliste. La liste de M. Mouillot comprenait donc théoriquement 20 membres du parti chiraquien – sur les 40 premiers candidats en position éligible – dont seulement 6 nouveaux venus, les autres, réputés RPR, figurant parmi ses colistiers d'origine.

GUY PORTE

Inscr., 48 279 ; vot., 29 679 ; abst., 38,52 % ; suffr. expr., 29 303. *Liste de* M. Michel Mouillot, UDF-PR, 14 868 voix (50,73 %), 39 élus ; liste de *M.* Albert Peyron, FN, 6 019 (20,54 %), 5 élus : liste de M. Jacques Dozol, div. d., 4 223 (14,41 %), 4 élus ; liste de M. Henri Rossi, PS, 1 583 (5,40 %), 1 élu ; Liste de M. Paul Vogel, Verts, 1 174 (4,00 %) ; liste de Mme Guislaine Picot, PC, 722 (2,46 %) ; liste de M. Jean-Bernard Pinaud, ext. d., 714 (2,43 %).

Au premier tour du 12 mars 1989, les résultats étaient les suivants : inscr., 49 106 ; vot., 38 483 ; abst., 21,63 % ; suffr . expr., 33 893 ; liste de M. Mouillot, UDF-PR, 12 041 voix (35,52 %) ; *liste conduite par Mme Dupuy, RPR*, m. s., 11 686 (34,47 %) ; Liste conduite par M. Pinaud, FN, 4 754 (14,02 %) ; liste conduite par M. Rossi, PS, 3 911 (11,53 %) ; liste conduite par M. Picot, PC, 1501 (4,42 %).

Au second tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 49 024 ; vot., 36 416 ; abst., 25,71 % ; suffr. expr., 35 744 ; liste de M. Mouillot, 14815 voix (41,44 %) ; liste de Mme Dupuy, 14 234 (39,82 %) ; liste de M. Rossi, 3 454 (9,66 %) ; liste de M. Pinaud, 3 241 (9,06 %).

OISE : Thourotte (premier tour)

Inscr., 3 242 ; vot., 2 418 ; abst., 25,41 % ; suffr . expr., 2 335. *Liste d'union de la gauche* conduite par M. Patrice Carvalho, PC, 1 516 voix (64,92 %), 24 sièges (14 PC + 10 PS) ; *liste* centriste conduite par M. Henri Maillard, PS diss., 819 voix (35,07 %), 5 sièges.

[A la requête de M. Maillard, le tribunal administratif d'Amiens avait annulé, le 1er juin dernier, les *élections municipales* de mars 1989, en raison de la diffusion d'un tract après la clôture de la campagne *électorale et au regard du faible écart de* voix (7 suffrages séparaient les deux listes venant en tête au second tour). Le *22 décembre*, le Conseil d'Etat avait confirmé l'invalidation décidée par le tribunal administratif.

Les résultats du premier tour de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 3 234 ; vot., 2 481 ; abst., 23,28 % ; suffr. expr., 2 389 ; *liste conduite par* M. Maillard, 726 voix (30,38 %) ; liste conduite par M. Carvalho, 585 voix (24,48 %) ; liste conduite par M. Maurice Tortel, UDF-PR, 678 voix (28,38 %) ; liste conduite par M. Bernard Blavier, PS, 400 voix (16,74 %).

Au second tour, la liste de M. Carvalho l'avait emporté avec 845 voix (34,19 % et 20 sièges), contre 838 voix à M. Maillard (33,91 % et 5 sièges) et 788 voix à M. Tortel (31,88 % et 4 élus), sur 3 234 inscrits, 2 536 votants (soit 21,58 % d'abstention) et 2 471 suffrages exprimés.]

RHONE : Oullins (1er tour).

Inscr., 16 966 ; vot., 9 042 ; abst., 46,70 % ; suffr. expr., 8 926. Liste d'union de la gauche conduite par M. Roland Bernard, PS, maire sortant, sénateur, 3 854 *voix (43,17 %) ; liste d'union de* la droite conduite par M. Michel Terrot, RPR, député, cons. gén., 3 802 (42,59 %) ; liste du Front national conduite par M. Gérard Durieu, 637 (7,13 %) ; liste Oullins-Ecologie conduite par *M. Michel Jouard*, 633 (7,09 %). *Il y a ballottage.*

[Séparés par cent vingt-cinq voix seulement lors du second tour des élections municipales de mars 1989, les deux parlementaires qui se disputent la mairie d'Oullins (Rhône), MM. Roland Bernard (PS), maire sortant et sénateur, et Michel Terrot (RPR), conseiller général d'Oullins et député, ne le sont plus que par cinquante-deux à l'issue du premier tour de cette élection partielle. Le maire sortant, qui distançait son concurrent RPR de plus de 500 voix au premier tour des élections de 1989, pâtit le plus de la présence des écologistes. Candidats pour la première fois à Oullins, ceux-ci talonnent en effet de 4 voix la liste du Front national, qui perd 1 point par rapport au précédent scrutin. Toutefois, ces deux listes n'ayant pas atteint le seuil de 10 % des inscrits, elles ne pourront être présentes, dimanche 4 février, au second tour. M. Bernard a également souffert de l'accroissement – pourtant très relatif pour une élection partielle (+ 5,4 %) – du taux d'abstention. C'est dans les bureaux de vote traditionnellement les plus favorables à la gauche que le nombre d'abstentionnistes est le plus élevé. M. Terrot, pour sa part, a réaffirmé qu'il n'y aurait aucun accord avec le Front national. Le précédent scrutin avait été annulé par le tribunal administratif de Lyon, puis par le Conseil d'Etat, en raison de l'absence, sur les listes d'émargement, du report des noms des mandataires, bénéficiaires de procurations, face à ceux de leurs mandants. Au premier tour de mars 1989, les résultats étaient les suivants : inscr., 17 387 ; vot., 10 283 ; abst., 41,31 % ; suffr. expr., 9 893 ; liste conduite par M. Bernard, PS, m. s., 4 790 voix (48,41 %) ; liste conduite par M. Terrot, RPR, 4 280 (43,26 %) ; liste conduite par M. Durieu, FN, 823 (8,31 %). Au second tour, les résultats étaient les suivants : inscr, 17 387 ; vot.10 794 ; abst., 37,91 % ; suffr. expr., 10 531 ; liste de M. Bernard, 5 328 voix (50,59 %), 27 sièges ; liste de M. Terrot, 5 203 (49 40 %), 8 sièges.]

Deux scrutins cantonaux

GIRONDE : canton de Bordeaux IV (1er tour).

Inscr., 15 404 ; vot., 3 648 ; abst., 76,31 % ; suffr. expr., 3 588. MM. Stéphan Delaux, div. d., 1 543 voix (43 %) ; Denis Vignolles, PS, 752 (20,95 %) ; François-Régis Taveau, FN, 748 (20,84 %) ; Jean-Jacques Rabeisen, Verts, 340 (9,47 %) ; Mme Claude Mellier, PC, 203 (5,71 %). *Il y a ballottage.*

[Elu sénateur en septembre dernier, M. Jacques Valade (RPR), premier adjoint de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux, a renoncé à son siège au conseil général de Gironde dont il avait perdu la présidence en 1988, pour respecter la loi limitant le cumul des mandats. Le candidat de l'opposition perd plus de la moitié des voix recueillies par son prédécesseur en 1988 et 12,32 points de pourcentage. Son concurrent immédiat socialiste, ancien secrétaire de la section PS de Bordeaux-centre, est lui aussi en recul : il perd six points de pourcentage et plus de la moitié des suffrages socialistes de 1988. Pire, il ne doit qu'à un avantage de quatre voix sur le représentant du FN de figurer au second tour. Le candidat lepéniste progresse non seulement en voix mais en pourcentage (+ 13,85 points). Il en est de même pour le représentant écologiste qui gagne 4,53 % points. De son côté, Mme Mellier, PC, enregistre une quasi-stabilité en pourcentage (5,71 % contre 5,78 %), mais obtient 123 voix de moins qu'en 1988.

En 1988, les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 16 186 ; vot., 5 911 ; abst., 63,48 % ; suffr. expr., 5 847 ; MM. Valade, RPR, 3 235 voix (55,32 %) ; Gérard Boulanger, PS, 1 576 (26,95 %) ; Guy Michaely, FN, 409 (6,99 %) ; Mme Claude Mellier, PC, 338 (5,78 %) ; M. Jean-Georges Duviella, Verts, 289 (4,94 %). Contraint au second tour, faute d'avoir obtenu un nombre de suffrages au moins égal au quart des inscrits au premier, M. Valade l'avait emporté avec 3 500 voix (61,22 %) contre 2 217 (38,77 %) à M. Boulanger sur 16 186 inscrits, 5 874 votants (soit 63,70 % d'abstention) et 5 717 suffrages exprimés.]

GIRONDE : Villenave d'Ornon (1er tour).

Inscr., 15 558 ; vot., 5 755 ; abst., 63 % ; suffr. expr., 5 636 . *MM. Sylvère Dutil*, PS, 2 185 voix (38,76 %) ; François Bidou, PC, 1 119 voix (19,85 %) ; Patrick Pujol, div. d., 864 (15,33 %) ; Patrick Nougès, Verts, 771 (13,67 %) ; Pierre Loustaunau, FN, 697 (12,36 %). *Il y a ballottage.*

[M. Claude Barande (PS), dont l'élection au siège de député de la troisième circonscription de la Gironde a été confirmée par le Conseil constitutionnel, le 7 novembre 1989, abandonne son mandat de conseiller général pour se conformer à la loi anti-cumul. Le 25 septembre 1988, il avait été réélu dès le premier tour avec 57,40 % des suffrages. Au premier tour, son dauphin socialiste, M. Sylvère Dutil, adjoint à la culture, n'obtient que 38,76 % des voix. Dans ce canton traditionnellement acquis à la gauche, il arrive cependant en tête. Le candidat communiste, M. François Bidou, adjoint aux sports, obtient 19,85 % des voix. Il améliore son score personnel de plus de trois points par rapport aux résultats de 1988. Ces deux candidats sont les seuls à pouvoir se maintenir au second tour. Un duel « fratricide » semble peu probable, le PC décidera du maintien ou du retrait de son représentant mardi 30 janvier. La faible participation bénéficie au FN et aux Verts, au détriment du PS et de la droite classique qui perd six points par rapport à 1988. *Les Verts* présentaient pour le première fois un candidat. Avec 13,67 % des suffrages, il devance le FN, qui passe cependant, de 4,94 % à 12,36 % .

Les résultats du premier tour de septembre 1988 étaient les suivants : inscr., 15 116 ; vot., 6 929 ; abst., 54,16 % ; suffr. expr., 6 774 ; *MM. Barande*, PS, 3 888 voix (57,39 %) réélu ; Maurice Weber-Holtzcherer, RPR, 1 445 (21,33 %) ; Bidou, PC, 1 106 (16,32 %) ; Francis Massart, FN, 335 (4,94 %).]

POLITIQUE

L'organisation d'un second pôle au sein de la majorité

L'Association des démocrates accepte le principe d'une confédération avec le MRG

Au cours de son congrès, réuni les 27 et 28 janvier à Paris, l'Association des démocrates a élu son conseil national qui, après avoir choisi MM. Thierry de Beaucé et Jacques Pelletier comme vice-présidents, a décidé de se retrouver dans une dizaine de jours pour désigner le délégué général (poste actuellement détenu par M. Jean-Paul Benoit), son secrétaire général (qui devrait être M. Aloyse Warhouver, député non inscrit de la Moselle) et un secrétariat exécutif de sept membres. M. Michel Durafour, ministre d'Etat, conserve ses fonctions de président. L'ADD a accepté le principe d'une confédération avec le MRG.

L'Association des démocrates, née entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988, est encore loin d'être un parti de militants. S'y retrouvent les « ministres d'ouverture », d'anciens radicaux valoisiens, des barristes (comme M. René Ricol, qui s'occupait des réseaux de l'ancien premier ministre), quelques anciens PR ou CDS, des gaullistes de gauche (comme M. Léo Hamon)... et, plus généralement, tous ceux qui, depuis des années, croient qu'il peut *« se passer quelque chose au centre »*. Parmi eux, il y a beaucoup de susceptibilités et d'ambitions, souvent plus personnelles que collectives. Il n'empêche, il y a eu pendant quelques heures, lors du congrès des 27 et 28 janvier, un souci de faire taire les rivalités (à l'exception du scrutin de désignation des membres du conseil national, au cours duquel les accusations de *« magouillages »* et de *« truquage »* ont fusé) pour s'accorder sur une ligne... qui, à vrai dire, ne divise guère l'Association.

Divergences entre M. Durafour et M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de la formation professionnelle, le premier se sentant quelque peu mis sur la touche par le second, investi par M. Mitterrand d'une mission d'organisateur du centre-gauche ? M. Soisson s'est employé à les gommer en souhaitant que l'ADD se renforce et conclue un accord avec le MRG de manière *« à être à l'origine d'un mouvement sous le double signe de l'ouverture et de la France unie »*. Le maire d'Auxerre souhaite que *« s'opère le rassemblement des hommes et des femmes qui se réclament des idéaux de réforme, de liberté et de compromis »* et que pour atteindre cet objectif soit créée *« une structure de dialogue, d'échanges et de réflexion »*, d'autant que, *« face à une opposition qui se disloque et se droitise – mais qui ne perd pas pour autant son potentiel électoral, – la majorité doit s'interroger sur sa capacité à gagner les prochaines élections »*.

M. Durafour est, lui aussi, convenu que le rapprochement ADD-MRG ne suffirait qu'à la seule organisation du centre-gauche, mais pas à *« un rassemblement plus nombreux »* de ceux *« qui n'ont jamais été dans la majorité présidentielle ou qui n'y sont plus, mais qui ressentent les choix du président de la République comme les meilleurs et les plus positifs »*.

La bienveillance du PS

Il fallait que ce soit le chef de file de la sensibilité démocrate-chrétienne, M. Théo Braun, ministre délégué chargé des personnes âgées, qui mette les points sur les « i » : pas question, a-t-il affirmé, que *« la nouvelle organisation politique du centre-gauche »* soit *« la sacristie du Parti socialiste »*. De même, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, a plaidé pour que ce nouveau rassemblement soit aux côtés du PS dans une *« nouvelle alliance qui consolidera la majorité »*.

Membre du secrétariat national du PS, chargé des relations extérieures, M. Gérard Collomb a assuré que son parti souhaite la réussite de cette entreprise car *« elle est indispensable pour la victoire »* aux législatives de 1993. Il a souhaité que ce rassemblement s'ouvre non seulement aux radicaux, aux démocrates, aux gaullistes de gauche, mais aussi *« à ceux qui, venant du PC, s'interrogent sur un socialisme de liberté »* et aux écologistes, avant d'assurer : *« Tous ensemble, il nous faudra réfléchir à un conseil national de la gauche pour donner son prolongement naturel en 1993 à la réélection de François Mitterrand. »*

M. Michel Rocard n'est pas en reste. Dans un message adressé aux congressistes, il a assuré que *« la gauche est désormais ouverte, notamment à ceux qui, sans forcément y appartenir, reconnaissent et partagent les soucis de générosité, de liberté et de solidarité qui sont les siens »*. Il a ajouté : *« Au PS, il incombe de fédérer la gauche, de redéfinir son identité et de préciser ses perspectives. A vous, puisque vous y êtes disposés, il revient de faire la preuve que le thème de la France unie est une réalité. »*

« Le MRG et l'ADD doivent être le socle initial » du futur deuxième pôle de la majorité présidentielle, a expliqué M. Emile Zuccarelli, président du MRG. Une fois acquise la création d'une confédération ADD-MRG qui devrait naître dans les toutes prochaines semaines, un appel à toutes les bonnes volontés, notamment centristes, devrait être lancé. D'ores et déjà, certains sont prêts à l'entendre, comme en témoigne la présence à la séance de clôture de M. Jean-Marie Daillet, député UDC de la Manche.

ANNE CHAUSSEBOURG

La crise au RPR

M. Jacques Chirac : « MM. Pasqua et Séguin ne sont pas sincères »

M. Jacques Chirac, dans une interview au *Journal du dimanche* du 28 janvier, déclare notamment : *« Les motions déposées en vue des Assises étaient toutes cohérentes les unes avec les autres, sauf celle de Philippe Séguin, qui proposait la création d'un parti unique de l'opposition et la réforme de la Constitution en faveur d'un régime présidentiel.*

» Maintenant, avec la démarche de Charles Pasqua et Philippe Séguin, c'est tout autre chose qui est en jeu. Il s'agit d'une attaque – en règle et en force – contre la direction du mouvement. D'une tentative de prise de contrôle du RPR. Vis-à-vis des militants, il faut être franc.

» Je reproche à Charles Pasqua et à Philippe Séguin de leur cacher la vérité. Quand ils disent : « On n'en veut pas à Chirac mais à la direction du mouvement », *ils ne sont pas sincères. Ils savent bien que le président est responsable de la nomination du secrétaire général et du choix de la ligne politique du mouvement. Qu'on s'en prenne à moi, je l'admets tout à fait, mais qu'on le dise clairement sans chercher à duper personne.*

» Cette initiative accentue le désordre de l'opposition et, plus spécialement, le discrédit qui frappe la politique. Elle affaiblit le RPR au moment où il sortait de ses difficultés. Elle renforce nos adversaires. Enfin, elle désespère nos militants qui ne méditaient vraiment pas cela. Cette initiative est condamnable. »

Le président du RPR ajoute : *« Je verrai si l'on me donne les moyens de ma politique. Je mets donc en garde nos militants : ne vous laissez pas tromper par ceux qui vous disent de voter Chirac pour la présidence et Pasqua-Séguin pour la ligne politique. Ou vous me faites confiance et vous votez pour le rapport de synthèse, ou vous faites un choix différent et nul ne s'étonnera que j'en tire les conséquences. »*

M. Charles Pasqua : faire éclater les structures actuelles

M. Charles Pasqua, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 28 janvier, a notamment déclaré :

« Je n'accepte pas que M. Chirac mette en doute notre sincérité. Nous, nous ne mettons pas en doute la sienne.

» Le renouveau de notre mouvement est ressenti comme une nécessité. Auxe nécessité également : le refus des oukases parisiens. Le mouvement ne pourra plus jamais être dirigé comme il l'était. Il s'agit de construire le rassemblement pour les dix ou vingt ans à venir et non pas de parler de celui qui existe depuis quinze ans. Jacques Chirac veut-il prendre lui-même la tête du renouveau ? C'est son devoir, et c'est notre souhait. S'il répond oui, l'affaire est réglée. S'il ne répond pas ou s'il répond non, nous irons devant les assises.

Consulter les militants

» M. Chirac n'a pas tiré les conséquences de la réforme qu'il a décidé d'introduire dans l'organisation de notre mouvement. A partir du moment où l'on crée des courants, on accepte une expression pluraliste. Quel est l'endroit où le débat doit avoir lieu, sinon les assises nationales ?

» Philippe Séguin et moi-même nous ne sommes candidats à aucun poste. Jacques Chirac est le président du RPR, il n'est pas contesté à ce poste. Puis-je dire cependant à Jacques Chirac la chose suivante : nul n'est propriétaire du mouvement gaulliste. »

M. Pasqua a poursuivi : *« Je demande qu'avant le 11 février, dans l'ensemble de la France, nos fédérations soient convoquées, appelées à débattre des deux textes en présence et que ce soient les militants qui votent. On ne peut plus diriger le mouvement aujourd'hui comme il l'était hier. Les hommes ne sont plus des numéros matricules ni des soldats.*
» J'ai regretté et je continue à regretter que nous ayons abandonné la défense d'un certain nombre d'idées : la nation, la patrie, notre identité, nos valeurs culturelles, etc.

» Ma position est très claire : je considère qu'il n'y a aucun accord possible avec Jean-Marie Le Pen. Mais je considère que les électeurs du Front national sont des Français comme les autres. Pour l'immense majorité d'entre eux, nous n'avons pas de raison de les mépriser et de les rejeter.

Il conclut : *« Pour les adhérents du RPR, le choix est clair. C'est maintenant qu'il faut se remettre en cause. Nous voulons créer un nouveau rassemblement. Pourquoi ? Pour que des gens qui nous ont quittés puissent revenir, pour que d'autres qui ont envie de nous rejoindre puisse le faire. Si ce rassemblement se constitue, si nous faisons éclater les structures actuelles, nous verrons beaucoup de Françaises et de Français nous rejoindre. »*

Le fossé se creuse

par André Passeron

DANS la bataille fratricide qui déchire le RPR, l'escalade de la violence verbale franchit maintenant chaque jour un degré supplémentaire. Après l'offensive lancée par MM. Pasqua et Séguin contre la direction du mouvement, M. Chirac a riposté en faisant sienne la motion de synthèse de M. Juppé et, surtout, en engageant sa responsabilité et son mandat de président sur son adoption lors des assises du 11 février.

Dans une interview au *Journal du dimanche* du 28 janvier, reprenant les arguments qu'il avait développés devant les cadres du RPR à Toulouse, M. Chirac reproche à ses deux anciens ministres leurs *« attaques en règle »*, leur *« manque de sincérité »* et de *« franchise »*. M. Pasqua lui a répliqué le même jour au cours du « Grand Jury-RTL-*le Monde* », en usant de formules particulièrement sévères, lui reprochant tour à tour de refuser et d'*« abaisser »* le débat, de trop sacrifier la personnalité gaulliste à l'union de l'opposition, de donner une impression *« de fermeture et de rétrécissement »*, et, même, de mal défendre les valeurs nationales. Or, sur tous ces points, M. Chirac et aussi M. Juppé ont commencé à préciser et à rectifier leurs discours. On peut cependant se demander comment, après un réquisitoire public aussi sévère, M. Pasqua pourra encore demander aux assises de réélire un tel président.

Et pourtant, le sénateur des Hauts-de-Seine affirme le souhaiter toujours, mais il y pose une condition : que M. Chirac s'engage à conduire non seulement la rénovation mais même la transformation du RPR en se ralliant à la motion Pasqua-Séguin. Il lui fournit même un mode d'emploi avec l'organisation d'une sorte de référendum populaire interne lui permettant de se faire réélire directement par les adhérents du RPR, et non par leurs mandataires, qu'il soupçonne d'être manipulés par la direction. M. Pasqua considère en effet démodée la procédure prévue par les statuts, bien qu'il l'ait lui-même conçue. M. Pasqua, qui se présente comme le gardien de la flamme gaulliste et le défenseur de la tradition, ne cache pas qu'il veut restaurer un parti sans concession envers ses alliés. Mais, s'il souhaite interrompre l'hémorragie électorale en récupérant les transfuges passés au Front national, comme il avait déjà tenté en vain de le faire en 1988, il s'en prend en revanche avec vivacité à certains membres du RPR comme MM. Noir et Juppé, au risque de présenter une conception du *« rassemblement »* antinomique avec la diversité qu'implique cette notion.

Attendant de M. Chirac davantage de *« souffle »* et de *« dynamisme »*, l'invitant à donner naissance à un autre parti, M. Pasqua a cependant passé sous silence ses divergences politiques récentes avec M. Séguin.

Ainsi les heurts se font de plus en plus brutaux entre les dirigeants des « compagnons », au nom du « rassemblement », sans qu'aucun des protagonistes semble pour le moment en état de débloquer une situation où les fossés qui se creusent constituent une menace pour l'unité même du mouvement gaulliste.

POLITIQUE

A l'occasion d'un dialogue avec les lycéens

M. Mitterrand adresse un hommage appuyé à M. Jospin

Le président de la République s'est rendu samedi 27 janvier à l'université d'Orsay où se déroulait le troisième congrès de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL). Cette visite lui a permis de dialoguer avec des lycéens, mais aussi d'apporter un soutien appuyé à M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation.

« J'ai été invité. Je suis venu. C'est aussi simple que ça. » Pour une surprise, ce fut une vraie surprise, presque divine. Si peu étaient dans la confidence, que la plupart des trois cents lycéens de la FIDL n'en crurent pas leurs yeux, lorsqu'ils virent le président de la République descendre les gradins de l'amphithéâtre, où ils tenaient leur congrès depuis le matin. Un François Miterrand décontracté, visiblement ravi de cette rencontre impromptue, et décidé à engager immédiatement le dialogue. *« Je n'ai pas l'intention de vous faire un cours supplémentaire, et surtout pas un cours magistral. »* Il n'en fallait pas plus pour que les questions fusent tous azimuts, pendant une heure et demie.

Sur les lycées, tout d'abord. Belle occasion pour le président de la République de mettre les points sur les I. *« Trop longtemps, l'éducation nationale n'a pas disposé de crédits pour se moderniser. »* Et de stigmatiser les lycées ou les universités *« désolants et délabrés »*, les *« locaux de hasard »*, les classes surchargées, le manque de classes et de professeurs. Bref, *« cette situation incontestablement inacceptable »*, qui n'est pas seulement source d'inconfort, mais surtout *« d'injustice et d'inégalités »*.

Reprenant, mot pour mot, le leitmotiv du ministre de l'éducation, M. Mitterrand devait ajouter, en réponse à l'impatience des lycéens : *« Je vous comprends. Mais essayez de comprendre de votre côté. Il nous faut un peu de temps. Cette situation ne peut être résolue en un an, ni en deux ans, ni en trois... »*

Le délabrement ou l'insuffisance des locaux ne sont pas tout. Comme devait lui demander carrément une élève d'Henri-IV : *« Si vous étiez lycéen, est-ce que vous accepteriez que l'administration vous refuse la projection d'un film sur l'apartheid ou l'organisation d'un débat sur la chute du mur de Berlin ? »* La réponse présidentielle ne pouvait que séduire l'assistance... et faire siffler quelques oreilles au ministère de l'éducation nationale : *« Le manque de dialogue, c'est une erreur. C'est dans cet esprit qu'ont été validés dans la loi d'orientation les conseils des délégués d'élèves. Si ces conseils n'existent pas encore, c'est parce que les décrets d'application n'existent pas. Voilà la faute. Il faut se dépêcher. Ces conseils devraient pouvoir se mettre en place sans plus tarder. J'y veillerai. »* Et d'ajouter : *« Le milieu lycéen a bien le droit de faire entendre sa voix, non seulement pour ce qui touche aux lycées et à l'éducation nationale, mais sur tous les problèmes de société. »*

Faut-il pour autant se réjouir ou se plaindre de l'effondrement des partis ? *« Il ne faut pas oublier un besoin de défense des classes sociales les plus pauvres, une soif de liberté qu'a exprimée le communisme. On n'en a pas fini avec ce besoin-là, et il faudra bien que quelqu'un y réponde. »* L'école, la jeunesse, le racisme, la liberté à l'Est... Dialogue sur mesure pour François Mitterrand. Mais il en a profité aussi pour relancer le jeu politique à quelques semaines du congrès du Parti socialiste. Plusieurs gestes récents avaient été compris comme un soutien implicite, de sa part, à M. Laurent Fabius. M. Mitterrand a-t-il jugé ces interprétations excessives ? Toujours est-il qu'il a adressé, au fil de sa conversations un hommage répété et éloquent à Lionel Jospin.

Le ministre de l'éducation, en qui il a *« personnellement une grande confiance »*, ne s'est-il pas attaqué à la rénovation du système scolaire français *« avec beaucoup de ténacité, de courage et de clarté d'esprit »* ? De plus en plus, a ajouté le président de la République, *« il faut que nous développions les plans d'urgence, comme celui que Lionel Jospin vient de faire accepter* [pour la prochaine rentrée universitaire] *par le gouvernement et par moi-même. »*.

Enfin, les exégètes les plus subtils pourront toujours considérer que la visite même du président au congrès de la FIDL, organisation située dans la mouvance de SOS-Racisme et parrainée par les amis de Julien Dray, est une façon de ne pas décourager la volonté du jeune député de l'Essonne de défendre sa propre motion lors du congrès de Rennes. Bref, on ne saurait plus sûrement brouiller les pistes. Et il est probable que les lycéens de la FIDL n'auront pas été les seuls à ressentir la venue de M. François Mitterrand comme une divine surprise.

GÉRARD COURTOIS

POINT DE VUE

Régénérer le PC... et le PS

par Félix Damette

En réponse au point de vue de M. Georges Sarre, *« PCF : la crise doit aller à son terme »*, publié dans nos éditions datées 28-29 janvier, dans lequel le secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports invitait à la *« création d'un pôle unique »* de la gauche, nous publions le point de vue de M. Félix Damette, un des animateurs du courant « reconstructeur » au sein du Parti communiste.

LES partis issus de la III[e] Internationale sont en faillite, à l'exception de ceux qui, comme le PC italien, ont su effectuer à temps les ruptures nécessaires. Le PCF s'enfonce dans un sectarisme digne des années 20 et de la fameuse ligne *« classe contre classe »*. Je conçois qu'il soit tentant pour les responsables socialistes d'en conclure que le moment est venu de recomposer la gauche tout entière au sein... du PS. Je les invite à plus de prudence et de réalisme. Les soixante-dix années écoulées ne constituent pas une parenthèse que l'on pourrait refermer à sa guise ; elles ont structuré notre champ politique et cela ne peut être traité à la légère.

Les enjeux de cette fin du vingtième siècle ne sont plus ceux de 1920 : l'équilibre naturel de la planète est menacé, les pays sous-développés s'enfoncent dans le marasme, les sociétés capitalistes développées s'installent dans le dualisme, l'Europe s'érige en club des nantis pour faire face à la « menace » du tiers-monde. Face à ces enjeux, la gauche française est en crise, tous partis confondus. Au nom du réalisme, les uns entérinent les règles dictées par le capitalisme financier (parfois même avec zèle). Au nom de la pureté révolutionnaire (modèle 1925), les autres se complaisent dans une incantation sans prise sur le réel. A eux deux, ils constituent un couple où chacun prend prétexte du comportement de l'autre pour justifier ses propres carences. Ce petit jeu atteint aujourd'hui ses limites : les résultats électoraux le prouvent.

La surprise de Jaurès

Qu'il faille sortir de cette mécanique infernale est assez évident. Mais la solution réside-t-elle dans la négation du congrès de Tours et l'intégration de la gauche dans le Parti socialiste ? La proposition est pour le moins surprenante au moment précis où le bilan de la politique sociale de ce dernier se résume à un transfert de revenus du salariat vers le capital et les patrimoines, au moment où sa politique économique se réduit à arrimer le franc au mark au détriment de l'appareil productif et de l'emploi, au moment où sa politique européenne consiste à privilégier l'intégration financière, comme locomotive de la construction communautaire. Cela devient tout à fait paradoxal lorsqu'on passe à la politique militaire : le PS français se distingue de ses homologues européens par son attachement farouche à la force de frappe nucléaire et ses réticences au désarmement.

Réunifier la gauche et le mouvement ouvrier sous la double bannière du revenu minimum d'insertion et de la bombe atomique : c'est Jaurès qui serait surpris !

Prétendre dépasser la scission de Tours dans les conditions actuelles de la gauche française relève de la politique-fiction. Avant de penser à surmonter la coupure, il faudrait commencer par l'assumer sérieusement. Chacun à sa manière, les deux partis issus du tronc commun de l'ancien Parti socialiste sont, aujourd'hui, en état de dégénérescence intellectuelle et politique. La symétrie est presque parfaite entre le repli identitaire de l'un et la perte de références de l'autre.

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la régénérescence de chacune des deux forces à partir de leur histoire et du meilleur de leurs traditions, dans le respect mutuel et dans une perspective d'union de la gauche qu'il faudra bien rétablir un jour sur des bases sérieuses. On ne met pas la charrue devant les bœufs. Je ne me permettrais pas de donner des conseils aux camarades socialistes. Pour ce qui nous concerne, reconstructeurs communistes, nous nous sommes attelés à notre tâche.

▶ **Félix Damette, animateur du courant des « reconstructeurs » du PCF avec Marcel Rigout et Claude Poperen, a été évincé du comité central du PCF pour *« raisons politiques »* au dernier congrès de 1987.**

Les bons choix du président de la République

Suite de la première page

M. Fabius n'est pas, pour autant, titulaire d'un quelconque delphinat. Car ce serait non seulement heurter la sensibilité, malgré tout républicaine, du PS (dont beaucoup de responsables sont réfractaires à un processus monarchique de dévolution de la succession présidentielle), mais aussi et sûrement rendre la relation avec le premier ministre, comme avec le ministre de l'éducation, difficile, sinon impossible. En outre, les objectifs de M. Mitterrand, dans la préparation du congrès, ne sont pas d'aussi longue portée.

Le souhait de M. Mitterrand, à long terme reste certainement de créer les conditions de la candidature présidentielle de son choix, et donc de faire triompher quelqu'un de sa propre *« couvée »*, comme dit M. Mauroy. Autrement dit, M. Fabius, voire M. Jospin ou M. Delors, puisque ce dernier s'est mis sur les rangs. Si, *in fine*, M. Rocard se trouvait être « en situation » et triomphait des embûches, y compris d'origine présidentielle, qui sont semées ou qui surgissent sur sa route, gageons que M. Mitterrand saurait nous démontrer, par a + b, que tel était bien son propre choix.

Dans l'immédiat, il lui fallait plus simplement, à défaut de pouvoir affaiblir M. Rocard, s'assurer qu'il ne parviendrait pas à représenter la première « sensibilité » du PS. Aussi le président a-t-il contribué à obtenir le retrait de M. Mermaz, dont la neutralité faisait le jeu — d'un point de vue strictement arithmétique — de M. Rocard en affaiblissant l'un des courants mitterrandistes. Dans un deuxième temps, il lui faut éviter que M. Fabius ne soit défait, afin qu'à la tête d'une minorité aussi puissante que possible il puisse prendre date et se préparer à d'autres échéances. Dans cette entreprise, il fallait aussi qu'il fût clair que le lien avec M. Jospin n'était pas distendu, afin d'éviter qu'après le congrès de Rennes une alliance Mauroy-Jospin-Rocard n'ouvre définitivement au premier ministre la route de l'Elysée.

Ce dernier, s'adressant le même jour à ses propres militants, a posé à la fois la bonne question — *« faut-il changer de politique ? »* — à ceux qui, comme M. Roland Dumas, mettent en cause celle-ci, et apporté sa propre réponse : M. Rocard est candidat à un nouveau bail. Loin de donner prise à ceux qui alimentent la rumeur inverse, selon laquelle, n'étant pas usé par deux ans de gouvernement, il provoquerait lui-même son départ (comme il le fit en 1985 du ministère de l'agriculture), le premier ministre a confirmé son choix stratégique, qui est de se placer dans le sillage du chef de l'Etat. Ayant été suffisamment « hérétique » pour se distinguer, il lui faut être aujourd'hui « héritier » (1).

Un second souffle pour M. Rocard ?

M. Rocard se souvient sans doute que M. Chirac n'est pas encore remis de la cassure avec M. Giscard d'Estaing, mal digérée par l'électorat de droite, provoquée par son départ précipité de l'hôtel Matignon, en août 1976. En outre, la période actuelle ne se prête pas à l'expression de désaccords graves, comme ce fut le cas entre MM. Mitterrand et Mauroy pendant cette fameuse semaine de mars 1983 où le destin hésita et le choix européen l'emporta.

Toute la question est donc aujourd'hui de savoir si M. Mitterrand avalisera le schéma de M. Rocard, qui ferait du premier ministre, après deux ans de « gestion », l'homme de la réforme et d'une « nouvelle étape sociale ». Chacun sait que l'actuel gouvernement est en bout de course, ne serait-ce que parce que les rapports de forces changeant à l'intérieur même du PS, le discours et les comportements se modifiant sur l'ouverture, dans la perspective des législatives de 1993, la composition du gouvernement devrait en être affectée. A quel point ? Autoriser M. Rocard à constituer une équipe profondément remaniée, incarnant un certain renouvellement, créant les conditions d'un nouvel élargissement de la majorité, transformant, en quelque sorte, la « génération Mitterrand » en une « génération Rocard », serait à coup sûr lui donner un second souffle et les moyens d'une deuxième étape. Il n'est pas sûr que ce scénario l'emporte et que M. Rocard ne soit pas, *in fine*, contraint à un exercice toujours plus difficile d'équilibrisme au Parlement et à l'intérieur du parti, avec une équipe simplement remaniée.

Quoi qu'il en soit, M. Rocard ne s'est pas privé de souligner qu'il avait, pour ce qui le concerne, achevé avec succès la première partie de son parcours, puisque à l'inverse du scénario de la gauche au pouvoir façon 1981, c'est-à-dire modèle Mitterrand-Mauroy-Fabius, il n'en était pas à demander une « pause » ou à chercher à se réconcilier avec l'opinion, mais qu'il est bel et bien en mesure de répondre à ceux qui le pressent d'aller de l'avant. Pour peu que le chef de l'Etat y consente. En parfait connaisseur, M. Mitterrand doit commencer à trouver que M. Rocard prend, à son contact, quelques leçons utiles...

JEAN-MARIE COLOMBANI

(1) Selon la distinction faite par J. Jaffré dans *le Monde* du 23 janvier.

Le procès du réseau terroriste de Fouad Saleh devant le tribunal de Paris

La logique et l'improvisation du Hezbollah

Dix terroristes présumés devant leurs juges. Trois ans et demi après la grande vague d'attentats commis à Paris, en 1986, par le Hezbollah s'ouvre devant le tribunal correctionnel de Paris le procès du réseau de Fouad Saleh. Un long procès, les audiences sont prévues du 29 janvier au 9 février, pour juger les auteurs et complices présumés de quinze attentats qui entraînèrent la mort de treize personnes et firent plus de deux cent cinquante blessés.

Si dix-huit personnes ont été renvoyées devant la 10e chambre correctionnelle pour association de malfaiteurs (d'autres procès suivront), seules dix d'entre elles comparaîtront effectivement, huit Libanais étant en fuite.

Quatre-vingts des blessés de 1986, adhérents de l'association SOS-attentats, ont décidé de se porter parties civiles *« pour faire entendre la voix des victimes et de l'opinion publique »*.

« C'est une erreur terrible d'avoir mis mon nom dans l'agenda de Mohamade Hamade. » Après son arrestation, le responsable présumé des attentats commis à Paris en 1985 et 1986, Fouad Ben Ali Saleh, essaye de comprendre comment son réseau, qui regroupe en France une vingtaine de terroristes chiites, a pu s'effondrer. Dans sa cellule de la maison d'arrêt de la Santé, il rédige de courtes lettres, ses conclusions : les erreurs du Hezbollah, le Parti de Dieu, dont le siège est à Beyrouth, ont été aussitôt exploitées par les services de police occidentaux.

Et la première légèreté fut celle de Hamade, commis voyageur international du terrorisme, en déplacement constant entre le Liban, la Syrie, Chypre, la Tchécoslovaquie et la RFA. Les services américains l'avaient repéré depuis 1985, sans jamais pouvoir le localiser depuis. Le monde entier avait d'ailleurs vu son visage apparaître dans le rectangle d'un hublot, en juin 1985, à l'occasion du détournement d'un Boeing de la TWA. Immobilisé sur l'aéroport de Beyrouth, l'avion était devenu le symbole de l'Occident impuissant à lutter efficacement contre le terrorisme proche-oriental.

« Une terrible erreur »

A cette occasion, Mohamade Hamade avait fait une apparition, le pistolet au poing, menaçant le pilote de l'appareil lors d'une brève séquence télévisée destinée aux journaux du soir outre-Atlantique. L'image avait été soigneusement archivée. Elle allait servir en janvier 1987 alors que le Hezbollah, pour reconstituer ses stocks d'explosifs épuisés en Europe, envoyait coup sur coup plusieurs convoyeurs livrer leur marchandise.

Le 12 janvier, l'un d'eux était arrêté à l'aéroport de Milan avec 11 kilos d'explosifs et trente-six détonateurs dans ses bagages. Le lendemain, c'était au tour de Mohamed Hamade à l'aéroport de Francfort. Son frère, Abbas Hamade, détenteur d'un passeport allemand, passait les contrôles sans difficulté. Mais lui était interpellé avec son précieux et sinistre chargement : trois bouteilles contenant quelque 9 litres de nitrate de méthyle. Et son carnet d'adresses.



Les policiers allemands y relevaient entre autres deux numéros de téléphone français, dont celui de « Ali El Tunsi », autrement dit Fouad Saleh. *« Une terrible erreur... »* Prévenus, les enquêteurs de la Direction de la surveillance du territoire (DST) suivaient cette piste. Et au bout de ce fil ils allaient trouver Saleh, Tunisien converti au chiisme, l'une des pièces d'un vaste puzzle. *« Les résultats obtenus démontraient qu'il y avait une véritable organisation des opérations et que, si Saleh avait regroupé autour de lui un réseau parisien, ce dernier s'intégrait dans une organisation terroriste plus vaste et bien structurée depuis Beyrouth »*, peut-on lire dans le réquisitoire définitif, un document de 192 pages stupéfiant, qui laisse entrevoir tout à la fois la logique déterminée du Hezbollah, ses moyens d'action considérables et ses improvisations.

Des cartons bourrés d'explosifs

Un professionnalisme amateur, en somme. Car, si le Hezbollah semble toujours soucieux d'obtenir le résultat souhaité (à savoir des attentats), il apparaît beaucoup moins intéressé par la sécurité des réseaux en place. Il fournit les explosifs, l'argent : cela lui suffit. Si jamais l'un de ses membres est arrêté, il interviendra en fonction de critères tactiques (pour faire pression sur un Etat et obtenir des concessions) ou familiaux, voire amicaux.

La famille Ghosn, dont certains membres sont des trafiquants d'armes, prend ainsi l'initiative d'une réunion au Liban après l'arrestation de Hamade, afin de réfléchir aux moyens susceptibles d'obtenir sa libération. Il s'agit, pour la famille Ghosn, de remercier entre autres la famille Hamade de la libération de son fils Ibrahim de la prison israélienne d'Atlit à la suite du grand marchandage déclenché par le détournement du Boeing de la TWA en juin 1985...

L'absent, Bassam

Mais à Paris aucun membre prestigieux du Hezbollah ne semble impliqué... Quand la police et la justice auront écarté toute responsabilité de Wahid Gordji, conseiller-interprète à l'ambassade d'Iran, quand le juge d'instruction aura signé une ordonnance de non-lieu en faveur de Mohamed Mouhajer, que l'on avait présenté comme lié au responsable des services secrets iraniens en France expulsé en 1986, il restera Fouad Saleh et son réseau – une mouvance plutôt. Un groupe d'hommes, des ombres, qui se passent et se repassent des valises ou des cartons bourrés d'explosifs, paraissant parfois effrayés de leurs responsabilités.

Il y a là toute une petite communauté impressionnée par Saleh, mais aussi ardemment chiite, où se retrouve, parmi bien d'autres, Hassan Aroua, le chauffeur de taxi compréhensif qui convoie dans la région parisienne des bouteilles d'*arak* contenant du nitrate de méthyle... Mohamed Ben Hassen Aissa, chômeur indemnisé mais restaurateur actif, qui prépare de petits plats pour les uns et les autres... Fethi Bourguiba, gérant d'un société d'import-export encore fragile, qui réceptionne chez lui, à partir de décembre 1986, des colis pour le moins douteux... Abdelhamid Badaoui, étudiant en mathématiques, ami proche de Saleh, effrayé de se trouver embarqué bien au-delà de ce qu'il avait imaginé.

Et puis, il y a les autres, tous les autres. Les huit Libanais identifiés mais en fuite, dont le premier artificier du groupe, selon l'accusation, Hussein Mazbouh, trente-deux ans. Ce dernier avait été expulsé de France après interrogatoire, le 14 février 1986, faute d'éléments, à une époque où les premiers attentats étaient commis à Paris au nom d'un groupe mystérieux, le CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient).

Mais l'absent dont il sera le plus souvent question au cours de ce procès – où l'implication des uns et des autres dans cette association de malfaiteurs devra être établie le plus précisément possible – s'appelle « Bassam ». Un personnage insaisissable que l'accusation identifie comme étant Habib Haidar, trente et un ans, en perpétuel déplacement entre le Liban, Chypre (l'une des plaques tournantes pour le dépôt des explosifs et leur expédition vers les capitales de l'Europe de l'Ouest) et la France. Voilà le terroriste le plus souvent en compagnie de Fouad Saleh, l'artificier découpant et préparant les bombes dans les appartements des membres du réseau, l'auteur probable de l'attentat de la rue de Rennes.

Ainsi se présente, à grands traits, un dossier de justice considérable, gonflé de commissions rogatoires internationales effectuées non seulement en Europe mais jusqu'en Côte-d'Ivoire et au Liban. Un dossier qui fut d'abord celui de la DST – qui, en l'occurrence, a plus que démontré son efficacité – et dont nul observateur ne peut prétendre avoir tout saisi !

Les avocats de la défense se feront vraisemblablement un devoir d'exploiter ce filon, demandant par exemple ce que sont devenues les écoutes des conversations des membres du réseau Saleh, puisqu'il est avéré qu'il y en eut. De même sera-t-il probablement beaucoup question de « Lofti », la « taupe » tunisienne qui permit apparemment à la DST d'infiltrer le groupe terroriste du Hezbollah, et dont le ministère public ne dit pas un mot dans son réquisitoire.

L. G.

Les armes et les mots d'Ali El Tunsi

Ainsi parle un « combattant de la guerre islamique »

Il se présentera seul devant ses juges. D'abord parce qu'il les méprise, ensuite parce qu'un *« combattant de la guerre sainte islamique »* n'a que faire d'avocats suspects une fois pour toutes de collusion avec les puissances du mal, les services secrets de la République française. Il s'appelle Fouad Saleh mais préfère le nom prestigieux d'Ali, celui du prophète.

Il se présentera seul, s'offrant d'autant plus en martyr de sa cause que son cas semble désespéré. Responsable présumé d'attentats aussi meurtriers que celui de la rue de Rennes (7 morts, 51 blessés), il est considéré par l'accusation comme *« le maître d'oeuvre des opérations effectuées à Paris en 1985, 1986 et 1987, dont certaines devaient aboutir aux attentats revendiqués par le CSPPA »*. Il ne dira rien. Ou plutôt, il maudira la France, l'Occident, les chrétiens et les juifs. Ce sera son registre et il s'y tiendra.

A sa manière, il est une énigme et le restera. Au début de leur enquête, les policiers de la Direction de la surveillance du territoire (DST) avaient soupçonné Wahid Gordji, Iranien et interprète-conseiller auprès de l'ambassade d'Iran à Paris. Cela faisait bien, cela cadrait, c'était cohérent. Puis ce fut le tour de Mohamed Mouhajer, Français d'origine libanaise, libraire et accessoirement beau-frère de Cheik Ibrahim El Amine, personnage influent du Hezbollah, le « parti de Dieu ». Ce n'était pas mal non plus mais ce n'était pas cela.

L'organisateur présumé du réseau terroriste chiite en France, bien plus modeste, s'appelait donc Fouad Saleh. Il subsistait en vendant des avocats dans le métro – *« 10 francs les trois »*, – des cassettes de l'imam Khomeiny à la Goutte-d'or et des vêtements volés par d'autres que lui. Et personne, sinon ses amis, ne savait qu'il avait déclaré la *« guerre sainte contre la France »*.

Mais cela faisait longtemps que ce Tunisien de trente et un ans avait opté pour la violence à laquelle rien ne le prédisposait vraiment. Né à Paris, il a vécu dans son pays à partir de l'âge de deux ans. Et quelques modestes archives conservent la trace de son passage à l'école de l'Etoile, dirigée par les Pères Blancs dans le vieux Tunis. Il suivra les cours de cet établissement jusqu'à l'âge de quatorze ans, après quoi il se laissera aller, selon ses explications, *« à l'oisiveté »*, et même à la boisson. Sur les conseils de son père, il partira un an vivre en Libye, séjour destiné à le couper de ses relations.

Séjour au pays des ayatollahs

Fouad Saleh, de confession sunnite, optera en effet bientôt pour la religion et l'engagement aux côtés des islamistes. Des renseignements de sources administrative et policière établissent sa présence en Algérie, où il travaille comme garçon de café. Mais il milite aussi au Parti révolutionnaire du peuple tunisien, qui conteste l'autorité politique établie. Son opposition lui vaut dans son pays une condamnation par défaut à cinq ans d'emprisonnement. Une peine apparemment vite oubliée puisqu'il effectue son service militaire en 1980.

C'est à cette époque que la révolution iranienne, chargée de fondamentalisme, l'attire. Et c'est alors qu'il obtient un passeport et un visa lui permettant de gagner Téhéran. De son séjour au pays des ayatollahs, on sait finalement peu de choses, quelques bribes. Converti au chiisme, il suit des cours de théologie à Qom et vénère Khomeyni au point de donner plus tard à son fils le prénom de Rouhallah, celui-là même de l'imam.

« Avec les Kurdes contre les hypocrites »

Durant ce séjour de plus de deux ans à Qom, s'est-il contenté d'étudier le Coran, la philosophie et la littérature ? On peut naturellement en douter, d'autant qu'il se lie avec des Kurdes, des opposants irakiens et des Arméniens. Il aurait même décidé de prendre les armes *« avec les kurdes contre les hypocrites »*. En tout cas, son activité et ses contacts se sont conclus par une incarcération dans les prisons iraniennes durant quelques semaines...

En adoration devant Khomeiny, Fouad Saleh aurait ainsi quitté le territoire national iranien contraint et forcé, laissant derrière lui une image discutable. Il n'empêche qu'on le retrouve ensuite en France, à partir de septembre 1983, ardent défenseur de la politique iranienne. A tous ses camarades, il explique inlassablement que Paris, en fournissant des armes à l'Irak, s'immisce dans la guerre qui oppose Téhéran à Bagdad et se fait la complice de cette dernière. Sa conclusion est sans appel : la France est une ennemie à abattre. L'idée d'une *« guerre sainte »* germe rapidement.

Le samedi, il harangue en arabe devant le centre Beaubourg les musulmans de passage. En 1984, un Libanais membre du Hezbollah l'écoutera à trois reprises avant d'engager la conversation avec lui. De là date peut-être son véritable recrutement. Mais ce terroriste demeure atypique. C'est un sans-domicile fixe qui vit pauvrement, s'agite en tous sens, se rend régulièrement dans les mosquées, les librairies, les foyers ou centres culturels iraniens. Sa culture religieuse chiite, selon ses compagnons, impressionne ses auditeurs.

En 1985, le voilà transportant 30 kilos d'explosifs dans une valise en plein Paris. Chef de réseau ou pas, il occupe une place centrale dans un groupe terroriste encore dormant qui accumule ses moyens de « guerre ». Non seulement il est en relation avec quelques Iraniens qui ont leur entrée à l'ambassade de leur pays mais il fréquente très régulièrement des amis libanais, marocains et tunisiens.

Il est temps pour lui d'assurer plus solidement son statut. Il songe à se marier et choisit une jeune Française d'origine algérienne, Karima Ferahi, qu'il rencontre alors qu'elle vend dans la rue *El Badil*, le journal du Mouvement pour la démocratie algérienne de Ahmed Ben Bella. Ainsi espère-t-il accessoirement obtenir la nationalité française.

Pour lui, le temps presse. Marié le 5 novembre 1985, il passe vraisemblablement à l'action le 7 décembre suivant en participant aux attentats contre le Printemps et les Galeries Lafayette. En tout cas, il possède un stock d'explosifs et deux pistolets-mitrailleurs, pour se protéger *« du racisme qui règne en France »*, dira-t-il aux policiers après son arrestation.

« Vous serez sans repos »

De sa détermination, les enquêteurs de la DST et le juge d'instruction Gilles Boulouque auront beaucoup d'exemples. Inlassablement, il tient au juge le même discours : *« La question que vous m'avez posée ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse, c'est l'utilisation des armes chimiques par la France, les crimes commis par l'Occident pour lesquels vous serez sanctionnés, sans pitié, jusqu'à l'extermination du dernier blanc de la planète, judéo-chrétien, gréco-romain blanc et occidental. Moi, je n'instruis pas votre dossier. J'accepte d'instruire le dossier des crimes commis par l'Occident. Vous serez sans repos. »*

Ainsi parle Ali El Tunsi (Ali le Tunisien), comme l'appellent les membres du Hezbollah entre eux. Ainsi parle-t-il déjà avant d'être arrêté. Selon les enquêteurs de la DST et le ministère public, Fouad Saleh supervise durant toute l'année 1986 la préparation des attentats commis à Paris. Approvisionné en explosifs, prenant en charge les artificiers qui arrivent de Beyrouth, il désignerait les objectifs successifs : le RER (qu'il emprunte régulièrement pour aller à la Défense), la cafétéria du supermarché Casino, la préfecture de police (où il a accompagné deux ou trois fois des amis), la Tour Eiffel (dont il a étudié l'histoire et l'architecture), etc.

Devant Abdelhami Badaoui, un ami marocain, il explique : *« La France doit se soumettre à nos exigences, sans quoi elle sombrera dans un bain de sang. »* Il s'y emploie consciencieusement. Dans l'immédiat, lui et le Hezbollah cherchent à obtenir de la France qu'elle renonce à livrer des armes à l'Irak et qu'elle libère plusieurs terroristes. Le 17 septembre, il « signe » l'attentat de la rue de Rennes, devant le magasin Tati, en déclarant à un comparse : *« Le dernier coup, c'est nous. »*

Et ce sera bien le dernier, faute d'explosifs. Du coup, Fouad Saleh s'envole le 10 octobre pour Beyrouth où il séjourne jusqu'au 27. C'est l'époque où le ministère de l'intérieur, sur la foi de certaines informations, est convaincu de l'implication des frères Abdallah, ressortissants libanais, dans la série des attentats de septembre. Fouad Saleh peut veiller sereinement à l'importation en France de nitrate de méthyle, un explosif liquide terriblement efficace.

Sa tranquillité sera cependant interrompue le 21 mars 1987. Ce jour-là, les policiers de la DST, qui le surveillent depuis quelque temps, le surprennent en train de transborder son dangereux chargement en compagnie d'un chauffeur de taxi et d'un restaurateur, deux de ses amis. Fouad Saleh, obligé de rendre les armes, choisit alors les mots, proclamant à qui veut l'entendre : *« Le Hezbollah vous écrasera ! »*.

LAURENT GREILSAMER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Jugés coupables de coups et blessures volontaires et illégitimes sur Malik Oussekine

Le gardien Garcia et le brigadier-chef Schmitt sont condamnés à la prison avec sursis

Après six jours de débats, la cour d'assises de Paris, présidée par M. Jean Ferré, a rendu un arrêt samedi 27 janvier par lequel l'ex-brigadier-chef Jean Schmitt et le gardien de la paix Christophe Garcia sont coupables de *« coups et blessures volontaires illégitimes, par agents de la force publique, ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* pour avoir, le 6 décembre 1986, provoqué la mort de Malik Oussekine, un *étudiant de vingt-deux ans.* Christophe Garcia, qui avait avoué avoir porté quelques coups de bâton, a été condamné à deux ans de prison avec sursis et la décision ne sera pas portée à son casier judiciaire. L'ancien brigadier Jean Schmitt, aujourd'hui à la retraite, qui niait sa participation aux violences, a été condamné à cinq ans de avec sursis.

« La famille Oussekine n'a jamais poursuivi une action de vengeance, commentait aussitôt Me Georges Kiejman. *Elle considère que cette sanction de principe modérée et équitable correspond à ce qu'elle pouvait souhaiter. »* Mais, surtout, l'avocat ajoutait *« Ce qui compte, c'est la valeur pédagogique de la décision. Depuis trop longtemps, on avait laissé s'installer un certain laxisme en matière de maintien de l'ordre. »* Cet aspect d'une décision qui souligne la valeur exemplaire de ce procès où une cour d'assises a condamné la violence policière, son confrère Me Bernard Dartevelle l'avait évoqué dans sa plaidoirie en demandant : *« Oui ou non, dans une démocratie, est-il possible d'exercer de telles violences illégitimes ? »*, avant d'affirmer : *« Il faut réconcilier les citoyens et la police par une décision exemplaire pour que chacun sache que personne n'est au-dessus des lois. »* Et Me Kiejman avait, lui-même, lancé aux jurés : *« La violence, c'est quelque chose que le démocrate doit chasser tous les jours. »*

En présentant la défense des deux accusés qui seraient les victimes d'un système, leurs avocats ont paradoxalement apporté de l'eau au moulin de leurs adversaires. Pour Me Didier Rampazzo, défenseur de Garcia, si on lâche dans les rues à minuit n'importe quel policier inexpérimenté en lui donnant l'ordre d'intervenir « énergiquement », il ne faut pas ensuite faire semblant de s'étonner.

La matraque et le code pénal

Aussi l'avocat a-t-il noté qu'il était « admis » que des policiers puissent pénétrer dans des immeubles à la suite de manifestants. *« C'est très grave*, a reconnu Me Rampazzo, *mais il ne faut pas se voiler la face. »* Me François Robinet, avocat de Schmitt, avait plaidé sur le même registre en évoquant l'absence totale de formation du peloton voltigeur motocycliste. *« On ne leur a rien expliqué, et vous voudriez leur reprocher de se tromper. Formez-les d'abord ! »*

Me Henri-René Garaud, lui-même, s'est inscrit dans ce schéma : *« S'ils ont la matraque à la main c'est qu'on leur a donnée ! »*, a souligné l'avocat, qui considère que l'on ne fait pas du maintien de l'ordre *« la matraque d'une main et le code pénal de l'autre »*.

Les témoignages de la hiérarchie policière venant dire et répéter avec une certaine hypocrisie qu'il était interdit de frapper sans nécessité le font sourire, et il a lancé, désignant les accusés : *« Tous les grands de ce monde, ils se planquent derrière ces deux-là ! »* Il souhaitait l'acquittement, mais, dès l'issue du procès, il a annoncé qu'il ne ferait aucun pourvoi en cassation.

« Vous raffermirez l'autorité de l'Etat, qui a tout à perdre d'une certaine confirmation de ses excès et tout à gagner de l'application vigilante de sa loi à tous ceux qui la transgressent, quelles que soient leurs qualités » : posément, en détachant chacun de ses mots, Mme Dominique Commaret a prononcé son réquisitoire depuis ce fauteuil du ministère public de la grande salle d'assises de Paris qui semble ne pas avoir été si bien occupé depuis le départ de l'avocat général Marcel Dorwling-Carter. *« Ces violences policières n'avaient pas de support, elles devenaient un acte de colère et de vengeance arbitraire »*, a poursuivi Mme Commaret en dénonçant *« ces coups de godillot »*.

Pour l'avocat général, *« sur notre sol, aucune confusion n'est possible, on ne peut admettre la bastonnade d'un homme passif et isolé. Ces violences ni nécessaires ni proportionnées doivent encourir votre totale réprobation »*. Après avoir demandé cinq ans de prison dont trois ans ferme contre le brigadier Schmitt et deux ans de prison avec sursis contre Garcia, Mme Commaret concluait en citant Montesquieu : *« Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser, il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. »*

M. P.

Justice pour l'exemple, exemple pour la justice

par Maurice Peyrot

UNE juridiction criminelle composée de neuf jurés populaires et de trois magistrats professionnels a décidé de condamner solennellement la violence exercée par des policiers hors du strict cadre légal. Certes, la décision est modérée et la soeur de Malik Oussekine se déclarait *« écœurée et dégoûtée »*. Mais au-delà de la douleur légitime de la famille Oussekine, ce procès est doublement exemplaire.

Pendant six jours on a crié haut et fort qu'un policier n'avait pas le droit de frapper s'il ne se trouvait pas dans les circonstances très précises énumérées par la loi. Pendant six jours on a répété qu'un policier n'avait pas à pénétrer dans un local privé hormis le cas de flagrant délit. Nul fonctionnaire de police ne pourra, désormais, s'abriter derrière un « usage » ou un comportement « admis » même au nom du maintien de l'ordre. Dans sa décision, la cour d'assises a même refusé de considérer que les deux policiers n'avaient pas provoqué la mort de Malik Oussekine en repoussant la question subsidiaire, normalement posée par le président, après que les experts eurent jugé que le lien entre la mort et les coups était trop ténu. Frapper un homme, c'est prendre le risque de le tuer.

C'est l'aspect « pédagogique » relevé par Me Kiejman, mais ce procès appelle une autre constatation. Les accusés ont comparu libres et cette liberté leur a été renouvelée pendant toute l'audience.

Une centaine de témoins, dont une dizaine d'experts, ont comparu et aucun détail n'a été laissé dans l'ombre au cours des débats dont les jurés sont sortis épuisés après avoir siégé pendant six jours jusqu'à des heures tardives. La décision elle-même porte les signes d'un soin particulier puisque l'un des accusés bénéficie d'une mesure destinée à éviter de briser sa carrière de fonctionnaire. De tout cela, il y a lieu de se féliciter. Les droits de l'homme, la présomption d'innocence et l'équité ont été respectés.

Il faut seulement souhaiter que chaque accusé soit jugé dans des conditions semblables, qu'il soit ingénieur, policier, immigré ou chômeur.

Réactions et manifestation

Après l'arrêt de la cour d'assises de Paris dans l'affaire Oussekine, plusieurs organisations ont appelé à manifester, lundi 29 janvier à 18 heures, devant le 20, rue Monsieur-le-Prince, à Paris, où est mort le jeune homme.

Dans un communiqué commun, l'*UNEF-ID*, *SOS-Racisme* et la Ligue des droits de l'homme soulignent que ce rassemblement a pour but de *« réaffirmer la vigilance pour qu'à l'avenir, il n'y ait plus jamais ça »*. Le Mouvement des jeunesses communistes qui appelle lui aussi à cette manifestation estime que le verdict est *« un camouflet pour ceux qui ont manifesté en 1986 »*.

Pour le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), *qui s'associera à cette* manifestation, *« un tel verdict, encourage les bavures policières »*.

La Ligue des droits de l'homme rappelle que *« le gouvernement de l'époque, conduit par M. Chirac, porte la responsabilité politique des conditions d'utilisation des forces de l'ordre »*. Se déclarant *« choqué »* par le verdict, SOS-Racisme proteste contre le fait que *« la mort de Malik Oussekine ne vaille même pas une journée de prison »*. La Fédération indépendante et démocratique lycéenne *« s'indigne, elle aussi, du verdict scandaleux »*. En revanche, l'association Légitime Défense estime que *« le jury populaire a répondu au désir de l'opinion publique sans haine, mais aussi sans crainte et en toute indépendance »*.

Pour les 15 et 16 février

La conférence des bâtonniers appelle à une grève nationale de l'aide légale

L'assemblée générale de la conférence des bâtonniers a eu lieu vendredi 26 et samedi 27 janvier à Paris. Les représentants des barreaux de France ont élu leur nouveau président, Me François Bedel de Buzareingues, qui succède ainsi à Me Roger Malinconi. Ils ont aussi voté une grève nationale de l'aide légale pour les 15 et 16 février.

Quelques minutes ont suffi pour que la moitié de l'auditoire quitte la salle en sifflant. Les bâtonniers ne pouvaient retenir leur colère : M. Pierre Arpaillange, qui avait promis de leur rendre visite, venait de leur faire faux bond. Une *« provocation »*, lançaient les plus énervés.

Le garde des sceaux tentait ainsi *« bien maladroitement — (...) d'échapper à leurs critiques »*. *« Les avocats sont des hommes de parole et de dialogue »*, lançait à la tribune Me Bedel de Buzareingues afin de retenir ses confrères. *« Nous avons le devoir de laisser parler l'autre partie. »* Mais la salle se vidait dans le tumulte. Le représentant du ministère, le directeur des affaires civiles, M. Christian Roehrich, se retrouvait devant une salle apaisée mais à moitié déserte.

Contentieux avec la chancellerie

Ces derniers temps, il est vrai, les contentieux avec la Chancellerie n'ont pas manqué : de nombreux barreaux sont engagés, depuis plusieurs mois, dans une grève de l'aide légale, et le projet de rapprochement entre les professions d'avocats et de conseils juridiques présenté par la chancellerie déplaît à bien des avocats. *« Toute réforme qui se fait sans consensus est vouée à l'échec*, expliquera Me Bedel de Buzareingues à la tribune. *Le texte sur le rapprochement des professions que vous nous avez présenté a été étudié par les barreaux. Nous avons abouti à un rejet total. »*

« Nous rejetons également votre nouvelle réglementation des prestations juridiques, ajoutera-t-il. *Nous ne pouvons accepter que le droit soit enseigné et divulgué par des agents immobiliers, des agents d'assurance, des associations et des syndicats. »* Il faut, conclura-t-il sous les applaudissements, que la chancellerie *« revoie sa copie »*.

« Les clés du destin »

Isolé, pris à partie. M. Roehrich tentera de se montrer rassurant. La situation est *« paradoxale »*, notera-t-il : les professionnels critiquent aujourd'hui une réforme qu'ils ont eux-même demandée. *« Il est encore possible de discuter*, dira-t-il. *N'écartez pas le projet d'un geste agacé de la main en disant : on ne nous veut pas de bien. Ce n'est pas vrai. Si une volonté de dialogue existe de chaque côté, nous aboutirons. C'est vous qui détenez les clés de votre destin. »*

Mais bien peu entendront son appel. La grève de l'aide légale a exacerbé bien des tensions et la plupart des barreaux refusent d'écouter *« un simple émissaire »*. Ils veulent s'expliquer avec le ministre lui-même. La grève traîne et le garde des sceaux ne réagit pas.

Il faut pourtant prendre patience, répliquera M. Roehrich. La commission Bouchet, au Conseil d'Etat, fait son travail en étroite collaboration avec des avocats, mais elle ne peut conclure ses travaux en quelques semaines. *« L'heure*, expliquera-t-il, *est à la création d'un nouveau système, pas aux plaintes sur un système qui est d'ores et déjà condamné. »* Mais ces bonnes paroles ne suffiront pas à calmer l'impatience des avocats : les 15 et 16 février, les bâtonniers de France adresseront aux procureurs généraux, aux premiers présidents, aux procureurs de la République, aux présidents de tribunaux, et aux préfets une lettre de protestation afin d'expliquer les deux journées de grève.

ANNE CHEMIN

L'affaire des cliniques marseillaises

La spectaculaire inculpation de M. Jean Chouraqui

Directeur de trois cliniques marseillaises, M. Jean Chouraqui a été inculpé, samedi 27 janvier, de complicité d'assassinat et écroué, dans l'affaire Léonce Mout, le gérant de la Polyclinique nord de Marseille, tué le 18 mai 1988. Cette inculpation (nos dernières éditions datées 28-29 janvier) ne semble reposer que sur des éléments fragiles, notamment le témoignage de Marc Galéazzi, ancien directeur administratif de la Polyclinique nord. Ce dernier, lui-même inculpé après avoir « accusé » Jean Chouraqui devant les policiers, s'est refusé à réitérer ses accusations face au juge d'instruction.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Jean Chouraqui ou le malheur d'avoir trop d'humour. Mais pourquoi donc la police et la justice goûtent-elles si peu la plaisanterie ? Inculpé, samedi 27 janvier, de complicité d'assassinat sur la personne de Léonce Mout, incarcéré aux Baumettes, le propriétaire de trois cliniques marseillaises ne paie, selon ses amis, qu'un goût trop prononcé pour la galéjade.

Quand il vient rendre visite à des amis commerçants, Jean Chouraqui inspecte vitrines et marchandises avec des mines énigmatiques et murmure dans un petit rictus : *« C'est joli ici. Malheureusement, ça pourrait bien brûler un jour... »* Et toute l'assistance de se tordre de rire.

La première infortune de Jean Chouraqui fut de pratiquer aussi l'humour téléphonique. En septembre 1989, conversant au téléphone, il se plaint à un ami des difficultés que lui crée un de ses partenaires en affaires. *« Veux-tu que je t'envoie trois hommes sûrs ? »*, demande l'autre. *« Pas la peine*, réplique Chouraqui, *je les ai déjà. »*

Mais il y a des auditeurs qui ne rient pas. Ce sont les policiers de la brigade criminelle qui ont placé Chouraqui sur écoute depuis l'assassinat, l'année précédente, de Léonce Mout, propriétaire de la Polyclinique nord, que Chouraqui tentait désespérément de racheter. Pendant plus de quinze mois ces écoutes n'ont rien donné. Ce jour-là, les enquêteurs croient tenir enfin le bout de la pelote.

Second indice : deux témoins du crime assurent alors reconnaître formellement un employé de Chouraqui, naguère condamné pour des délits mineurs, comme l'un des assassins de Léonce Mout. Il n'en faut pas davantage. L'homme d'affaires humoriste est placé en garde à vue. Mais, bien que les policiers lui aient caressé un petit peu la tête à coups d'annuaire téléphonique assure-t-il à ses proches — un autre humoriste de ses amis, en souvenir de cet épisode, lui dédiera plus tard un sketch désopilant intitulé *Trois Hommes et un bottin* — il nie avec constance.

Contre lui le dossier est singulièrement léger. Une réplique d'*humour téléphonée*, deux témoignages incertains : la mort dans l'âme, les policiers et le magistrat instructeur, Mme Chantal Gaudino, doivent le relâcher. Au palais de justice, certains magistrats du parquet ne cachent pas leur irritation devant ce faux pas. Le « crédit d'heures » de garde à vue à la disposition des enquêteurs ainsi dilapidé, comment feront-ils si leurs pas devaient un jour les ramener vers Jean Chouraqui ? La question, on le verra, n'était pas vaine.

Au moins autant que de son singulier humour mi-juif, mi-corse (il est juif pied-noir par son père, corse par sa mère), Jean Chouraqui est alors victime d'un fait incontestable : il a voulu racheter à Léonce Mout la Polyclinique nord. La belle affaire ! Groupes marseillais, français ou étrangers : tout le monde a voulu racheter la Polyclinique nord.

Les introuvables agréments

Quasiment depuis sa construction, en 1981, il ne s'est pas passé une semaine sans que Léonce Mout reçoive la visite d'un candidat *repreneur. Le scénario* de l'entretien est alors immuable : le vieux misanthrope laisse parler son visiteur, grommelle qu'il croule sous les propositions, lâche parfois un chiffre à la tête du client et reconduit le visiteur à la porte, sans jamais donner suite.

En son for intérieur il est sûr d'une chose : jamais il ne vendra à un de ses concurrents marseillais. Il leur fera payer leur ironie et leur hostilité. Car la Polyclinique nord est l'éternel sujet des gorges chaudes des collègues de Léonce Mout. *« Une carrosserie de Rolls et un moteur de 2 CV »*, résume l'un d'entre eux.

Avec ses quelque dix blocs opératoires ultramodernes à l'origine, ses somptueuses installations de balnéothérapie — deux piscines en *sous-sol*, — ses chambres confortables, il ne manque à la polyclinique qu'une chose pour être une fantastique pompe à profit : les agréments de la Sécurité sociale qui permettraient de faire fonctionner tout cela. Ainsi Léonce Mout n'a jamais obtenu son *agrément de réanimation*. Et, sans réanimation, pas de grosse chirurgie possible. Huit des dix blocs resteront donc inutilisés, et leur matériel se démode *doucement* au fil des ans.

Les piscines, elles aussi, restent vides : Léonce Mout attendra toujours son agrément de balnéothérapie. Diable : pour décrocher ces fameux agréments, il faudrait hanter les couloirs de la caisse régionale d'assurance-maladie, *monter* à Paris. Et une seule catégorie d'hommes le dispute à ses confrères dans l'exécration de Léonce Mout : les bureaucrates. *Qui le lui rendent bien : bientôt*, de la catégorie A la polyclinique est déclassée en catégorie B, ce qui fait chuter le prix de la journée.

Quand un certain Marc Galéazzi se présente comme le cousin de Charles Pasqua — *« Il l'est vraiment, mais à la mode corse. Ils sont du même village »*, précise l'un de ses défenseurs — et se fait fort devant lui, en 1987, d'obtenir les agréments, c'est le Messie réincarné qui arrive à la Polyclinique nord. Léonce Mout l'engage comme directeur administratif, le gratifie d'un confortable salaire et place en lui ses derniers espoirs.

Marc Galéazzi, évidemment, ne décroche pas les agréments et reçoit un jour un coup de fil de Jean Chouraqui, toujours candidat au rachat de la polyclinique. Chouraqui est d'autant plus anxieux que des rumeurs concordantes laissent penser que Mout, de guerre lasse, s'apprête finalement à vendre pour une somme de 140 millions de francs à un groupe étranger. Chouraqui, lui, en propose 110, c'est-à-dire *grosso modo* le prix du marché. Le rachat par un tiers serait pour lui la pire des catastrophes : enfin nantie des agréments, la polyclinique ferait une rude concurrence à sa propre clinique des Roches claires située à proximité.

« Pour une partie de chasse »

Le 18 mai 1988, Léonce Mout est *assassiné* de deux décharges de fusil de chasse, fusil acheté quelques mois auparavant dans un hypermarché par Marc Galéazzi et que ce dernier, devant les policiers, *a assuré* avoir prêté, plusieurs mois avant le crime, à Roger Memmoli *« pour une partie de chasse »*. Le 26 janvier, Memmoli et Marcel Long, deux repris de justice, sont inculpés d'assassinat sur la personne de Léonce Mout, et Galéazzi de complicité d'*assassinat*. Quant à Chouraqui, il est inculpé le lendemain de complicité. Pour faire bonne mesure, la rumeur publique le désigne unanimement comme le « super-commanditaire » de l'assassinat, le 16 janvier, du docteur Jean-Jacques Peschard, maire du septième secteur de Marseille.

Dès samedi 27 janvier on pouvait entendre, aux alentours du palais de justice, le cliquetis du système de défense qui se verrouille. Les aveux de la garde à vue résisteront-ils à l'instruction ? La cascade d'inculpations de la fin de la semaine dernière résulte essentiellement des déclarations d'un homme : Roger Memmoli, le tueur présumé.

Ou bien Memmoli dit vrai, ou bien il fabule. S'il dit vrai, l'instruction devra se poser quelques questions restées jusqu'ici sans réponse satisfaisante. Quel intérêt Galéazzi avait-il à la disparition de Mout, son employeur ? Comment Chouraqui — que charge dans cette affaire le seul témoignage de Galéazzi au cours de sa garde à vue, témoignage non réitéré devant le juge, selon le défenseur de Galéazzi — pouvait-il être sûr que les héritières de Mout accepteraient finalement *de lui vendre*, à lui, et ne donneraient pas suite à la promesse de vente à un groupe étranger de leur époux et père ? Et le bon docteur Gallo, qu'il ne faut pas oublier : pourquoi aurait-il fait exécuter Léonce Mout et Jean-Jacques Peschard ? En dépit des efforts policiers, aucun mobile probant n'est encore apparu.

Si, au contraire, Roger Memmoli n'est qu'un semi-mythomane alcoolique, expert à « mouiller » dans des combines tortueuses ses amis haut placés, puis à les faire chanter éventuellement, il faudra alors se demander pourquoi ces spectaculaires *inculpations*.

Dans tous les cas on méditera avec intérêt les paroles sibyllines de M. Louis Bartoloméi, procureur adjoint de la République et talentueux metteur en scène de ces derniers jours, après le départ vers les Baumettes de Jean Chouraqui : *« J'étais dans l'obligation de requérir ce que j'ai requis. La justice suivra son cours et disculpera peut-être des personnes aujourd'hui inculpées. »* Au poker on appellerait cela l'inculpation « pour voir ». Mais en droit pénal ?

DANIEL SCHNEIDERMANN

…r les 15 et 16 février

…rence des bâtonniers …une grève nationale …l'aide légale

…houraqui

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

La mobilisation contre le stockage des déchets nucléaires

Fragile trêve dans le Bocage

Après les échauffourées du 17 janvier et la grande manifestation à Angers, le samedi 20 janvier, une trêve est intervenue entre les gendarmes mobiles qui occupent la ferme de la Gibaudière à Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire) et la population locale opposée au projet de stockage des déchets nucléaires. Une délégation de parlementaires de Maine-et-Loire sera reçue le 7 février à l'hôtel Matignon. En attendant, la mobilisation sur le terrain ne se relâche pas.

SEGRÉ (Maine-et-Loire)

de notre envoyé spécial

Jamais la douceur angevine n'a mieux mérité son nom qu'en ce dimanche 28 janvier à Bourg-d'Iré. Sous le lumineux soleil d'hiver, le Bocage apparaît à la fois radieux et apaisé. Quant au village, charmant avec son vieux lavoir, son clocher de pierre à huit faces – une rareté – et ses cinq châteaux, il invite irrésistiblement à la flânerie.

Mais, depuis le 13 décembre, la douceur angevine cache un malaise profond. Le château du comte Alfred de Falloux – l'enfant du pays qui a laissé son nom à la fameuse loi de 1850 sur l'enseignement privé – n'héberge plus, comme à l'habitude, les enfants des colonies de vacances. A leur place ont débarqué plusieurs escadrons de gendarmes mobiles qui interdisent l'accès au parc – *« comme en 1943 lorsque les Allemands avaient occupé ce même château de Bellevue »*, observe tristement le maire, M. Roland Bruneau.

Au château de la Douve, transformé en luxueux hôtel depuis 1988, le patron est désespéré ; les événements de décembre et de janvier ont fait fuir sa clientèle, *« j'ai écrit à Rocard pour lui exposer ma situation,* dit-il en brandissant sa lettre. *Il faut qu'il sache que nous sommes en pays chouan. »*

L'après-midi, d'étranges processions de piétons et de voitures convergent vers le point qui focalise toute l'attention depuis deux mois, là-haut sur le plateau : la ferme de la Gibaudière. De Segré, d'Angers, de Craon (Mayenne) et Châteaubriant (Loire-Atlantique), des centaines de pèlerins défilent devant le camp retranché des gendarmes mobiles. Longeant les fossés et les barbelés, les familles endimanchées contemplent ce haut lieu de la résistance contre l'ANDRA, l'Agence honnie qui prétend sonder le schiste pour y étudier l'enfouissement éventuel des déchets radioactifs. On fait la queue devant une caravane pour signer les pétitions, chacun prenant à cœur d'indiquer lisiblement son nom et son village.

« Les déchets, c'est dépassé maintenant, explique le nouveau député UDF de la circonscription, M. Marc Laffineur. *C'est devenu le combat d'une population contre le diktat de l'Etat. »* La perspective d'accueillir des déchets hautement radioactifs avait suscité un tollé en 1987 et déjà quelques échauffourées avec les agents de l'ANDRA et les entreprises devant préparer le chantier. Animée par un jeune et dynamique vétérinaire, Jacques Amédéo, la coordination des opposants s'était efforcée d'expliquer les risques du projet, experts et scientifiques à l'appui.

Mais, depuis l'occupation du site par les gendarmes mobiles le 13 décembre, les cibistes et les réseaux d'alerte ont pris le pas sur les militants antinucléaires, et *a fortiori* sur les élus, aujourd'hui dépassés par leurs troupes. Nuit et jour, des équipes se relayent avec des voitures-radio pour épier le moindre mouvement sur le site de la Gibaudière. Au premier camion qui se présente, tout le pays accourt lui interdire l'accès du site. *« Nous travaillons tous la main dans la main,* explique l'un des animateurs du réseau d'alerte, Roland Guémas, militant de la Confédération paysanne. *Il n'y a plus ni gauche, ni droite, ni fédération, ni parti, ni rien. Nous n'avons qu'un but : qu'ils arrêtent les travaux et s'en aillent. »* Certains – pour ne pas dire la plupart – des agriculteurs du site, sont prêts à en découdre, trêve ou pas trêve. Et sans attendre l'entrevue du 7 février à Matignon, dont on n'attend rien de bon dans le Segréen.

« Après ce qu'on a vécu, on ne peut plus reculer », dit Jean-Yves Pavec, éleveur de pigeons de chair et président de la coordination. *« Oui, je crains la violence »*, avoue Daniel Dupuis, l'unique conseiller général socialiste et maire de Noyant-la-Gravoyère, qui se demande s'il pourra ouvrir, comme prévu, le 24 mai prochain, son écomusée des ardoisières, *« grand projet de tourisme industriel... »*

ROGER CANS

Le réduit de la Gibaudière

N'entre plus qui veut à la ferme de la Gibaudière. Entourée d'un haut grillage, d'un fossé et d'une double rangée de barbelés, hérissée de chevaux de frise, la ferme a été transformée en camp retranché... et en bourbier impraticable avec les allées et venues des engins de chantiers, puis des véhicules militaires.

La nuit, le camp est éclairé par de puissants projecteurs alimentés par un groupe électrogène. Pour rendre visite au locataire du lieu, M. Georges Besnier, négociant en bestiaux, il faut être annoncé par radio et accompagné par une patrouille, puis traverser le bourbier labouré par les engins qui n'ont pas été enlevés : un bulldozer, une pelleteuse, deux véhicules blindés de la gendarmerie et les camions de troupes.

« Cinq cents hommes pour défendre 4 hectares, c'est grotesque, s'indigne M. Besnier. *Tout le monde veut que je parte, y compris les opposants au projet qui voudraient assiéger la mobile. Mais je ne partirai pas. Le siège de ma société est ici. C'est à eux de partir. »*

Aux quatre coins du terrain, des gendarmes veillent auprès de braseros, le mousqueton lance-grenade à l'épaule. Et des deux côtés de la route d'accès, dans le noir, les chouans du Bocage montent la garde dans leur voiture, notant chaque passage de véhicule.

R. C.

□ **Incidents nucléaires en RDA.** – La RDA a reconnu que deux incidents se sont produits dans le passé dans ses centrales nucléaires, sans entraîner toutefois, selon Berlin-Est, de *« fuites radioactives inadmissibles »*. Dans une interview publiée dimanche 28 janvier par la presse ouest-allemande, le ministre de l'environnement de RFA, M. Klaus Topfer, a déclaré que la RDA avait informé Bonn d'un incident survenu le 24 novembre 1989 à la centrale de Greifswald, sur la côte balte. Quelques jours plus tôt, Berlin-Est avait reconnu l'existence d'un accident survenu en 1975 à la centrale de Lubmin. – *(Reuter.)*

RELIGIONS

La disparition de M. Abul-Farid Gabteni

Une enquête est ouverte pour retrouver le fondateur de La voix de l'islam

On était toujours sans nouvelles, lundi 29 janvier, de M. Abul-Farid Gabteni, fondateur et ancien président de La voix de l'islam, disparu avec sa dernière épouse vendredi 26 près de son domicile à Grigny (Essonne), à la suite d'une *« interpellation »* dans sa voiture par une personne qui aurait présenté une carte de police. Le ministère de l'intérieur a démenti toute intervention policière. L'enquête est menée par le SRPJ de Versailles.

Dans une lettre au président de la République, M. Gabteni avait fait état, le 4 avril 1989, de *« menaces de mort venant de services secrets français et israéliens »*. *La Voix de l'Islam* avait organisé en 1989 des manifestations intégristes. Samedi 27 janvier malgré l'interdiction de la préfecture de police, elle a rassemblé quelques dizaines de personnes au Trocadéro pour la défense des musulmans azéris.

Un gourou et sa secte

« L'identité du père fondateur est secrète et cet article doit rester immuable », disent les statuts de *la Voix de l'islam,* déposés le 21 mars 1986. M. Abul Farid Gabteni, qui signe ses textes *« l'esclave de Dieu »,* aime cultiver le mystère autour de ses origines et de sa personne. Pour brouiller les pistes et cultiver son image de gourou charismatique, disent ses adversaires ; pour ne pas nuire à l'unité de la communauté, affirment ses zélateurs.

Tout juste sait-on qu'il est né, de père iranien et de mère kabyle, le 14 novembre 1957, dans le quatorzième arrondissement de Paris. Il a passé son enfance en Tunisie, a fait quelques études en Egypte et surtout en Iran, a voyagé au Proche-Orient, au Pakistan, au Soudan, au Liban, où il se serait *« présenté comme volontaire à la guerre de 1982 »*.

« Eternel étudiant autodidacte », selon l'*« hommage »* paru dans le numéro 9 de sa revue, M. Gabteni aurait appris *« la théologie, la sociologie, l'ethnologie, la psychologie »,* mais les spécialistes qui l'ont approché affirment qu'il est un bien médiocre arabisant et connaît mal le Coran. Le titre de *cheikh* que lui accordent ses partisans est contesté.

C'est en 1986 qu'il fonde le journal *la Voix de l'islam,* dont il veut faire *« un média islamique puissant »,* neutre et *« apolitique ».* Sa diffusion aurait atteint dix mille exemplaires, mais seuls dix numéros sortent. Faute de moyens financiers, sa diffusion s'arrête au printemps 1989.

Ne serait la caution apportée à ses débuts par le professeur Hamidullah, célèbre traducteur du Coran, et Mme Eva de Vitray-Meyerovitch, universitaire convertie à l'islam, personne n'aurait accordé le moindre crédit à ce groupuscule, qui, lors de ses trois assemblées générales, n'a jamais réuni plus de deux cents personnes, dont au moins la moitié de curieux, et est tenu à distance par la Mosquée de Paris et la Fédération des musulmans de France.

Plus qu'une classique association musulmane (il en existe environ sept cents en France), *la Voix de l'islam* ressemble à une secte : vie quasiment communautaire d'un petit groupe – où les deux petits-enfants de Maurice Thorez convertis, Latifa et Abdelrhamane, ne sont pas les moins actifs – et despotisme d'un gourou présenté comme un homme pieux, courageux, mais colèreux, sévère, obstiné, *« coupant ses interlocuteurs dès lors qu'ils s'éloignent du sujet traité »,* écrit le journal lui-même.

C'est le fondateur qui « légifère et ratifie les lois » (article 25), peut déclarer *« immuables »* les articles des statuts. Marié plusieurs fois (sa dernière compagne tunisienne, épousée il y a quelques semaines, a disparu avec lui), il exige de ses membres *« une vie privée respectable et transparente ».* Il menace de poursuites, *« pour dénonciation de contrat »,* tout membre qui *« quitterait ses fonctions sans l'accord du président ».*

C'est la manifestation parisienne contre les Versets sataniques, de Salman Rushdie, le 26 février 1989, qui a donné la notoriété à M. Gabteni. Il a récidivé le 22 octobre, pendant l'affaire du voile. Dans une communauté musulmane fragmentée et sans porte-parole officiel, son discours démagogique a pu faire illusion. Son *« enlèvement »* d'aujourd'hui est pour ses adversaires *« un coup monté »* ; pour ses amis, *« une prise d'otage ».*

HENRI TINCQ

MÉDECINE

En France, pendant deux ans

Une nouvelle campagne contre le sida sera orientée vers les groupes à risques

M. Claude Evin, ministre de la santé, et M. Dominique Charvet, nouveau directeur de l'Agence nationale de lutte contre le sida (1), devaient présenter lundi 29 janvier le premier plan anti-sida programmé sur une période de deux ans. L'Agence lancera par voie de presse, dans les prochains jours, un appel d'offres afin de recenser et de financer l'ensemble des actions envisagées auprès des populations les plus exposées : homosexuels, toxicomanes, jeunes, immigrés et prostituées.

Le plan de l'Agence nationale de lutte contre le sida marque une évolution dans l'action engagée par les pouvoirs publics pour combattre cette épidémie. Si elles restent encore d'actualité, les campagnes télévisées de communication grand public ne résumeront plus la lutte contre le sida. Sans revenir sur le fait que l'information est, dans ce domaine, à la base de toute prévention efficace, les responsables de l'Agence entendent dorénavant privilégier les actions concrètes auprès des groupes et des tranches d'âge les plus exposés à la contamination par le virus.

Cette nouvelle stratégie fait suite à une enquête nationale destinée à faire le bilan des actions entreprises et des failles du système actuel. Il est apparu qu'il fallait élargir la collaboration au-delà de celle établie avec les quelques associations les plus connues en matière de lutte contre le sida. *« Il convient,* explique-t-on au ministère de la santé, *d'ouvrir cette collaboration à tous ceux – institutions, associations, initiatives personnelles – qui peuvent dans ce domaine faire preuve d'efficacité. Nous pensons qu'il est utile que, grâce à son appel d'offres, l'Agence puisse entrer en contact avec les partenaires encore inconnus et dont les projets, après analyse, pourront se révéler utiles. »*

40 millions de francs

La campagne concerne notamment l'action auprès des homosexuels. Elle devra, par exemple, porter sur l'organisation de *« groupes de paroles »* sur la diffusion de données concernant le *« sexe sans risque »* et sur des conseils individualisés fournis aux personnes découvertes séropositives lors des tests de dépistage.

L'action auprès des toxicomanes devra aussi être intensifiée par le biais de campagnes nationales télévisées, des radios locales, des différents supports pour les jeunes ou encore la vente des seringues. Il faudra donc multiplier, là où ils sont possibles, les contacts avec les toxicomanes.

Les années 1990-1991 devraient, par ailleurs, voir se multiplier auprès des jeunes en âge scolaire les actions d'information, notamment dans les établissements d'enseignement. On souligne à l'Agence la nécessité de former des intervenants qui pourront, sous l'autorité des chefs d'établissements, mais en dehors de la hiérarchie scolaire, informer les 13-18 ans sur la prévention du sida, mais aussi sur celle des maladies sexuellement transmissibles, ainsi que sur *« la paternité et la maternité consciente »*...

Un autre axe de lutte à privilégier concerne les immigrés, parce qu'ils sont souvent célibataires et peuvent plus fréquemment que d'autres être exposés à un risque de contamination. Cette réalité commence d'ailleurs à inquiéter ouvertement les responsables sanitaires de plusieurs pays d'Afrique du Nord. D'autre part, diverses actions devront être menées auprès des prostituées et des personnes ayant à voir avec l'administration judiciaire.

Pour financer ou cofinancer les actions qu'elle retiendra, l'Agence nationale de lutte contre le sida disposera, pour 1990, d'environ 40 millions de francs. Elle devrait, d'autre part, coopérer avec les caisses de Sécurité sociale, les mutuelles, ainsi que les collectivités locales.

JEAN-YVES NAU

(1) Agence nationale de lutte contre le sida, 2, rue Auguste-Comte, immeuble Le Berry, 92127 Vanves.

La manifestation des professionnels de santé

Libéraux... ultras

Les internes et chefs de clinique se réservaient-ils pour leur manifestation, lundi 29 janvier, dans toute la France, ou craignaient-ils les mots d'ordre de la coordination nationale des médecins libéraux et du *« Front uni de libération de la santé »* ? Bien peu s'étaient joints au cortège qui s'est rendu, samedi 27 janvier, de Montparnasse au ministère de la santé, à Paris.

Les trois mille manifestants présents, qui se définissaient eux-mêmes comme des *« ultra-libéraux »,* protestaient contre la *« dégradation du système de santé ».* Biologistes, pharmaciens, masseur-kinésithérapeutes, infirmières libérales et médecins : tous demandaient une *« revalorisation de l'acte médical ». « Le gouvernement a baissé les tarifs des analyses,* expliquait un biologiste. *Comment voulez-vous que nous nous en sortions ? »*

« La médecine libérale ne survivra pas au passage d'Evin, ajoutait un généraliste installé à Paris. *Il est prêt à tout pour réduire le déficit de la Sécurité sociale. Et nous en payons le prix. »* Et de dénoncer pêle-mêle la réforme du mode de rémunération des pharmaciens, la baisse des tarifs des analyses biologiques, et le gel du secteur à honoraires libres, le secteur II. Tous s'en prenaient au ministre de la santé, M. Claude Evin. Avec, parfois, de curieux slogans. *« Evin-Cescu torture la médecine et tue la biologie »,* lançaient certains. *« Non à la sécuritate sociale »,* reprenaient d'autres, avant de demander sa démission en scandant *« Evin, Pol Pot de la biologie ».*

A. C.

Huit mille personnes dans les rues de Lyon

LYON

de notre bureau régional

Huit mille personnes environ, médecins, biologistes, dentistes pharmaciens, kinésithérapeutes et infirmières, ont participé, samedi 27 janvier, à Lyon, à une manifestation à l'appel de la Coordination des médecins de la région lyonnaise.

Le cortège, au sein duquel on notait la présence d'une délégation des internes du CHU de Lyon ainsi que du professeur Jean-Michel Dubernard, député et adjoint RPR à la mairie de Lyon, a multiplié tout au long de son parcours dans les artères du centre-ville les slogans hostiles à M. Claude Evin, ministre de la santé (*« Evin démission ! »* et *« Evin-Ceausescu de la biologie »*) ou dénonçant la *« mise à mort de la médecine libérale »*. Les manifestants, dont beaucoup étaient venus de plusieurs villes de la région Rhône-Alpes, notamment de Chambéry et d'Annecy, à l'appel des deux principales centrales syndicales de médecins (FMF et CSMF), ont accompagné leurs slogans d'une distribution massive de tracts dénonçant la *« disparition à court terme d'un laboratoire de biologie sur trois »* et la *« remise en cause actuelle du système de santé »*.

COMMUNICATION

Les résultats des magazines selon le CESP

Hachette, Editions mondiales et Prisma en tête

Télé 7 Jours, avec 11 339 000 lecteurs, *Femme actuelle,* avec 7 725 000 fidèles et *l'Express,* avec 2 674 000, sont, chacun dans sa catégorie (hebdomadaires de programmes de télévision, presse féminine, Newsmagazine), les titres les plus lus. L'étude de l'audience de la presse magazine en 1989 qu'a publiés le Centre d'étude des supports de publicité (CESP) le 18 janvier confirme donc les grandes tendances dégagées l'été dernier (*le Monde* du 27 juillet 1989). Ces résultats sont issus d'entretiens avec 14 882 personnes, représentatives de la population française de quinze ans et plus. 123 magazines leur ont été soumis.

L'année 1989 témoigne de la montée en puissance régulière des magazines de programmes de télévision. Les résultats d'audience obtenus selon la méthode dite de « lecture dernière période » (nombre de personnes ayant lu tel hebdomadaire durant les sept derniers jours, tel mensuel durant le dernier mois) indiquent que, hormis *Télé 7 Jours*, ruban bleu toutes catégories, *Télé Poche* est lu par 7 423 000 personnes, *Télé Star* par 6 344 000, *Télé Z* par 4 510 000, *Télé loisirs* par 3 903 000, et *Télérama* par 2 155 000.

La presse féminine réalise aussi des scores « millionnaires ». Avec *Femme actuelle* d'abord, puis *Prima* (5 146 000 lectrices), *Modes et travaux* (5 087 000), *Marie-Claire* (4 089 000), *Marie-France* (3 096 000), *Femme pratique* (3 009 000), *Madame Figaro* (2 558 000), *Elle* (2 005 000). Les groupes Hachette (avec *Télé 7 Jours*), Editions mondiales (avec *Télé Poche* et *Modes et travaux*) et Prisma Presse (avec *Femme actuelle, Prima* et *Télé loisirs*) forment un trio qui, d'année en année, accentue sa suprématie sur les autres éditeurs de presse magazine.

« The Independent » lance un hebdomadaire dominical

Tiré à 1,2 million d'exemplaires, l'hebdomadaire *The Independent on Sunday* a fait son apparition dans les kiosques britanniques dimanche 28 janvier. L'équipe de journalistes qui avait lancé avec succès le quotidien *The Independent* en 1986 entend ainsi concurrencer sur leur terrain les poids lourds dominicaux que sont *The Sunday Times* (1,3 million d'exemplaires), *The Observer, The Sunday Telegraph* ou the *Sunday Correspondent* lancé il y a trois mois.

Pour 60 pence (5,70 F), *The Independent on Sunday* offre à ses lecteurs 28 pages d'actualité grand format, mais aussi deux suppléments de 64 et 80 pages au format tabloïd, l'un consacré à l'économie et l'autre plus magazine *(The Sunday Review)*, illustré de nombreuses photos en couleurs.

Avec une maquette plus aérée que celle de son quotidien frère, *The Independent on Sunday* traite aussi bien des faits divers que de la libération éventuelle de Nelson Mandela ou des secrets de Coco Chanel. Il lui faut attirer 350 000 acheteurs pour équilibrer ses coûts (notamment une équipe de 85 journalistes). Son rédacteur en chef, M. Stephen Glover, espère stabiliser les ventes autour d'un demi-million d'exemplaires la première année. – *(Reuter, AFP.)*

MUSIQUES

Montpellier bouge

La ville s'offre un second opéra dans le Palais des congrès

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Lorsqu'en 1985 M. Georges Frêche annonçait la construction d'un Opéra de deux mille places, toute *la ville de Montpellier pensait que* son maire galéjait ; mais il a réussi à l'autre bout de l'« œuf » où se dresse le délicieux Opéra centenaire dû à un élève de Garnier, on voit s'élever, dépassant à peine les cimes, les ailes et les escaliers du Corum, le nouvel Opéra dédié à Berlioz, qui est en même temps le palais des congrès dont la ville avait besoin, une architecture fonctionnelle à la mode TGV.

Mais c'est un bel instrument, aussi bien pour le tourisme d'affaires que pour la culture, conçu par Claude Vasconi, l'architecte du Forum des Halles. La musique y aura toute sa place. Le Corum comprend deux auditoriums, Pasteur (huit cents places) et Einstein (trois cents), déjà en activité depuis un an, et l'Opéra de deux mille places, qui sera ouvert pour les congrès dès le mois de mars, mais inauguré vraiment en novembre par une série de concerts et naturellement des représentations des *Huguenots*, de Meyerbeer, le premier spectacle donné à l'Opéra de Montpellier en 1888.

A ces salles de musique et de congrès s'ajoutent 4 500 m² pour les expositions, douze salles de commissions, des salons qui peuvent recevoir mille couverts sous la verrière du toit. On vous fait grâce de tous les équipements techniques et administratifs, les plus modernes qui soient.

Si le hall d'accueil (2 500 m²) paraît quelque peu réfrigérant lorsqu'il est vide, il permet un accès direct à *toutes les salles*, aux couleurs plus chaleureuses (murs habillés de granit rose, fauteuils de cuir gris, parquet de chêne pour le grand auditorium). Et l'Opéra, *comme son aîné parisien de* la Bastille, paraît dès maintenant très convivial, avec son ample parterre (douze cents places), son balcon plus restreint pour ne pas altérer l'accoustique, et nombre de loges de face et de côté (sur six étages). La hauteur du plafond est réglable, *la fosse* peut recevoir cent quarante musiciens, la scène compte 800 m² (avec une arrière-scène de 500 m²) et une salle de répétitions aux mêmes dimensions.

C'est *insuffisant* pour une véritable alternance, sinon avec un spectacle de ballet, mais Montpellier n'en aura pas besoin, d'autant que Henri Maier (le directeur des deux théâtres) peut jouer en même temps sur son bel Opéra centenaire (de mille places), dont il a fait en cinq ans un des meilleurs de France.

Coïncidence heureuse : au moment où Montpellier affirme ainsi ses possibilités et ses ambitions, Henri Maier se voit rejoint dans la région par deux brillants « concurrents » qui vont prendre *leurs fonctions la saison prochaine* : Nicolas Joël, à la direction du Capitole de Toulouse, et Alain Lombard, à *la tête* du beau Théâtre de Louis à Bordeaux.

En attendant, l'Opéra de Montpellier prépare ces jours-ci la résurrection « sensationnelle », en concert, d'une œuvre inconnue de Rossini, *Ivanhoé*, d'après le fameux roman de Walter Scott, jamais jouée depuis la « création », en 1826, au Théâtre de l'Odéon. Et *le Siège de Corinthe*, sous la direction de Cyril Diedrich, les 3 et 4 février à 17 heures, le 6 à 20 h 30.

JACQUES LONCHAMPT

Le tour de France par trente rockers

Une tournée qui aura prouvé la diversité croissante de la scène française

Si Alain Bashung n'avait pas dû annuler sa participation, on peut supposer que, une fois à Paris, tous les participants à la tournée Rock en France auraient entonné avec lui *l'Arrivée du tour*. Partis de Libourne il y a dix jours par vagues successives, les groupes de la tournée arrivent dans la capitale entre lundi et jeudi, avec en guise de Champs, l'Elysée-Montmartre.

Le principe de « Rock en France », qui en est à sa troisième édition, est de faire circuler plusieurs plateaux (cinq cette année) qui se succèdent chaque soir dans les onze villes visitées. Subventionné (par le ministère de la culture, l'ADAMI), sponsorisé, « Rock en France » est pour beaucoup de musiciens l'occasion de tourner dans des conditions dont ils ne font que rêver le reste de l'année. Les camionnettes sont remplacées par des cars, les salles en général bien choisies et l'équipement de bonne qualité. Enfin – surtout –, l'idée d'une caravane de rockers français a acquis une séduction nouvelle. En cinq soirées, de Dominique Sonic aux VRP, du rock noir et pur au music-hall alternatif, de Jad Wio à Marc Seberg, de l'ésotérisme pervers et insolent au romantisme d'un des seuls vrais survivants des générations précédentes, on aura le choix.

C'est la bonne nouvelle que « Rock en France » a promenée sur *les routes ces derniers jours* : il n'y a plus de manière française, comme au temps ou le rock d'ici se *résumait à un groupe phare et à ses* épigones. Aujourd'hui, les musiciens tracent leur itinéraire, seuls *ou en bande et sont* assez *nombreux* pour couvrir des territoires de plus en plus vastes où – *surprise – ils rencontrent un public.*

Le 26 janvier, Dominique Sonic, tête d'affiche du premier plateau, s'est retrouvé face à quelques centaines de Lillois qui avaient rempli l'Aéronef (jolie salle, la seule à accueillir le public rock dans les dépendances d'un établissement religieux, le délicieux gymnase fin XIXe d'un collège, en l'occurrence). Sonic, Rennais à l'allure d'échassier nocturne, s'est aperçu que la salle l'attendait depuis longtemps, à cause d'un premier album (*Cold Tears*, Crammed/Danceteria) déroutant, brillant par moments, de sa belle voix languide et violente, comme celle d'un jeune Jagger à cause de sa fidélité à la simplicité du rock des années 60, la naïveté et l'arrogance en moins.

La cause était entendue dès le départ, mais, pour sa première visite dans le Nord, Sonic a travaillé l'Aéronef comme un vrai petit soldat. Il chante en français et en anglais sans se poser de questions d'identité. Il reprend un titre de John Lennon, *Cold Turkey* et le *Cocksucker Blues* des Stones, une anecdote égrillarde qu'il transforme en tragédie magnifique et sordide. Pendant la tournée, il a partagé l'affiche avec The Essence, quatuor néerlandais dont la principale préoccupation est de faire du Cure sans reprendre les compositions de Robert Smith. Heureusement, à Paris, The Essence sera prix en sandwich entre Sonic et Mary My Hope, groupe de rock dur d'Atlanta, insolents et violents, des voyous futés, à en croire leur disque, pas si loin que ça du Rennais.

C'est – surtout à Paris, où la programmation a été étoffée – le charme supplémentaire de « Rock en France » que d'avoir fait appel à quelques groupes d'ailleurs. En plus des *Hollandais* et des *Américains* déjà cités, les Britanniques Ann Clarke, poétesse performante, et Yargo, *dance-music pensante, ou* les Belges charmeurs de Won Ton Ton.

A petites doses « *Rock en* France » est l'occasion de quelques plaisirs rares, dans sa totalité, c'est une image assez *fidèle du rock tel* qu'il vit en France et en Europe.

THOMAS SOTINEL

Un nouveau directeur pour l'Orchestre philharmonique

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le conseil d'administration de l'Orchestre philharmonique de Montpellier a procédé, le 26 janvier, à la mise en place d'une nouvelle équipe de direction. René Kœring, qui conserve par ailleurs ses fonctions à Radio-France, a été désigné à l'unanimité directeur général chargé de l'administration des finances et de la musique. Il prendra ses fonctions le 1er février et propose un changement complet de *l'orientation* de l'orchestre.

Ces bouleversements sont la conséquence d'un audit réalisé par une société de Clermont-Ferrand, la SOFIMAC, et qui fait apparaître d'importantes carences dans la gestion de l'orchestre philharmonique. Il met en évidence une sous-utilisation des musiciens, dont certains membres ne jouent qu'à 60 % de leur potentiel ainsi qu'une sous-représentation de l'orchestre en concert dans la région Languedoc-Roussillon, consécutive, en partie, au désengagement financier du Conseil régional, il y a un an et demi.

A ces remarques, René Kœring répond par un changement radical, proposant, avec un effectif stabilisé à quatre-vingt-deux musiciens, d'augmenter la productivité de l'orchestre par un fonctionnement à géométrie variable. Pendant qu'une partie de l'orchestre travaillera sur une œuvre, l'autre sera mobilisée sur un autre répertoire, évitant ainsi un repos stérile. Les concerts en région vont être développés dans les communes alentour, mais également dans d'autres métropoles. Les villes de Nîmes, de Béziers et de Perpignan proposent de collaborer avec le Philharmonique de Montpellier.

La mise en service du deuxième opéra de Montpellier, au Corum *(lire ci-contre l'article de Jacques Lonchampt)*, permettra de résoudre les carences actuelles des locaux et de toucher un public plus large. Ce volet sera complété par une politique accrue d'enregistrements pour Radio- France ou avec des maisons de disques ainsi que de concerts (90 sont envisagés en *1990 contre 68 en 1989*).

Mais la véritable révolution, c'est le changement complet d'orientation dans la programmation. René Kœring, comme à Radio-France, accordera une large part au répertoire contemporain et à d'anciennes œuvres méconnues. *Il se donne trois ans* pour permettre à l'orchestre de se situer dans l'histoire de la musique en France.

Ces modifications remettent en question la politique menée jusqu'à présent par le chef permanent de l'orchestre, Cyrille Diederich, dont l'avenir à Montpellier paraît désormais très incertain. Il a accepté de participer à un enregistrement, à deux concerts et à deux opéras, cette année, sur un répertoire *contemporain* (Schönberg, Satie...), mais il se contentera d'exécuter les choix de la nouvelle direction avec le statut de premier chef invité, assistant du directeur général. Son contrat expire à la fin *de l'année et son cas n'a même pas* été évoqué lors du conseil d'administration.

Ce dernier a confirmé le budget actuel de l'orchestre, soit 33 millions de francs. Le déficit de 21 millions de francs de 1989 n'est plus qu'un mauvais souvenir.

JACQUES MONIN

DISQUES

Une voix est née

L'OPÉRA FRANÇAIS. Airs d'opéra par Françoise Pollet (soprano). l'Orchestre philharmonique de Montpellier, direction : Cyril Diederich.

Un disque compact Erato Musifrance 2292 45025-2. *Soixante-neuf minutes.*

En choisissant pour son premier récital discographique des airs extraits d'opéras peu souvent représentés de nos jours (*la Reine de Saba* et *Cinq-Mars*, de Gounod ; *la Juive*, d'Halévy ; *Henry VIII*, de Saint-Saëns ; *Sigurd*, de Reyer ; *Sapho*, de Massenet) judicieusement associés à des extraits qui chantent dans la mémoire de tous les mélomanes (*les Troyens*, de Berlioz ; *Guillaume Tell*, de Rossini ; *le Cid*, de Massenet ; *Don Carlos*, de Verdi), Françoise Pollet remporte un beau doublé : ne pas pâlir de la comparaison avec ses *plus glorieuses aînées* (Régine Crespin, Maria Callas) et marquer de sa personnalité des opéras peu connus.

Françoise Pollet joint à un fort tempérament dramatique une voix ample, égale, un souffle apparemment sans limites, un timbre fruité dont elle use avec tant de souplesse qu'elle peut sans difficultés apparentes se plier aux exigences de rôles, dominés par la même plainte mortifère (mais qui n'en sont pas moins bien différents les uns des autres) et un art de la diction presque parfait, sans lequel le grand opéra français perd tout son intérêt.

Dans ces conditions, il nous faut exprimer un regret : que les responsables de l'Opéra de la Bastille aient préféré une chanteuse qui fut grande et dont la diction française n'a jamais été la qualité première pour chanter le rôle de Didon pour l'inauguration. Moins fous (en tout cas plus sereins dans leur choix), les Allemands n'ont pas hésité à confier à Françoise Pollet le rôle de la Maréchale dans *le Chevalier à la rose*, de Richard Strauss, pour ses débuts à la scène.

ALAIN LOMPECH

THÉATRE

« La Veuve » et ses amours

C'est la troisième pièce de Corneille
Cinq ans plus tard, il écrit « le Cid »



Bonnaffé et Patricia Dinev dans « la Veuve ». BRIGITTE ENGUERAND

Une jeune femme belle et libre (*c'est-à-dire sans l'asservissement* d'un père ou d'un mari, puisqu'elle est veuve) est enlevée et sequestrée par un amoureux trop brusque. Lequel est trahi par son complice : la veuve retrouve la liberté, et l'homme qu'elle aime et qui l'aime.

Corneille était alors avocat à *Rouen*, *et aussi une sorte de* commis du roi à la police des forêts normandes. Il écrivait des pièces, *que l'on jouait à Paris avec succès*. Il tâtait le terrain, avec à-propos, finesse. Sa *Veuve* n'était que de la *« prose rimée »*, selon lui, mais bien construite.

Christian Rist, qui avait mis en scène en 1985 une chose très réussie, intelligente, sensible, jouée à la perfection, *les Amoureux de Molière*, *monte aujourd'hui* cette pièce.

Il y a *surtout* un handicap : l'acteur qui interprète le rôle-clé de l'amoureux de la veuve, celui *qu'elle aime aussi, est* apparemment l'acteur-vedette de la soirée, Jacques Bonnaffé. Ce n'est pas qu'il soit mauvais, *mais il* est compliqué et incertain : il a voulu jouer un homme cyclothymique, empêché, ténébreux, exactement le contraire de ce qu'avait écrit Corneille : un tacticien froid. Et cela décale toute la pièce, qui en devient obscure. D'autres acteurs, Yann Collette (le traître), Andréa Retz-Rouyet, Jean-François Sivadier, Cécile Brune, sont plus justes. Patricia Dinev, qui joue la veuve, est bien, *sans plus*.

Le décorateur chevronné Rudy Sabonghi, grand magicien des opéras, a tenté de donner émotion et relief à cette comédie lointaine par des ornements charmants : rideau d'arbustes qui vont et viennent comme un train électrique faut-il dire végétarien, sabre de gendarme dans des escaliers en hélice, grand ciel caméléon qui *passe du rouge* sang au bleu layette et autres farces et attrapes. C'est de la féerie illustrée, personne ne s'ennuie.

M. C.

▶ ***Athénée*, mardi 19 heures, mercredi au samedi 20 h 30. Jusqu'au 3 mars. Tél. : 47-42-67-27.**

Tous ces destins fictifs

Michel Vinaver parle du mensonge dans sa dernière pièce « l'Émission de télévision »

Un magazine de télé a choisi le chômage pour sujet d'une séquence. Le réalisateur a expédié deux assistantes repérer des « cas » sur le terrain, dans une grande ville. Elles disent, ces deux assistantes, vouloir *« plonger dans la réalité du vécu »*. Mais, pour ne pas faire fuir les téléspectateurs, la séquence devra ne pas être trop noire : le chômeur choisi comme exemple aura trouvé un autre emploi. *« Le chômeur a su rebondir, l'histoire est heureuse »*, comme dit l'une des assistantes. Ce chômeur, ancien directeur de fabrication d'une papeterie, a en effet trouvé une place de « Monsieur Conseil-Clients » dans un grand self-service d'outils, Bricomarket.

Mieux : les détails du scénario de l'émission ont été fixés d'avance par le réalisateur. Il plane même un doute, plutôt ledit chômeur est pris d'un doute : son emploi chez Bricomarket n'est-il pas un emploi fictif que lui a obtenu le réalisateur de l'émission ? Une fois l'émission passée à l'antenne, ne sera-t-il pas jeté dehors ?

Que les magazines-télé, même que les reportages en direct de la télé, mentent, nous en avons encore eu la preuve récemment : les images et les sons de la télé à Bucarest nous donnaient à « voir et entendre » des combats qui, à tout prendre, n'existaient pas, un « charnier » qui n'existait pas.

Composante supplémentaire : Vinaver ne peut jamais se retenir de mettre en jeu les différentes variables, y compris les conflits privés, la marche des entreprises ; il connaît trop bien la question, il a été directeur de filiales d'une multinationale : Gillette. Ici, les deux femmes qui préparent l'émission sont en concurrence, presque « en balance », dans l'estime du réalisateur, leur employeur direct. En balance dans son cœur, sans doute même dans son lit, : l'une des deux assistantes est plus ancienne, elle n'est plus la même physiquement ; et l'autre est plus jeune, plus « battante » comme cela se dit, osons même dire plus « fraîche ».

C'est cette assistante plus sûre d'elle qui va déterminer le drame : elle va choisir un deuxième chômeur-cobaye, moins cafardeux et moins miteux que le premier, mais celui-là va être assassiné, et Vinaver s'offre ainsi, après le chômage et la télévision, un troisième atout : la pièce policière.

Et, là, Vinaver a voulu basculer dans le vaudeville, le boulevard : entre son juge et la greffière les scènes ne volent pas haut.

S'imbriquent aussi dans l'action des « circuits psychologiques », par exemple un cas de jalousie, d'obsession : entre les deux chômeurs successivement en lice, il y a eu une « histoire de femme ». Peut-être est-ce à cette surabondance de fils divers entrecroisés que cette pièce doit de couler dans un certain assombrissement ?

Pas certain. Ne s'agit-il pas plutôt de la méthode de Vinaver, qui ne change pas. Fidèle à un courant actuel, il évite de décrire, de préciser, la figure individuelle des « personnages ». Tous parlent un même langage abstrait, codé.

Pour ne pas hacher des scènes très courtes, Yannis Kokkos a construit un décor *coulissant*, par ailleurs sobre. Difficile d'envisager l'art des comédiens dans une entreprise *si déshumanisante*.

Quoique orientés avec flair par le metteur en scène Jacques Lassalle, ils restent prisonniers du gant de fer de l'auteur. Seule actrice libre : Bérengère Dautun, l'épouse d'un chômeur, car Vinaver a négligé ce rôle. Violente, brisée, méfiante, risquée, elle apporte ce qui manquait à cette soirée, pourtant si actuelle, d'une qualité civique et réflexive si rare.

MICHEL COURNOT

▶ **Odéon. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 heures. Jusqu'au 28 février. Tél. : 43-25-70-32.**

AGENDA

LUNDI 29 JANVIER

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Menaces (1939), d'Edmond T. Gréville, 20 h 30.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : la Viviende (1959, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, Alsino y el Condor (1982, v.o. s.t.f.), de Miguel Littin, 14 h 30 ; la Guitarra (1978, v.o. s.t.f.), de Mario Rivas ; Imagenes de tres ballets (1974, v.o. s.t.f.), de Victor Casaus, Giselle (1964, v.o. s.t.f.), d'Enrique Pineda Barnet, 17 h 30 ; Tulipa (1967, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

Relâche.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

TOM ET LOLA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36.15 CODE PÈRE NOËL (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BLOOD. (*) Film français d'Alain Robak : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK. Film américain de James Signorelli, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA FORÊT ANIMÉE. Film espagnol de José Luis Cuerda, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

LÉGERS QUIPROQUOS. Film italien de Ricky Tognazzi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MILOU EN MAI. Film français de Louis Malle : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES NUITS DE HARLEM. Film américain d'Eddie Murphy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE MAD MONKEY. Film espagnol-américano-français de Fernando Trueba, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

THE MAHABHARATA. Film français de Peter Brook, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN AMOUR DE TROP. Film français de Frank Landron : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

PARIS EN VISITES

MARDI 30 JANVIER

« Une heure au Père Lachaise », 11 h et 15 h, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« *Les bijoux et leurs images* », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

« Bourdelle : atelier et œuvre », 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musée Bourdelle).

« *Le mobilier art déco* », 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Le style Louis XVI », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Le néo-byzantin : l'église du Saint-*Esprit ou Sainte-Sophie à Paris* », 14 h 30, 186, avenue Daumesnil.

« Deux monuments typiques du Second Empire : l'église Saint-Pierre de Montrouge et la mairie du 14e arrondissement », 15 h, devant l'église, angle avenue du Maine/avenue du Général-Leclerc (Monuments historiques).

« Le faubourg Saint-Antoine, cours et jardins », 14 h 30, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris livre d'histoire).

« L'enclos tragique de Picpus et le jardin privé des sœurs », 14 h 30, métro Nation, sortie avenue du Trône (D. Fleuriot).

« L'Opéra de Garnier », 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« Le théâtre de l'Odéon : salle, coulisses, cintres, loges... », 14 h 30, hall d'entrée (M. Hager).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« *Les accessoires du temps. Ombrelles, parapluies* », 15 h 10, 10, avenue Pierre Ier de Serbie (Tourisme culturel).

« Des colonnes de Buren aux passages méconnus : le quartier du Palais-Royal », 15 h, sortie métro Louvre (Ecoute du passé).

« Notre-Dame des Victoires », 15 h, porche principal, place des Petits-Pères (Paris et son histoire).

« Kupka, naissance de l'abstraction », 15 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« Le monde mystérieux du parfum. *L'art du créateur exploré en sentant huiles essentielles et grands parfums* », 9 h 30 à 17 h (300 francs), 2, rue de Viarmes. Inscription conseillée au 69-88-18-79 (Connaissance du parfum).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Seurat ou l'esprit de synthèse », par C. Frontisi (Musée d'art moderne).

9 bis, avenue d'Iéna, 15 h : « Le Latium et l'Italie pré-romaine », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Foyer UCGF, 22, rue de Naples, 15 h : « Les vieux hôpitaux de Paris, dix siècles de misère et de charité » (Approche de l'art).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 18 h : « Cordoue à l'occident de l'Orient », par P. Guichard (Institut du monde arabe).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 15 : « Hypnose et autohypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

PASSEZ MUSCADE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 19 h (24).

LES SONNETS. Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45) (dim., lun.) 21 h (24).

LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 17 h (24).

KIKI L'INDIEN. Bouffes du Nord (42-39-34-50) (dim., lun.) 20 h 30 (25).

GAI... GAI... MARIONS-NOUS. Palais-Royal (42-97-59-81) lundi à 20 h 30 ; mardi à 14 h 30 (29).

L'AMÉNAGEMENT. Théâtre Arcane (43-38-19-70) (dim., lun) 21 h sam., 18 h (29).

LA DAME DE LA MER ET LES REVENANTS. Grande Halle de La Villette. Salle Boris Vian (42-49-77-22) (dim., lun) 21 h ; sam. 18 h (30).

LA DISPUTE. Arlequin (45-89-43-22) (dim., lun.) 22 h 15 (30).

L'EVENTAIL. Théâtre Paris Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (30).

LE CARCAN. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun) 22 h 15 (30).

ARCANE (43-38-19-70). ◇ L'Aménagement : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). ◇ Lorenzaccio : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Grands Morceaux oratoires, le barreau : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Nouveau Testament : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). ◇ De Belges Histoires : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). ◇ Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). ◇ La Déclaration de Peter le Rouge : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Gai... Gai... Marions-nous les Rencontres du Palais-Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la *première personne : 21 h.*

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Salle I. les Grands Moments d'un chanteur : 19 h. Le Monte-plats : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). ◇ *La Magicienne : 20 h.*

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ La Dame de pique : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

JAZZ

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Olivier Franc, 22 h 30.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43.26.65.05). Stéphane Guérault, Benny Vasseur Quintet, 21 h 30.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Michaël Silva, 22 h 30, Au bar.

SUNSET (40-26-46-60). Jam Session, 22 h 30, Alby Cullaz, ctb, Georges Brown, batt.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Numen Vilarino, 22 h 30, Piano.

ROCK

AU GRAND REX Bob Dylan, 20 h 30.

CITY ROCK (43-59-52-09). Les Grands Bleus, 22 h 30.

ELYSEE-MONTMARTRE (42-52-25-15). The Essence, Dominic Sonic, Mary my Hope, 18 h 30, lun. Dans le cadre du rock en France.

NEW MORNING (45-23-51-41). Timbuck 3, 20 h, lun.

CONCERTS

AUDITORIUM. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40.28.28.40). Ensemble Inter Contemporain. 19 h Dir. Peter Eötvös, Pénélope Walmsley-Clark, Luisa Castellani, Asayo Otsuka (sopranos), Sylvie Deguy, Pomone Tortelier (mezzo-soprano), William Pearson, Philippe Levy (barytons), Valérie Aubert, Christophe Huysman (comédiens). Œuvres de Berio, Donatoni, Aperghis, Ligeti.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Olivier Charlier. 12 h 45 Violon, Pascal Devoyon (piano). Œuvres de Schubert, Beethoven.

Maria Bayo, Jeffrey Grice. 12 h 45 vend. Soprano, piano. Œuvres de Rodrigo, Bellini, Mozart, Donizetti, Rossini.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Quatuor Razumowski. 20 h 30. Monique Royer (récitante). Œuvres de Beethoven. Texte de Mauriac. Crypte Téléphone location : 40.38.08.16.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Duo Gaillard, Vettez-Mineire, Trio Marc Zulli. 21 h. Œuvres de Bizet, Offenbach, Mozart, Vivaldi, Telemann.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Vlado Perlemuter. 20 h 30. Piano. Œuvres de Ravel, Chopin.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Catherine Cournot, Camera NOP. 20 h 30. Piano, cordes. Œuvres de Karg-Elert, Marx, Martinu, Rozsa, Enesco, Vladigueroff. Téléphone location : 43-58-75-10.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-16-42). *Quatuor Nomad. 20 h 30. « Patio ».* Mise en scène Farid Paya. Téléphone location : 45-86-55-83.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Pascale et Jean-Claude MULLER
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Guillaume.

Paris, le 12 janvier 1990.

163, rue de Sèvres,
75015 Paris.

Décès

– M. et Mme Enrico Panunzio,
M. et Mme Austruy
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père

M. Fernand AUSTRUY,

survenu le 25 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Calviac-en-Périgord.

L'inhumation aura lieu au Père-Lachaise, à Paris, dans le caveau de famille, le mardi 30 janvier, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

42, rue du Capitaine-Ferber,
75020 Paris.

– Le président, M. Marceau Long,
Les anciens présidents,
Les membres
Et anciens membres du conseil d'administration,
Les membres de l'association Le Siècle,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur cofondateur et secrétaire général

Georges BÉRARD-QUELIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 janvier 1990 dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu à La Roque-Gageac (Dordogne), dans l'intimité familiale.

Un service sera célébré à sa mémoire, le jeudi 8 février, à 12 h 30, par le Père Jean-François Six, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Conformément à la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes. Des dons seront accueillis en faveur des associations des pays en développement.

Le Siècle,
13, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.

– Les présidents,
Les membres des comités directeurs de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée (FNPS),
du Syndicat de la presse économique, juridique et politique (SPEJP),
du Syndicat de la presse d'informations spécialisées (SPIS),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges BÉRARD-QUELIN,
leur ancien président
et président d'honneur,
président-directeur général
de la Société générale de presse
et d'éditions.

La FNPS, le SPEJP et le SPIS demandent à leurs adhérents et à tous les amis de M. Georges Bérard-Quelin d'assister ou de s'unir d'intention au service qui sera célébré à sa mémoire, le jeudi 8 février 1990, à 12 h 30, par le Père Jean-François Six, en l'église *Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-*Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

(*Le Monde* du 27 janvier.)

– M. Paul Besson,
Mlle Catherine Besson,
M. et Mme François Besson,
M. Jean-Antoine Bernard,
Célia, Julie et Grégory,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annie Huguette BESSON.

14, rue du Conseiller-Collignon,
75116 Paris.
14, rue Maspéro,
75116 Paris.
65, rue La Fontaine,
75016 Paris.
1, rue Scheffer,
75116 Paris.

– *« Attester la bonne nouvelle de la grâce de Dieu. »*
Actes 20/24.

Marjolaine Chevallier,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Les familles Chevallier, Cuénod, Marion, Lestringant,
ont la douleur d'annoncer la mort du pasteur

Max-Alain CHEVALLIER,

survenue à Strasbourg le 24 janvier 1990.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité familiale, à Eurre (Drôme).

Selon son souhait, vous pouvez envoyer des dons à la CIMADE, CCP : STR 169 1552.

– Colette, Gabrielle, Martin Djidou,
Philippe Laïk,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Mathilde Heriette DEROSIER,

leur mère, grand-mère et belle-mère.

– Le président
Et le comité de la Fondation Taylor,
ont le regret d'annoncer le décès survenu le 24 décembre 1989, à Montbron (Charente), de leur généreuse amie

Giselle HALFF,
artiste-peintre.

Nous l'accompagnerons auprès des siens, au cimetière du Montparnasse, le jeudi 1er février 1990, à 15 heures.

Réunion à l'entrée du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Lesur,
son épouse,
Jean-Louis et Jean-Marc,
ses enfants,
Mme Chabbert,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel LESUR,

survenu le 26 janvier 1990, à Sèvres, dans sa soixante-dixième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, dans le caveau de famille, le mercredi 31 janvier, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

2, rue du Général-de-Larminat,
75015 Paris.

– La SA Gestel Carlton's Hotel,
Son personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel LESUR,
son président fondateur,

survenu le 26 janvier 1990, dans sa soixante-dixième année.

55, boulevard Rochechouart,
75009 Paris.

– M. et Mme Olivier Picon
et leurs enfants, Romain et Clément,
Mlle Nicole Picon,
Mme René Jaulmes,
M. et Mme Alexandre Boule,
Mme Gaëtan Picon,
ses enfants, Pierre-André et François-René
et sa petite-fille, Yadira,
M. et Mme Philippe Jaulmes
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Marc Jaulmes
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Louis Blancher
et leurs enfants,
Leurs familles,
Et leurs amis,
ont l'immense douleur d'annoncer la disparition de

Pierre PICON,

leur père, grand-père, beau-frère et oncle,

le 11 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans,

et de son épouse,

Aline PICON,
née Jaulmes,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,

le 14 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt un ans,

Ils sont restés unis dans la cérémonie religieuse et l'incinération, qui ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Montpellier, le 16 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, passage Marie-Thérèse,
78600 Maisons-Laffitte.

– Dieu a rappelé à Lui

Yvette ROSENFELD,
HEC,
ancien chef de service du CTIF,

le 24 janvier 1990.

Priez pour elle.

74, route de Montesson,
78110 Le Vésinet.

– M. Jacques Weiner,
M. Yehezkel Fishelson,
son gendre,
Mlle Mary Daphné Fishelson,
M. et Mme Michaël Fishelson,
ses petits-enfants,
Céline et Thomas,
ses arrière-petits-enfants,
Ses parents,
Et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sara WEINER,
née Gilkin,

survenu le 27 janvier 1990.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 janvier 1990, à 11 h 30.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière-sud d'Enghien-les-Bains, 25, rue de la Coussaye.

Ni fleurs ni couronnes.

27, avenue de Ceinture,
95880 Enghien-les-Bains.

Remerciements

– Mme Mathilde Charles
et ses enfants,
Mme J. Bayard-Pierlot
et M. O. Bayard,
Le docteur Marie Patey,
remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, lors du décès de

Mme Alma DOBRY-DUCLAUX,
ancien directeur de recherche
au CNRS.

– Montpellier. Ville-d'Avray.

Mme Jean Bazin,
née Claude Sirven,
Parents et alliés,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Roger SIRVEN,

prient toutes les personnes qui, par leurs présence, messages et envois de fleurs, se sont ainsi associées à leur peine, de trouver ici l'expression de leurs profonds remerciements.

Anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

Pierre-Louis CERVETTI

une messe sera célébrée le 3 février 1990, à 16 heures, au sanctuaire de Laghet (06340 La Trinité).

« En vérité, Je suis tout près de toi. »

– Il y a un an nous quittait

Jacques GILBERT-COLLET.

Que ceux qui ont partagé son travail et ses exigences au service de l'école publique, de ses enseignants et de tous ses enfants, se souviennent.

– Pour le cinquième anniversaire de la disparition de

M. Icek KORN,

le 28 janvier 1985.

Le temps passe mais le souvenir reste toujours aussi vivant dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-IV* (Sorbonne), le mercredi 7 février, à 14 heures, salle *des Actes de la Sorbonne, centre administratif*, 54, rue Saint-Jacques. M. Paul Sanders : « Henri Bullinger et l'invention (1546-1551) avec Jean Calvin d'une théologie réformée de la Cène. »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 27 janvier 1990 :

UN DÉCRETS

● No 90-94 du 25 janvier 1990 pris pour l'application de l'article 3 du décret du 9 janvier 1852 modifié fixant les conditions générales d'exercice de la pêche maritime dans les eaux soumises à la réglementation communautaire de conservation et de gestion.

UNE LISTE

● Des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé établie par la commission des titres d'ingénieur (application de l'article 11 de la loi du 10 juillet 1934).

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 28 janvier 1990 :

UN ARRÊTÉ

● Du 15 janvier 1990 fixant les listes d'aptitude établies à l'issue *du concours national de praticien* hospitalier pour 1989.

CAMPUS

Les étudiants allemands préfèrent les jeunes universités

Interrogés sur la qualité de l'enseignement, les étudiants ouest-allemands notent sévèrement les anciennes universités traditionnelles et estiment que les professeurs s'intéressent peu à l'enseignement. Au moment où le ministre de l'éducation souhaite que les universités définissent leur propre profil, l'enquête effectuée par l'institut allemand de démographie Emnid et publiée dans le *Spiegel* du 11 décembre 1989, met à mal un tabou défendu par la majorité des professeurs : que toutes les universités ouest-allemandes se valent et que chaque professeur est unique donc incomparable.

Les universités « intégrales » (Gesamthochschulen), fondées dans les années 70, viennent en tête du palmarès, suivies par les autres universités « récentes ». Les plus mauvais scores sont obtenus par les anciennes et prestigieuses universités, comme celles de Berlin, Francfort, Heidelberg... – et par la majorité des universités techniques. Même si certains de ces établissements jouissent d'une réputation internationale pour la recherche, leurs mauvais résultats s'expliquent par la surcharge des effectifs qui rendent les conditions de travail très difficiles et par le fait que, pour de nombreux étudiants, les professeurs *« ne s'intéressent pas à l'enseignement »*.

Malgré les efforts déployés par certaines universités nouvellement créées pour tirer les bacheliers, la majorité de ces derniers, par manque d'information et en raison du charme des vieilles villes universitaires, continuent à vouloir s'inscrire dans les établissements traditionnels surpeuplés.

SILKE GRAEFINGHOFF

Initiative de SOS Racisme

SOS-Racisme organise , du 1er au 3 février à Paris, une rencontre entre une trentaine de jeunes des pays de l'Est et autant à l'Ouest sur le thème « Nationalisme, racisme et démocrtie ». Un meting étu*diant est prévu le 2 à 15 heures* à la Sorbonne. Le 3, des tables rondes permettront de débattre sur les perspectives de la démocratie en Europe et la place des minorités.

D'autre part, SOS-Racisme lance, avec une vingtaine d'intellectuels, un *« forum démocratique »* pour *« réfléchir à la formidable mutation »* actuelle. Parmi les thèmes de réflexion proposés : la montée des nouvelles formes de fascisme, *la décomposition du* politique en France, la désaffection des urnes, la question de la laïcité, le réveil de la religiosité...

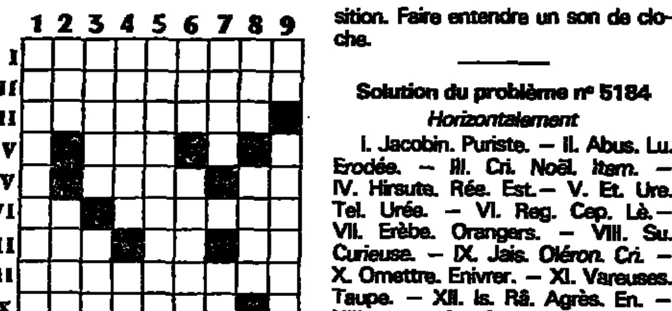
Bourses pour l'Allemagne

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) accordera vingt-cinq bourses de voyage aux jeunes Français âgés de moins de trente ans désirant aller en RFA. Ceux-ci devront illustrer leur expérience par un rapport (écrit, diapositives, bande vidéo).

▶ *Les demandes doivent être adressées avant le 31 mars à l'Office franco-allemand pour la jeunesse, 51, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris. Tél. : (1) 40-78-18-18.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5185



HORIZONTALEMENT

I. Capable de nous poursuivre. – II. Un complément d'information. – III. Un homme de notre monde. – IV. Pas annoncés. – V. Passe dans l'Eure. En ménage. – VI. Possessif. Nom qu'on donne parfois à ceux qui voudraient nous dépasser. – VII. On peut finir par avoir sa patte sur la figure. Un animal très mou. Saint. – VIII. Ferme quand elle est arrêtée. – IX. Tout fait. – X. Le plus mauvais du calice. Pas vilaine, autrefois. – XI. Peut compter sur ses doigts. Traité comme un hareng.

VERTICALEMENT

1. Comme un choc qui se produit sur le billard. – 2. Une fille devenue belle. *On aurait tort de dire qu'elle ne* fait pas un pli. – 3. Présenté comme une rose. Où il n'y a pas de rouleaux. – 4. Peut se faire à table. Prophète. – 5. *Une envie de siffler.* – 6. Fétide, est antispasmodique. Peuvent se faire bien longues quand elles sont blanches. – 7. Faire l'innocent. En Allemagne. – 8. *Peut blesser* quand il est tranchant. Une pièce très sombre. En Normandie. – 9. Préposition. Faire entendre un son de cloche.

Solution du problème no 5184

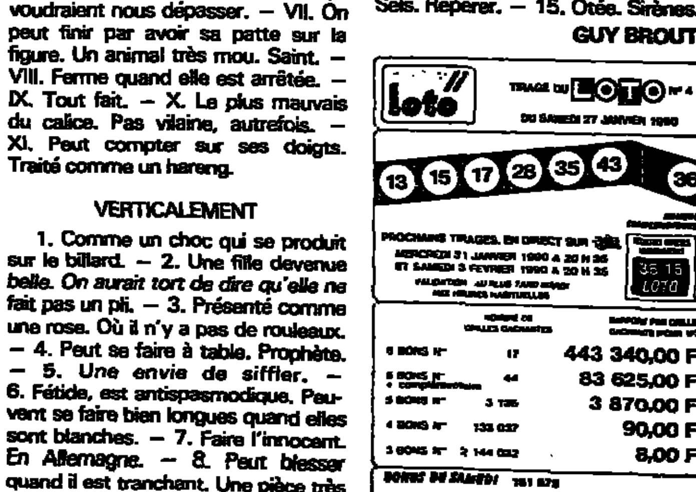
Horizontalement

I. Jacobin. Puriste. – II. Abus. Lu. Erodée. – III. Cri. Noël. Item. – IV. Hirsute. Rée. Est. – V. Et. Ure. Tel. Urée. – VI. Reg. Cep. Lè. – VII. Erèbe. Orangers. – VIII. Su. Curieuse. – IX. Jais. *Oléron.* Cri. – X. Omettre. Enivrer. – XI. Vareuses. Taupe. – XII. Is. Râ. Agrès. En. – XIII. Associés. Eure. – XIV. Lear. Rossés. Nés. – XV. Si. Gêne. Eider.

Verticalement

1. Jachère. Jovial. – 2. Abriter. Amasses. – 3. Cuir. Gésier. Saï. – 4. Os. Si. Buste. Or. – 5. Nurse. Turc. – 6. Ilote. Corsaire. – 7. Nuée. Coulée. Eon. – 8. Terre. Sasse. – 9. Pé. Repaire. – 10. Uriel. Néon. Ruée. – 11. Rote. Gunite. Si. – 12. Ide. Unes. Vase. – 13. Semer. Recru. Une. – 14. Te. Sels. Repérer. – 15. Otée. Sirènes.

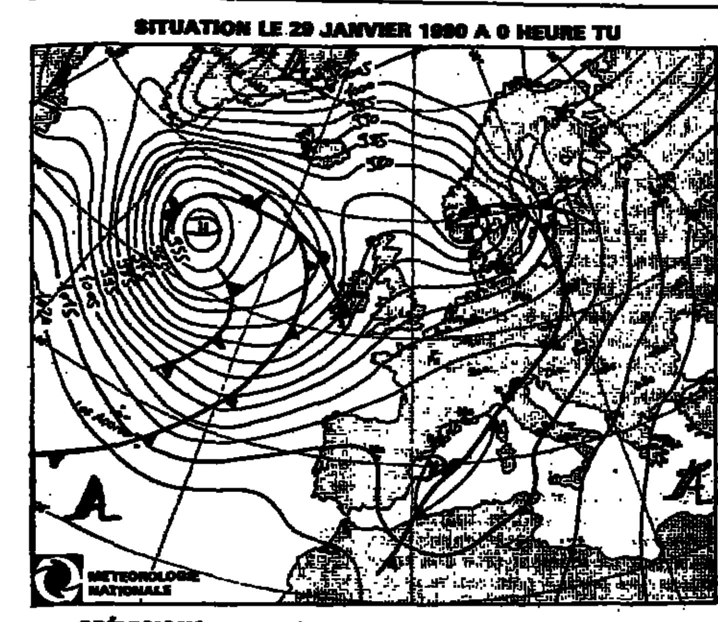
GUY BROUTY



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France le lundi 29 janvier à 0 heure et le mardi 30 janvier à 24 heures.

La perturbation, qui a commencé à traverser le pays lundi, s'évacuera vers l'est, mardi, en donnant encore un peu de pluie. A l'arrière, sur la moitié nord du pays, il y aura des averses, tandis que, plus au sud, les éclaircies prédomineront. En Corse, le ciel sera chargé et il pleuvra un peu. Le vent de dominante sud-ouest soufflera toujours fort de la Bretagne aux côtes de la mer du Nord. Il sera également soutenu dans l'intérieur sur une moitié nord-ouest du pays.

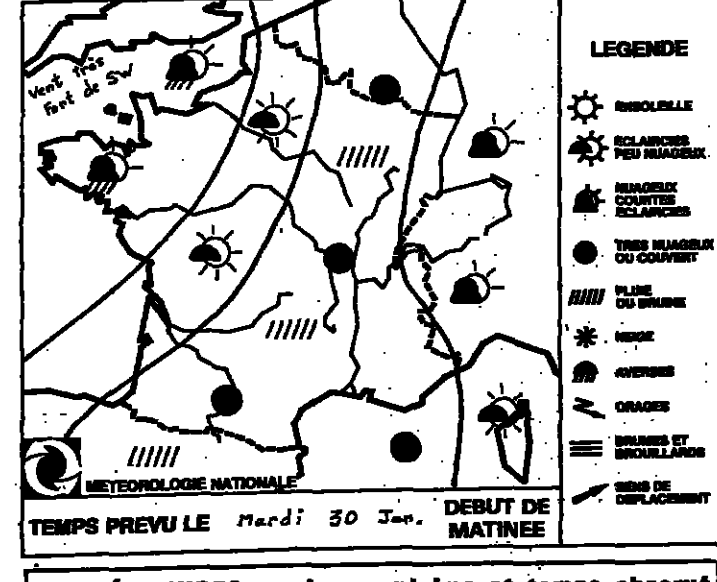
Mardi : éclaircies, averses sur une moitié nord.

Le matin, toutes les régions allant des Pyrénées au Massif Central, aux Ardennes et à l'Est seront sous les nuages. Ceux-ci seront moins nombreux, en tout début de journée, sur la Corse et en Alsace. Il pleuvra faiblement sous ces nuages des frontières du Nord-Est au Massif Central, avec un peu de neige au-dessus de 1 000 mètres. Plus à l'ouest, c'est-à-dire de l'Aquitaine au Centre, au Nord et jusqu'en Bretagne, la matinée sera plutôt nuageuse, mais ces nuages se développeront et on ne sera pas à l'abri d'une averse au nord de la Loire.

En cours de journée, les nuages se feront en général moins abondants sur la plupart des régions. Les éclaircies seront même franchement belles sur la moitié sud du pays, sauf en Corse, où les nuages resteront abondants et où il pleuvra un peu. Plus au nord, les éclaircies pourront être entrecoupées d'averses, mais celles-ci se raréfieront au fil des heures et ne toucheront plus que l'est du pays en soirée.

De nouveaux nuages arriveront par l'ouest en cours d'après-midi, et il commencera à pleuvoir en soirée sur la Bretagne.

Les températures minimales seront assez basses dans l'intérieur du pays, avec de 0 à 2 degrés dans l'Est et de 2 à 4 degrés à l'Ouest. Près des côtes, elles seront plus élevées : 6 à 8 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-1-1990 à 6 heures TU et le 29-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	17	11	O	TOURS	11	3	P	LOS ANGELES	26	9	D
BIARRITZ	9	3	D	TOULOUSE	9	4	C	LUXEMBOURG	7	2	C
BORDEAUX	11	1	D	POINTE-A-PITRE	29	19	D	MADRID	8	-2	D
BOURGES	9	1	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	12	3	D
BREST	11	7	P	ALGER	18	17	C	MEXICO	23	11	B
CAEN	11	4	D	AMSTERDAM	9	4	N	MILAN	7	3	P
CHERBOURG	9	5	C	ATHÈNES	-	-	-	MONTRÉAL	8	-3	D
CLERMONT-FER.	7	-1	D	BANGKOK	34	23	N	MOSCOU	2	-1	C
DIJON	10	-1	B	BARCELONE	15	9	P	NAIROBI	28	16	D
GRENOBLE-ST-M-H	17	0	C	BELGRADE	16	7	P	NEW-YORK	13	3	C
LILLE	10	3	D	BERLIN	8	4	N	OSLO	2	1	*
LIMOGES	8	3	C	BRUXELLES	9	4	D	PALMA-DE-MAL.	17	8	P
LYON	2	-2	B	LE CAIRE	18	9	D	PÉKIN	-3	-9	C
MARSEILLE-MAR.	16	6	B	COPENHAGUE	7	4	C	RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
NANCY	13	2	N	DAKAR	20	17	P	ROME	15	14	A
NANTES	12	4	D	DELHI	26	10	N	SINGAPOUR	32	27	C
NICE	13	10	P	DJERBA	16	13	C	STOCKHOLM	3	2	C
PARIS-MONTS.	10	2	D	GENÈVE	13	0	C	SYDNEY	34	21	C
PAU	7	1	D	HONGKONG	20	17	P	TOKYO	7	1	P
PERPIGNAN	14	7	N	ISTANBUL	-	-	-	TUNIS	16	11	P
RENNES	12	5	N	JÉRUSALEM	10	2	D	VARSOVIE	5	3	P
ST-ETIENNE	13	-2	B	LISBONNE	13	7	N	VENISE	9	8	P
STRASBOURG	8	1	D	LONDRES	9	3	C	VIENNE	6	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 janvier

TF 1

- 20.40 ▶ Feuilleton : Les années infernales. D'Anthony Page, avec Marthe Keller, Sam Waterston (1er épisode).
- 22.20 Magazine : Médiations. De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. Thème : La révolte des cheveux gris.
- 23.45 Magazine : Minuit sport. Spécial automobile classique.
- 0.20 Journal, Météo et Bourse.
- 0.40 Série : Mésaventures.
- 1.10 TF 1 nuit.
- 2.10 Feuilleton : C'est déjà demain.
- 2.30 Info revue.

A 2

- 20.35 Téléthon... Merci ! Soirée spéciale animée par Michel Drucker, Claude Sérillon, Gérard Holtz, Alain Bougrain-Dubourg et Henri Sannier. Variétés : Enrico Macias, Rita Mitsouko, Marc Lavoine, Hervé Vilard, Jean-Louis Aubert, C. Jérôme, Daniel Gérard, Véronique Jannot, les Gipsy Kings.
- 22.10 Documentaire : Derniers Far-West. De Michel Honorin. 4. La Sibérie orientale.
- 23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
- 23.20 Météo.
- 23.25 Magazine : Du côté de chez Fred. Le flamenco et Carmen Amaya.

FR 3

- 20.35 Cinéma : Vie privée. ■■ Film français de Louis Malle (1961). Avec Brigitte Bardot, Marcello Mastroianni, Eléonore Hirt.
- 22.15 Journal et Météo.
- 22.35 Magazine : Tempsions. De Marie-Odile Monchicourt et Pierre-André Boutang. Invité : Louis Malle.
- 23.15 Magazine : Océaniques. Le destin des héros-victimes ou des boucs émissaires, avec René Girard, universitaire français, Roberto Calasso, éditeur à Milan.
- 0.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

- 20.30 Cinéma : *Bigfoot et les Henderson.* ■ Film américain de William Dear (1987).
- 22.15 Flash d'informations.
- 22.25 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.35, boxe ; à 23.50, basket américain.
- 0.45 Cinéma : Viva el presidente. ■ Film mexico-franco-cubain de Miguel Littin (1977).

LA 5

- 20.40 Téléfilm : La chevauchée sauvage. De Bernard McEveety.
- 22.45 *Série : Vendredi 13.*
- 23.40 Magazine : Arrêt sur image. La médecine française est-elle menacée ?
- 0.00 Le journal de minuit.
- 0.10 *Série : Brigade des mineurs.*
- 1.40 Série : *Les cinq dernières minutes.*

M 6

- 20.35 Cinéma : Duel dans le Pacifique. ■ Film américain de John Boorman (1968).
- 22.15 Téléfilm : L'homme aux chiens. De Bernard Gantillon.
- 23.45 Boulevard des clips.
- 0.00 Six minutes d'informations.
- 0.05 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. L'Octet de Christian Escoudé.
- 2.00 Rediffusions. L'homme aux chiens ; Adieu mes quinze ans.

LA SEPT

- 20.50 Jazz soundies collection.
- 21.00 Cinéma : Biquefarre. ■■■ Film français de Georges Rouquier (1983).
- 22.40 Court-métrage.
- 23.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (4). D'André Langaney et Gérald Calderon.

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Musique : Le rythme et la raison. Girolamo Arrigo. 1. *Les voix dans la mémoire.*
- 20.30 Débat. Les conservateurs de musées.
- 21.30 Dramatique : Un frelon dans l'oreille. D'Yves Givert.
- 22.40 Cote d'amour.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda. Waterboys.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 14 septembre 1989, lors du Festival de Berlin) : Symphonie n° 5 en si bémol majeur D 485, de Schubert ; November steps pour biwa, shakuhachi et orchestre, de Takemitsu ; Symphonie n° 4 en mi mineur, op. 98, de Brahms par l'Orchestre Saito Kinen, dir. Kazuyoshi Akiyama (pour Schubert), Seiji Ozawa ; sol. : Kinshi Tsuruta, biwa, Katsuya Yokoyama, shakuhachi. A 22.00, Virtuoses, virtuoses. A 23.07, Les femmes curieuses, opéra (2e partie) de Wolf-Ferrari.
- 0.30 Textes et prétextes. Bohuslav Martinu.

Mardi 30 janvier

TF 1

- 15.25 Série : Tribunal.
- 15.55 Variétés : La chance aux chansons.
- 16.45 Club Dorothée. Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Les jeux.
- 17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
- 18.50 Avis de recherche.
- 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
- 19.25 Jeu : La roue de la fortune.
- 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
- 20.40 Cinéma : Lévy et Goliath. ■ Film français de Gérard Oury (1987).
- 22.20 *Magazine : Ciel, mon mardi !* De Christophe Dechavanne.
- 0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

- 15.20 Série : Les voisins.
- 15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Invité : Richard Gotainer.
- 17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
- 17.30 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. La fête à la maison ; COPS.
- 18.20 Série : Mac Gyver.
- 19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont
- 19.40 ▶ Jeu : *Rira, rira pas.* Animé par Georges Beller.
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.35 Cinéma : T'empêches tout le monde de dormir. □ Film français de *Gérard Lauzier* (1981).
- 22.05 Magazine : Carnets de route. De Christine Ockrent et Alain Wieder. L'immigration clandestine.
- 23.00 Informations : 24 heures sur la 2.
- 23.15 Météo.
- 23.20 Magazine : Du côté de chez Fred. Zoé Oldenbourg, romancière d'origine russe.

FR 3

- 15.03 Série : Deux maîtres à la maison.
- 16.00 Flash d'informations.
- 16.03 *Magazine : Télé-Caroline.* Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; Vidéo look ; à 17.00, le flash d'informations.
- 17.30 *Feuilleton : Guillaume Tell.*
- 17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
- 18.00 Flash d'informations.
- 18.03 Magazine : C'est pas juste.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
- 20.00 Jeux : La classe.
- 20.30 INC.
- 20.35 Cinéma : La croisée des destins ■■ Film américain de George Cukor (1955).
- 22.20 Journal et Météo.
- 22.40 Documentaire : Dia Houphouët. De Jacques Perrier. Portrait du président Houphouët-Boigny, tourné en Côte-d'Ivoire en 1988.
- 23.40 Musique : Carnet de notes.
- 23.50 Cinéma : Jaune revolver. ■ Film français d'Olivier Langlois (1987).

CANAL PLUS

- 15.00 Pochettes surprises. Les femmes de Clermont : Romaine, un jour où ça va pas, d'Agnès Obadia ; Constance, de Pascal Deux ; Vénus en Scorpion, de Viviane Candas.
- 15.30 Cinéma : Un jour, une vie. ■ Film américain de Larry Peerce (1974).
- 17.20 Cabou cadin. Polochon ; Sharky et Georges ; Superman ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

- 18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
- 18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
- 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Neneh Cherry.
- 20.30 Cinéma : Mad Max au-delà du dôme du tonnerre. □ Film australien de George Miller (1985).
- 22.15 Flash d'informations.
- 22.20 Sport : Football. Match amical : Bordeaux-Equipe nationale de Yougoslavie, en différé de Bordeaux.
- 0.05 Cinéma : La vouivre. ■■ Film de français de Georges Wilson (1988).

LA 5

- 15.30 Série : Le renard.
- 16.45 Dessins animés. Les triplés ; Snorky ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord ; Super nana.
- 18.50 Journal images.
- 19.00 Série : Happy days.
- 19.30 Série : Arnold et Willy.
- 20.00 Journal.
- 20.30 Drôles d'histoires.
- 20.40 Cinéma : La fureur du dragon. ■ Film chinois (Hongkong) de Bruce Lee (1973).
- 22.15 Série : China beach.
- 23.15 Magazine : Réussites.
- 23.45 *Magazine : Ciné Cinq (rediff.).*
- 0.00 Journal de minuit.

M 6

- 17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
- 17.30 Série : L'homme de fer.
- 18.30 Série : Campus show.
- 19.00 Série : Magnum.
- 19.54 Six minutes d'informations.
- 20.00 Série : Madame est servie.
- 20.35 Téléfilm : Eric, le révolté. D'Eric Till.
- 22.15 Magazine : Ciné 6.
- 22.30 Cinéma : Rue sans issue. ■■ Film américain de William Wyler (1937).
- 0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 15.00 Magazine : Dynamo.
- 15.30 Magazine : Ici bat la vie.
- 16.00 Documentaire : La grande école des musiciens, le CNSM de Paris.
- 17.00 Documentaire : Luca Ronconi, une année de théâtre.
- 18.00 Cinéma : Le temps suspendu. ■■ Film hongrois de Peter Gothar (1982).
- 19.50 Court métrage.
- 20.00 Documentaire : L'atelier de Robert Motherwell. De Benoît Jacquot.
- 21.00 Documentaire : Ourasi, trotteur français. De François Reichenbach.
- 22.00 Documentaire : Bonnard et Le Cannet. De Jean-Claude Lubtchansky.
- 22.30 Magazine : Imagine.
- 23.00 Documentaire : Histoire parallèle.
- 23.50 Jazz soundies collection.
- 23.55 Documentaire : Travailler à domicile.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Archipel médecine. Pratiques de santé mentale en Europe.
- 21.30 Villes et ports, les friches portuaires (rediff.).
- 22.40 Nuits magnétiques. Je vis en cité.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda. Waterboys.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 2 juillet 1989 lors des Semaines d'orgue de Nuremberg) : Fiori musicali pour orgue : Bergamasca, de Frescobaldi ; Gaude flore virginali de Carver ; Dum transisset et Benedicam Domino, de Johnson ; Magnificat pour orgue en sol majeur, d'Andrieu ; Messe western wynde, de Taverner, par George McPhee, orgue, et la Cappella nova de Glasgow, dir. Alan Taverner.
- 22.30 La galaxie des traditions.
- 23.07 Club d'archives. Hommage à Henri Sauguet (4) ; les plus belles rééditions récentes.

Audience TV du 28 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,2	7/7 18,3	Pub 13,6	Actual. région 7,7	Project X 4,1	Riptide 9,1	Culture pub 2,1
19 h 45	59,4	7/7 18,8	Maguy 22,7	19-20 infos 6,7	Flash 3,2	Tt le monde 4,9	Roseanne 2,9
20 h 16	71,0	Journal 23,6	Journal 16,7	Benny Hill 11,1	Ça cartoon 5,1	Journal 6,0	Mme servie 4,0
20 h 55	72,5	L'alpagueur 31,8	Amants lac 21,8	Chapiteau 3 4,9	Festin Babet. 1,8	Un fauteuil 9,4	Rose de feu 4,5
2 h 08	59,3	L'alpagueur 33,8	Œil coulisse 6,3	Chapiteau 3 5,2	Festin Babet. 1,4	Un fauteuil 11,7	Sport 6 2,2
22 h 44	32,3	Police puis. 7 14,8	Œil coulisse 4,0	Salvatore... 3,2	Basket 1,4	Un fauteuil 6,8	Dern. mis. 1,8

SPORTS

FOOTBALL AMÉRICAIN : San-Francisco balaie Denver

Joe Montana quaterback de légende

Le vingt-quatrième Super Bowl des Etats-Unis a été remporté, dimanche 28 janvier, à La Nouvelle-Orléans, par les 49e de San-Francisco, qui ont infligé une humiliante déroute à l'équipe de Denver (55 points à 10). Dans cette partie de football américain, suivie par toute la population grâce aux retransmissions télévisées, le quaterback de San-Francisco. *Joe Montana a établi un nouveau record avec cinq passes pour cinq touchdowns* sans la moindre interception. Avec un troisième titre de meilleur joueur du Super Bowl, le Californien Montana devient un personnage de légende.

Aucun quaterback, dans l'histoire du football américain, aucun des régisseurs brillants de l'attaque, des stratèges calculateurs dans ce poste qui réclame une vision instantanée du jeu et une exécution calme de la combinaison choisie, ne peut rivaliser avec *« Joe Cool »*, Joe Montana le cerveau froid.

Après Baugh, Luckmann et Graham, après Unitas, Namath Bradshaw et Staubach, Montana prend place parmi les légendes de la relance. Pour ses prédécesseurs et ses pairs, il est, à trente-trois ans, et dans sa onzième saison, le meilleur de tous. *« Je n'y penserai pas avant de faire partie moi-même de l'histoire »*, déclare Montana, qui se dit prêt à compléter les trois années qui lui restent de son contrat actuel.

La reconnaissance pourtant ne lui est pas venue aisément. Il a dû la grignoter mètre après mètre, comme le terrain durement conquis chaque dimanche. Parmi la promotion de 1979, quatre-vingt-deux joueurs étaient classés avant lui et il avait failli accepter l'offre d'une bourse universitaire pour le basket. John Elway, son homologue à Denver et son adversaire d'hier, avait une force exclusive dans le bras et une densité physique qui excitait bien davantage la convoitise des détecteurs de talent que Montana à ses débuts. Il ne pesait alors que 83 kilos pour 1,88 mètre. Dans un contexte où l'expression *« gonflé à bloc »* peut prendre une connotation particulière, inquiétante, il semblait presque frêle et curieusement détaché, comme si, par son comportement dans le jeu, il soulignait à plaisir le côté tactique et cérébral de l'occupation violente du terrain autour de lui.

Lisse, équilibré, clair, une centaine de combinaisons tenues bien au frais sous son casque, Montana ne lâchait que très rarement les *bombs*, ces fusées sol-sol longue portée qui font retenir son souffle à tout un stade, tout un pays. Et qui procurent parfois l'extase suprême d'un *touchdown* tombé du ciel. Montana préfère procéder comme un boxeur qui sape l'adversaire d'une série de crochets courts au corps, qui accule dans les cordes avant de décocher posément le KO.

En finale contre Cincinnati, l'année dernière, il dirigeait de main de maître une poussée de 90 mètres en huit passes réussies avant de trouver la cible et d'arracher la victoire, alors qu'il ne restait que trente-quatre secondes à jouer. La longueur moyenne de ses lancers est de 10 mètres, comme si la grille même du terrain, avec ses lignes de démarcation tous les 10 mètres, lui imprégnait le cerveau et lui commandait le bras. Elway, lui, lance en moyenne 18 mètres, mais il est nettement moins précis : 65,6 % des passes de Montana, record absolu, trouvent preneur.

Un professeur de lecture rapide

« Si le premier receveur n'est pas là et le deuxième invisible, alors Joe trouvera le troisième homme », déclare Wade Philipps, un des stratèges de la défense de Denver. Philipps claque trois fois les doigts, comme des castagnettes, pour souligner l'instantanéité de décision qui laisse adversaires et coéquipiers béats d'admiration. Montana, sur le terrain, est un professeur de lecture rapide, un regard qui lance des éclairs en diagonale.

Il n'a pourtant évité ni les blessures ni la contestation. Même après deux victoires dans les Super Bowls de 1982 et de 1985 il ne faisait pas l'unanimité, et en 1986 une grave opération pour une hernie discale semblait avoir mis un terme à sa carrière. Déjouant les sombres pronostics médicaux, comme il sait d'instinct feinter la ruée de la défense adverse, il menait San-Francisco à une victoire retentissante huit semaines plus tard. *« Les médecins font leurs prévisions. Moi je fais les miennes »*, a-t-il déclaré.

En demi-finale des barrages en 1987, il a été sorti en cours de partie pour la première fois de sa carrière et remplacé par le gaucher Steve Young, plus fort, plus jeune, plus rapide en course, affamé d'ambition. La trentaine passée, le palmarès étoffé, Montana aurait pu se laisser glisser vers la sortie, d'autant que l'année d'après les supporters réclamaient son départ à la suite d'une performance désastreuse. Il n'en a rien été.

Jamais enthousiasmé par l'entraînement, Montana s'y lançait alors sous la direction de Ben Parks, son préparateur physique personnel : course, aerobic, longues séances de « shadow ». Il prend quatre kilos de muscle. Il est prêt à reprendre le service. *« Jeune, on vous aime. A la mi-carrière on vous déteste. Mais vieux on vous aime de nouveau. »*

L'ancien entraîneur de San-Francisco, Bill Walsh, avait joué sur la régularité entre Montana et Young. Cette année George Seifert a préféré faire d'emblée confiance à sa vedette. Il a été récompensé. Montana a réalisé une saison record. Jamais il n'a été aussi admiré car il appartient en effet à une espèce en voie de disparition. *« On ne produit plus de vrais quaterbacks »*, dit Ray Berry, l'entraîneur de New England. *« Le football deviendra davantage un sport de pur « rendre-dedans » et de percée en force qu'un jeu de passes et de stratégie ».*

MARC BALLADE

HIPPISME : le 70e Prix d'Amérique

La dernière victoire d'Ourasi

Le trotteur *Ourasi* a remporté dimanche 28 janvier le 70e Prix d'Amérique, inscrivant son nom pour la quatrième fois sur les tablettes de la plus grande course de trot du monde. Ultime coquetterie, pour sa dernière sortie, il a abaissé de 2/10e de seconde le record kilométrique de l'épreuve.

Dans le défilé précédant la compétition, il avait semblé vouloir saluer ses supporters : dernier à pénétrer sur la cendrée, marchant calmement, *tel un seigneur*, il s'arrêtait un moment face aux tribunes : les oreilles pointées, le port altier, l'encolure tendue, l'œil hautain, *il toisait la foule.*

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a un an, la lauréate *Quella Gédé* avait pris d'emblée le commandement et résisté ensuite à tous ses adversaires jusqu'au bout des 2 650 mètres du parcours. Dimanche, cette jument a connu tous les malheurs. Dans un peloton trop nombreux de dix-huit chevaux (il faudrait le limiter à seize pour assurer une meilleure régularité des débats), elle est restée pratiquement sur place lors d'un départ très médiocre pour la moitié du peloton. Ensuite, alors qu'elle recollait, elle était gênée par *Reine du Corta* et se montrait fautive. Elle allait être distancée pour allure irrégulière.

Pendant ce temps *Ourasi*, lui, était maniable, frais et vif comme un poulain. D'habitude il gagnait ses courses sur une accélération finale, une tactique pourtant de plus en plus difficile à ce niveau. Là, pas question d'attendre, il trottait dans le groupe de tête, derrière la véloce *Pussy Cat* qui lui servait de lièvre et de point de mire.

A mi-course, *Ourasi* dominait manifestement la situation ; dans les derniers tournants, à 300 mètres de l'arrivée, il attaquait en force et se retrouvait seul en tête. A mi-ligne droite, alors, le silence se faisait sur l'hippodrome archi-comble (25 000 personnes dont une brochette d'ambassadeurs et trois ministres). Tous savaient que lorsqu'il se retrouve seul au commandement ce cheval orgueilleux ralentit souvent de lui-même, estimant avoir terminé son travail.

Or, derrière lui, *Potin d'Amour*, qu'on n'attendait pas à pareille fête puisque la semaine précédente il était rentré éprouvé, revenait très vite et contre-attaquait. Mais Michel Gougeon, partenaire de l'idole, rageur, voulait à tout prix gagner pour confondre ses détracteurs et venger son frère Jean-René, immobilisé par un infarctus. Il demandait donc à son crack un dernier effort. *Potin d'Amour*, pratiquement assuré de la seconde place, prenait peur. Il sautait littéralement par-dessus le jonc et de ce fait commettait un temps de galop. Ce qui évidemment n'est pas la panacée pour un trotteur. Les commissaires, sur cette simple incartade, le déclassaient de la seconde place dont bénéficiait *Poroto*. L'incident, même regrettable, n'enlève rien à la gloire d'*Ourasi*. A dix ans il s'est montré plus rapide et meilleur que jamais. Servi par les circonstances mais aussi par sa robuste constitution, il a fait apparaître une fois encore ses facultés de récupération, qualité majeure du trotteur français.

Jusqu'au dernier moment, sa participation à la course était restée incertaine. On craignait qu'il ne soit à nouveau perturbé par des troubles urinaires. Mais une heure avant l'épreuve, une information circulait à Vincennes, répercutée de travée en travée : *« Il est bien sorti de son van. »* Les petits parieurs, libérés d'un doute, pouvaient se précipiter vers les guichets. Petite cause, grands effets.

GUY DE LA BROSSE

ESCRIME : le challenge Martini au fleuret

Bottes italiennes

Douze ans après sa première victoire, l'Italien Andrea Borella s'est à nouveau imposé dans le Challenge Martini au fleuret dimanche 28 janvier à Paris. Il a dominé en finale son compatriote Andrea Cipressa, alors que le Français Philippe Omnès a terminé troisième.

La délégation italienne n'a pas eu besoin de s'égosiller comme à l'accoutumé pour soutenir son champion. Pour la première fois en trente-sept ans d'existence, la finale du Challenge Martini au fleuret opposait en effet deux Transalpins. Deux hommes portant le même prénom et appartenant au même club de la police romaine, deux membres de l'équipe championne olympique en 1984, Andrea Borella et Andrea Cipressa.

Borella s'est imposé en deux manches – les nouvelles règles de l'escrime, fort décriées par les tireurs, ont institué un système de match en deux manches gagnantes de cinq touches, abandonnant l'assaut en dix touches – devant un public qui le connaissait de longue date : en 1978, âgé de seize ans, il avait fait irruption sur la scène internationale en s'imposant dans ce même Challenge Martini.

Pendant ces douze années, le grand Italien a fait carrière, devenant champion du monde en 1986, mais il n'avait plus jamais atteint la finale du Martini. Comme Andrea Cipressa, il est le représentant d'une extraordinaire génération de fleurettistes italiens.

L'éclaireur de cette vague transalpine se nommait Fabio dal Zotto, devenu champion olympique à la surprise générale en 1976, à Montréal. Il était alors âgé de dix-neuf ans. Nés au début des années 60, Borella et ses coéquipiers imposaient dans la foulée la loi transalpine sur le fleuret masculin. Malgré les Soviétiques Smirnov, champion olympique en 1980, mais tué en combat deux ans plus tard, et Alexandre Romankov, sextuple champion du monde, et quelques Allemands de l'Ouest, ils trustaient les titres : Mauro Numa, champion olympique en 1984 et du monde en 1985, Andrea Borella, champion du monde 1986, et Stefano Cerioni, champion olympique 1988. Sans oublier sept victoires en huit éditions de la Coupe du monde individuelle, deux titres mondiaux et un titre olympique par équipes.

Problèmes de succession

Ecole italienne ? *« Il n'en existe pas*, estime Christian Martin, l'entraîneur des fleurettistes français. *Les Italiens pratiquent une escrime parfaitement classique, très proche de la nôtre. Mais toute cette génération de tireurs a été formée par un homme exceptionnel : maître di Rosa, un ancien champion du monde, qui a permis à des garçons comme dal Zotto ou Borella d'éclore. Les Italiens n'ont aucun truc, leur réussite résulte d'un travail, d'une formation qui a mis l'accent sur la spontanéité, le jaillissement. »*

L'analyse du technicien français est corroborée par celle du directeur technique italien, Attilio Fini, qui définit les atouts de ses tireurs par une devise : *« technique, cœur et fantaisie, cette fantaisie à l'italienne qui permet de dérouter l'adversaire en jouant sur une gamme de réactions imprévisibles ».*

Les fleurettistes italiens vont sur leur trentaine et les Jeux de Barcelone marqueront sans doute la fin de leur aventure. Le plus délicat sera d'assurer une continuité au-delà de 1992. Ce problème de succession, le fleuret français l'a bien connu. Lui aussi a eu sa génération spontanée de surdoués. Ils s'appelaient Jean-Claude Magnan, Christian Noël, Bernard Talvard et Daniel Revenu et leur règne a débuté en 1963 pour s'achever en 1976. La suite a été moins brillante : après les médailles d'argent de Pascal Jolyot aux championnats du monde 1979 et aux Jeux de 1980, il fallut attendre près d'une décennie pour voir de nouveau un Français sur un podium individuel international. Ce fut Philippe Omnès qui y parvint l'an dernier en devenant vice-champion du monde à Denver.

« Pendant des années, nos résultats se caractérisaient surtout par leur incohérence, souligne l'entraîneur Christian Martin. *Lors des championnats du monde 1987, tous nos fleurettistes ont été nuls lors de l'épreuve individuelle, puis ont pris la médaille d'argent par équipes. En 1988, ils ont réalisé une excellente saison, mais ont été inexistants aux Jeux. J'espère avoir fait de cette juxtaposition d'individualités qu'était l'équipe de France de fleuret un groupe dans lequel s'est instauré un climat de discussion, chacun préservant cependant son identité. »*

La médaille de bronze par équipes acquise l'an dernier à Denver, ainsi que l'affirmation de Philippe Omnès, vainqueur du challenge Martini en 1986 et 1989, et troisième, dimanche, lors de l'édition 1990, permettent de penser que le fleuret français remonte la pente. A quelques mois des prochains championnats du monde qui auront lieu en juillet à Lyon, cela tombe bien car il faudra y effacer le souvenir du dernier rendez-vous mondial qui s'était tenu en France en 1981 à Clermont-Ferrand : il s'était soldé par un fiasco total des Français qui n'avaient pu remporter la moindre médaille.

GILLES VAN KOTE

TENNIS : les Internationaux d'Australie

La malchance de Stefan Edberg

Le Suédois Stefan Edberg a connu, de nouveau, la malchance, dimanche 28 janvier à Melbourne, lors de la finale du simple messieurs des Internationaux d'Australie. Pour la seconde année consécutive, le joueur de vingt-quatre ans a été contraint d'abandonner l'épreuve qui l'opposait au Tchécoslovaque Ivan Lendl, alors que le score était de 4-6, 7-6, 5-2. En 1989, des douleurs au dos l'avaient fait se retirer en quart de finale, dimanche, ce sont des douleurs à l'estomac qui l'ont obligé à jeter l'éponge.

La finale entre le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tenant du titre, et le talentueux Suédois n'a donc pas réellement eu lieu. Pourtant la partie s'annonçait comme une confrontation incertaine. Certes Edberg avait perdu son service dès le deuxième jeu sur un terrible retour de Lendl, mais la suite montrait que le Suédois pouvait remonter, mener 5-4 et même empocher la manche sur son service à la suite d'un retour de Lendl dans le filet.

Le deuxième set commençait de la même manière. Mais très rapidement le joueur suédois donnait l'impression d'être gêné au service. Il réussissait quand même à sauver son engagement puis à faire le break, mais, revenu sur sa chaise au moment du changement de côté, il demandait de la glace pour se la faire apposer sur le ventre.

« Je n'ai pu servir qu'à 75 % de mes capacités dès le début et ensuite j'ai perdu le deuxième set. C'est alors que j'ai pensé : cela ne va pas durer bien longtemps », expliquait Edberg, une fois l'épreuve terminée. Incapable de frapper correctement sa balle dans la troisième manche, il décidait d'abandonner pour ne pas aggraver sa blessure, une élongation du muscle abdominal gauche.

Lendl a ainsi remporté sa huitième victoire dans un tournoi du Grand Chelem, mais il a reconnu : *« On n'éprouve pas le meilleur sentiment qui soit en gagnant de cette manière. »* En empochant le trophée et le chèque de 200 000 dollars des Etats-Unis, le numéro un mondial a souhaité que *« Stefan se remette rapidement »*. Il a ajouté qu'il serait absent des Internationaux de France afin de se préparer au gazon de Wimbledon.

RUGBY : la sélection pour France-Angleterre

Retour de Serge Blanco et de Franck Mesnel

Le comité de sélection de la Fédération française de rugby, réuni dimanche 28 janvier à Agen, a donné la liste des joueurs retenus pour affronter l'Angleterre samedi 3 février à Paris, lors du deuxième match du Tournoi des cinq nations. Si la rentrée de l'arrière biarrot Serge Blanco, blessé aux adducteurs pour la première rencontre au Pays-de-Galles (19-29), était attendue, la sélection du Parisien Franck Mesnel à l'ouverture est beaucoup plus surprenante. Le joueur du Racing Club de France avait été privé du déplacement à Cardiff car il venait d'être suspendu par ses dirigeants pour s'être rendu en Uruguay sans leur permission.

Ce retour inattendu entraîne l'éviction du Biterrois Didier Camberabero, qui se retrouve sur le banc des remplaçants. Le Toulousain Denis Charvet sera le buteur de ce XV de France dont l'ensemble du pack a été reconduit.

La sélection : Serge Blanco (Biarritz), Marc Andrieu (Nîmes), Philippe Sella (Agen), Denis Charvet (Toulouse), Patrice Lagisquet (Bayonne) – (o) Franck Mesnel (Racing CF), (m) Pierre Berbizier (Agen, cap.) – Laurent Rodriguez (Dax), Olivier Roumat (Dax), Eric Champ (Toulon) – Dominique Erbani (Agen), Thierry Devergie (Nîmes) – Jean-Pierre Garuet (Lourdes), Louis Armary (Lourdes), Pascal Ondarts (Biarritz).

Remplaçants : Philippe Marocco (Montferrand), Marc Pujolle (Nice), Alain Carminati (Béziers), Henri Sanz (Narbonne), Didier Cambersbero (Béziers), Jean-Baptiste Lafond (Racing CF).

Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A

(vingt-quatrième journée)

*Villeurbanne b. Monaco	105- 98
*Racing Paris b. Tours	91- 80
Montpellier b. *Lorient	86- 85
Antibes b. *Reims	73- 67
Saint-Quentin b. *Roanne	66- 62
*Nantes b. Mulhouse	94- 85
Cholet b. *Caen	99- 87
*Pau-Orthez b. Limoges	115-101
*Gravelines b. Avignon	97- 88

Classement. – 1. Limoges, 47 pts ; 2. Pau-Orthez, Antibes et Mulhouse, 43 ; 5. Cholet, 42 ; 6. Villeurbanne et Nantes, 38 ; 8. Saint-Quentin, 36 ; 9. Reims (+ 2) et Monaco (– 2), 35 ; 11. Racing Paris, 34 ; 12. Montpellier, 33 ; 13. Gravelines, 32 ; 14. Roanne, 31 ; 15. Lorient, Avignon et Tours, 30 ; 18. Caen, 28.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

(huitième tour)

Le huitième tour de la Coupe de France de football, disputé samedi 27 et dimanche 28 janvier, n'a donné lieu à aucune élimination inattendue. Dans les matchs opposant des clubs de seconde division, Le Havre a dominé Guingamp (1-0), Saint-Seurin a battu Quimper (2-0), Nancy s'est défait de Dijon (aux tirs au but après 1-1) et Louhans-Cuiseaux s'est imposé face à Annecy (1-0). Dans les autres rencontres, les clubs de seconde division ont généralement dominé leurs adversaires issus des divisions inférieures. Seule la victoire de l'équipe de troisième division d'Ajaccio contre celle de seconde division de Grenoble (2-0) et le succès de Sedan (troisième division également) contre Abbeville (aux tirs au but après 1-1) ont échappé à la logique de la hiérarchie. La plus petite équipe encore en course vient de Bretagne. Il s'agit du club de Plabennec (promotion d'honneur), qui a éliminé Segré (quatrième division). Le prochain tour, samedi 17 et dimanche 18 février, verra l'entrée en lice des équipes de première division.

Match amical : à Marseille, Olympique de Marseille bat Roumanie (2-1).

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Groupe A

(huitième journée)

Poule 1

*Chalon b. Auch	12- 6
Colomiers b. *La Rochelle	20-10
Dax b. *PUC	16-12
Grenoble b. *Blagnac	20- 9

Classement. – 1. Dax, 24 pts ; 2. Grenoble, 22 ; 3. Colomiers, 18.

Poule 2

*Graulhet et Racing	13-13
*Bègles b. Biarritz	13- 0
*Bayonne b. Montferrand	18- 9

*(*Bourgoin et Voiron remis)*

Classement. – 1. Racing, 21 pts ; 2. Bègles, 19 ; 3. Montferrand, 18.

Poule 3

*Hagetmau b. Nice	23- 7
Lourdes b. *Cognac	12- 8
*Toulon b. Nîmes	18- 9
*Agen b. Béziers	9- 0

Classement. – 1. Toulon, 21 pts ; 2. Agen, 21 ; 3. Béziers, 19.

Poule 4

*Brive b. Tyrosse	24- 3
*Toulouse b. Castres	21- 3
*Narbonne b. Rumilly	41- 4
*Tarbes b. Perpignan	13- 3

Classement. – 1. Toulouse, 22 pts ; 2. Narbonne, 20 ; 3. Brive, 16.

SKI

COUPE DU MONDE

Messieurs

● **Descente de Val-d'Isère.** – 1. Hoeflehner (Aut.), 2 min 2 s 21 ; 2. Skaardal (Nor.), 2 min 2 s 86 ; 3. Besse (Sui.), 2 min, 3 s 43 ; 4. Fivel (Fra.), 2 min 3 s 82 ; 5. Zurbriggen (Sui.), 2 min 3 s 97.

Dames

● **Descente de Santa-Caterina (Italie).** – 1. Figini (Sui.), 1 min 28 s 20 ; 2. Vogt (RFA), 1 min 28 s 50 ; 3. Kronberger (Aut.), 1 min 28 s 58 ; 4. Gerg (RFA), 1 mi 28 s 63 ; 5. Walliser (Sui.), 1 min 28 s 84 ; ... 15. Emonet (Fra.), 1 min 29 s 47.

● **Super G de Santa-Caterina.** – 1. Wolf (Autr.), 1 min 14 s 10 ; 2. Merle (Fra.), 1 min 14 s 28 ; 3. Kronberger (Aut.), 1 min 14 s 48 ; 4. Gerg (RFA), 1 min 14 s 67 ; 5. Figini (Sui.), 1 min 14 min 96 ; ... 11. Chedal (Fra.), 1 min 15 s 56.

● **Slalom géant de Santa-Caterina.** – 1. Kronberger (Aut.), 2 min 28 s 90 ; 2. Wachter (Aut.), 2 min 30 s 61 ; 3. Haas (Sui.), 2 min 30 s 1 ; 4. Walliser (Sui.), 2 min 30 s 83 ; 5. Schneider (Sui.), 2 min 30 s 87 ;... 13. Merle (Fra.).

TENNIS

FINALE DES INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Simple messieurs. – Lendl (Tché.) bat Edberg (Suè.), 4-6, 7-6, (7-3), 5-2, abandon sur blessure.

Double messieurs. – Aldrich-Visser (AfS) battent Connell-Michibata (Can.), 6-4, 4-6, 6-1, 6-4.

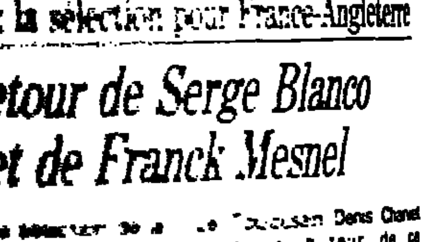
Double dames. – Helena Sukova et Jana Novotna (Tché.) battent Patty Fendick et Mary-Joe Fernandez (E.-U), 7-6, 7-6.

Juniors garçons. – Dirk Dier (RFA) bat Leander Paes (Inde), 6-4, 7-6.

Juniors jeunes filles. – Magdalena Maleeva (Bul.) bat Louise Stacey (Aust.), 7-5, 6-7, 6-1.

Le Monde

ÉCONOMIE



BILLET

Le préavis de grève pour quoi faire ?

Ni la direction de la RATP ni les syndicats de conducteurs du RER ne devaient être très fiers, lundi 29 janvier, du mouvement de grève qui réduit à une sur quatre ou cinq le nombre de rames du RER A entre Boissy-Saint-Léger et Saint-Germain-en-Laye et à rien du tout le trafic dans le sens Saint-Germain-en-Laye-Boissy-Saint-Léger et entre Val-de-Fontenay et Torcy. Le motif de cet arrêt de travail, qui perturbe la vie des Parisiens et, surtout, des banlieusards, est futile, puisqu'il s'agit d'un mouvement de mauvaise humeur des conducteurs à l'égard d'une nouvelle grille horaire des services qui aurait été établie sans consultation. La procédure choisie est scandaleuse : en cas d'arrêt de travail, la loi prévoit qu'un préavis doit être déposé ; celui-ci est utilisé pour rapprocher le point de vue des parties et pour informer les usagers du service public. Aucun préavis n'a signalé au public que le RER-A ne fonctionnerait pas lundi parce qu'il ne s'agit pas d'une grève officielle, mais d'un « mouvement du personnel » ! Aucune information digne de ce nom n'était diffusée, lundi, par les agents de station de la ligne touchée. Sur les numéros de téléphone permettant de s'informer de l'état du trafic, le 40-46-40-50 ne répondait pas ; le 40-46-40-39 renvoyait au 43-46-14-14, qui était occupé en permanence. Pris entre les déficiences d'une direction qui n'a pas su prévoir et des conducteurs qui abusent de leur position de force, les usagers ne peuvent qu'espérer une automatisation accélérée de la marche des métros et des RER qui les mettrait à l'abri de tels hoquets du service public.

AL. F.

INSOLITE

Furo fourré

Les savants de Novossibirsk, en Sibérie, ont sélectionné une nouvelle bête à fourrure, qui est un hybride du furo, un putois domestique, et du vison russe. Cet animal offre d'ores et déjà de grandes perspectives d'élevage, car il fournit une descendance.

Baptisé le « furoter » par ses « parents » biologistes, il arbore une belle fourrure semblable à celle de la zibeline. Un mariage harmonieux des poils noirs de couverture et d'un sous poil brun lui confère, selon l'agence Tass, « une nuance distinguée ». Les fourrures du furoter ont eu un grand succès lors de récentes expositions en URSS, en Allemagne de l'Ouest, en Hongrie et au Japon.

Deux objectifs pour le GATT en 1990

Sauver le multilatéralisme et intégrer les pays en développement

A moins d'un an de l'Uruguay Round, les négociations commerciales multilatérales continuent de buter sur la question des *subventions agricoles qui oppose les Etats-Unis et l'Europe des* Douze. Au retour d'une visite d'une semaine outre-Atlantique, le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), M. Raymond Lacombe, a indiqué le 28 janvier que la *« position américaine [s'était] durcie »* par rapport à ce qu'elle était à Montréal en décembre 1988 lors de la réunion ministérielle du GATT, *dite* de mi-parcours, qui avait déjà tourné court. *« Les Américains ont bien l'intention de ne pas démanteler les premiers leurs système d'aide aux revenus des agriculteurs, de soutien à la production et de promotion des exportations »*, a déclaré M. Lacombe.

Outre l'agriculture, la question de la libéralisation des échanges de services et la défense accrue de la propriété intellectuelle seront discutées au cours des huit prochaines réunions sur le commerce international, qui doivent se tenir d'ici à la fin de l'année.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Le commerce international, ses excellentes performances des dernières années en témoignent, nourrit la croissance et donc la prospérité. C'est pour consolider les acquis de plus de quarante ans de libre-échange, mais aussi pour élargir géographiquement et sectoriellement son domaine, que les quatre-vingt-dix-sept *« parties contractantes »* du GATT (1) ont lancé, à l'initiative des Etats-Unis en septembre 1986 à Punta-del-Este, un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales dénommé Uruguay Round. Il s'agit d'une négociation tous azimuts (*quinze groupes de négociateurs* travaillent de façon quasi permanente à Genève) mais à laquelle, néanmoins, les Américains ont assigné trois priorités : l'assainissement du commerce agricole, la libéralisation des échanges de services et une meilleure défense de la propriété intellectuelle.

Le premier thème, l'agriculture, domine les débats au point — en cas d'échec — d'hypothéquer l'ensemble du cycle. Mme Carla Hills, le principal négociateur américain, a récemment confirmé ce danger. Sur ce thème s'opposent surtout les Etats-Unis et la Communauté.

Les deux autres thèmes sont qualifiés de *« nouveaux sujets »*, puisque l'activité qu'ils recouvrent n'est pas jusqu'à présent régie par le GATT. L'idée des Etats-Unis, appuyés par la Communauté, est d'imposer aux échanges de services ainsi qu'à la protection de la propriété intellectuelle — *sous les auspices* du GATT — un certain nombre de disciplines, qui devraient favoriser l'essor du commerce et des investissements. Les pays en *voie de développement* (PVD) — en réalité *seuls* les plus avancés d'entre eux — jouent ici un rôle, redoutant que de telles règles n'assurent chez eux la domination des groupes occidentaux. Ces pays se sont donc montrés au départ très réticents, mais ils ont évolué et, prenant conscience du fait qu'ils pouvaient trouver eux aussi intérêt à la réussite du cycle complet, jouent le jeu de la négociation.

Faire échec à l'unilatéralisme

Car l'Uruguay Round arrive à son terme. Il s'achèvera par une conférence ministérielle qui se tiendra début décembre 1990 à Bruxelles. Ainsi, le compte à rebours est maintenant commencé. Au cours des trois années passées, le travail de déblayage et de préparation, a été considérable, surtout à propos des *« nouveaux sujets »*. Mais les progrès tangibles enregistrés sont restés limités. Simplement, le fait d'y voir plus clair, de ressentir des interlocuteurs plus disposés au dialogue, rend certains protagonistes optimistes. C'est vrai *en* particulier des experts qui travaillent sur les services et sur les propriétés intellectuelles.

Les Etats-Unis semblent décidés à faire monter la tension en cultivant cette angoisse. *Ils* n'hésiteront pas à menacer leurs interlocuteurs jugés trop réticents des foudres de la section 301 ou super 301 de leur législation, c'est-à-dire de mesures *de défense* commerciale unilatérale.

L'arme, parfaitement illégale au regard du GATT, est redoutable ; la Communauté, comme d'autres, en a fait l'expérience. Une des raisons de l'Uruguay Round est de démontrer de façon suffisamment convaincante la vitalité du multilatéralisme pour amener l'administration et le Congrès à renoncer, sinon à la section 301, du moins à son utilisation. C'est même, explique-t-on à Bruxelles et à Genève, un objectif tout à fait prioritaire pour la Communauté, marché très ouvert, qui ne dispose ni de la cohésion socio-économique (les intérêts des Etats membres souvent divergent), ni de l'arsenal législatif permettant au Japon et aux Etats-Unis de pratiquer une politique commerciale agressive.

La Communauté, dont on peut craindre qu'elle fasse de plus en plus les frais de l'interdépendance industrielle et financière croissante liant les Etats-Unis au Japon, a intérêt, plus que quiconque, au maintien d'un système commercial vertueux, c'est-à-dire multilatéral. Le fait qu'elle flirte parfois elle-même avec l'unilatéralisme (accords de prix, arrangements d'autolimitation avec le Japon par exemple), ne change rien à l'affaire.

Un autre objectif du cycle, lié au précédent, est d'intégrer progressivement les PVD à un système d'échanges inverse. *« L'Inde et le Brésil exagèrent, ils refusent de réduire ou au moins de consolider leurs tarifs douaniers. Il faut qu'il y ait une ouverture des PVD, au moins entre eux. »*, s'exclame M. Tran Van Tinh, le chef de la délégation de la commission européenne à Genève. Cependant, d'autres pays du tiers-monde se montrent plus ouverts, reconnaît M. Tran Van Tinh. S'agissant des services, même l'Inde et le Brésil, dont il est vrai qu'ils sont parfaitement compétitifs dans certains secteurs tels les travaux publics, l'immobilier, le personnel de santé, le tourisme, l'audiovisuel, amorcent un certain mouvement.

Une impression analogue se dégage des débats sur la propriété intellectuelle. Ici l'objectif des pourparlers est de mieux défendre les produits de la matière grise du chercheur ou du talent de l'artiste par l'extension des législations sur les brevets, sur les droits d'auteur, sur les marques. Des pays d'Asie, comme la Corée du Sud, Hongkong, Singapour, qui passaient hier ou qui passent encore pour les champions de la contrefaçon, commencent à adopter des législations nationales afin de protéger leur propre industrie, et du coup se prêtent à la négociation genevoise.

Lorsqu'un certain niveau de développement est atteint, les intérêts basculent, et le dialogue avec les pays industrialisés devient possible. L'industrie textile européenne pourrait se résigner à renoncer progressivement, comme le demande le tiers-monde, à la protection que lui assure l'accord multifibres (AMF), contre les importations des pays à bas coûts de revient, mais elle demande en contrepartie que des pays comme l'Inde, la Corée du Sud, Taïwan, ouvrent enfin leurs marchés aux produits européens. Les pays du tiers-monde, jusqu'ici constamment en situation irrégulière au regard des règles du GATT semblent disposés à s'y employer, voire à accepter l'idée qu'elles soient étendues aux services, mais à la condition que l'Europe et les Etats-Unis *fassent* à leur tour preuve de compréhension, c'est-à-dire ouvrent davantage leurs frontières.

Bras de fer sur l'agriculture

« Les PVD se heurtent au protectionnisme des pays industrialisés, là où ils sont le plus compétitifs », constate M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT. Le textile, c'est-à-dire la suppression des AMF, et le retour dans ce secteur au droit commun du GATT, constitue sans doute leur cheval de bataille, mais plusieurs d'entre eux sont loin d'être indifférents à la libéralisation des échanges agricoles.

Pour rendre l'intégration des PVD aux règles du GATT plus attrayante, certains pensent à Bruxelles qu'il conviendrait de dépasser le cadre du commerce et de proposer un allègement de leur dette qui serait subordonné à une ouverture de leurs marchés.

Mais c'est bien l'agriculture qui reste la principale pomme de discorde entre la Communauté et les Etats-Unis. L'objectif est de parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande solvable en levant toutes les subventions qu'accordent les pouvoirs publics et qui incitent à produire au-delà du nécessaire.

Les Américains, appuyés par le groupe de Cairns (2), mettent l'accent sur les mesures aux frontières et en particulier sur les subventions à l'exportation. Celles-ci, exigent-ils, devraient disparaître en cinq ans. Quant aux différentes taxes perçues à l'importation, dont les prélèvements mobiles de la CEE, elles feraient l'objet d'une « vérification », c'est-à-dire seraient transformées en droits de douane, puis éliminées sur une période de dix ans.

Les Etats-Unis — notamment — sont plus imprécis quant au sort à réserver aux aides directes (deficiency paiements) qu'ils accordent à leurs agriculteurs.

La Communauté refuse la perspective, selon elle parfaitement irréaliste, d'une suppression totale des aides à l'agriculture.

Second point de friction, la Communauté entend que l'ensemble des aides à l'agriculture soit pris en compte dans la négociation, et pas uniquement les mesures aux frontières. Les aides directes versées aux agriculteurs américains, souligne-t-on à Bruxelles, concourent autant à déboussoler les cours mondiaux que les subventions à l'exportation versées par la CEE.

La Communauté est prête à réduire ladite subvention, à diminuer également les prélèvements à l'importation, mais à la condition que les Etats-Unis *apurent*, dans les mêmes proportions, les aides directes qu'ils versent à leurs producteurs : *« C'est indispensable, sinon ils pourront continuer à manipuler les cours mondiaux. Si les aides directes sont mises dans la corbeille des négociations, ils seront alors obligés de gérer les prix mondiaux de façon plus sérieuse, de favoriser leur stabilisation, voire leur augmentation, faute de quoi il en résulterait une baisse des revenus de leurs farmers »*, commente M. Tran Van Tinh. Amener Mme Carla Hills (*représentante spéciale des Etats-Unis* pour les négociations commerciales) et M. Clayton Yeutter, le secrétaire à l'agriculture, à accepter cette logique n'ira pas sans mal. A moins que le Congrès de Washington, qui doit être renouvelé en novembre, n'estime, à l'approche de ces élections, que le projet Yeutter *« de libérer complètement l'agriculture américaine de la dépendance des subventions payées par le contribuable »* risque d'avoir des conséquences redoutables pour la clientèle du Middle-West ou de Californie. Il pourrait alors être préférable, tout compte fait, de trouver sur une plate-forme moins radicale un terrain d'entente avec l'Europe.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) General Agreement on Tariffs and Trade : l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce qui réglemente le commerce international ; *son siège est à Genève.*

(2) Le groupe de Cairns est composé de pays producteurs et exportateurs de produits agricoles qui assurent ne pas subventionner leurs exportations. Il est animé par l'Australie.

Cinq points sensibles dans la négociation

Tarifs. Parmi les objectifs de la CEE figure en bonne place la réduction du tarif textile américain encore très élevé ainsi que la consolidation puis le démantèlement des droits de douane aujourd'hui à la fois imprévisibles et élevés que pratiquent les PVD.

Obstacles non tarifaires. Les identifier exige la coopération des industriels. Les négociateurs européens se plaignent de la relative indifférence et du manque de préparation de l'industrie communautaire. Pourtant, l'UNICE (Union des industries de la CEE) *a créé un groupe de travail* GATT animé par M. Jacques Leflon, directeur international chez Pechiney. *« On attend de la négociation en cours qu'elle organise la transparence et la surveillance du non tarifaire »*, nous a-t-il indiqué.

Services. *« Il faut amorcer de façon crédible l'intégration des échanges de services dans la règle du GATT »*, résume un haut fonctionnaire de la Commission à Genève. Traduction : on devrait pouvoir parvenir à un accord-cadre qui décrirait un certain nombre de règles (transparence, traitement national...) et la façon de les appliquer. Mais en raison des spécificités des différents types de services, il faudrait en outre arrêter des dispositions complémentaires sectorielles.

On estime à Bruxelles qu'un simple accord-cadre dénué *d'effets* économiques n'aurait qu'un intérêt limité, celui de reconnaître qu'il est dans l'intérêt *général de réglementer les échanges de services* au même titre que ceux de marchandises. Les experts bruxellois ont l'espoir de jeter les bases d'un processus de libé*ration graduelle, même* s'ils admettent qu'une négociation sectorielle n'a pas encore été vraiment engagée.

Les difficultés varient selon les secteurs.

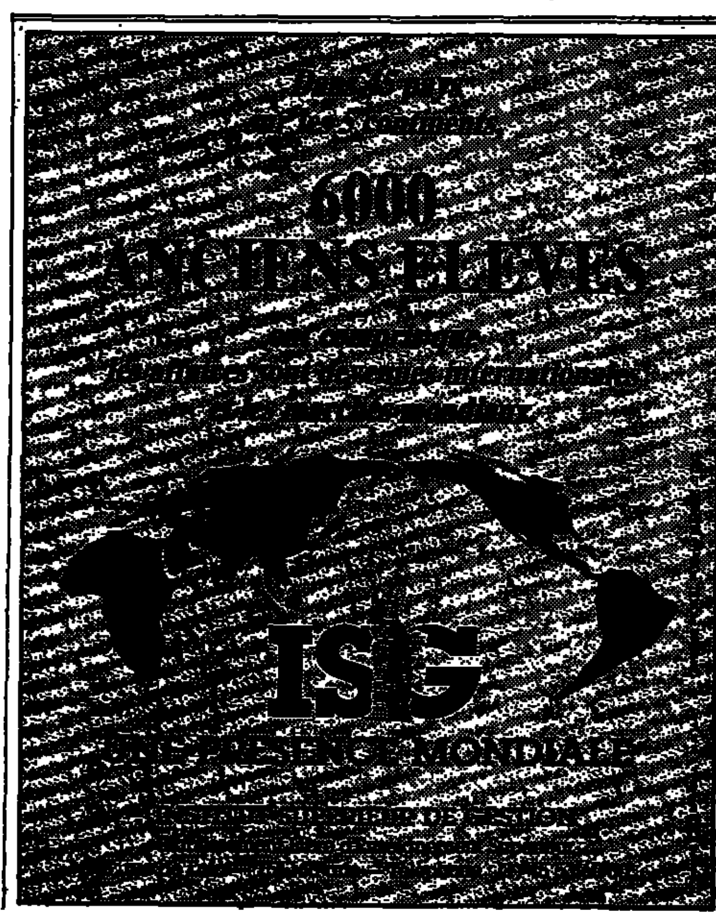
Défense de la propriété intellectuelle. L'objectif des Etats-Unis est d'obtenir une meilleure protection pour, dans l'ordre, les brevets pharmaceutiques, les logiciels, les produits de luxe. La CEE a des objectifs plus vastes encore. La principale pierre d'achoppement : le domaine des brevets pour *l'industrie* pharmaceutique, la chimie, l'agro-alimentaire. Les principaux réfractaires sont l'Inde et le Brésil. En matière de logiciels, la tendance est de protéger les fabricants par des droits d'auteur. Les Etats-Unis plaident pour un exercice d'harmonisation très détaillée. Là aussi, on s'oriente vers une solution progressive.

Agriculture. La Communauté, qui est prête à offrir un meilleur accès à son marché et à réduire ses subventions à l'exportation, met en avant deux revendications centrales.

1. Les *Etats-Unis* doivent s'engager à réduire leur aide directe aux producteurs, de façon parallèle à la réduction par la CEE de ses « restitutions (les subventions à l'exportation).

2. La Communauté donne son accord à la tarification partielle, c'est-à-dire à la transformation en droits de douane de ses prélèvements mobiles à l'importation. Les droits de douane ainsi créés seraient progressivement réduits sur cinq ans. *Mais elle* demande que cette tarification (concession faite aux Etats-Unis) s'accompagne d'un *rééquilibrage* de sa protection aux frontières. *De quelle manière ?* La tarification serait également appliquées aux aides *directes* que la CEE accorde à ses producteurs de graines oléagineuses et de tourteaux. *L'aide* serait réduite, voire supprimée et transformée en droits de douane. Cela permettrait à la CEE de freiner les importations *de soja et de produits de substitution* aux céréales (par exemple le gluten de maïs), qui aujourd'hui entre tout à fait librement dans la Communauté. Les Etats-Unis, qui vendent des quantités considérables de soja et de gluten de maïs à la CEE, refusent catégoriquement le rééquilibrage. *(voir page 25 l'article « Trop de porc, trop peu de bœuf » dans Champs économiques)* *« Ce sont là deux positions complètement inconciliables »*, nous disait-on récemment à Genève. *Sauf si*, comme certains indices portent à le croire, la Communauté renonce au bout du compte, non pas à sa première demande *mais* au rééquilibrage. C'est une éventualité d'autant plus plausible que plusieurs Etats membres dont *l'élevage* est fondé sur l'importation de gluten de maïs et de soja sont eux aussi hostiles à la taxation de ces importations.

Ph. L.



ÉCONOMIE

SOCIAL

Un indice mensuel des augmentations d'effectifs salariés va être créé

Le gouvernement veut adopter un discours positif sur l'emploi

Fort du mouvement de création d'emplois, qui ne cesse de se confirmer, le gouvernement voudrait abandonner son discours misérabiliste sur le chômage et mettre en avant des résultats plus positifs. Déjà, M. Jean-Pierre Soisson a infléchi son expression publique en ce sens et rappelle que *« en 1988 et 1989, 600 000 emplois salariés ont été créés en France »*.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de M. Michel Rocard a été d'une excessive prudence à propos de la situation de l'emploi. L'œil fixé sur les statistiques du chômage, qui évoluent si peu, il s'est gardé de tout triomphalisme alors que le mouvement de créations d'emploi, amorcé depuis la mi-1987, ne faisait pourtant plus de doute. Ministre du travail, et lui aussi obnubilé par ce qui avait été le lot quotidien de ses prédécesseurs, M. Jean-Pierre Soisson n'a pas davantage voulu faire preuve d'optimisme, préférant, pendant toute cette période, rappeler les dangers sociaux d'un chômage élevé. Dans ses nombreuses déclarations, il a toujours insisté sur le risque de voir se constituer un noyau dur de chômeurs de longue durée qui seraient maintenus à l'écart de la reprise économique.

Adieu le misérabilisme. Le gouvernement veut maintenant réorienter sa communication et souligner les succès obtenus, même si son action n'en est pas forcément la cause directe. Notamment, il entend désormais mettre l'accent sur les créations d'emplois en opérant un changement de pied, toujours difficile à comprendre pour l'opinion puisque, dans le même temps, le chômage faiblit à peine.

C'est pourtant décidé. La nouvelle orientation devrait être acquise pour le débat parlementaire de la session de printemps. elle s'accompagnerait rapidement de la publication d'un indice mensuel de la création d'emplois, parallèlement aux chiffres de l'ANPE. Ainsi, espère-t-on, la confrontation des deux éléments permettrait l'introduction d'un débat plus sain et, imagine-t-on, plus productif et renouvelé.

Poisson-pilote

Nouveau chargé de mission auprès du ministre du travail, M. Dominique Taddei milite beaucoup pour ce changement qui n'est pas sans arrière-pensées politiques. L'ancien député socialiste, ardent défenseur d'un projet alliant réduction du temps de travail et allongement de la durée d'utilisation des équipements, sert pour l'instant de poisson-pilote pour en tester la validité.

Ce qu'il résume d'une profession de foi : *« Quand on crée six cent mille emplois, en tout cas plus de cinq cent mille en deux ans de suite, on peut quand même s'en vanter. Un tel résultat s'est rarement produit dans le passé, et le précédent remonte à au moins vingt ans. Ce serait dommage de ne pas en profiter ! »*

Autrement dit, quand le climat général évolue, il faut s'aligner et le gouvernement n'a que trop tardé à exploiter pour lui-même les signes de la bonne santé retrouvée. *« On s'est trop longtemps fait piéger par les statistiques qui nous ont conduits à tenir un discours défensif sur le chômage »*, poursuit M. Taddei, qui estime, en outre, que *« la mise à plat des indices est actuellement possible car c'est quand tout va bien qu'on peut mener une opération honnêteté »*. la révision de l'attitude gouvernemenale devant aller de pair avec la rénovation des thèmes en discussion devant l'opinion.

« On ne peut pas continuer dans la cacophonie des chiffres, que ce soit ceux de l'ANPE et de l'INSEE pour le chômage, ou ceux de l'UNEDIC et de l'INSEE pour l'emploi », reconnaît-il en préconisant que le gouvernement se réfère à la seule règle internationale du BIT, adoptée par la CEE, pour comptabiliser les demandeurs d'emploi. Ceux-ci seront alors moins nombreux, certes – de l'ordre de cinq cent mille (*le Monde* du 9 janvier) – mais cela obligera chacun à admettre *« les concepts de quasi-chômeurs et les différentes formes d'emploi »* qui ne cessent de se développer.

Côté emploi, il faudrait en venir à faire ce que font les Etats-Unis et la RFA depuis deux ans ; à savoir fournir mensuellement des indications sur l'évolution du marché du travail et donc sur les créations d'emploi. Ce qui doit être possible à partir des enquêtes disponibles.

L'enjeu de la qualification

A partir de là, pense M. Taddei, il deviendrait plus facile de montrer à quelles conditions le mouvement d'emploi peut continuer et, préparant déjà l'argumentaire de M. Soisson, *« comment la politique du ministre y participe »*, au moins sur deux points, *« l'enjeu de la qualification pour la main-d'œuvre et l'augmentation des capacités de production, au sens physique, qui vont encore manquer pour les cinq ans à venir »*.

Dans ce cadre, bien entendu, M. Taddei trouve une justification supplémentaire à la mission qui lui a été confiée pour animer le crédit d'impôt en faveur de l'allongement de la durée d'utilisation des équipements quand celle-ci est liée à une réduction du temps de travail ou au maintien des effectifs. *« On s'apercevra que l'aménagement du temps de travail est un moteur auxiliaire essentiel à la création d'emplois »*, prétend-t-il. *On démontrera que le social peut être le moteur de l'économie plutôt que de chercher je ne sais quel contenu en emplois de la croissance actuelle. »*

Ainsi, au travers du changement de discours sur l'emploi, le nouveau chargé de mission préparerait le terrain à une présence plus économique – et politique – de son ministre, M. Jean-Pierre Soisson, bien décidé à donner un sens positif à son action à un moment où il s'apprête à engager un autre pari politique. Grâce aux statistiques, la boucle est bouclée...

ALAIN LEBAUBE

L'UNOSTRA en colère

Un syndicat de transporteurs routiers appelle à bloquer l'accès des grandes villes

L'Union nationale des organisations syndicales des transports routiers et automobiles (UNOSTRA) organise, depuis le dimanche 28 janvier, à 22 heures, et pour une durée indéterminée, des barrages à l'entrée de certaines grandes villes et sur certaines voies. Ces actions de l'organisation la moins représentative des entreprises de transport routier sont destinées à faire connaître les revendications des professionnels, qui se plaignent du bas niveau des prix pratiqués, de la hausse hivernale du gazole et des conditions des contrats de sous-traitance.

Une délégation de l'UNOSTRA a été reçue, la semaine dernière, au cabinet de M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, mais cette réunion n'a débouché que sur l'annonce d'une table ronde des transporteurs et des chargeurs afin d'établir une charte de la sous-traitance.

Un nombre minime de camions suffisant à paralyser le trafic, il faut s'attendre à d'importants ralentissements sur les autoroutes, en Savoie et dans le midi de la France.

Devant ses partisans

M. Rocard réaffirme la position de l'Etat sur le dossier des retraites

M. Michel Rocard a saisi l'occasion d'une réunion de ses partisans, samedi 27 janvier, au CNIT de la Défense, en vue du congrès socialiste (*lire page 8*), pour préciser sa position sur le problème des retraites. Le premier ministre a rappelé que, en 1983, lors de l'ouverture du droit à la retraite à soixante ans, l'Etat avait *« accepté de participer de façon exceptionnelle, et pour une durée limitée à sept ans, au financement des retraites complémentaires »*, que *« ce contrat a été rempli »* et qu'il en avait coûté, au total, 72 milliards de francs aux finances publiques. A compter du 31 mars prochain, a-t-il dit, *« il appartient aux partenaires sociaux de négocier les conditions dans lesquelles se finance, désormais, le système des retraites complémentaires »*.

M. Rocard s'est élevé contre une *« campagne »* accusant l'État de rompre ses engagements. *« Il n'y a pas*, a-t-il affirmé, *en l'état actuel des choses. de problème de financement de la structure qui gère le système des retraites complémentaires. A une condition, bien sûr, qui est que le niveau de cotisation reste le même qu'actuellement, c'est-à-dire 2 %. Si, sous la pression du CNPF, les partenaires sociaux décidaient de le modifier, ils créeraient de toutes pièces et de leur propre chef un besoin de financement supplémentaire. Et pourquoi donc serait-ce aux contribuables de financer des régimes gérés paritairement par les partenaires sociaux ? Ah ! le beau libéralisme que voilà*, s'est exclamé M. Rocard, *qui consiste à demander à l'Etat la socialisation des charges et à revendiquer hautement la privatisation des profits ! Ah ! l'étrange conception de la solidarité que celle qui consiste à dire : « Nous étions contre la retraite à soixante ans, donc c'est à l'Etat de payer ! »*

Le premier ministre a fixé trois principes : *« 1° La possibilité de prendre sa retraite à partir de soixante ans est un droit. Personne ne reviendra là-dessus. 2° Les retraites complémentaires doivent être financées, comme elles l'ont toujours été, par des cotisations fixées de manière conventionnelle par les partenaires sociaux qui gèrent paritairement ce système. 3° Les perspectives démographiques nécessitent que soient mis à plat, dans les années qui viennent, l'ensemble des mécanismes de financement de notre protection sociale. Traitons-le sereinement, avec le sens de la durée et sans dramatisation caricaturale. »*

Dans un entretien au journal *les Echos* du lundi 29 janvier, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, estime que *« le premier ministre a eu une grave défaillance »* en renvoyant le débat aux seuls partenaires sociaux. La CFDT demande au gouvernement l'élaboration d'un livre blanc *« qui devra mettre à plat l'ensemble des systèmes de retraite pour examiner les conditions du financement et celles d'ouverture des droits »*.

REPÈRES

ITALIE

Augmentation en 1989 de 30 % du déficit de la balance commerciale

Le déficit commercial de l'Italie s'est élevé en 1989 à 16 865 milliards de lires (75,5 milliards de francs), contre 12 863 milliards de lires l'année précédente, a indiqué samedi 27 janvier l'institut des statistiques. Cette augmentation de 30 % du déficit est intervenue alors qu'importations et exportations ont cru au même rythme (+ 16 %), les premières s'élevant à 209 916 milliards de lires, et les secondes à 193 051 milliards.

CHINE

Les crédits de la Banque mondiale devraient reprendre

Le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, a exprimé vendredi 26 janvier une recommandation en faveur de l'octroi de prêts à la chine totalisant 90 millions de dollars (540 millions de francs environ). Le conseil exécutif de la banque devra statuer le 8 février prochain sur leur versement effectif. Les deux crédits (l'un de 60 millions de dollars, consacré à financer un projet agricole dans la province de Jiangxi, et l'autre de 30 millions destiné à venir en aide aux régions de Shanxi et Hebei, victimes d'un tremblement de terre en octobre) devraient donner le signal d'envoi de la reprise de l'aide financière occidentale à la Chine.

ÉTRANGER

Les banques suédoises fermées pour cause de grève et de lock-out

Lundi matin 29 janvier, à 7 heures, le conflit a éclaté. Quarante-huit mille employés de banque se sont mis en grève et paralysent ainsi les activités financières et commerciales de la Suède.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Depuis l'automne dernier, leur fédération réclamait pour trente mille de ses adhérents les plus mal payés, avant tout des femmes, un relèvement de salaire de 2 800 couronnes, autant de francs français, par mois, soit près de 20 % d'augmentation, ce qui leur garantirait un salaire mensuel de 11 500 couronnes. Devant le refus de la branche patronale d'accepter cette revendication, la fédération syndicale avait déposé un préavis de grève et repoussé en un premier temps la médiation demandée le 20 janvier par la partie adverse. Celle-ci brandissait alors la menace du lock-out si les employés n'assouplissaient pas leur position. Menace mise finalement à exécution. Jeudi déjà, la fédération prenait au contraire une première mesure : pas d'heures supplémentaires, et toutes les banques qui – ce jour-là – ferment plus tard que d'habitude, ont été contraintes de tirer le rideau à 15 heures. Sans rien modifier de ses revendications initiales, elle acceptait pourtant la commission de conciliation. En deux jours, celle-ci réussissait certes à rapprocher les positions sur un ajournement du déclenchement des hostilités. En vain : la dernière proposition, avancée lundi matin aux petites heures, et acceptée avec beaucoup de réticences par la branche patronale, était repoussée par les employés. 8,25 % d'augmentation pour 1990, soit 1 100 couronnes de plus par mois, ont été jugés *« trop bas »*, compte tenu de l'inflation prévue pour cette année. *« Le résultat est inacceptable »*, indiquait le représentant de la fédération. *« Si je pouvais je négocierais directement avec mes employés pour une augmentation substantielle de leur salaire »*, déclarait lundi matin un directeur de banque, qui n'est certes pas le seul à penser ainsi. Mais le conflit est maintenant un fait. Combien de temps va-t-il durer ? *« Jusqu'à l'été et plus si c'est nécessaire »*, a averti la fédération. D'ores et déjà les billeteries automatiques sont vides et les commerçants s'inquiètent des « chèques en bois ».

FRANCOISE NIETO

INDUSTRIE

L'internationalisation des groupes français

Saint-Gobain et Usinor-Sacilor acquièrent des sociétés allemandes

Les entreprises françaises investissent aux Etats-Unis, comme Rhône-Poulenc avec le rachat du groupe pharmaceutique Rorer, mais aussi en RFA. Après BSN, qui a repris les pâtes Birkel, ce fut le tour ce week-end de Saint-Gobain et d'Usinor-Sacilor de consolider leur présence outre-Rhin.

L'entreprise ouest-allemande Oberglass vient de prendre la majorité du fabricant de verre d'emballage Ruhrglass à l'occasion d'une augmentation de capital. Saint-Gobain, qui détient 35 % des parts d'Oberglass, prend ainsi pied sur le marché allemand de cette spécialité.

De son côté Unimétal, filiale spécialisée dans les fils et rails (produits longs) du groupe nationalisé Usinor-Sacilor, a annoncé, samedi 27 janvier, qu'elle allait acquérir Ludwig, producteur ouest-allemand de treillis soudés à béton dont le chiffre d'affaires est de 320 millions de francs environ. Ludwig sera rapproché d'Acor, société du même produit dont le contrôle descend de la maison mère à Unimétal. D'autre part le groupe sidérurgique va céder ses activités dans le rond à béton à l'italien Riva.

□ **Les banques ne lèveront pas les actions de Renault VI. –** Les trois banques Crédit lyonnais, BNP et Société générale n'échangeront pas cette année les obligations à bons de souscription d'actions de Renault Véhicules industriels (RVI) acquises en 1987. Cette opération aurait pu donner aux banques 30 % du capital du constructeur de camions, filiale aujourd'hui totale de la Régie.

Le plan de recapitalisation de RVI tel qu'il était prévu en 1987 est respecté. Le groupe devait en particulier dégager un profit cumulé de 1,8 milliard de francs sur 1988 et 1989. Avec les bénéfices de 1 milliard de l'an dernier et un chiffre sans doute supérieur cette année, cette condition sera remplie malgré les pertes que dégage Mack, la filiale américaine, et qui pèseront lourd. La deuxième condition est un profit de 10 %, supérieur cette année au meilleur des deux années précédentes.

l'Etat

REPÈRES

ITALIE

Augmentation en 1989 de 30 % du déficit de la balance commerciale

Le déficit commercial de l'Italie s'est élevé en 1989 à 16 865 milliards de lires (75,5 milliards de francs), contre 12 863 milliards de lires l'année précédente, a indiqué samedi 27 janvier l'Institut des statistiques. Cette augmentation de 30 % du déficit est intervenue alors qu'importations et exportations ont cru au même rythme (+ 16 %), les premières s'élevant à 209 916 milliards de lires, et les secondes à 193 051 milliards.

CHINE

Les crédits de la Banque mondiale devraient reprendre

Le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, a exprimé vendredi 26 janvier une recommandation en faveur de l'octroi de prêts à la Chine totalisant 90 millions de dollars (540 millions de francs environ). Le conseil exécutif de la banque devra statuer le 8 février prochain sur leur versement effectif. Les deux crédits (l'un de 60 millions de dollars consacré à financer un projet agricole dans la province du Jiangsu, et l'autre de 30 millions destiné à venir en aide aux régions de Shanxi et Hebei, victimes d'un tremblement de terre en octobre) devraient donner le signal d'envoi de la reprise de l'aide financière occidentale à la Chine.

oises fermées
e et de lock-out

FRANÇOISE NIETO

ÉCONOMIE

EDITION

Gallimard entre frères et sœurs

Suite de la première page

Elle n'ignore pas non plus qu'elle excite les convoitises qui ne peuvent manquer d'exister autour de Gallimard, *« ce joyau de l'édition française, l'éditeur, entre autres, de Jean-Paul Sartre, d'Albert Camus et de Marcel Proust »*, comme l'a rappelé le *New York Times*, en publiant le premier l'information, dans ses éditions du vendredi 26 janvier. L'importance donnée à cette nouvelle dans un pays qui a la réputation de ne guère s'intéresser à l'étranger est un signe de plus de l'intérêt porté, hors de France, à ce symbole du patrimoine culturel français.

Stagnation du problème familial

Mme Françoise Gallimard nous a déclaré qu'elle ne *« méconnaissait pas cet enjeu culturel, bien au contraire »*, mais que sa décision était d'abord le résultat d'une *« lassitude devant la stagnation du problème familial : depuis deux ans, nos avocats négocient et rien n'aboutit. Je suis récemment arrivée à la conclusion que mes deux frères ne pourraient jamais s'entendre et qu'il me fallait, en tant qu'aînée, prendre l'initiative et casser le « cercle infernal » de la famille »*. *« D'autre part*, ajoute Mme Gallimard, *j'ai voulu faire évaluer mes actions à leur juste prix. Et si je me suis adressée à un homme d'affaires étranger, c'est parce que je jugeais qu'il serait plus objectif. Après une étude qui a duré plusieurs mois, il a conclu que la valeur de l'action Gallimard se situait autour de 22 000 F. »*

Cette évaluation porterait la valeur du groupe Gallimard (79 000 actions réparties entre huit actionnaires) (1) à 1,8 milliard de francs. Même M. Christian Gallimard, qui affirmait l'été dernier dans un entretien au *Nouvel Observateur* que son frère sous-évaluait gravement la maison, n'estimait sa valeur qu'à 800 millions de francs.

« A la situation nouvelle créée par ma décision de vendre, il existe plusieurs solutions, estime Mme Françoise Gallimard. *Ou bien mes frères se mettent d'accord, ou bien l'un des deux renforce sa position en achetant mes actions, ou alors... tout est possible. »* Ce *« tout est possible »* est toutefois limité par la structure des éditions Gallimard, une société anonyme de type clos.

Dans une telle société, tout actionnaire qui veut vendre doit proposer en priorité ses actions aux autres actionnaires ; le conseil d'administration doit agréer tout nouvel actionnaire ; enfin, si le conseil d'administration considère que le prix proposé pour la vente des actions est trop élevé, il peut désigner un expert chargé de l'« examen du juste prix ».

En outre, pour prendre le contrôle de Gallimard, il faudrait que l'acheteur potentiel des 12,5 % que possède Mme Françoise Gallimard s'assure aussi le rachat des parts de M. Chistian Gallimard (11,75 %), de Mlle Isabelle Gallimard (12,5 %) et de la principale actionnaire n'appartenant pas à la famille, Mme Muriel Toso (15 %).

Pour l'heure, Mme Toso n'a fait aucune déclaration. Mlle Isabelle Gallimard se contente de préciser qu'elle *« n'est pas sur le marché, n'ayant aucunement l'intention de vendre »*. Quant à M. Christian Gallimard, il se *« refuse à tout commentaire sur cette affaire »*.

Le PDG de l'entreprise, M. Antoine Gallimard, tient, lui, à répondre *« à la fois sur l'avenir de la maison et sur les enjeux culturels que symbolise Gallimard »*. *« J'ai été nommé régulièrement par le conseil d'administration*, nous a-t-il déclaré. *J'affirme conduire une majorité : les 33 % de ma minorité de blocage, auxquels s'ajoutent les actionnaires non familiaux. Au départ de mon frère, en 1983, mon père a souhaité me donner les moyens d'assurer la direction de la maison et donc de constituer une majorité autour de moi. Il ne s'agissait évidemment pas de spolier, d'une quelconque manière, la famille, mais de garantir la cohérence et l'indépendance de l'entreprise. »*

« Dans mon esprit, il est hors de question que la société Gallimard se vende, ajoute-t-il. *Je suis le garant de ce patrimoine, qui appartient à la culture française, ce qui exclut, à mes yeux, toute participation étrangère dans cette maison. De plus, de mon point de vue, le droit d'aînesse ne donne pas automatiquement qualité à diriger l'entreprise.*

« Il faut faire ses preuves »

» Pas plus que le simple fait d'être l'un des héritiers. Il faut faire ses preuves. J'estime les avoir faites. On peut en juger par les résultats financiers de la maison dans les dernières années. Pour le dernier exercice, qui s'arrête en février 1989, notre chiffre d'affaires a été de 1 milliard de francs et nos résultats atteignent 20 millions de francs. D'autre part, la maison a retrouvé son dynamisme intellectuel avec le recrutement de nouveaux collaborateurs, la venue de nouveaux auteurs et directeurs de collection, comme tout récemment Danièle Sallenave, la remise en route du comité de lecture, et l'arrivée, que je peux annoncer aujourd'hui, d'un nouvel éditeur, Severo Sarduy, qui quitte les Editions du Seuil pour rejoindre l'équipe de Gallimard.

» Je considère qu'une maison d'édition ne se reprend pas comme une usine de récupération de métaux. Sa bonne marche est liée à la confiance qui existe entre les auteurs, le personnel, l'éditeur. Et cette confiance, je l'ai. »

On ne sait pas encore si la vigueur dont témoignent les propos de M. Antoine Gallimard va être suivie du rachat par lui des parts de sa sœur – rachat pour lequel il devrait s'allier à des partenaires financiers. Elle répond en tout cas à l'un des souhaits que formule Mme Françoise Gallimard en expliquant son coup de théâtre : que ses frères *« se réveillent »*.

JOSYANE SAVIGNEAU

(1) MM. Claude Gallimard, Antoine Gallimard, Christian Gallimard, Robert Gallimard, Mme Françoise Gallimard, Isabelle Gallimard, Muriel Toso, Monique Hoffet.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Crédit d'équipement des PME

Fiche d'information

EMPRUNTS DU CEPME GARANTIS PAR L'ÉTAT JANVIER 1990

Le directoire du Crédit d'équipement des PME a décidé, dans sa *séance du 18 janvier 1990*, de procéder à l'émission de titres d'un montant nominal d'un milliard neuf cent millions de francs.

Cette émission est autorisée par arrêté du ministre de l'économie et des finances et du budget.

CHARGES RELATIVES A L'OPÉRATION

Le produit de l'émission s'élèvera à F 1 893 220 000. Le montant net encaissé par le Crédit d'équipement des PME s'élèvera à environ F 1 865 216 100, après déduction sur le produit ci-dessus des rémunérations globales dues aux intermédiaires financiers pour F 27 703 900 (TVA incluse) ainsi que des frais légaux et administratifs pour environ F 300 000.

Le titre subordonné remboursable se distingue de l'obligation par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

I. – EMPRUNT 9,70 % JANVIER 1990/1998

Montant : 1,4 milliard de francs représentés par 280 000 obligations.

Prix d'émission : 99,70 %, soit F 4 985 par obligation.

Date de règlement des souscripteurs : 12 février 1990.

Date de jouissance : 12 février 1990.

Durée : 8 ans à compter du 12 février 1990.

Intérêt : Les obligations rapporteront un intérêt annuel de *9,70 %, soit F 485* par titre, payable *en une seule fois le 12* février de chaque année, et pour la première fois le 12 février 1991.

Taux de rendement actuariel brut : 9,76 %.

Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 12 février 1998 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé : Le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement.

En revanche il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant, à toute époque et sans limitation de prix, à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régularisation comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange ou de rachat de titres, sans limitation de prix.

Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

Prise ferme : La présente émission fait l'objet d'une prise ferme par un groupe d'établissement dirigé par la Banque nationale de Paris, la banque Paribas, le Crédit industriel et commercial, Cyril Finance Gestion et la Caisse des dépôts et consignations.

II. – EMPRUNT 9 % JANVIER 1990/1999

Montant : 400 millions de francs représenté par 80 000 obligations.

Prix de souscription : 100 %, soit F 5 000 par obligation
dont prix d'émission : 95,636 %, soit F 4 781,80
coupon couru : 4,364 %, soit F 218,20.

Date de règlement des souscripteurs : 12 février 1990.

Date de jouissance : 19 août 1989.

Intérêt : Les obligations rapporteront un intérêt annuel de *9 %*, soit F 450 par titre, payable en une seule fois le 19 août de chaque année, et pour la première fois le 19 août 1990.

Taux de rendement actuariel brut : 9,71 %.

Durée : 9 ans et 188 jours à compter du 12 février 1990.

Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 19 août 1999 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé : Le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement.

En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant à toute époque et sans limitation de prix, à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régularisation comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou en partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange ou de rachat d'obligations, sans limitation de prix.

Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

Assimilation : Ces obligations seront assimilées aux obligations 9 % 1988/1999 – code Sicovam 11 187 – le 14 février 1990.

Le nombre d'obligations 9 % à échéance du 19 août 1999 est de 1 033 413 et se répartit comme suit :

– 833 413 titres en code 11 187 cotés 94,20 % au 19 janvier 1990.
– 140 000 titres en code 14 150 cotés 92,60 % au 19 janvier 1990.
– 60 000 titres en code 14 521 cotés 94,60 % au 19 janvier 1990.

A *compter du 19 août 1990, l'ensemble de ces obligations sera* regroupé en un gisement unique, code Sicovam 11 187.

Prise ferme : La présente émission fait l'objet d'une prise ferme par un groupe d'établissements dirigé par la Banque nationale de Paris, la banque Paribas, le Crédit industriel et commercial, Cyril Finance Gestion et la Caisse des dépôts et consignations.

III – TITRES SUBORDONNÉS REMBOURSABLES 9,50 % 1990/2005

Montant : 100 millions de francs représenté par 20 000 titres.

Prix d'émission : 97,42 %, soit F 4 871 par titre.

Date de règlement des souscripteurs : 12 février 1990.

Date de jouissance : *12 février* 1990.

Intérêt : Les titres rapporteront un intérêt annuel de 9,50 %, soit F 4,75 par titre payable en une seule fois le 12 février de chaque année, et pour la première fois le 12 février 1991.

Taux de rendement actuariel brut : *9,84 %*.

Durée : 15 ans à compter du 12 février 1990.

Amortissement normal : Les titres subordonnés remboursables seront amortis en totalité le 12 février 2005 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé : Le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des titres subordonnés remboursables par remboursement.

En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces titres en procédant, à toute époque et sans limitation de prix, à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régularisation comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange ou de rachat de titres, sans limitation de prix.

Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

Clause de subordination : En cas de liquidation de la Société, les titres seront remboursés à un prix égal au pair, et le remboursement des titres subordonnés n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à la Société et des titres participatifs émis par la Société.

Ces titres subordonnés interviendront au remboursement du même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement tant en France qu'à l'étranger par la Société, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Ces dispositions ne prennent pas en compte l'incidence favorable pour le porteur de la garantie accordée par l'État.

Prise ferme : La présente émission fait l'objet d'une prise ferme par la Banque nationale de Paris.

IV. – DISPOSITIONS COMMUNES

Fonds de régularisation : Le Crédit d'équipement des PME *s'engage*, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché, à racheter des titres en Bourse dans la limite de 10 % des titres restant en circulation au début de chaque période annuelle d'intérêts. Dans le cas où les rachats n'auraient pas atteint la limite de 10 % susvisée pour une année considérée, il pourra procéder à l'acquisition du solde les années suivantes. Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

Assimilation : Au cas où le Crédit d'équipement des PME émettrait ultérieurement de nouveaux titres entièrement assimilables aux présents titres, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement, aux garanties ainsi qu'au rang de créance, le Crédit d'équipement des PME pourra unifier, pour l'ensemble de ces titres, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi, sans aucune distinction, sur les titres des émissions successives.

Forme des titres : Les titres pourront revêtir la forme au porteur ou nominative au choix des titulaires. En application de l'article 94-II de la loi nº 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :

– chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur ;
– chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.

La SICOVAM assurera la compensation des titres entre les teneurs de compte.

Les titres seront inscrits en compte et négociables le 14 février 1990.

Régime fiscal : Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation, les intérêts des titres émis à compter du 1er janvier 1987 perçus par des personnes physiques sont :

– soit, sur option, soumis au prélèvement forfaitaire de 16 % libératoire de l'impôt sur le revenu comprenant une contribution sociale de 1 % ;
– soit pris en compte pour la détermination du revenu taxable à l'impôt sur le revenu.

Un prélèvement social exceptionnel de 1 % est d'autre part acquitté sur les intérêts jusqu'au 31 décembre 1990.

Pour les revenus perçus à compter du 1er janvier 1988, l'abattement global sur les dividendes d'actions et les produits de titres est porté à F 8 000 pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, et F 16 000 pour les couples mariés soumis à une imposition commune.

Cotation : Les titres feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).

Garantie de l'Etat : Le service des emprunts en intérêt, amortissement, impôts et frais accessoires est garanti par l'Etat.

L'émission sera ouverte le 29 janvier 1990 et pourra être close sans préavis.

But de l'émission : La présente émission contribuera au financement des activités du Crédit d'équipement des PME et de ses filiales.

La notice prévue par la loi est publiée au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 29 janvier 1990.

A notre connaissance, aucun élément nouveau intervenu depuis le 22 mai et le 9 octobre 1989, date des visas ci-après apposés par la Commission des opérations de Bourse, n'est susceptible d'affecter d'une manière significative la situation financière de la société :

– visa nº 89-194 sur la note d'information publiée à l'occasion de l'émission de l'emprunt du 29 mai 1989 ;
– visa nº 89-446 sur la fiche d'information comprenant les résultats semestriels publiée à l'occasion de l'émission de l'Emprunt du 16 octobre 1989.

Le président du directoire,
Michel PRADA.

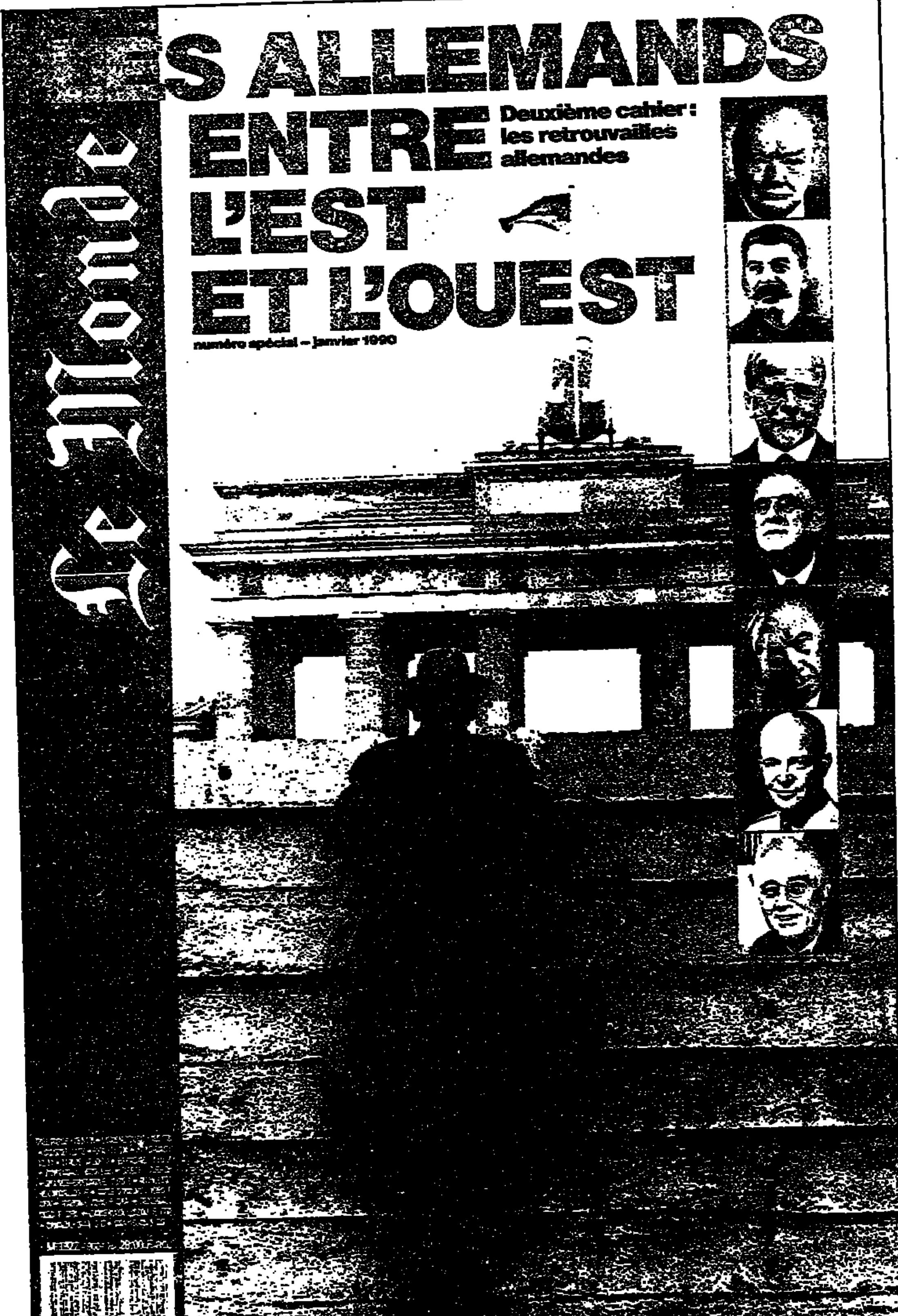
VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE
Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance nº 67-833 du 28 septembre 1967, la Commission des opérations de Bourse a apposé sur la présente fiche le visa nº 90-29 en date du 23 janvier 1990.

Le rapport annuel de l'exercice 1988, la note nº 89-194 du 29 mai 1989 ainsi que la fiche nº 89-446 du 9 octobre 1989 sont disponibles sur simple demande au Crédit d'équipement des PME, service de la communication, 14, rue du 4-Septembre, 75002 Paris - Tél. : (1) 42-98-80-85.

Le Monde

NUMERO HORS SERIE

SPECIAL ALLEMAGNE



DANS ce numéro hors série, *le Monde* retrace l'histoire récente de l'Allemagne, de la fin de la seconde guerre mondiale à la chute du mur de Berlin.

A travers une sélection d'articles publiés dans ses colonnes depuis 1945, *le Monde* décrit le processus de démembrement de l'Allemagne nazie, la naissance de deux nations distinctes, les conflits entre Russes et Alliés ; il explique les raisons du réarmement allemand et analyse les développements de l'Ostpolitik du chancelier Willy Brandt.

A L'HEURE où l'Allemagne de l'Est renoue avec la démocratie, *le Monde* consacre un cahier spécial de 12 pages aux « retrouvailles allemandes ». Avec les témoignages et les reportages de ses envoyés spéciaux.

« LES Allemands entre l'Est et l'Ouest », un numéro hors série du *Monde* pour comprendre quarante ans de division entre les deux Allemagnes et les enjeux des bouleversements en cours.

28 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : *LES ALLEMANDS ENTRE L'EST ET L'OUEST*

NOM : ______ PRÉNOM : ______

ADRESSE : ______

CODE POSTAL : ______ LOCALITÉ : ______

PAYS : ______

FRANCE (métropole uniquement) Nombre d'ex. : ______ x 33 F, (port inclus) = ______ F.

DOM-TOM et ÉTRANGER Nombre d'ex. : ______ x 38 F, (port inclus) = ______ F.

Bulletin à retourner : *LE MONDE*, service vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, France

LMPB

AFFAIRES

Le kaléidoscope des caisses d'épargne européennes

De fortes disparités de statuts, de fonctions et d'activités d'un pays à l'autre

Les caisses d'épargne, que ce soit en Europe ou dans le monde, ont une origine philosophique et culturelle commune. Nées au dix-neuvième siècle, cinquante ans avant l'apparition des banques commerciales, leur création résulte de la volonté éclairée de leurs fondateurs, héritiers de l'esprit des Lumières, bourgeois philanthropes ou responsables municipaux, avec un objet initial et fondamental : subvenir aux besoins des individus de protection sociale, comme le fera, un peu plus tard, le mutualisme. Cette création a été due à des initiatives locales et régionales, leur développement s'effectuant dans le cadre d'un ressort territorial bien délimité, qui a été maintenu dans certains pays comme la France et l'Allemagne, et remis en cause dans d'autres, où il a fait face à une concurrence entre caisses d'épargne.

Plus de cent cinquante ans après leur naissance, quelle est la physionomie actuelle des caisses d'épargne en Europe ? Comme l'indique l'ouvrage très complet de MM. Pierre Gaudez et Pierre-Henri Scacchi (1), au premier abord, le concept de caisse d'épargne s'applique, en Europe, à un kaléidoscope de structures différentes que tout sépare.

La taille ou le volume collecté tout d'abord : qu'y a-t-il de commun entre la CGER belge, avec sa collecte de 22 milliards d'écus (154 milliards de francs français) et une petite caisse en France ou en Italie, sans oublier la toute-puissante CARIPLO de Milan (Cassa di risparmio delle provincie lombarde), véritable banque avec ses 441 guichets, ses 11 000 employés, ses 4 400 000 clients, un actif total de 350 milliards de francs et un bénéfice de 3 milliards de francs ?

Le statut juridique ensuite : établissement public autonome au Luxembourg, coopératives ou mutuelles en Belgique, fondations municipales en Allemagne, société anonyme cotée en Bourse en Grande-Bretagne (TSB), administration en Grèce ou au Portugal, établissements de crédit à but non lucratif et de statut privé en France.

Les fonctions et activités autorisées ou pratiquées, enfin : quelle similitude entre les Sparkassen allemandes, qui sont des banques universelles prêtant à tout le monde, les caisses d'épargne françaises, qui ne peuvent intervenir en faveur des entreprises que depuis 1987, *ou les Trustee Savings* d'Irlande, qui sont encore cantonnées dans la seule activité de collecte ?

L'impression de disparité est encore plus forte si on observe non plus les caisses elles-mêmes, mais les réseaux. L'architecture du réseau allemand frappe par sa cohérence et sa solidité, par ses permanences dans le temps et par la puissance que lui confère une organisation à trois niveaux à la fois complémentaires et autonomes : les 589 Sparkassen bénéficient de leur ancrage territorial, les 11 Landesbanken-Girozentralen qui les coiffent, sont à la fois banques centrales et caisses locales, établissements de crédit spécialisés dans le financement des Länder (Etats), et des banques universelles puissantes et autonomes, et au sommet, la Deutsche Girozentrale est à la fois banque centrale des 11 Landesbanken et une banque également universelle, autonome avec des activités internationales importantes.

De leur côté, et sur un tout autre schéma, les Trustee Savings Banks (TSB) de Grande-Bretagne sont organisées en un réseau très structuré : une seule société holding, constituée de 5 millions d'actionnaires, contrôle à 100 % quatre Trustee Savings à compétence régionale.

Le réseau espagnol des *cajas de ahorros* et le réseau italien des *casse di risparmio* sont dotés d'une architecture complexe. Dans ces deux pays, les caisses d'épargne ne sont pas tenues de limiter leurs activités au territoire sur lequel elles ont été créées. Les associations régionales ou centrales ou les institutions financières spécialisées y jouent un rôle de banques centrales ou de fonds de garantie pour certaines caisses seulement, les autres développant leur implantation de manière parfaitement autonome et concurrentielle sur l'ensemble du pays, en Europe voire dans le monde.

Quant à la France, l'architecture institutionnelle du réseau Ecureuil apparaît très datée, avec la centralisation partielle de sa collecte vers la Caisse des dépôts. Toutefois, la volonté de décentralisation financière qui anime ses responsables et ceux de la Caisse des dépôts, avec la création des vingt et une SOREFI, qui jouent partiellement le rôle de banques centrales, en même temps que la bancarisation à marche forcée des caisses d'épargne, en fait un réseau non stabilisé, dans lequel les centres de pouvoir et les relations entre les différents niveaux seront encore l'objet d'évolution profonde.

Une solution divergente vers la banalisation

Dans toute l'Europe, la banalisation des caisses d'épargne, c'est-à-dire leur extension à toute la gamme des activités financières, produits et crédits, est en cours, avec des degrés différents dans chaque pays. *Dès leur fondation*, la plupart des caisses d'épargne ont bénéficié de la plus grande liberté en matière de crédit. En Italie, elles ont joué, dès le début du XIX[e] siècle, un rôle essentiel dans le développement de l'agriculture et du milieu rural, en mettant à la disposition des particuliers, des associations et des collectivités publiques, des produits financiers modernes : crédits mutuels, financement des récoltes, escompte commercial, au profit des artisans et des PME, prêts à moyen terme et à long terme aux communes. Une loi de 1982 leur a ouvert la possibilité d'opter pour un nouveau statut et leur permet d'effectuer toutes les opérations des banques commerciales, statut adopté par la moitié d'entre elles.

En Espagne, depuis 1977, les caisses se rapprochent d'une position de banque universelle, se livrant une vive concurrence. Au Danemark, les caisses exercent une double activité d'épargne et de crédit, au profit de leur clientèle locale et, depuis 1987, sont soumises au même régime que les banques, avec la possibilité d'émettre des actions dans le public.

En Belgique, la CGER a, depuis 1980, une mission de banque universelle. En Grande-Bretagne, les Trustee Savings Banks à partir de 1975, sont devenues un groupe bancaire concurrentiel, leur capital ayant été ouvert au public en 1986.

En France, les caisses d'épargne, malgré une réalité historique, celle de la collecte de l'épargne et sa centralisation vers la Caisse des dépôts, sont en voie de bancarisation rapide, mais avec un sérieux retard sur leurs homologues de la CEE. Certes, une véritable mutation est en cours, mais bien du chemin reste à faire à l'horizon 1993, d'autant que, dans la plupart des pays de la Communauté, les caisses d'épargne sont engagées dans une évolution qui tend à remettre en cause leur identité et leur légitimité : transformation en banques autonomes employant leurs ressources *propres, sortie du champ* d'activité territorial ou réglementaire, apparition de géants dont le poids financier et le besoin de moyens techniques est sans commune mesure avec de petites ou moyennes caisses.

Quoi qu'il en soit, toutes ces caisses d'épargne pèsent lourd en Europe, recueillant plus du quart de l'épargne liquide, 30 % en moyenne, avec des pointes à 50 % au Luxembourg et 41 % en Allemagne, la France se contentant de 26 à 27 % et l'on comprend qu'elles veuillent unir leurs moyens pour faire face à la concurrence, d'où qu'elle vienne. Un point particulier, toutefois : elles ne disposent d'un produit d'épargne privilégié (défiscalisé) qu'en France, en Irlande et au Luxembourg, ce qui, à terme, posera problème et débouchera, tôt ou tard, sur une banalisation inévitable.

F.R.

(1) Editions Eska.

LES DIX PLUS IMPORTANTES

(1988)

RANG	NOM	PAYS	DÉPOTS (milliards d'écus) 1 écu = 7 F	PARTENAIRE EUFIGEST
1	ASKL-CGER	Belgique	22	Oui
2	Cariplo	Italie	16	Oui
3	Caixa de pensions Barcelona	Espagne	11	Oui
4	Hamburger Sparkasse	Allemagne	11	Non
5	Caixa Geral de Depositos	Portugal	10	Oui
6	Caja de Ahorros de Madrid	Espagne	9	Non
7	TSB England and Wales	Gde-Bretagne	9	Oui
8	Cera, Leuven	Belgique	8	Non
9	Caisse d'épargne de Paris	France	8	Non
10	Landesgirokasse Stuttgart	Allemagne	8	Non

Source : ESBG.

PART DE L'ÉPARGNE LIQUIDE

(1988)

	CAISSES D'ÉPARGNE (%)	GUICHETS CORRESPONDANTS
RFA .... Sparkassen + Landesbanken	41	17 018
Belgique .... CGER et caisses privées	18	5 213
Danemark .... Sparekasser	29,5	1 165
Espagne .... Cajas de Ahorros	36,9	12 227
France .... Caisses d'épargne et de prévoyance	26,5	5 597
Grande-Bretagne .... Trustee Savings Banks	3,6	1 600
Grèce .... Caisse d'épargne postale	12,7	903
Irlande .... Cork and Limerick Trustee Savings Dublin Savings Waterford Savings	5	59
Italie .... Caisse di Risparmio	28,5	4 099
Luxembourg .... Caisse d'épargne de l'Etat	50	93
Pays-Bas .... Spaarbanken	14,1	1 756
Portugal .... Caixa Geral de Depositos et caisses privées	36,5	1 407

Trois SICAV en écus pourront être distribuées dans onze pays d'Europe

Mardi 23 janvier 1990 a été annoncé le lancement d'EUFIGEST, une structure commune de gestion d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) qui regroupe quinze institutions et caisses d'épargne de onze pays européens, avec 27 000 guichets sur les 52 000 dont dispose l'ensemble de ce mouvement dans les pays en question. Cette structure commune a mis au point une gamme de trois premières SICAV directement conçues, gérées et commercialisées dans une dimension européenne, une SICAV court terme, EUFI-CASH, une SICAV obligataire, EUFI-RENT, une SICAV actions, EUFINVEST. Ces SICAV seront distribuées par chacun des partenaires, après l'obtention de l'agrément des autorités nationales de tutelle.

Les partenaires sont l'Alsk-CGER de Belgique ; la Sparekassen CDS du Danemark ; la Caixa de Barcelona d'Espagne ; le groupe Caisse des dépôts-Caisses d'épargne de l'Ecureuil en France ; la TSB Trust Company en Grande-Bretagne ; Cariplo, Fondigest et ICCRI en Italie ; la Banque et caisse d'épargne de l'Etat au Luxembourg, la Bank der Bondspaar Banken aux Pays-Bas ; la DEKA de RFA ; Robur en Suède et le groupement européen des caisses d'épargne.

Pourquoi libeller ces SICAV en écus ? Parce que la clientèle s'intéresse de plus en plus aux produits financiers étrangers. Ainsi, l'an dernier, les emprunts libellés en écus émis par la Banque européenne d'investissement (BEI) ont connu un succès considérable, en France comme d'ailleurs, et à l'extérieur de nos frontières, les produits « pierre-papier » sont particulièrement recherchés.

De plus, avec l'Acte unique et l'entrée en vigueur, le 1[er] octobre 1989, de la directive de Bruxelles sur la libre distribution des OPCVM dans la CEE, le processus d'intégration européen dans le domaine des marchés de capitaux est en marche, en attendant la libre circulation de ces capitaux au 1[er] juillet 1990.

Une initiative française

Dans cette optique, les Caisses d'épargne de la Communauté économique européenne et même de l'Association européenne pour le libre échange (AELE) ont souhaité imaginer et concevoir des OPCVM qui pourraient être distribués simultanément dans leurs réseaux.

Dès janvier 1988, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le Centre national des Caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), la Caixa de Barcelona et l'Alsk-CGER (Belgique) mandataient TGF International, organisme de *gestion affilié* à la CDC, *pour mettre* en place les trois SICAV précédemment évoquées, et, surtout, créer la structure Eufigest SA, l'organe d'administration de ces OPCVM, qui est de droit luxembourgeois. Le Luxembourg a été, en effet, le premier pays européen à adapter sa réglementation aux dispositions de la directive européenne, dès le 31 mars 1988. En outre, ce pays est politiquement neutre par rapport à ceux des partenaires, et le montant de son épargne nettement plus faible. Plusieurs idées maîtresses ont guidé les réflexions des fondateurs. Tout d'abord, les caisses participantes seront associées à tous les niveaux de la gestion, chaque pays se voyant confier, s'il le souhaite, la gestion financière de la partie investie chez lui.

Ensuite, un mode de fonctionnement original a été imaginé avec un aspect européen très marqué. Trois structures distinctes coexisteront. Un comité d'orientation et de surveillance (COS), où tous les partenaires seront présents et qui est présidé par M. Bennailho, directeur au CENCEP, aura pour tâche d'associer tous les partenaires à la gestion et au développement commercial des trois SICAV dans leurs réseaux respectifs, ou de tout nouveau produit à créer. La société Eufigest, présidée par M. Finck, directeur à la Caisse d'épargne du Luxembourg, jouera le rôle de conseiller en investissement, responsable de la gestion de la communication et de l'information pour les trois SICAV, avec un directeur général français, M. de Franssu, appartenant à TGF International. Enfin, chaque SICAV disposera de l'état-major classique, conseil d'administration, comité de placement et directeur général.

Le caractère français de l'initiative prise dans ce domaine s'explique par la part importante (48 %) de la masse des encours de nos OPCVM par rapport à l'encours européen (423 milliards d'écus, soit près de 3 000 milliards de francs). Les caisses d'épargne de l'Ecureuil gèrent 60 milliards de francs au titre de ces OPCVM, avec le concours précieux de la Caisse des dépôts, ce qui leur assure de belles références, exploitables à l'étranger.

Pour M. Jean-Pierre Thiolon, président du directoire du CENCEP, cette initiative s'inscrit dans le grand projet d'une Europe des caisses d'épargne, déjà amorcé avec la conclusion de nombreux accords croisés entre caisses, comportant l'échange de services pour leur clientèle respective lorsqu'elle voyage. Pour M[me] Hélène Ploix, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, la création d'EUFIGEST permettra de combler une partie des handicaps des gestionnaires français, face à leurs concurrents américains et japonais, à savoir une faible internationalisation de leur gestion (15 % seulement des actifs des OPCVM français sont investis en valeurs internationales), une absence de marketing global et une insuffisante rigueur du suivi des performances. Dans l'immédiat, les caisses d'épargne françaises pourraient placer environ 500 millions de francs de SICAV en écus cette année, tandis que certains obstacles s'opposent encore, dans certains pays, à la distribution de certains produits comme les SICAV court terme monétaires (40 % de l'encours des OPCVM en France), notamment en Allemagne, où elles sont interdites.

FRANÇOIS RENARD

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
M[me] Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*



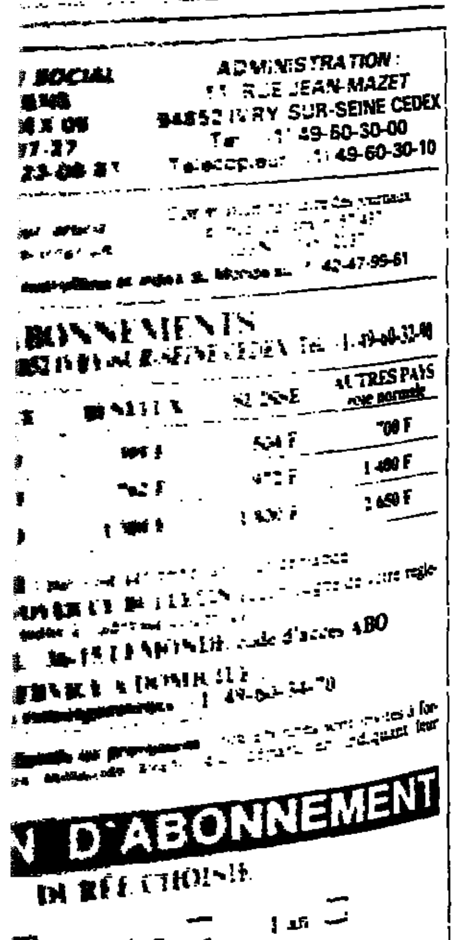
Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde », 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61



Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

La Sécurité sociale en quête d'une cotisation nouvelle

Le principe est acquis. La date aussi. Reste à décider qui en bénéficiera, qui paiera et comment



CONTRIBUTION sociale de solidarité ou cotisation sociale de solidarité ? Le choix entre les deux termes n'est pas sans conséquences mais la question ne sera pas tranchée avant plusieurs semaines. En revanche, une chose est acquise : une *« CSS »* verra le jour lors de la session parlementaire de printemps pour être vraisemblablement mise en place début 1991. Officiellement annoncée lors du conseil des ministres du 7 novembre 1989, elle constitue l'aboutissement d'un débat qui, au cours des années 80, a traversé pratiquement tous les gouvernements.

Mais la CSS n'est qu'un cadre général et le gouvernement dispose de multiples possibilités pour en déterminer la nature, le contenu et les missions.

L'idée de base est simple : plutôt que de continuer à faire reposer le financement de la Sécurité sociale sur les seuls revenus du travail (les cotisations classiques), il serait économiquement *plus efficace et socialement* plus juste d'en élargir l'assiette en prenant en compte l'ensemble des revenus (travail, capital, revenus de remplacement). La nécessité d'un tel élargissement a conduit depuis plusieurs années les pouvoirs publics à créer un prélèvement *« exceptionnel »* assis sur les seuls revenus imposables de toute nature (1 % puis 0,4 %) et un autre, au taux de 1 %, sur ceux du capital.

Jusqu'à présent, un prélèvement sur l'ensemble des revenus pour financer la sécurité sociale était une espèce de serpent de mer qui, régulièrement, apparaissait avant de disparaître aussitôt. En 1983, M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie, avait proposé d'y recourir mais, au dernier moment, sa proposition avait été repoussée. En 1987, M. Alain Juppé, ministre du budget de M. Jacques Chirac, y avait lui aussi pensé, mais sans succès. M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, en revanche, est parvenu, après plus d'un an d'âpres discussions, à en faire accepter le principe malgré les réticences de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie.

Mais s'il a remporté la première manche, M. Evin n'est encore qu'au milieu du gué.

Un débat, cinq enjeux

Le débat interministériel, qui entrera prochainement dans une phase active, s'articule autour de cinq enjeux principaux. A quelles prestations le prélèvement sera-t-il affecté ? Qui le paiera ? Sera-t-il progressif en fonction du revenu ? Sera-t-il de nature fiscale ou s'agira-t-il d'une cotisation ? Enfin, quel sera son impact sur l'évolution des dépenses sociales ?

A la première question MM. Bérégovoy et Evin répondent avec un bel ensemble : *« La CSS doit financer des dépenses liées à la solidarité nationale. »* L'ennui, c'est que les deux ministres avancent de ces *« dépenses de solidarité »* des conceptions fort éloignées. Le schéma élaboré par M. Evin constitue un système relativement complexe de vases communicants. Chaque année, le montant de la CSS (un peu plus de 30 milliards de francs au taux de 1 %) serait calculé en fonction du déficit de la Sécurité sociale. En cas d'excédent, elle n'aurait *pas de raison* d'être. Son produit serait versé à la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) qui, en conséquence, réduirait les cotisations, désormais déplafonnées, qu'elle reçoit des entreprises (142 milliards de francs par an).

En effet, chacun s'accorde aujourd'hui à considérer que le *fait de faire reposer* le financement d'une partie de la politique familiale sur les employeurs n'a plus guère de raison d'être. Or, comme le gouvernement n'a pas l'intention d'utiliser la CSS pour réduire les charges globales des entreprises, ces dernières seraient soumises à une nouvelle cotisation vieillesse qui, contrairement à celle qui existe aujourd'hui, serait déplafonnée. Pour l'entreprise, il s'agirait théoriquement d'une opération blanche : un point de CSS permettrait de réduire de 1,4 point leur cotisation *« famille »* et de créer une contribution vieillesse à un taux équivalent.

Chez M. Evin, on considère que ce schéma permet de financer des dépenses de solidarité – une partie des prestations familiales – tout en satisfaisant aux impératifs de justice sociale. Il s'agit en effet d'en finir avec le cycle des hausses de la cotisation d'assurance-vieillesse qui, plafonnée (elle ne va pas au-delà du plafond de la Sécurité sociale, actuellement 10 800 F par mois), avantage les cadres. En outre, les prélèvements sur le seul revenu imposable ne font que reproduire les défauts – concentration sur certains ménages et forte progressivité - de la fiscalité directe, les inconvénients de l'une ne *compensant forcément ceux de l'autre*. Certains objectent que les familles nombreuses risquent de pâtir d'un tel mécanisme. Bénéficiant de dégrèvements fiscaux importants (par le jeu du *« quotient familial »*), elles auraient tout intérêt au maintien d'un prélèvement *« exceptionnel »* assis sur le seul impôt sur le revenu. Certes, mais est-il vraiment cohérent de financer la Sécurité sociale par la fiscalité directe ?

Le ministère de l'économie a un tout autre schéma en tête. *Il* convient, explique-t-on Quai de Bercy, de distinguer nettement entre logique d'assurance et logique de solidarité. La CSS couvrirait alors certaines dépenses liées à la politique familiale, à la maternité, ainsi que des prestations de retraite (le *« minimum vieillesse »*), voire la validation de certains droits à pension. Au moins partiellement, seraient donc intégrées des charges actuellement supportées par l'Etat.

Quai de Bercy, on se défend de tenter d'alléger à bon compte les finances publiques et l'on n'exclut nullement que d'autres prestations (l'allocation de parent isolé, par exemple) soient, en échange, prises en charge par le budget.

Un autre débat, plus politique, se dessine : quels groupes sociaux seront *exemptés de la CSS ? Le* ministère de la solidarité propose d'appliquer aux revenus de substitution (prestations sociales) les exonérations en vigueur pour la cotisation d'assurance-maladie. Seraient notamment exclus le revenu minimum d'insertion, les retraites non imposables et les indemnités de chômage inférieures au *SMIC. Inconvénient* majeur : une partie des ménages non imposables et bon nombre de retraités verraient augmenter leur contribution.

Aussi certains avancent-ils l'idée d'une progressivité en fonction du revenu au nom d'un impératif de justice sociale. Cela impliquerait au passage que soient réintégrés dans l'assiette les revenus faisant l'objet d'un prélèvement forfaitaire ou libératoire. Techniquement, l'opération n'est pas excessivement compliquée. En revanche, la définition de cette progressivité – qui serait *« modérée »* – suppose des arbitrages délicats.

Comment mieux maîtriser les dépenses

Le gouvernement devra également se prononcer sur la déductibilité ou non du nouveau prélèvement à l'égard du revenu imposable. En fonction de ces choix, la CSS permettra plus ou moins de rééquilibrer la fiscalité directe (dans son acception la plus large) par rapport à la fiscalité indirecte, les allègements massifs de l'impôt sur le revenu décidés en 1986-1987 par M. Edouard Balladur ayant notablement atténué la portée de l'impôt sur le revenu et concentré son champ d'intervention.

Reste le caractère juridique de la CSS. Une *« cotisation sociale »* de solidarité serait prélevée à la source par l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui, par l'intermédiaire des URSSAF, assure le recouvre*ment des cotisations sociales*. Une *« contribution sociale »* de solidarité serait probablement prélevée par les services du ministère des finances. En réalité, ce débat cotisation-contribution dépasse de très loin le seul cadre juridique car la véritable question est bien de savoir qui en aura la maîtrise.

En effet, la CSS peut être synonyme de facilité. La *« cotisation »* de M. Evin, calculée en fonction du déficit de la Sécurité sociale, *risque d'aboutir sournoisement* à privilégier une augmentation des recettes au préjudice d'une action sur la maîtrise les dépenses.

Réaction immédiate du ministère de la solidarité : d'une part, il ne s'agira que de combler le besoin de financement – structurel – de l'assurance vieillesse et, d'autre part, M. Evin a toujours insisté sur la nécessité d'encadrer les dépenses de santé et de reconsidérer, à terme, le mode de calcul des retraites.

Néanmoins, on peut considérer que l'administration des finances est, par nature et par tempérament, plus encline à *« tenir »* les dépenses que celle des affaires sociales. *A contrario*, la prise en charge par la CSS de certaines lignes budgétaires pourrait apparaître suspect... et se révéler elle *aussi comme une forme de facilité*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Trop de porc, trop peu de bœuf

Par manque de coordination, la CEE a créé une tension sur la viande en résorbant les excédents laitiers

LE *19* janvier au Chicago Mercantile Exchange (Illinois), les investisseurs américains n'avaient d'yeux que pour la poitrine de porc dont les cours flambaient subitement. Une rumeur venue de Bucarest circulait sur les bords du Michigan selon laquelle la Roumanie s'apprêtait à acheter plusieurs centaines de milliers de tonnes de viande de cochon aux *Etats-Unis*.

Le même jour à Vannes (Morbihan), deux cents éleveurs de porc marchaient vers les grilles de la *préfecture* où ils accrochaient un porcelet vivant, symbole de leur sacrifice pécuniaire : depuis cinq mois, les prix du cochon au Marché du cadran de Loudéac ont diminué de 5 francs au kilo pour s'établir à 8,54 F seulement. Une étrange rumeur circulait en Bretagne : la crise venait de l'Est sous la forme de jambon exporté dans la CEE par les pays de l'ancien bloc communiste. Les producteurs d'Armorique faisaient savoir qu'ils ne seraient pas les *« souffre-douleur de la démocratisation à l'Est »*, et la grogne s'installait dans le petit monde du cochon.

Renseignements pris, c'est l'exportation dans la Communauté – en France et au Royaume-Uni – de 150 000 tonnes de porc danois, habituellement vendues au Japon et aux Etats-Unis, qui a perturbé le marché tricolore, et ravivé un vieux cauchemar. Après une crise profonde entre 1986 et 1988, une bonne partie résorbée l'an passé, *les producteurs* français sentent de nouveau le danger. L'afflux de viande danoise provient d'une décision de Bruxelles de réduire sensiblement (de 25 écu à 5 écus par tonne - 1 écus vaut 7 F) la subvention à l'exportation accordée sur le porc. Cette restriction (en partie levée le 25 janvier) a incité les Danois à trouver un débouché communautaire, plutôt que de viser à moindres bénéfices les pays tiers, traditionnellement acheteurs.

Qualifiée de « conjoncturelle » par les pouvoirs publics, la nouvelle déprime du porc met en lumière la difficulté de gérer au plus juste l'offre et la demande sur ce marché, toujours sensible, malgré les mesures de stockage et de discret soutien des prix. Au moindre surplus de production, les cours s'effondrent et la France subit les conséquences d'être le seul pays déficitaire en cochon (pour 20 % de ses besoins) au sein d'une Europe excédentaire. L'Hexagone est aussi la cible naturelle des éleveurs néerlandais qui exportent là 60 % de leur production, avivant la fragilité des exploitations nationales. De l'avis des professionnels, la rentabilité de ces dernières n'est pas en cause, encore que les ateliers géants de Bretagne, abritant jusqu'à mille truies, ne sont pas les modèles économiques (et écologiques) que certains voulaient y voir. La crise de la viande porcine, toujours latente, résulte pour l'essentiel d'une situation préoccupante pour la cohésion du futur marché unique : la distorsion de concurrence dans l'approvisionnement en matières premières (l'alimentation animale *en l'occurrence) qui compte pour* 70 % du prix de revient d'un cochon.

Vers un déficit en viande rouge

Millions de tonnes

6,7 · 6,5 · 6,3 · 6,1 · 5,9 · 5,7 · 5,5

1981 · 82 · 83 · 84 · 85 · 86 · 87 · 88 · 89 · 90 · 91 · 92 · 93 · 94 · 95

Cette inégalité peut être formulée à l'emporte-pièce : aucun producteur de porc ne survivra s'il se trouve à plus de 200 kilomètres d'un port.

En se refusant à taxer dès 1957 *les produits de substitution* aux céréales américaines (comme les résidus de maïs ou les pulpes de betterave), la CEE a laissé s'engouffrer sur son territoire quelque 23 millions de tonnes par an d'alimentation animale ; débarquée dans les grands ports hollandais (Rotterdam principalement), bretons (Brest et Saint-Nazaire), allemand (Hambourg) et espagnol (Barcelone). Pour les producteurs situés à proximité de ces aires de déchargement, la compétition est possible ; pour les autres, installés dans des régions enclavées « faire du cochon » est un sacerdoce, mais n'est plus un gagne-pain.

Double absurdité : l'Europe, puissance *céréalière*, ouvre *la* porte aux substituts de céréales et risque de priver les producteurs de blé et de maïs des marchés intérieurs ; les produits de substitution céréalière (PSC) , de surcroît, accélèrent la concentration des élevages industriels, au détriment d'exploitations plus traditionnelles, plus enclavées, très souvent *situées dans des régions* où l'activité porcine est la seule discipline agricole possible. En achetant 57 % des PSC importés, les Pays-Bas bénéficient d'un avantage d'approvisionnement de 1,2 milliard de francs par an sur la France...

« 1990 *sera plus difficile pour les producteurs de viande porcine, meilleure pour les producteurs de viande de volaille, moins mauvaise pour ceux de viande ovine, et stable pour ceux de viande bovine* », estimait récemment le directeur adjoint l'Office national de la viande de (OFIVAL), M. Jean-Jacques Benetière. Une déclaration réaliste, mais peu satisfaisante quant à la « stabilité » annoncée pour la viande bovine. Directement fonction des effectifs du cheptel laitier, très diminué depuis l'instauration des quotas en 1984 (1,6 million de vaches ont été abattues), le marché de la viande bovine a connu une double évolution : une crise de surproduction, sanctionnée par l'effondrement des prix lorsque l'abattage des vaches de réforme s'est amplifié (de 1984 jusqu'au premier semestre 1988) ; une remontée spectaculaire des prix de la viande rouge et du veau de boucherie dès le milieu de 1988 jusqu'à la fin de l'année passée.

Autrement dit, la politique agricole commune a manqué de souplesse et de coordination ; en réglant un problème de lait, on a créé un problème de viande.

ERIC FOTTORINO

Lire la suite page 26

L'iniquité des quotas laitiers

par Frédéric Langer

A mesure que la politique des quotas laitiers s'installe dans la durée, on peut se demander si les méthodes de gestion adoptées au cours des premières années sont suffisantes. En particulier, il est difficile d'éviter la question de savoir si la redistribution des quotas effectuée jusqu'à présent a été équitable. Or le bilan est impossible à établir.

La France a mis en place des quotas laitiers en 1984. Cette politique est un succès administratif : la collecte qui était en vive expansion a baissé de 26 millions de tonnes en 1983 à 24 millions en *1988. La* même expérience répétée au niveau de la CEE a abouti à l'élimination des *stocks excédentaires, au doublement* des prix sur les marchés mondiaux et – en principe – à des économies budgétaires pour les finances de Bruxelles.

Comment ce résultat a-t-il été *obtenu ? On imagine volontiers* qu'en France, par exemple, chaque producteur a restreint sa *production. Pas du tout :* 128 000 producteurs (sur 385 000) sont partis, encouragés par des primes ; quelques milliers de nouveaux producteurs ont été installés, obtenant des *quotas pour pouvoir commencer* à produire. Parmi les éleveurs actuels qui étaient déjà là en 1983, certains ont bénéficié de généreuses redistributions de quotas et ont pu ainsi augmenter leur production pendant cette période . D'autres n'ont rien eu et continuent à livrer leur quantité « de référence » (celle de 1983) moins les réductions imposées. Cette situation paraît si contraire à l'équité qu'il est étonnant qu'elle ait pu être tolérée si longtemps.

La logique du rationnement

A l'origine, les quotas ont été répartis suivant une logique simple et claire : celle du rationnement. A chacun ce qu'il produisait pendant l'année de référence, soit 1983. Les cas particuliers – les producteurs pour lesquels cette année-là était justement une année exceptionnelle... – ont fait l'objet d'une procédure de réclamation et de rectification. Mais dans une deuxième étape, qui a commencé dès 1984, une vaste restructuration a été entreprise, consistant à encourager par des primes les départs de producteurs.

Ainsi, 4 millions de tonnes ont été « libérées » depuis 1984 . On aurait pu par exemple, avec ces *quantités, installer 40 000 nou*veaux producteurs (à 100 000 kilos chacun) ou doubler le quota des producteurs bretons, ou donner 16 % de plus de quota à chaque producteur français, etc. Parmi toutes ces possibilités, laquelle a-t-on choisie ? En d'autres termes, comment s'est effectuée la redistribution des quotas et selon quels critères ? On pourrait dire, pour grossir le trait, qu'il est impossible de répondre à cette question ! La redistribution n'a pas été prise en charge par l'Etat, bien qu'on ait choisi en France ce que l'on appelle une « gestion administrative » des quotas. Elle a été opérée au niveau des laiteries et de l'administration *locale.*

Pour juger de ce qui a été fait, il faudrait connaître les producteurs qui ont bénéficié de redistributions. Combien sont-ils ? Cette information n'est pas disponible. Tout au plus connaît-on l'existence de certaines « règles » comme celle qui bannit de la redistribution les livreurs ayant déjà plus de 200 000 kilos de quota, ou celle qui veut que l'*« on n'installe pas de jeune à moins de 100 000 kilos »*. Mais on ne sait pas dans quelle mesure ces règles ont été suivies. Officiellement, seuls les producteurs *« prioritaires »* peuvent bénéficier de quotas supplémentaires. Mais il existe sept catégories de prioritaires, une multiplication que l'Office du lait déplore...

Si l'on ne sait pas qui ils sont, ni combien, au moins peut-on chercher à savoir où ils sont. Or le bilan de la redistribution sur le plan régional est déroutant *(voir la carte ci-dessous)*. La livraison moyenne par producteur a augmenté de 36 % en France depuis 1983. Les régions se répartissent de manière très inattendue autour de cette moyenne.

Une formule flexible

Comment expliquer que le producteur moyen en Alsace ou en Limousin ait bénéficié de possibilités de croissance presque deux fois supérieures à la moyenne nationale et trois fois supérieures à celles de régions traditionnellement laitières comme la Bretagne ou la Franche-Comté ? Est-ce une priorité de la politique d'aménagement du territoire ? En réalité, les régions avantagées dans la redistribution sont celles où de nombreux producteurs sont partis et où le « lobbying » régional a été suffisamment puissant pour conserver au sein de la région les références libérées. On est ici au cœur du problème : si la répartition n'est pas équitable, elle doit être justifiée. Or la rationalité de la gestion des quotas jusqu'à présent en France ne peut être justifiée que si l'on sait quels objectifs elle poursuit sur le plan économique (pourquoi exclure les producteurs les plus gros des possibilités de croissance alors que leurs coûts sont probablement les plus bas ?), ou sur les plans social et régional (quelle a été la contribution des quotas au maintien des petites exploitations dans des zones sensibles ?).

Actuellement, la principale justification de la gestion des quotas est qu'elle existe : ce n'était pas une mince tâche de mettre sur pied en si peu de temps des procédures pour résoudre ce problème aigu des excédents. Mais à plus long terme, une formule de flexibilité doit être trouvée pour allier l'équité aux contraintes économiques.

La solution de s'en remettre au *« marché des quotas »* – qui consiste, pour les producteurs, à monnayer auprès d'autres producteurs la part de quota qu'ils n'utilisent pas – n'a rien d'inévitable ni d'attrayant. Car le marché, dans les pays où il existe, est toujours sévèrement restreint. Les rigidités économiques, de ce fait, ne sont que peu diminuées. Quant au problème d'équité, il ne disparaîtrait que sur le papier. La gestion publique des quotas laitiers n'est donc pas nécessairement condamnée, même avec l'arrêt du programme de restructuration.

En effet, les dirigeants de la « filière lait » sont aujourd'hui dans une situation très comparable à celle des managers des grandes organisations, situation qui a conduit les spécialistes de la gestion des entreprises à définir le *« management public* (1) *» :* l'environnement paraît limité (la demande globale de lait) ; le pouvoir de l'entreprise (ici celui des laiteries) devient visible ; la relation entre l'entreprise (la filière) et ses clients (les producteurs aussi bien que les consommateurs) ne peut plus être médiatisée entièrement par les produits.

De plus, l'action de la filière transforme son environnement de manière qualitative (par exemple, les régions). *Cette filière doit* gérer sa relation avec les producteurs et les consommateurs en faisant approuver ses objectifs à travers son fonctionnement (c'est-à-dire créer des structures de concertation). *Tout ceci* conduit à une remise en cause constante des objectifs de la filière lait.

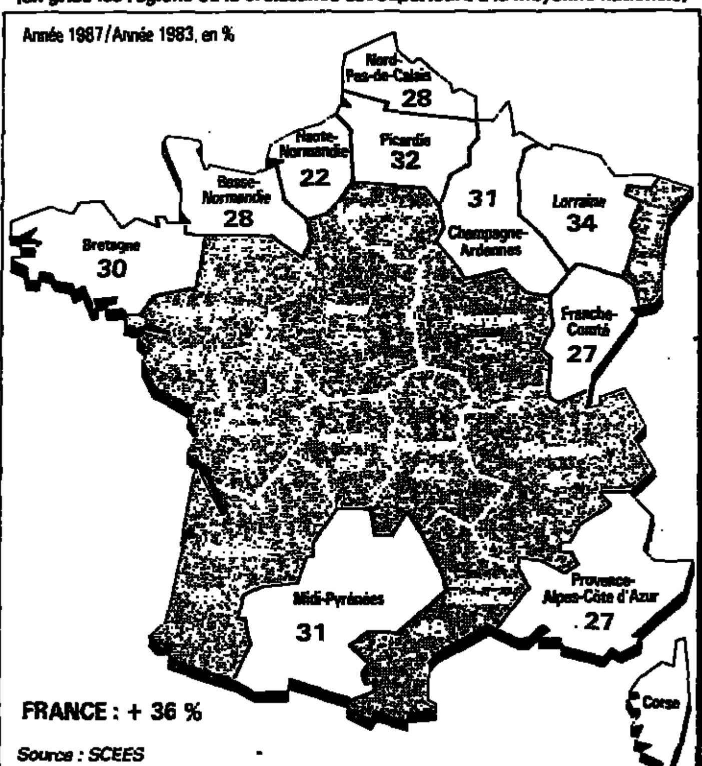
L'enjeu de ce développement d'objectifs n'est pas seulement de satisfaire à une exigence sociale générale d'équité. C'est aussi celui d'une gestion efficace des quotas, qui évite de créer de toutes pièces des rigidités structurelles.

(1) Laufer et Burlaud, *Management public*. Dalloz.

► Economiste.

Progression des livraisons de lait entre 1983 et 1987

(en grisé les régions où la croissance est supérieure à la moyenne nationale)



Source : SCEES

Trop de porc trop peu de bœuf

Suite de la page 25

Le rapport du Conseil économique et social sur *« les perspectives nouvelles pour la viande bovine et sa filière »*, présenté en novembre 1989 par M. Louis Collaudin, donne la mesure des dégâts observés.

La France, qui réalisait 25 % des échanges intracommunautaires de viande bovine au début des années 80, n'en assure plus que 16 %, supplantée par l'Allemagne de l'Ouest.

Bons quartiers mauvais quartiers

La balance du commerce agroalimentaire français continue certes de montrer un excédent (6,7 milliards de francs en 1988) pour le poste viande bovine, qui compense le déficit de 6 milliards de francs accusé par l'élevage porcin, ovin et chevalin.

Mais le détail est moins brillant : la France exporte surtout des animaux d'élevage à engraisser (veaux de huit jours, broutards de six à douze mois), mais très peu de bêtes finies.

Elle supporte en outre un déficit de 2 milliards de francs en viande fraîche et congelée, important en sus pour 1 milliard de francs d'abats. L'excédent final pourrait ainsi être bien plus substantiel. Autre handicap souligné par le rapport Collaudin : *« La France achète cher et vend bon marché »*...

La viande, comme les villes, a ses quartiers : bons et moins bons, c'est affaire de goût. Hélas, les Français ont une prédilection pour les quartiers arrière à griller, qu'il faut importer en grande quantité, de RFA surtout, mais aussi de Grande-Bretagne et des *Pays-Bas*.

En revanche, les viandes congelées exportées par l'Hexagone le *sont « en majorité sur les pays tiers avec l'aide de subventions »*.

Là encore, les distorsions de concurrence existent entre la France et certains de ses partenaires européens à monnaie forte (la RFA), qui ont longtemps pu *développer un potentiel viande* à l'abri des montants compensatoires, à présent démantelés, ou qui ont bénéficié d'avantages fiscaux favorisant l'investissement dans cette filière très capitalistique.

Le rapport Collaudin préconise pour les années à venir un accroissement de 350 000 têtes du cheptel allaitant. Sur la base des quotas laitiers actuels, il estime qu'entre 1983 et 1995 le troupeau laitier européen *« fournira de 6 à 7 millions de veaux de moins, soit globalement une réduction de la capacité de production de l'ordre de 1,5 à 1,7 million de tonnes »*.

Ce déficit de naissances risque de priver la Communauté d'un débouché prometteur vers le Pacifique.

Des prévisions du département américain de l'agriculture indiquent que, d'ici à 1993, les importations japonaises de viande pourraient atteindre 1,3 million de tonnes, soit une hausse de 188 % en regard des achats de 1988. D'ores et déjà les Etats-Unis se sont glissés sur ce *« marché du siècle »*. Tokyo ayant décidé de supprimer les quotas d'importation de viande de bovins américaine à partir de 1991.

Pendant ce temps, la France et la Communauté ont besoin de se refaire du muscle : *« L'Europe est devenue très excédentaire en viande bovine, avec les abattages liés aux quotas laitiers. Il n'est pas exclu qu'elle devienne déficitaire à nouveau du fait de la diminution du cheptel*, affirme le rapport Collaudin.

» Quoi qu'il en soit de ce futur équilibre production-consommation dans la CEE, il est fort probable qu'il s'établira aux dépens du niveau de consommation et du niveau d'exportation. »

ERIC FOTTORINO

Le secret des archaïques fermiers amish

Beaucoup d'enfants, peu de machines, des coûts d'exploitation faibles, et des rendements élevés.

RÉUNIS en 1968 dans une ferme de la communauté amish dans l'Etat de Pennsylvanie, sur la côte Est des Etats-Unis, cinq des « évêques » *(bishops)* les plus influents de la communauté et quatre inspecteurs de l'industrie laitière tentent une ultime négociation. *Peut-on* autoriser les agriculteurs amish à stocker le lait, principale production de cet Etat, parmi les plus riches, dans les réservoirs en inox que préconisent les laiteries, sans que cette concession au progrès ne heurte le *Gelassenheit*, moitié bible et moitié code de bonne conduite des amish du monde *entier ?*

La réponse des « évêques », garants du respect des traditions, aux jeunes fermiers soucieux de productivité tombera un an plus tard : *« Oui, à condition de ne pas utiliser l'électricité venue de l'extérieur pour réfrigérer les réservoirs et de n'employer que des moteurs Diesel. »*

Reste le délicat problème de l'agitateur qui doit, régulièrement, cinq minutes par heure, brasser le lait afin de prévenir la formation de crème. *« Pas d'électricité »*, insistent les « évêques ». Les agriculteurs sauront tourner la difficulté. Le vieux Gideon Fischer, soixante-douze ans, un visage de Père Noël, pantalons à bretelles et manches de sa chemise bleue toujours retroussées, s'en souvient : *« Nous avons adopté un système alimenté par toute une série de batteries de 12 volts chargées par des générateurs fonctionnant au gasoil. »* Un peu compliqué et très bruyant. Mais cela permet de respecter la règle des amish : pas d'électricité venant de l'extérieur.

Le réseau de tuyaux amenant le lait de la salle de traite au réservoir *a aussi été proscrit par les* autorités religieuses. Pourquoi ? Nul ne sait l'expliquer. Mais les *fermiers* amish ont dû pérenniser le vieux système du seau, de la brouette et de l'huile de coude.

« Des champs sans tracteurs, des fermes sans électricité, des maisons sans téléphone ni télévision, des cuisines sans congélateur ni machine à laver, voilà le quotidien des fermiers amish, explique Brad Igou, un organisateur de *visites dans cette région qui*, grâce à sa discrétion, figure parmi les rares interlocuteurs acceptés par les amish depuis le film *Witness* en 1984, qui les a dressés contre tout ce qui porte appareil photo, caméra ou micro.

Les méthodes culturales, les outils et le style de vie de Gideon Fischer sont quasiment identiques à ceux de ses aïeux arrivés d'Allemagne, de Suisse et d'Alsace il y a trois siècles. Une vie *figée, rythmée par le pas lourd et* régulier des chevaux de trait.

Ni électricité ni tracteurs

Dans les champs, partout, l'immuable image : des mules tirant une antique moissonneuse-batteuse alimentée par un moteur à essence ou attelées à une remorque aux roues de fer croulant sous sa cargaison de maïs. A l'étable, juste ce qu'il faut : une quarantaine de vaches Holstein, produisant chacune 9 000 kilos de lait par an, et que jalouseraient bon nombre d'éleveurs bretons.

A la maison, tradition oblige, pas moins de huit enfants. Les garçons avec leur père sur l'exploitation, tandis que la mère et les filles se consacrent à la fabrication et à la vente très lucrative des *quilts*, ces immenses édredons bariolés que les touristes s'arrachent. Au total, une main-d'œuvre et un revenu d'appoint difficiles à évaluer mais qui les placent, jurent les fermiers amish, à l'écart des *turbulences* de la conjoncture mondiale et des marchés déprimés.

« Sans électricité et sans tracteurs, ces agriculteurs obtiennent des rendements semblables sinon supérieurs à ceux des autres producteurs suréquipés en matériel moderne », souligne Bruce Hellerick, un technicien de la chambre d'agriculture de Lancaster, à une heure de voiture de Philadelphie. Ainsi la crise agricole qui, en 1984, a ébranlé une agriculture surendettée n'a-t-elle laissé aucune trace dans le cas des amish.

Pour Bruce Hellerick, le secret de ces agriculteurs d'un autre âge tient en trois mots : *« minimum de mécanisation »*. Une règle de vie érigée en stratégie par les « évêques », qui distillent chaque innovation au goutte-à-goutte. *« Tant que l'on peut utiliser la force des chevaux, on peut se passer de l'électricité »*, précise l'un d'eux.

Voilà pourquoi l'usage du tracteur reste interdit dans les champs. Cachés derrière des granges, cloués sur leurs roues de métal, des engins datant pour la plupart des années 60 ronronnent pourtant jour et nuit : ils servent d'appoint aux moteurs Diesel qui alimentent aussi bien les postes *de traite du lait* que la caisse enregistreuse du magasin.

Riches en capital mais pauvres en revenus : à cet égard, les agriculteurs ne se distinguent pas de leurs homologues mécanisés. Pour une valeur moyenne des terres et des bâtiments de 1,55 million de francs, chaque ferme réalise un chiffre d'affaires annuel de 388 000 F. Le comté de Lancaster, où se concentre la plus importante communauté amish des Etats-Unis, connaît une explosion du prix des terres agricoles. D'autant qu'elles sont rares. *« Même si mes 22 hectares étaient à vendre, ils ne se retrouveraient jamais sur le marché, car un amish les reprendrait aussitôt »*, dit le vieil agriculteur, qui répugne à parler dollars.

Le prix de l'hectare ? Environ 100 000 F, une moyenne trois fois et demie supérieure à celle de l'Etat de Pennsylvanie et neuf fois plus élevée que la moyenne nationale américaine. L'explication est simple : la proximité de Philadelphie avec ses 2 millions d'habitants.

En 1987, le glas a bien failli sonner pour les cinq mille fermes *du comté, dont* 20 % *appartiennent* à des amish. Un projet prévoyait de faire passer une autoroute au beau milieu du comté, qui s'étend sur un rayon de 30 kilomètres. Comble de l'ironie, elle visait à acheminer les cinq millions de touristes qui, chaque année, viennent visiter les villages amish.

Démonstration de force

Adeptes de la non-violence, les amish refusaient de se battre contre ce projet qui aurait anéanti leur mode de vie. Il a fallu toute l'énergie de Richard Armstrong, un pilote d'avion, fermier à ses heures , pour mener le combat contre l'administration. Les amish ont juste consenti à assister à la dernière réunion d'information du Pennsylvania Transportation Department. Mais ce jour-là, relate le *Wall Street Journal*, les amish viendront en formant une colonne de 1 500 équipages sombres, tirés par des chevaux. Une semaine plus tard, le gouverneur local, Robert P. Casey, enterrait le projet.

Cette démonstration de force permet de mesurer la solidarité et le poids économique de cette communauté d'agriculteurs qui fascine les touristes. Ceux-ci, selon Lucinda Hampton, la responsable de l'office *du tourisme*, ont laissé l'an dernier 2,7 milliards de francs dans la région. Chacun des 16 000 membres de cette communauté en pleine croissance – la moitié ont moins de dix-huit ans – rapporte ainsi *170 000 F par an au comté. Un* calcul que les responsables politiques et économiques refont à chaque fin de saison.

Toutefois, le vrai succès économique de ces agriculteurs qui produisent sans électricité reste ailleurs. En effet, grâce aux résultats des fermes amish, le comté de Lancaster figure aux tout premiers rangs des Etats-Unis pour six productions : lait, poulets, œufs, bœufs, porcs et moutons. A l'heure actuelle, seuls dix comtés de l'Ouest américain ont une productivité supérieure. *« Parce qu'ils ont recours à l'irrigation »*, *renchérit* un technicien de la chambre d'agriculture.

Le chiffre d'affaires de l'agriculture, *dans ce que les prospectus baptisent « le jardin de l'Amérique »*, atteint 4,8 milliards de francs, presque deux fois plus que le tourisme. Un pactole imputable, selon la chambre de commerce, pour 30 % aux fermes amish (une proportion qui s'élève à 40 % pour la production laitière, une spécialité des amish). Des succès qui *rejaillissent sur* la santé de l'industrie agroalimentaire de Pennsylvanie, soucieuse de fidéliser de si bons fournisseurs.

Voilà pourquoi, ici à Lancaster, nul ne se moque de ces hommes à la barbiche blanche et aux costumes noirs qui se déplacent sur les autoroutes surchargées dans d'étroites carrioles de bois tirées par des chevaux. Bible en main, les amish n'en continuent pas moins à gaver une société de consommation qu'ils fuient pourtant comme le diable.

de Lancaster
JEAN-CLAUDE DULUC

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Les taux d'intérêt et les mœurs du marché

QUAND on voit en Suisse, traditionnellement le pays du crédit bon marché, le taux de l'argent prêté à court terme dépasser 9 % alors qu'il était, il y a un an, tout juste au-dessus de 5 % et, il y a deux ans, au-dessous de 2 %, on se dit – ou on devrait se dire – que cela a de fortes chances de signifier quelque chose d'important.

S'il est vrai – et c'est vrai ! – que plus la situation financière d'un débiteur *devient problématique, plus onéreuses* seront les conditions auxquelles il pourra emprunter, on peut se demander, au *moins à titre d'hypothèse, si les derniers* bastions monétaires ne sont pas en train de tomber. En Allemagne, les taux ont pratiquement rejoint le niveau américain. Au Japon, où le coût de l'argent était encore extraordinairement bas il y a quelques mois, il remonte à toute vitesse depuis que la banque d'émission a, le jour de Noël, relevé son taux d'escompte.

Partout, le mouvement affecte aussi plus ou moins le long terme. La hausse des taux obligataires à Tokyo (ils excèdent désormais 6 %, contre 4,5 % il y a deux ans) est l'un des événements les plus commentés dans les milieux financiers. De quoi confondre les explications toutes faites toujours prêtes à servir. Les bas taux d'intérêt, au Japon, nous assurait-on, étaient un phénomène « structurel ». Leur cause serait la forte propension des sujets de l'empereur à épargner. Si vous voulez être à la mode, comme à l'Elysée, sachez que le dernier fétiche des experts versés dans l'économie, *c'est le taux d'épargne. Ce pourcentage* magique est en passe d'expliquer à peu près tout, *y compris les surplus et les déficits des balances des* paiements.

Le malheur, c'est que ce taux d'épargne renvoie à une notion encore plus difficile à définir rigoureusement que la masse monétaire (dont on a cessé de se préoccuper précisément pour cette raison !). Comme nous l'avons plusieurs fois noté dans ces colonnes, les chiffres qu'on cite à son propos sont d'autant plus aléatoires que les statisticiens de la comptabilité nationale ne saisissent pas *l'épargne directement.* Il s'agit, dans leurs calculs, d'un résidu : la différence entre le revenu et la consommation, deux concepts dont les définitions varient également.

Dans un article récent publié par *notre confrère le Wall Street Journal*, le père de la théorie moderne du management attribue la compétitivité supérieure des Japonais au bon marché des capitaux. Si Peter Drucker a raison, on le verra bientôt, étant donné que le renchérissement du crédit va continuer au Japon. A la réflexion, je m'avance beaucoup en disant cela, car la mesure de cette compétitivité est complexe. L'idée, en particulier, que l'existence d'un solde positif global de la balance commerciale en constitue une preuve *tangible ne résiste pas à l'examen. Mais* passons aujourd'hui sur ce point qui nous éloignerait de notre propos.

Ce qui paraît contestable, ce n'est évidemment pas le rôle crucial joué par l'épargne à la fois dans le développement économique (pas d'investissement sans épargne préalable, malgré l'illusion contraire donnée par le crédit) et dans l'évaluation des marchés de capitaux (par définition). Je me bornerai ici à observer que les comportements d'épar*gne varient beaucoup en fonction des* politiques monétaires et financières qui déterminent le cadre à l'intérieur duquel *les gens essaient – nous en sommes tous là ! – de « se défendre comme ils le peuvent »*, selon l'expression consacrée qui dit bien ce qu'elle veut dire.

Dans un éditorial publié le 17 janvier, et consacré à quelques faillites retentissantes récemment survenues aux Etats-Unis (Robert Campeau), en Grande-Bretagne (un autre groupe de redistribution : *Magnet), en Australie* (où le magnat Alan Bond cherche à sauver un empire financier vulnérable), le *quotidien britannique Financial Times* écrit ces lignes que le commun des mortels serait en droit de trouver stupéfiantes : *« La question vraiment embarrassante que soulève chacune des histoires de ces débiteurs en difficulté est la suivante : les banquiers qui leur ont prêté étaient-ils incapables de lire un bilan, ou bien ont-ils préféré ne pas le regarder ? »* Allez disserter ensuite sur les habitudes d'épargne de la population dans nos modernes sociétés « capitalistes », si vraiment on y trouve en nombre des gestionnaires aussi imprudents et aussi avides ?

IL est vrai qu'aux yeux de toute une classe d'économistes idéologues – ceux pour qui Mme Thatcher et son équipe représentent en Europe le fin du fin du libéralisme – de tels dérèglements passent pour des exceptions *négligeables. Rien ne serait fondamentalement* pourri dans le fonctionnement des marchés financiers tels qu'ils fonctionnent depuis déjà, disons, au moins une bonne quinzaine d'années. Pour eux, il n'est pas non plus *significatif* que plusieurs des héros d'hier de Wall Street sont ou bien en prison ou bien sous le coup de graves inculpations. On parle actuellement beaucoup à New-York de l'un d'eux qui a pu, entre autres choses, faire croire pendant des années qu'il *était* un ancien héros de la guerre du Vietnam. *Sa biographie était fabriquée* de A à Z.

Aux yeux des idéologues en question, la loi du marché se résume dans le jeu de l'offre et de la demande (les industriels, eux, savent d'expérience que la loi suprême du marché, c'est la discipline du coût de revient qui la dicte). C'est pourquoi les niveaux déjà atteints dans *les quelques pays à monnaie raisonnablement bien gérée* ne les troublent pas. Si les taux montent, c'est tout simplement parce que la demande de crédits est très forte par rapport à la capacité de prêts (on retrouve ici l'épargne). Qu'à cela ne tienne ! Dans nos marchés, heureusement déréglementés, les déséquilibres ne peuvent se produire : ils se résolvent en une hausse du prix (ici le taux d'intérêt) de la denrée rare, en l'occurrence les fonds prêtables.

Face à cette explication « néolibérale » en forme de lapalissade, l'inquiétude des financiers plus authentiquement orthodoxes – je veux dire ceux qui ont au moins l'intuition du caractère pathologique de maints errements contemporains actuels – paraît autrement plus réaliste. La hausse est le signe d'une tension en grande partie d'origine malsaine, laquelle, à terme, menace le fonctionnement des marchés. Que la hausse soit due à une poussée de la demande, c'est une affaire entendue, *mais cette demande n'a pas ce caractère* neutre et libre qu'on lui attribue implicitement. Elle pourrait prendre, sous le coup de deux menaces précises, l'aspect d'une ruée forcenée vers les fonds liquides. Comment ne pas voir que déjà cette quête d'argent frais émane de multiples débiteurs qui comptaient, pour faire face à leurs obligations, sur deux ou trois choses qui, dans les circonstances d'aujourd'hui, risquent – risquent seulement, mais la menace est suffisamment présente pour influer sur les comportements – de leur échapper.

La première de ces choses, c'est la revalorisation indéfinie des valeurs d'actifs. Combien de prêts imprudents sont fondés sur l'idée que le débiteur s'acquittera en réalisant de substantielles plus-values sur la vente des biens qu'on lui permet d'acquérir en lui avançant les sommes nécessaires ? Telle est l'économie des OPA hostiles financées par endettement. Il est entendu que le raider, pour rembourser, vendra l'entreprise convoitée par appartements. Tant que la hausse nourrit la hausse des actifs (biens immobiliers et mobiliers) – phénomène majeur depuis 1982, sinon même depuis 1974, dans le monde, – tout va bien. Mais l'ascension des cours vient-elle à donner des signes d'hésitation et les risques pris apparaissent-ils vraiment par trop énormes (affaire Campeau par exemple), alors le jeu devient plus difficile.

CELA nous conduit à la deuxième incertitude qui accentue la présente nervosité des marchés. Il y a quelques années, on a vu les banques passer brusquement de la confiance aveugle à la méfiance systématique. C'est ainsi qu'en l'espace de quelques semaines, pendant l'été 1982, les créanciers du *Mexique*, du *Brésil* et d'autres pays latino-américains ont arrêté net les crédits. Echaudés par *quelques mésaventures retentissantes*, les bailleurs de fonds des rassembleurs d'empire à coups d'OPA vont-ils se retirer aussi brutalement ? Ce n'est pas sûr, mais la question se pose. Or c'est ce genre d'opérations qui, au cours des dernières années, ont alimenté la spéculation haussière de Wall Street, dont l'effet d'entraînement sur les autres places – Paris notamment – est considérable.

Avec la reprise de la hausse des taux, les marchés obligataires sont eux aussi devenus plus instables. Pour financer les déficits budgétaires, on a ressuscité la rente, source de gains considérables depuis 1982 ou 1983 (selon les pays) à la fois en capital – grâce à la baisse des taux – et en revenus – parce que les taux, bien qu'abaissés, sont restés à un niveau très élevé. Ces gains, en tout cas les premiers, sont moins sûrs et peuvent, en période troublée (comme actuellement) faire place à des pertes si l'on est forcé de vendre ou si l'on prend *peur, mais le rendement* fait de nouveaux progrès ! C'est une des raisons qui expliquent le sang-froid de nombre d'opérateurs. De plus en plus risqué, mais nourri par le fort appétit des participants, le jeu continue, et rien ne permet de prévoir sa fin prochaine.

Comment passer du communisme au capitalisme

Ce qui symbolise l'industrie des pays de l'Est, c'est un haut fourneau inefficace

par Rémy Prud'homme

LA situation économique des pays d'Europe centrale et orientale non capitalistes est grave pour des raisons qui tiennent à leurs infrastructures, leurs investissements, et leurs institutions. Les infrastructures, c'est-à-dire les routes, les chemins de fer, les réseaux d'eau et d'assainissement, les systèmes téléphoniques, les hôpitaux, les écoles, etc. sont dans un état déplorable. Le stock de capital collectif, qui a été peu développé, et plus mal entretenu, est dégradé et inadéquat. Ses insuffisances constituent un frein grave au développement de l'économie.

Les investissements productifs ne sont guère en meilleur état. Mais surtout, les usines et les machines qui existent ne sont pas celles qu'il faudrait. L'appareil productif de la plupart de ces pays est à la fois techniquement désuet, et sectoriellement inadapté. *Ce qui le symbolise*, c'est un haut-fourneau inefficace. La technologie des produits et celle des processus de production ont *quinze ans de retard* sur les technologies des pays développés, et dix ans de retard sur celles des nouveaux pays industriels.

Une opération difficile

Les économies des pays d'Europe centrale et orientale non capitalistes sont spécialisées dans le textile, le charbon, la construction navale, la sidérurgie, c'est-à-dire dans les secteurs qui ont connu (et pour certains connaissent encore, après dix ans de coûteuses restructurations) les difficultés que l'on sait. De ce point de vue, l'Allemagne de l'Est, c'est le Nord et la Lorraine *en trois fois plus gros et en trois fois moins efficace* : il n'est pas sûr que ce soit une très bonne affaire pour l'Allemagne de l'Ouest. Toujours est-il que *« l'ajustement structurel »* à entreprendre est colossal, et que les besoins de capital productif sont immenses.

Enfin, et surtout, les institutions économiques de ces pays sont celles du communisme : le plan comme institution d'allocation des ressources, le pouvoir politique comme institution de désignation des dirigeants des entreprises. Ces institutions sont actuellement rejetées par les populations, et même par les hommes en place (parmi lesquelles on compte d'ailleurs bien peu de femmes, mais ceci est une autre histoire). Par quoi les remplacer ? Par les institutions du capitalisme ? Les uns le disent, la plupart des autres *le* pensent. Mais il n'est pas sûr que les uns et les autres comprennent précisément ce que cela signifie et ce que cela implique.

Le passage au capitalisme, pour reprendre en l'inversant une formule à la mode en 1981, est une opération difficile, coûteuse, lente, que personne n'a encore tentée, et encore moins réussie. Il faut d'abord créer toutes sortes d'institutions compensatoires, généralement publiques, et qui sont indispensables au fonctionnement du capitalisme. (Voir *« Du marxisme au marché » dans le Monde* du 24 janvier).

Un système fiscal, par exemple. Dans les pays d'institutions communistes, les revenus de l'Etat se distinguent mal des revenus de ses entreprises, et la fiscalité n'a ni les formes, ni les fonctions, ni les effets de ce que nous appelons fiscalité. Il faut donc inventer un système fiscal de toutes pièces. Lorsque l'on pense au temps et à la peine qu'il nous a fallu pour développer nos fiscalités, que beaucoup trouvent imparfaites, on mesure l'ampleur de la tâche.

Il faut aussi, autre exemple, créer un système de sécurité sociale. Dans les pays d'inspiration communiste, la plupart des fonctions de notre sécurité sociale (assurance-maladie, assurance-chômage, et parfois même assurance-vieillesse) étaient et sont encore remplies directement par les entreprises pour leurs salariés. Si l'on veut un véritable marché du travail, avec des entreprises qui changent de salariés, et des salariés qui changent d'entreprises, il faut simultanément offrir ces protections élémentaires. Là encore, il suffit de penser au mal que cela nous a donné pour mesurer l'ampleur de cette autre tâche.

Le passage au capitalisme implique aussi la création de capitalistes, d'une classe de capitalistes, si l'on veut. A vrai dire, ce point a fait l'objet de controverses, qui datent des années 30. La question est de savoir si l'on peut dissocier le choix d'un mode d'allocation des ressources (plan ou marché) du choix d'un mode de désignation des responsables (propriété du capital privée ou publique). Oui, affirmait Oscar Lange, un néomarxiste polonais, qui prônait le mariage de la propriété publique du capital et du marché (et qui a fini, ironie de l'histoire, par *présider* aux destinées de la planification polonaise !). Non, rétorquait Friedrich von Hayek, un néoclassique autrichien, un tel mariage est contre nature, le marché implique la responsabilité des acteurs, qui ne peut venir que de la propriété du capital.

On a connu, en Corée du Sud ou dans l'Espagne franquiste, le mariage du plan et du capitalisme privé, qui n'a pas donné de mauvais résultats. Mais le seul cas concret qui se rapproche du modèle de Lange donnerait plutôt raison à Hayek. Il semble difficile de développer le marché sans capitalistes. C'est là que le bât blesse. On ne voit pas très bien qui seront les capitalistes en Tchécoslovaquie ou en Pologne. Ils peuvent être de quatre types.

● *Des étrangers.* Ces pays sont prêts à vendre une partie de leur capital productif aux capitalistes étrangers. Dans un pays comme la Hongrie, ce processus est déjà engagé. Il y a de bonnes affaires à *réaliser*, et *il faut s'attrister* de voir les capitalistes français si lents à les saisir. Mais y a-t-il tant d'affaires intéressantes que cela ? *On peut en douter, compte tenu* de la vétusté des infrastructures et des investissements.

Le danger de gaspillage

De plus, du fait du risque politique et des incertitudes économiques qui subsistent dans ces pays, les étrangers ne vont aventurer leur capital qu'à la condition d'en *escompter des taux de rentabilité* très élevés, qui ôteront à ce type de développement une bonne partie de son intérêt. Enfin, il y a une limite politique évidente à la mainmise des étrangers sur le patrimoine productif d'un pays. Il semble difficile d'imaginer que le capital étranger puisse fournir plus de 20 % du capital nécessaire.

● *Des indigènes riches.* Les gouvernements des pays qui cherchent à passer au capitalisme sont prêts à vendre leurs usines à leurs citoyens, et ils vont créer des Bourses à cet effet. Mais qui sont les indigènes assez riches pour acheter ? Ceux qui se sont enrichis par le vol et la prévarication. Nicolae Ceausescu, par exemple, qui vendait du juif et de l'orphelin, et qui épargnait, aurait pu faire un bon capitaliste roumain. L'exemple suggère les limites du mécanisme. Les peuples qui rejettent le communisme accepteront mal un capitalisme contrôlé par les communistes qui se sont enrichis sur leur dos.

De plus, la compétence de ces apparatchiks malhonnêtes est douteuse, et leur confier la gestion des entreprises du pays ne serait pas sans danger de gaspillage – même s'ils ont suivi quelques cours de gestion dans les *pays occidentaux*. La *moralité* de certains de nos grands capitalistes du dix-neuvième siècle n'était certes pas à l'abri de tout reproche ; ne parle-t-on pas aux Etats-Unis des *« barons voleurs »* pour désigner les Rockefeller et les Carnegie du dix-neuvième siècle ? Du moins étaient-ils capables de faire marcher des entreprises. Les voleurs communistes ne pourront pas fournir plus de 10 % du capital nécessaire.

● *Des indigènes pauvres.* On peut imaginer que naisse un capitalisme local, que les plus entreprenants créent des entreprises demandant peu de capitaux, gagnent de l'argent, économisent, et réinvestissent, comme on le raconte dans les manuels d'économie élémentaire. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'une bonne partie des entreprises dont ces pays ont besoin, dans les services en particulier et notamment dans le commerce, n'existent pas, et sont à créer, pas à privatiser.

Un tel processus d'accumulation du capital peut et sans doute doit être aidé, notamment par des prêts. Mais un tel processus est nécessairement lent. Il s'est *déroulé* chez nous sur des décennies, et il était facilité par la concentration de la propriété foncière. On voit mal comment les indigènes pauvres pourraient, dans les cinq ans à venir, produire plus de 10 % du capital nécessaire.

● *Des travailleurs autogestionnaires.* Les Etats peuvent décider de donner purement et simplement le capital des entreprises existantes aux salariés de ces entreprises, et de laisser ces entreprises se débrouiller sur le marché. A elles de se doter d'organes de direction efficaces. L'expérience autogestionnaire des conseils ouvriers yougoslaves, de beaucoup de coopératives occidentales *(de Lip à Manufrance)* ou encore des universités françaises, n'incite guère à l'optimisme.

De plus, les inégalités entre ceux qui auraient eu la chance de tirer le bon numéro en tombant sur des entreprises rentables et ceux *qui auraient eu la malchance* de se trouver dans des canards boiteux créeraient vite des tensions insupportables. Comment penser que ce mécanisme pourrait correspondre à plus de 10 % du capital nécessaire ?

Au total, les pays qui veulent sortir du communisme manquent de capitalistes et de capital pour réussir le passage au capitalisme. Les peuples et leurs dirigeants semblent s'imaginer que l'on sort du communisme aussi facilement qu'on y entre. Cela n'est malheureusement pas le cas.

▶ Professeur à l'université Paris-XII.

Le Monde

DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE **400 000 F +.**

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Executive Recruitment Consultancy

Paris.

Hoggett Bowers est leader sur le marché Britannique en recrutement de cadres et dirigeants avec 17 cabinets et plus de 90 consultants. Nous avons aussi une société dédiée à l'analyse des ressources humaines ainsi qu'une entité spécialisée agissant en qualité d'annonceur.

Notre filiale française récemment ouverte à Paris est la première de nombreuse autres à travers l'Europe, dans la perspective de 1992. Notre philosophie se traduit par une attitude positive et objective et une qualité professionnelle irréprochable tant vis à vis de nos clients que de nos candidats.

Nous souhaitons acceuillir de nouveaux consultants pour faire face à un autre développement et démarrer nos activités sur d'autres pays européens.

Agés de 35 ans et +, vous devez avoir une bonne connaissance de l'Anglais et une formation supérieure de type maîtrise, MBA. Vous avez une expérience de haut niveau dans le conseil, les ressources humaines, la vente ou le marketing dans un des secteurs suivants: services financiers, fabrication, distribution, etc. Une excellente compréhension du monde des affaires et de son organisation est essentielle. Votre capacité d'action et votre sens commercial sont les éléments indispensables à votre succès au sein d'une société de top niveau comme Hoggett Bowers.

Nous vous offrons une voiture de fonction et un plan de commission en complément d'une rémunération attrayante. Compte tenu de nos perspectives de développement en Europe, d'excellentes perspectives d'évolution personnelle sont envisageables.

Les candidats(e)s sont invités à adresser leurs dossiers de candidature, en Anglais à: Steve Nicholson, **Hoggett Bowers,** *390 rue St. Honoré, 75001 PARIS.*

Hoggett Bowers

BIRMINGHAM, BRISTOL, CAMBRIDGE, CARDIFF, EDINBURGH, GLASGOW, LEEDS, LONDON, MANCHESTER, NEWCASTLE, NOTTINGHAM, ST ALBANS, SHEFFIELD, WINDSOR and EUROPE

IMPORTANT ORGANISME REGIONAL DE SERVICES
recherche son

LYON

Directeur International

En relation avec la Direction Générale, vous aurez en charge de développer, pour le compte d'entreprises privées ou d'organismes à vocation internationale, des missions :

- d'assistance et d'information pour les exportateurs,
- d'aide juridique, règlementaire et commerciale,
- d'étude et de recherche concernant diverses opérations à l'étranger, y compris sous forme de missions de courte et moyenne durée,
- de détection et de capitalisation des opportunités d'affaires.

De formation supérieure (Maîtrise Sciences et Techniques, Maîtrise AES option Commerce international ou Grandes Ecoles), vous avez fait preuve d'une expérience réussie de 10 ans *minimum dans une fonction industrielle* ou commerciale ouverte à l'exportation.
Une maîtrise parfaite de l'anglais ainsi qu'une bonne connaissance de l'allemand sont indispensables ; la connaissance d'autres langues sera un atout supplémentaire.

Un tempérament de manager alliant créativité et qualités d'animateur est nécessaire pour encadrer une équipe d'une quarantaine de collaborateurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) s/réf. 29746/M à : HCA - 11, rue Pdt Carnot 69002 LYON, qui transmettra.

HCA

Important organisme privé de formation, filiale d'un grand Groupe dans le domaine du service, recherche dans le cadre de sa stratégie de croissance et de diversification un

Manager

responsable du département **Formation aux Techniques de MANAGEMENT ET COMMUNICATION.**

Il bénéficiera de l'appui et de la notoriété du Groupe tout en disposant d'une forte autonomie dans la direction et le développement de cette agence.

Vous avez déjà géré un centre de profit et la perspective de prendre des responsabilités complètes, tant budgétaires qu'humaines, répond à vos aspirations. Vous serez l'**ENTREPRENEUR** et le **COMMERCIAL** d'une activité existante auprès d'entreprises, grandes et moyennes.

Votre expérience du monde de la **FORMATION PROFESSIONNELLE** sera un atout pour ces fonctions ainsi que pour votre évolution ultérieure dans le Groupe.

Pour ce poste à pourvoir à Paris, merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions à notre Conseil Mina AZIZI, en précisant la référence MMC 01.

CAP SESA SELECTION
Tour Mattéi, 207 rue de Bercy, 75012 Paris.

Directeur de filiale
Est de Paris

Notre société est filiale de transformation d'un important groupe papetier.

Vous êtes le maître d'œuvre, en large autonomie, du compte d'exploitation de la Société. En particulier, vous assurez son développement commercial, veillez à maintenir réactif le parc des machines de production, favorisez avec le personnel un climat de coopération positive.

Ingénieur (ENSAM, INSA, ICAM,...) vous avez déjà une expérience significative de la gestion d'une unité, si possible dans une activité de transformation.

Vous aurez en outre un challenge : gérer le transfert, dans un rayon assez proche, de votre unité dans les deux ans.

Nous vous remercions d'adresser rapidement votre candidature, sous référence 102/RE, à SEFOP qui nous aide dans cette recherche.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

GROUPE CHIMIQUE recherche, pour son siège Parisien, son

DIRECTEUR INDUSTRIEL
(X, ECP, Mines, ENSI Chimie)

Rattaché au Président, il sera responsable de nos différentes usines. Il supervisera leur activité de production et leurs investissements, avec un objectif prioritaire : exceller en protection de l'environnement, sécurité, qualité, productivité...
Une très solide expérience industrielle, si possible en Chimie, est nécessaire pour assumer ces responsabilités. Le candidat devra associer à l'organisation et la synthèse, les qualités d'un homme d'action et de progrès.
Anglais indispensable.
Merci d'envoyer CV et prétentions sous réf. 03/3226 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret Cedex qui transmettra.

CONTESSE

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Directeur de filiale Allemagne
- salaire ouvert -

- *Généraliste dans son approche, ce dirigeant (bilingue français/allemand) connaît bien la mentalité allemande, et n'a pas de problèmes personnels ou familiaux pour vivre en Allemagne.*
- *Son rôle sera de diriger la filiale (C.A. 10 M/DM eff. 20 pers.) d'un grand Groupe Français spécialisé dans la fabrication de produits de haute technologie, en dynamisant une équipe «d'ingénieurs», et en développant l'action de la filiale vers la Scandinavie, R.F.A., les pays de l'Est.*
- *Une formation de base Grande Ecole, Commerciale et/ou Technique, une expérience réussie dans la Direction d'un Centre de profit ou d'une Division autonome sont indispensables pour sa réussite dans le poste.*

Envoyez votre dossier de candidature à Madame LIPSZYC, sous la référence 900104/LM

Hay Managers
13, rue Alphonse de Neuville - 75017 PARIS

MEDIAPA

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

1er groupe mondial de conseil en Management des RESSOURCES HUMAINES, souhaite confier à un

Consultant senior
de très bon niveau

le DEVELOPPEMENT et la DIRECTION de son implantation régionale dans le SUD OUEST (Toulouse).

Diplômé d'une grande école scientifique ou de commerce, vous avez une expérience de généraliste (7 à 10 ans) acquise en Entreprise ou dans un Cabinet de Conseil et vous êtes plus spécifiquement rôdé aux problèmes concernant les ressources humaines : gestion, rémunération, formation, communication, recrutement, bilan social...

Vous souhaitez exercer des responsabilités autonomes dans un environnement sympathique. Votre dynamisme "agressif" et votre mobilité sont vos meilleurs atouts.

Adressez votre C.V. sous réf. LM/MAB/1007 à HAY MANAGEMENT CONSULTANTS 34, rue Kléber - 92300 LEVALLOIS.

MEDIAPA

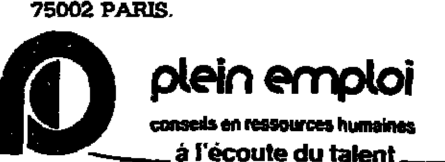
Important groupe de Sociétés crée le poste de

CONTROLEUR GENERAL DE GESTION
A LA DIRECTION FINANCIERE DE LA HOLDING,

avec mission d'intégrer les méthodes et procédures de gestion des filiales (plus de 50) dans un système unique : budgets, contrôle de gestion, reporting, analyse des résultats.

Nous recherchons une personnalité de formation très supérieure, possédant des talents de concepteur et de pédagogue. Une expérience acquise dans un grand cabinet d'audit avec conduite de missions d'organisation et de développement de systèmes dans de grandes organisations.

Merci de manifester votre intérêt auprès d'Alain SARTON, PDG de PLEIN EMPLOI - s/réf. 372 P - 10 rue du Mail 75002 PARIS.




EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE ASSOCIE AU LEADER AMERICAIN DANS SON DOMAINE

Après nos succès en Belgique, nous ouvrons en région parisienne Ouest, un nouveau centre de production. Pour ce nouveau site, équipé des dernières innovations informatiques et logistiques, *nous recherchons:*

LE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

- Vous animerez, en management participatif, l'informatique, la production, la logistique, le service qualité, le contrôle de gestion, la comptabilité, la formation....
- Vous assurerez de très bonnes liaisons techniques et commerciales avec les clients (constructeurs automobiles) et le siège.
- Vous aurez à disposition des chaînes d'assemblages ultra-modernes travaillant en flux tendus synchrones avec les chaînes de montage automobile des constructeurs.

Ingénieur, 35 ans et plus, parlant bien l'anglais, vous avez acquis une très solide expérience similaire chez un équipementier automobile, un fabricant d'électroménager, de produits assemblés en grandes séries sous nombreuses références avec des contraintes de temps très strictes.

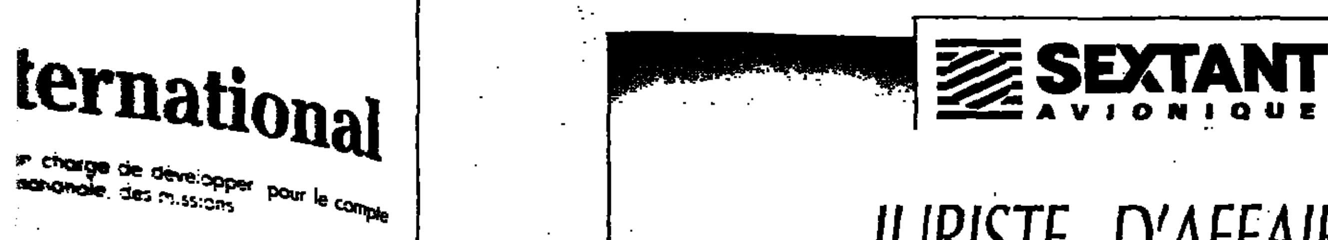
La rémunération sera de nature à attirer des candidats de valeur à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV et prétentions) sous réf. 4195/M à Sources, 108 rue St Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

SOURCES

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



JURISTE D'AFFAIRES

CROUZET, EAS, SFENA, THOMSON CSF-AVG, ont regroupé leurs compétences pour créer le premier pôle européen pour l'électronique de vol : SEXTANT Avionique.

Adjoint au Responsable juridique de notre site de Valence, vous préparez et négociez les contrats et accords commerciaux pour des affaires nationales et internationales. Vous intervenez en relation étroite avec les équipes commerciales.

Vous conseillez également les divisions sur l'ensemble des aspects juridiques de leurs activités.
De formation juridique (maîtrise ou plus), vous possédez trois ans minimum d'expérience en entreprise.
Ce poste de terrain implique des déplacements en France et à l'étranger, ainsi qu'une *parfaite connaissance de l'anglais.*

Merci d'adresser votre candidature sous référence DJ/VAL à SEXTANT Avionique, Responsable du Recrutement, 25 rue Jules Védrines, 26027 Valence Cedex.

L'ELECTRONIQUE DE VOL PUISSANCE 4

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur scientifique, nous vous offrons une carrière dans l'EDITION.
Nous sommes l'un des plus grands éditeurs français et le premier dans notre spécialité.
Nous recherchons deux collaborateurs



Vous avez une maîtrise de mathématiques ou de sciences physiques et vous souhaitez, après une éventuelle première expérience dans l'enseignement, entreprendre une carrière dans l'édition.
Nous vous formerons au métier d'éditeur et à toutes les opérations visant à la réalisation d'ouvrages : la relecture des manuscrits, la préparation de copie, les relations avec les auteurs, iconographes, dessinateurs, maquettistes, fabricants...



Après une formation supérieure scientifique, vous avez acquis une expérience dans l'édition pendant au moins deux ou trois ans.
Vous souhaitez valoriser cette expérience dans un groupe puissant disposant d'importants moyens de développement.

Pour ces deux postes, nous vous remercions d'adresser votre CV à notre conseil qui traitera votre dossier dans la plus grande confidentialité.
Merci d'indiquer la référence M 538 pour l'Assistant d'édition et M 539 pour l'Editeur

Onicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

SUR LES TERRAINS DU DEVELOPPEMENT...

Alfa, premier prestataire de services en ingénierie sociale, connaît un important développement et recherche pour l'accompagner dans son évolution :

INGENIEURS SOCIAUX
AGENTS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
RESPONSABLES DE CENTRES SOCIAUX

Intervenant sur toute la France auprès des collectivités territoriales et des logeurs sociaux vous participerez :
- à la conception, gestion et animation d'équipements sociaux de quartiers,
- aux procédures de développement social urbain,
- au diagnostic et à la mise en oeuvre de dispositifs d'insertion sociale et économique.

Pour ces postes vous devez justifier d'une formation supérieure dans les domaines du social, de l'économie ou de l'urbain et, de préférence, d'une expérience d'au moins 5 ans dans le cadre de projets impliquant un partenariat local.
Merci d'adresser vos candidatures à : Serge Confais - Vice Président d'ALFA. 2 square de Luynes - 75007 Paris



DEVELOPPEMENT & COMMUNICATION SOCIALE

TIMAC

Première entreprise industrielle et commerciale privée française dans le domaine de la FERTILISATION recherche dans le cadre de son expansion un :

double compétence
TECHNIQUE ET GESTION COMMERCIALE

Pour assurer l'interface entre nos capacités industrielles et l'évolution de nos marchés : formulation des produits, détermination des prix...

Vous devrez connaître et maîtriser :
- les matières premières qui entrent dans la composition des fertilisants que nous fabriquons,
- les caractéristiques et les capacités de nos sites de production ainsi que nos techniques de fabrication,
- nos débouchés commerciaux et nos marchés.

Vos qualités relationnelles, votre esprit curieux et ouvert, votre capacité à utiliser l'outil informatique assureront votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence 13 à Gilles CLÉMENT - TIMAC - B.P. 158 35408 SAINT-MALO Cedex.

ROULLIER

Le Monde DIRIGEANTS

Directeur pour la France

BASÉ A PARIS

L'IWS

L'International Wool Secretariat (IWS), dont la Direction Générale est à Londres, a pour mission de promouvoir la laine des pays de l'hémisphère sud qui assurent son financement : essentiellement l'Australie et la Nouvelle-Zélande dont la production représente environ 80% de la tonte commercialisée dans le monde.
L'IWS est représenté dans 31 pays. Nous ne fabriquons et ne vendons rien, nos activités étant essentiellement le marketing et l'assistance à l'industrie en matière de technologie, de développement de produits et de contrôle de la qualité à tous les stades. Au travers du label Woolmark, nous diffusons une image de la laine qui se situe à un haut niveau de qualité, tant sur le plan du style que des performances d'usage, face à la forte concurrence des autres fibres.

Ce que nous recherchons

Notre Directeur pour la France nous quitte pour prendre un poste important dans l'industrie textile française, et nous recherchons un cadre supérieur capable de prendre sa suite et de diriger nos opérations sur ce marché-clé pour la laine.
À la tête d'une trentaine de personnes, vous aurez pour objectif essentiel de déceler les opportunités favorables à l'accroissement de la demande en laine au profit des producteurs qui financent notre Organisation, et d'exploiter ces opportunités par toute forme d'assistance à l'industrie et à la distribution.
Pour ce faire, vous disposerez d'un choix de moyens, tels que publicité auprès du consommateur, campagnes de promotion conjointes, opérations de relations publiques, assistance technique et services de style. Vous devrez également avoir une vision claire et personnelle de l'évolution des produits textiles et des tendances de la consommation.

Votre profil

Vous avez l'esprit d'entreprise, une grande connaissance du marketing et l'expérience de postes à responsabilités élevées, acquise autant que possible dans l'industrie textile ou l'habillement. Vous pouvez faire état de réalisations antérieures et de votre capacité à diriger une équipe de professionnels confirmés. Enfin, vous avez probablement moins de 45 ans et possédez une excellente maîtrise de l'anglais, écrit et parlé.

Nous vous offrons une rémunération motivante assortie d'avantages importants, dont une voiture de fonction.

Veuillez adresser votre candidature rédigée en anglais, accompagnée d'une photo et d'un CV détaillé indiquant vos prétentions, à Mr K. Ski, Directeur pour l'Europe, Secrétariat International de la Laine, 23 avenue de Neuilly, 75116 Paris. *Les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.*



PURE LAINE VIERGE

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes le leader mondial en stratégie, organisation et gestion des RESSOURCES HUMAINES. Notre croissance et notre réputation sont assurées par la qualité de nos interventions et la compétence de nos collaborateurs. Nous voulons continuer à progresser (40 % / an) en intégrant des

Consultants seniors

Diplômés GRANDE ECOLE (scientifique ou commerce)

ayant une réelle expérience de l'entreprise pour y avoir mené avec succès des missions dans le domaine du conseil en stratégie, en organisation ou en marketing / vente...
Ils sauront par leur professionnalisme et leur talent commercial développer notre action en prenant en charge des missions et une équipe dont ils assureront la performance.
Vous êtes mobile, ambitieux et créatif,
adressez votre candidature s/réf. LM/MAB/1008 à HAY MANAGEMENT CONSULTANTS 34, rue Kléber 92300 LEVALLOIS.

RESPONSABLES D'AGENCE H/F

BANLIEUE SUD EST DE PARIS ET GRAND SUD

De formation commerciale ou technique (BAC + 2 à BAC + 4 ou équivalent) avec une expérience du terrain, vous serez apprécié pour votre démarche volontariste, vos capacités d'analyse et de synthèse.

Responsable autonome, vous prendrez en charge le développement commercial de l'agence, sa gestion ainsi que le management de votre équipe pour un service de qualité.

Vous bénéficierez d'une formation complète et continue, de l'appui d'une équipe enthousiaste qui vous permettra de progresser dans notre métier et aussi à titre personnel.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous la référence M02 à ECCO - Direction Régionale - 19, Bld des Coquibus - 91000 EVRY.

ECCO
- N° 1 du Travail Temporaire
- 500 agences dans toute la France
- 1989 : 7 milliards de FF

IMPOSSIBLE N'EST PAS ECCO



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Au Carrefour de la Stratégie et du Terrain

Filiale d'une puissante société financière, nous sommes un Groupe industriel en fort développement en France et à l'étranger (12 PME, 1,2 milliard de francs, 2000 personnes).

Nous recherchons notre

Responsable Ressources Humaines

Rattaché directement au PDG, vous serez chargé de la création et de la mise en œuvre d'une politique novatrice de Ressources Humaines.
Vos principales missions:
- la gestion des cadres (recrutement, suivi des carrières, système de rémunération...);
- la communication interne (journal d'entreprise, groupes de progrès...).

Associé à l'élaboration du Projet d'Entreprise, concepteur d'outils visant à optimiser les Ressources Humaines, votre rôle s'étendra jusqu'à leur application concrète dans les sociétés du Groupe.

Vous avez une formation supérieure et une expérience polyvalente de la fonction Personnel. *Vous souhaitez la valoriser dans un poste à fortes responsabilités.*

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), sous la référence LM/2070, à notre Conseil.



MILO R.H.
3, avenue des Ternes
75017 PARIS

AD'COM.

GEC ALSTHOM

LYON

LA DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
recherche pour son Siège à
LYON-VILLEURBANNE, le

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Agé d'au moins 28 ans, il est de formation juridique supérieure avec, si possible, un 3e cycle **Droit des Affaires** et il a, de préférence, une première expérience en cabinet ou dans une grande entreprise. Sous l'autorité du Secrétaire Général, il conseille et assiste les directions des Groupes, Filiales et Unités qui composent la Division dans l'exercice de leurs responsabilités en matière juridique. Une orientation en droit des affaires internationales serait appréciée. L'Anglais est indispensable.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature avec C.V. détaillé
sous référence 259-M à
B.T.H., 2, rue Oswaldo Cruz, 75016 Paris

PARLEZ NOUS DE NOUS...

BASF
des hommes responsables

BASF, en France, c'est 10 Sociétés et 3500 personnes mobilisées par une même volonté de croissance. Nos activités sont diversifiées : produits chimiques, matières plastiques, peintures, colorants, agrochimie, supports magnétiques, pharmacie, informatique...

Notre Direction de la Communication renforce son équipe opérationnelle *et recherche son*

RESPONSABLE COMMUNICATION INTERNE

Diplômé(e) d'études supérieures, idéalement journaliste, après 5 ans d'expérience réussie, vous êtes un professionnel reconnu.

Vous serez pleinement responsable des différents moyens et outils de la communication interne de notre groupe et participerez, en équipe, aux projets ambitieux de notre communication. La connaissance de l'allemand est, bien sûr, impérative.

Veuillez adresser votre dossier complet, sous réf. COM190 à :
BASF France
140 rue Jules Guesde
92303 LEVALLOIS-PERRET

BASF

CHEF DE ZONE EXPORT

Nantes



Cette entreprise française (430 personnes, 240 millions de francs de chiffre d'affaires) leader sur son marché est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits consommables pour matériels bureautiques et informatiques. Elle connaît *aujourd'hui une forte expansion et souhaite intégrer* dans sa structure Export un Chef de Zone couvrant les pays de langue germanique et l'Asie.

Rattaché au Directeur du service, il devra s'intégrer à l'équipe déjà en place et assurera le développement commercial de son secteur géographique avec pour tâches principales : le suivi de la distribution, l'accroissement des ventes, les études de marché, etc... Pour ce faire, il entretiendra des relations commerciales directes et suivies auprès des agents et importateurs qu'il devra sélectionner et animer.

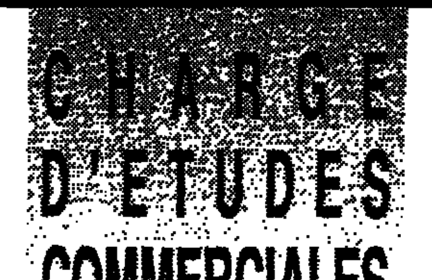
Ce poste basé à Nantes doit motiver un commercial de terrain, âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce International...) et pouvant justifier d'une expérience de 5 années dans la vente de biens de consommation à l'export. La pratique courante de **l'allemand** et de **l'anglais** est impérative. La réussite dans la fonction implique un tempérament de battant, une grande disponibilité, liés à un bon esprit d'équipe, de l'organisation et un sens aigu de la négociation.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence 17/054 L à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15 rue Charles Monselet - 44000 NANTES

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM



Pfizer, est l'un des principaux groupes pharmaceutiques internationaux qui développe notamment ses activités dans le domaine du médicament à usage humain et vétérinaire, et également dans le domaine des prothèses, implants et matériels chirurgicaux.

Rattaché au chef du Service Market Research, vous êtes responsable de la gestion des données commerciales sur nos gammes de produits, du suivi et de la production des statistiques de vente, de la conception et de la réalisation d'études émanant de différents services de la société.

Jeune diplômé d'une école d'ingénieurs, de commerce ou encore de formation supérieure (Bac + 4), vous justifiez d'une première expérience réussie en entreprise.

Possédant le goût des chiffres, rigoureux et précis, vous manipulez l'outil informatique avec aisance.
Vous êtes autonome et savez faire preuve d'initiative afin de répondre au mieux aux besoins de vos interlocuteurs.

Si vous êtes intéressé, *veuillez adresser lettre man.*, c.v., photo et prétentions sous référence 2976 au Service du Personnel, PFIZER FRANCE, 86 rue de Paris, 91407 ORSAY CEDEX.





AXIAL

CHARGE D'AFFAIRES

Financement de l'immobilier d'entreprise

PROGRESSEZ AVEC NOUS



Nous sommes un important groupe financier, en forte croissance, (nous doublons notre activité *cette année), maîtrisant le financement de l'immobilier d'entreprise de A à ...Y.*

Pour disposer de la palette complète des produits de financement, nous venons de créer une nouvelle société, dernière pièce d'un puzzle de compétences. Dans ce cadre, nous vous proposons de prendre la responsabilité du secteur " long-terme et crédit-bail immobilier non SICOMI". Vous bénéficierez de notre réseau d'apporteurs et aurez toute latitude pour le développer. Nos objectifs sont ambitieux et nos clients vous attendent !

De formation supérieure, vous détenez, après 3 à 5 ans d' expérience, un savoir-faire reconnu dans les opérations de crédit long terme et/ou de crédit-bail immobilier, ainsi qu'une connaissance approfondie du marché.

Autonomie et compétence sont vos principales qualités. Vous ne vous lancez pas pour autant à l'aventure : nos actionnaires sont solides, prestigieux, et nous accordent toute leur confiance.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rénumération actuelle, à Frédéric Martin, **AGI Société Financière** - 5 Avenue Percier - 75 008 PARIS.



VOUS ETES CREATIF,
VOUS DEBORDEZ D'IDEES,
VOUS ETES JEUNE ET DYNAMIQUE,
VOUS AIMEZ COMMUNIQUER PAR L'ECRIT,
VOUS AVEZ UN NIVEAU D'ÉTUDES SUPERIEURES
VOUS LISEZ ET PARLEZ L'ANGLAIS

***ALORS VOUS AVEZ TOUS LES ATOUTS* POUR ETRE NOTRE**

CONCEPTEUR-REDACTEUR

Vous aurez à vendre une gamme de produits de qualité

Vous mettrez en exergue votre esprit créatif pour *trouver de nouvelles idées*

Vous apprendrez à orchestrer des campagnes grâce à votre sens de l'organisation

Vous vous intégrerez dans une équipe de professionnels, et vous n'aurez pas peur d'affronter les *responsabilités*

Si vous êtes désireux d'être formé par la plus ancienne école de copywriting, avec ses techniques sophistiquées, son approche marketing poussée et son environnement international.

Vite ... envoyez votre dossier complet (CV + photo + lettre manuscrite) à F. JAVOY
Direction des Relations Humaines
1 à 7 avenue Louis Pasteur - 92220 BAGNEUX

La vraie sécurité, c'est de ne plus y penser !

Notre société, leader dans ce domaine, recherche dans le cadre de son expansion pour son département Grands Comptes un

Ingénieur d'affaires

Vous aurez à vendre un concept global de sécurité, en vue de l'adapter aux besoins spécifiques de chaque client.

Sur ces marchés, la compétence est essentielle, humaine d'abord, technique ensuite.

Vous pouvez compter sur nos équipes hautement qualifiées et sur une infrastructure qui a fait ses preuves.
De formation ingénieur avec si possible une première expérience, vous souhaitez élargir vos responsabilités.
Votre réussite est aussi la nôtre.

Si vous vous sentez concerné, merci d'adresser sous réf B 01 07 votre candidature à *notre Conseil Béatrice Galievsky*
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS



Organisation et Publicité



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Filiale du Groupe SAINT-GOBAIN, notre société (4300 personnes - 4 milliards de CA) est le premier producteur et exportateur mondial de systèmes de canalisations en fonte ductile. Nous sommes présents dans plus de 100 pays où nous participons étroitement aux équipements d'infrastructures. Nous recherchons dans le cadre de notre développement international nos

PONT-A-MOUSSON

ADJOINTS DE DIRECTEURS DE ZONE EXPORT

Amérique du Sud Réf. M 64/3051 H ***Asie*** Réf. M 64/3051 G

Vous participez à l'élaboration des plans et objectifs commerciaux. Vous assurez l'adaptation et la mise en oeuvre sur ces zones, de la politique commerciale export de l'activité sur les marchés de l'adduction d'eau, de l'irrigation et de l'assainissement. Vous avez la responsabilité des affaires menées sur ces marchés ainsi que de l'animation du réseau d'agents.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce ou d'Ecoles d'Ingénieurs, débutants ou avec une première expérience (par exemple VSNE), ouverts aux problèmes techniques et ayant un goût prononcé pour le commerce international. La pratique courante de l'anglais est impérative, ainsi que celle de l'espagnol (pour la zone *Amérique du Sud*).

Ces postes sont basés au siège à Nancy. Vous pourrez évoluer vers une responsabilité d'agence commerciale à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
8, rue de Bern - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.25.71.07

GROUPE SAINT-GOBAIN

Responsable recrutement H/F

■ Notre département Personnel, dans le cadre de l'expansion de la Société, recherche son responsable du recrutement.

■ Au sein de notre jeune équipe, vous devez prendre en charge la responsabilité globale de la recherche et du suivi de nos collaborateurs destinés à l'encadrement de nos restaurants (gestion du budget, création d'outils, relations avec les Agences, interviews, procédures, suivi des nouveaux recrutés...).

■ Homme de terrain, esprit pratique, vous ne reculez *pas devant les difficultés et le volume de travail. De* formation BAC + 4, vous êtes dans l'idéal un spécialiste du recrutement de jeunes diplômés en entreprise ou en cabinet depuis 4 ans. Agé d'environ 30 ans, vous souhaitez intégrer une Société Anglo-Saxone performante.

■ A moyen terme, vous évoluerez vers une direction de recrutement ou, si votre formation et votre expérience le permettent, vers d'autres postes de la fonction Personnel.

■ Merci d'adresser rapidement votre dossier complet *(CV + photo, lettre manuscrite et prétentions...)* au Département Personnel, 56 Quai Le Gallo - 92100 BOULOGNE sous référence R/MD.

VGG



Grand Groupe Industriel recherche, pour sa maison-mère, un

RESPONSABLE JURIDIQUE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, spécialisé dans le droit des affaires.

Vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans, dans le service juridique d'une entreprise ou au sein d'un cabinet d'affaires.

Vous maîtrisez l'anglais et vous connaissez, si possible, une autre langue européenne.

Sous l'autorité du Secrétaire Général, en liaison avec la Direction Financière et les sociétés opérationnelles, vous serez chargé de :

- **rédiger et négocier les contrats,**
- **traiter les affaires de propriété industrielle,**
- **suivre toutes les questions immobilières,**
- **définir la politique d'assurance et la gérer.**

Une expérience solide des problèmes fiscaux constituera un atout supplémentaire.

Vous participerez également à l'évolution de l'organisation juridique du Groupe et aux opérations d'acquisition et de cession (nationales et internationales).

Vous animerez une équipe légère. Le poste est situé en région parisienne ouest.

Si vous avez le profil, merci de nous envoyer CV, photo et lettre manuscrite sous réf. 4333 à SERIFO - 44, bis avenue Bosquet - 75007 Paris.



Membre de Syntec

Débutant ou 1ère expérience

CHEF DE PRODUIT MARKETING

HEC, ESSEC ... ***PARIS***

Groupe international : vous serez projeté immédiatement au cœur de notre entreprise industrielle. Grâce à un marketing *mix* sophistiqué, vous gérerez votre gamme et développerez des produits et systèmes nouveaux, au sein d'une équipe très professionnelle et en lien étroit avec la Force de Vente, la Production, la Recherche et le Développement. Fort de vos résultats dans ce premier poste, des fonctions à larges responsabilités de management vous seront offertes au sein de notre Groupe (12000 personnes dont 2000 en France, 11 milliards de CA), leader en Europe, en plein développement et très puissant financièrement. Nous attendons de vous un potentiel technique de tout premier plan, une excellente aisance relationnelle ainsi qu'un *anglais "fluent"*. La rémunération est très motivante.

ORION, notre Conseil, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) *sous réf. 1726 M.*





35 rue du Rocher 75008 PARIS

DIRIGER UN CENTRE DE PROFITS

Nous sommes un Groupe français de tout premier plan, leader européen dans le domaine de la prestation de services.

Notre management est décentralisé et privilégie l'initiative et la prise de responsabilités. Nous avons plus de 80 implantations, de taille différente, sur tout le territoire. Nous recherchons des Directeurs de Centres de Profits, capables d'assumer des responsabilités globales de gestion, de développement commercial, d'animation de personnel et de relations publiques.

Ils seront formés à nos techniques et commenceront leur carrière dans notre Groupe en dirigeant des Centres d'une cinquantaine de personnes.

Vous travaillerez sous la responsabilité directe du Directeur de l'une de nos filiales dans le cadre d'objectifs de résultats négociés. Vous serez membres du Comité de Direction de cette filiale.

La réussite dans l'un de ces postes sera un excellent tremplin au sein de notre Groupe. Elle implique : • d'être diplômé d'études supérieures • d'avoir 3 à 5 ans au moins d'expérience professionnelle • d'avoir de la maturité et de la personnalité • de posséder une certaine aisance dans les contacts commerciaux, à tous niveaux • d'avoir le goût de l'animation des hommes et la capacité à la fois d'autonomie et de travail en équipe.

Postes : Région COMPIEGNE : référ. 5A 1703 Y/10M
Région de LILLE : référ. 5A 1703 Z/10M

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

RESPONSABLE JURIDIQUE
HAUT NIVEAU
400 000 +

Importante Société Bâtiment (CA 4 milliards, effectif 5500 personnes) filiale d'un des premiers Groupes Français du BTP recherche un **JURISTE DE 1er PLAN** capable avec son équipe d'assurer un poste polyvalent et d'avenir.

Sa mission : concernera l'ensemble des activités réalisées en France à travers de nombreuses filiales réparties sur le territoire national y compris un secteur montage immobilier en forte croissance. Son domaine d'intervention recouvrera : • *le droit des sociétés et le droit des affaires* • *le contentieux : suivi des dossiers importants et assistance aux filiales* • la gestion des assurances • le rôle de conseil auprès de la Direction Générale notamment dans le domaine immobilier en développement rapide.

Son profil : Le titulaire du poste devra disposer d'une formation en Droit Privé ou DESS Droit des Affaires.

Agé de 35 ans *il devra disposer d'une expérience de 10 ans de préférence dans le domaine du BTP* (quelques années dans la promotion immobilière ou de solides connaissances dans ce domaine seraient fortement appréciées).

Ses qualités relationnelles associées à sa démarche rigoureuse en fera l'interlocuteur apprécié et privilégié des Directions opérationnelles et favorisera de larges perspectives d'avenir.

Poste à PARIS.

Ecrire sous Réf. : 5A 1699-10 M
Discrétion Absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

INGENIEURS DEBUTANTS
MECANIQUE, AUTOMATISMES
ATTIRES PAR UNE FONCTION "TERRAIN"

Seita — C'est une entreprise de 6400 personnes, 9 miliards de CA, avec 12 usines à taille humaine et 2 centres de recherche.

Seita — C'est aussi une entreprise qui, réputée par la compétitivité de ses process et la performance de ses moyens de production, se maintient au plus haut niveau technique

Seita — C'est enfin une entreprise qui investit de façon constructive dans la formation de ses collaborateurs et dans ses équipements industriels.

Ingénieurs diplômés ECL, AM, INSA, UTC, ENSI, ENI ..., elle vous propose des carrières évolutives et opérationnelles au sein de ses centres de production ou de recherche en débutant dans une fonction maintenance, qualité, études d'amélioration ou d'organisation... pour vous former à ses techniques et ses produits.

Une première étape pour vous préparer à assumer des postes de responsabilités de plus en *plus élevées dans les différents domaines de la production ou de la recherche. Dans tous les* cas, ils nécessitent des capacités d'animation, de réalisation et d'organisation.

Postes à pourvoir à Morlaix, Lille, Dijon, Riom, Châteauroux, Tonneins.

Ecrire sous réf. : 5 D 1404-9 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

CONSULTANTS - FORMATEURS INDÉPENDANTS

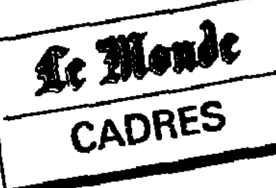
Nous sommes UN ORGANISME DE FORMATION DE RENOMMÉE EUROPÉENNE, notre division croît de 30 % par an.

Vous êtes un professionnel de l'organisation administrative, et vous connaissez en particulier :

- L'analyse de la valeur administrative
- La conduite de projet en organisation

Vous souhaitez profiter de la synergie de l'équipe déjà en place.

Pour nous aider à assurer notre croissance
merci d'adresser votre candidature et votre CV
sous n° 8753 - Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

GROUPE INTERNATIONAL
C.A. : 75 MF
Effectif : 100.000

qui se situe, dans ses domaines d'activités, aux tout premiers rangs de la compétition mondiale, recherche pour l'une de ses Branches d'activité un

JURISTE
Contrats Internationaux

Diplômé de Droit Privé, âgé d'environ 30 ans, vous êtes familier des contrats internationaux et plus particulièrement des montages complexes liés aux contrats de vente à l'Etranger (consortium, joint-venture, prises de participation dans le cadre de parts locales, accords de licence et de développement...). Vous avez déjà suivi des appels d'offres à l'Exportation émanant d'Administrations ou Gouvernements étrangers et avez directement été impliqué dans la préparation des propositions de réponse. Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise. La pratique de la langue espagnole serait un atout supplémentaire.

Nous vous offrons l'opportunité de vous intégrer à une équipe jeune et performante, qui a démontré *son goût de l'excellence.* La complexité des dossiers nécessite rigueur professionnelle, investissement personnel et disponibilité.
Nous vous offrons une rémunération motivante *et de réelles opportunités de carrière dans un* Groupe hautement performant.

Martine FAURE, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet sous la référence O/JI/LM à **RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

EuroPA

Raymond Poulain Consultants



LE CONSEIL DE L'EUROPE

(23 Etats membres)

recherche des

SPÉCIALISTES EN MATIÈRE DE RELATIONS EST/OUEST

ayant une connaissance théorique et pratique des relations avec les pays de l'Europe Centrale et de l'Est, pour coordonner les contacts politiques et parlementaires avec ces pays et pour mettre en œuvre des programmes de coopération.

Contrat initial de 2 ans renouvelable jusqu'à 6 ans.

Ressortissant(e) d'un Etat membre, âgé(e) de moins de 55 ans, diplômé(e) universitaire, maîtrisant l'anglais et le français. Connaissances de langues de l'Europe Centrale et de l'Est souhaitées.

Pour tout renseignement, envoyer CV pour le 16 février 1990 à :

CONSEIL DE L'EUROPE
BP 431 R6 - F - 67006 Strasbourg Cedex.



CREDIT AGRICOLE

d'INDRE et LOIRE à TOURS

RECRUTE

□ **POUR POURSUIVRE SA PREDOMINANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE**

UN CONSEILLER H/F AGRI-MANAGER

De formation supérieure (Ingénieur en Agronomie de préférence) et avec une expérience professionnelle, il développe un portefeuille de clients Entreprises Agricoles «haut de gamme».

□ **POUR ACCOMPAGNER SON DEVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DES ENTREPRISES**

DEUX CHARGES DE SECTEUR H/F

UN ANALYSTE CREDITS

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou Maîtrise de Sciences Economiques) avec une expérience bancaire réussie de 2 ou 3 ans ou I.T.B.. Des perspectives réelles de carrière existent pour des éléments de valeur.

Adresser lettre manuscrite + CV en indiquant **bien le poste choisi** à Monsieur le directeur des RESSOURCES HUMAINES

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL D'INDRE & LOIRE

Boulevard Winston Churchill 37041 TOURS CEDEX

KPMG Fiduciaire de France

recherche pour son département FIDORGA
dans le cadre de son développement PME/PMI :

1 CONSULTANT
EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Expérience en maîtrise des coûts et organisation financière, ou gestion financière. Réf. OA

2 CONSULTANTS
EN MARKETING
GENERALISTES DE LA FONCTION COMMERCIALE

Expérience de la réorganisation de la structure commerciale, recrutement, animation, formation de la force de vente, études de marchés,... Réf. MK

Diplômés d'une grande école de commerce ou équivalent vous possédez au moins 5 ans de pratique dans l'un de ces domaines (en entreprise ou en cabinet).
Vous bénéficierez d'un environnement de clientèle varié, de contacts de haut niveau, un travail en équipe très stimulant, d'une rémunération motivante liée à une prise de responsabilités rapide.

Ces postes sont basés à Paris avec de courts déplacements.

Merci d'adresser CV, lettre, photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à FIDORGA - Mme CREMONT 18 bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET

Deb's



Gruppo Ferruzzi

BEGHIN SAY, 3,7 milliards de CA en 1989 - pôle Agro-Industriel du Groupe FERRUZZI, recherche

UN(E) JURISTE

Au sein d'une équipe basée à Paris, rattaché(e) au secrétariat Général, vous apporterez votre aide aux responsables de la Société (recommandations, assistance à négociation, rédaction de contrats, études particulières, etc).
Vous prendrez en charge les litiges et assurerez leur gestion amiable ou judiciaire en liaison avec les avocats, les experts juridiques, etc.

Vous êtes titulaire d'une maîtrise en droit avec spécialisation en droit des affaires, complétée soit par une expérience réussie d'au moins 5 ans en enterprise, soit par une expérience d'avocat. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) à Monsieur CHAMPETIER DE RIBES - B.P. 1 - 59239 THUMERIES qui traitera confidentiellement votre dossier. (Les rendez-vous seront fixés à Paris).

En France, l'institut Louis Harris, c'est une équipe jeune, motivée, performante. Nos études *politiques et sociales sont connues.*
Nos interventions marketing tant qualitatives que quantitatives concernent largement les grandes entreprises et organisations Françaises et Internationales. Nous cherchons :



New-York - Paris - Londres

2 CHARGES D'ETUDES
SENIORS - Marketing et Sociologie

Ils conduiront des études stratégiques, des analyses multivariées avec le souci constant de la qualité du service offert au client. Nous cherchons des professionnels enthousiastes ayant le goût du travail en équipe, soucieux de progresser.
Nous attachons beaucoup d'importance à l'ambiance de travail et nous offrons un environnement micro-informatique performant.
Des responsabilités de **Directeur d'Etudes** sont accessibles rapidement en fonction des résultats et du développement de la société.
Anglais courant souhaité ; lieu de travail :Paris Centre (M° Les Halles).

Merci d'adresser votre dossier accompagné d'une lettre manuscrite et d'un n° de téléphone sous référence CE/10 à :
***Louis Harris** - 17, Rue du Louvre - 75001 Paris.*

ORGANISME NATIONAL PROFESSIONNEL ET PARITAIRE, NOTRE MISSION EST DE GERER ET DE PROMOUVOIR LES ACTIONS DE FORMATION ET PLUS GENERALEMENT DE PREPARER LES HOMMES ET LES ENTREPRISES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS A LEUR AVENIR. NOTRE STRUCTURE DECENTRALISEE S'APPUIE SUR 25 ANTENNES REGIONALES. POUR PARTICIPER A NOTRE DEVELOPPEMENT NOUS RECHERCHONS UN

RESPONSABLE DU SERVICE COMMUNICATION, INFORMATION, DOCUMENTATION

De formation Bac + 4 (universitaire, Celsa, Droit Social...) vous avez 3 à 5 ans d'expérience en communication interne *et/ou institutionnelle.*

Votre mission :
- mettre en oeuvre la politique de communication
- élaborer et suivre les plans à court et moyen terme
- conseiller et assister les antennes régionales dans leurs actes de communication
- animer une petite équipe
- optimiser les systèmes d'information interne et externe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence RSC.29 à notre Conseil C3S - 24, rue de Dunkerque - 75010 Paris.

C3S

CONTESSE

DARDEL	**Groupe DARDEL - Technologies** (CA 200 MF - Effectif 270 personnes) Nos domaines d'activités sont la Fabrication, le Développement et la Vente de :

ENERDIS	- Appareils de Mesure et de Contrôle de l'Energie (Marque ENERTEC)
SECURISCAN	- Systèmes Domotiques : Alarmes et Sécurité
AXIOHM	- Têtes et Modules d'impression Thermique, Circuits hybrides

Nous sommes un groupe jeune, occupant des positions privilégiées sur des marchés porteurs. Notre volonté est d'accélérer notre croissance tant interne qu'externe et de nous affirmer leader européen dans nos métiers.

Notre filiale ENERDIS recrute pour sa Direction Marketing en région parisienne son

CHEF de PRODUIT

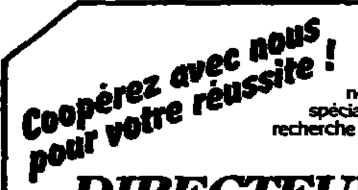
Votre profil
Ingénieur Electrotechnicien ENSI ou équivalent.
Une première expérience réussie dans les secteurs Ventes/Marketing/Etudes de Matériels Electriques serait un plus.
La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Votre secteur d'activité
Gestion de l'Energie Electrique et Relais de Mesure.

Votre mission
Lancement des nouveaux produits et soutien technique du réseau de ventes.
Contacts techniques et commerciaux avec nos fournisseurs étrangers.

Un candidat autonome, dynamique et créatif retiendra particulièrement notre attention.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à
DARDEL-TECHNOLOGIES
Direction du Personnel - Offre n°4
BP 675 - 92542 MONTROUGE Cédex



Pour la **CHARENTE-MARITIME,** notre COOPERATIVE AGRICOLE spécialisée dans les Céréales, recherche un :

DIRECTEUR ADJOINT
qui sera notre futur directeur

Bras droit de l'actuel Dirigeant, vous assumerez le rôle d'un véritable Chef d'Entreprise :
- Gérer et développer cette Coopérative
- Encadrer et animer le Personnel en place : 30 personnes environ
- Conserver et promouvoir l'impact de notre Société auprès de nos Adhérents.

En outre, vous entretiendrez des relations suivies avec les organismes publics (CRCA, DDE, DDA, Mairies ...) et vous serez en contact régulier avec l'Union Des Coopératives Agricoles.

Vous avez une expérience réussie et confirmee comme Chef de Centre, un sens aigu de la communication et vous savez vous intégrer dans le tissu local et rural, alors rejoignez-nous pour évoluer vers un poste aux plus hautes responsabilités.

Une priorité sera donnée à un candidat expérimenté dans le domaine de la collecte *et de l'approvisionnement et connaissant le système* coopératif.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) **s/réf. 01.005** à notre **Conseil Jean-Marc LE HELLEC** qui examinera votre dossier en toute confidentialité.

ACSOR ® B.P 354 79003 NIORT CEDEX

NIORT - MONTAUBAN - BLOIS

CEP, Société de Services (1650 personnes, CA : 600 MF) réputée dans la Maîtrise des Risques Techniques, recherche pour son siège social à Paris :

ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES

Au sein de la Direction des Ressources Humaines et en étroite relation avec la hiérarchie, vous aurez d'emblée une fonction très diversifiée :
- Mener directement des missions complètes de recrutement,
- *Coordonner les phases* de recherche et de sélection du personnel,
- Participer à l'organisation d'actions de notoriété,
- Mettre en place des outils pour gérer les compétences et développer les potentiels...

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes ouvert à l'utilisation d'outils informatiques (Multiplan, DBase...) et possédez de réelles qualités relationnelles. Une première expérience sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. AR à Bruno GIRAULT
Direction des Ressources Humaines 34, rue Rennequin 75017 PARIS.

Deb's



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

UN MAJOR DU BTP
RECRUTE

Responsable du Recrutement
Fort potentiel

Vous avez la volonté d'entreprendre et de l'intuition. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et éventuellement d'une formation complémentaire (IAE, ISA, IGS...). Vous avez acquis une première expérience du recrutement à tous niveaux.
Votre mission :
Développer notre service recrutement.
Participer à la gestion des carrières en suivant l'intégration des candidats.
Devenir un cadre de haut niveau dans la Gestion des Ressources Humaines au sein de notre Groupe.
Poste basé **PARIS OUEST.**

Merci d'adresser CV sous réf. 1839 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.

Un des leaders mondiaux des ECHANGEURS THERMIQUES pour la CHIMIE, souhaite renforcer ses positions sur LES MARCHES des PAYS SCANDINAVES et d'EUROPE DE L'EST.



INGENIEUR EXPORT
DEBUTANT ou 1re EXPERIENCE

Nous cherchons un INGENIEUR formation GENIE CHIMIQUE, [illegible] et entreprenant, parlant ALLEMAND et ANGLAIS pour animation, suivi technique, marketing d'un réseau d'Agents et de clients.

Adresser lettre manuscrite et CV à VICARB 18, Av. Marcel Cachin 38400 ST MARTIN D'HERES (Grenoble).

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche plusieurs

CADRES A FORT POTENTIEL

qui seront chargés de prendre la responsabilité des Services Administratifs et Financiers au sein d'Etablissements d'Enseignement.

Les candidats, âgés de 35 ans environ, diplômés de l'Enseignement Supérieur de Gestion seront expérimentés dans le domaine de la Gestion Financière (Contrôle de Gestion, Audit...) et de la gestion du Personnel.

Adresser lettre manuscrite, CV, *photo et prétentions* à C.C.I.P.
Direction des Ressources Humaines
8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.



PROMO REAL

recrute

JEUNES DIPLOMÉS (H/F)
(Sciences Po., licence en droit...)

pour devenir

PROMOTEUR IMMOBILIER

(Paris et région parisienne)

Rémunération motivante
(fixe plus intéressement)

Merci d'adresser votre dossier de candidature :
(lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions)

PROMO REAL
12, rue de Presbourg, 75116 PARIS
Téléphone : 45-00-94-50



Filiale d'un Groupe multinational, en pleine expansion, nous sommes 3éme producteur français de profilés d'aluminium. Notre usine performante et automatisée, située à 150Kms au Sud de Paris, regroupe 530 personnes. Nous recherchons un

Ingénieur maintenance

Adjoint au Chef du Service Maintenance, et travaillant en étroite collaboration avec lui, vous animerez notre atelier Dépannage (11 professionnels), et prendrez en charge des missions d'amélioration des équipements actuels, ou de mise en place de nouveaux matériels. Vous mettrez en pratique vos connaissances dans le domaine des automatismes, de la thermique et de la résistance des matériaux dans le contexte d'une unité très automatisée.

Ingénieur diplômé vous avez acquis une première expérience industrielle. Vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique qui favorise les promotions internes et pratique un management participatif. Vous recherchez un cadre de vie agréable : venez nous rejoindre à SAINT-FLORENTIN (Yonne).

Notre Conseil Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous référence 3355B.



65, avenue Kléber, 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION
leader sur son marché
(collectivités locales et territoriales, organismes publics ...)
RECHERCHE

DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT
(H/F 25 à 35 ans)

Diplômé de l'enseignement supérieur (IEP, Droit public ....) ayant éventuellement suivi une formation complémentaire (type CELSA).

Vous avez l'habitude d'analyser les besoins en communication, de concevoir des stratégies, de proposer des recommandations et de les mettre en œuvre en étroite synergie avec le manager de l'Agence et la création, vous savez gérer les budgets existants mais aussi prospecter et détecter de nouveaux créneaux de marché.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions
à Alain NAPOLÉONI
SAGACITE -60/64 rue Roque de Fillol-92800 Puteaux



***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Chef Comptable



Fives Cail Babcock, l'une des toutes premières sociétés de mécanique européennes (CA 1.2 Md de F réalisé à plus de 70 % à l'exportation, effectif 1000 personnes) conçoit, développe, réalise et vend des équipements et ensembles destinés essentiellement aux industries de la cimenterie, sucrerie, minéralurgie et au BTP (tunneliers).
Nous recrutons aujourd'hui, pour notre Direction Financière installée à **LILLE**, un

CHEF COMPTABLE

Collaborateur du Directeur Administratif et Financier, vous serez chargé de l'ensemble de la comptabilité de la société (bilans, déclarations sociales et fiscales,...). Fives Cail Babcock est gérée à travers des centres de profit distincts, et a mis en place un système budgéto-comptable unique de saisie des informations.
Pour exercer cette fonction complète, vous managez une équipe de 7 personnes sur le site. Vous êtes également responsable des comptables des autres établissements de la société, ainsi que de ceux des grands chantiers à l'étranger.
De formation comptable supérieure, faisant preuve d'excellentes qualités relationnelles, vous possédez environ 10 ans d'expérience de la fonction. Une approche de la comptabilité américaine ou du contrôle de gestion vous permettra de concevoir un système comptable tourné vers l'exploitation immédiate des résultats. Une pratique de la comptabilité devises constituera un atout supplémentaire à votre candidature.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous réf. 010 M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 Paris, qui l'étudiera en toute confidentialité.

GROUPE FIVES-LILLE
LE MONDE EN DIRECT

ORBE

Important Groupe (Industrie - Services à l'Industrie)
C.A. 850 M.F. - recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

• Diplômé d'une grande école de commerce ou expertise ou formation universitaire.
• 30-35 ans.

Fort d'une expérience de Direction Financière de haut niveau (fiscalité, finance, gestion, informatique...), vous souhaitez *aujourd'hui agir avec encore une plus large autonomie et prendre les initiatives propres à un poste de* **DIRIGEANT.**

Rattaché au PDG, membre du Conseil de Direction, vous mettrez en œuvre une stratégie de développement dans tous vos domaines d'intervention grâce à votre esprit de rigueur et à la fois d'imagination.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous n°117 à SEGULA 6, rue Amédée-Bollée 92500 RUEIL-MALMAISON.

Grande Surface spécialisée
ELECTROMENAGER, TV, HI-FI
CA 89 : 65 MF
AVIGNON
engage

Responsable Administratif et Financier

26/30 ans, formation IUT/BTS Comptabilité, ayant expérience micro-informatique de gestion.
Capable de s'intégrer dans une jeune équipe de Direction performante, où il jouera le rôle polyvalent de gestionnaire, d'animateur social, d'informaticien *et d'organisateur.*
Rémunération départ 120 000 F. + intéressement + participation.
Ecrire manuscrit (+ CV + photo) à :



18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIAFA

RANK XEROX DIFFUSION
FILIALE DE RANK XEROX FRANCE

recherche

COMPTABLE (H./F.)

De profil BTS, dynamique et autonome, avec une expérience entre 5 et 10 ans de suivi administratif et expertise comptable de PME et/ou de cabinet comptable.

Votre fonction dans un environnement informatisé sera variée : passage des écritures, déclarations sociales et fiscales, bilan...

Rémunération en fonction de l'expérience.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à :
RANK XEROX DIFFUSION
ZI de La Fosse-à-la-Barbière
RN 370 - 93605 Aulnay/Bois
Contact : Patrice Juvigny

Imaginez un monde où vous ne pouvez plus manquer l'offre d'emploi de votre vie

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

alliance



RECHERCHE

Responsable
nistratif et Financier

Imaginez un monde
vous ne pouvez plus
manquer l'offre d'emploi
de votre vie
36 15 LM
Le service télématique
de l'emploi des cadres

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable comptabilité analytique

MEDIAPA

Nous sommes un établissement membre d'un puissant groupe financier international. Dans un contexte d'évolution de nos structures de gestion, nous recherchons un

Gestionnaire back-office

établissement financier

Rattaché au responsable du département back-office taux, il participe successivement, au sein d'une équipe jeune dotée de moyens informatiques sophistiqués, à trois fonctions essentielles :

- *prise en compte des opérations exécutées par les opérateurs de la salle des marchés,*
- *gestion des informations échangées avec les contreparties,*
- *contrôle et reporting de l'état des opérations en cours.*

Nous proposons ce poste à un jeune diplômé d'un cycle de gestion, ESCAE, maîtrise de gestion, DESS de back-office... Ses capacités d'adaptation et de compréhension d'opérations financières variées et complexes doivent faciliter intégration et évolution rapide à un poste de responsabilité. Les pratiques de la langue anglaise et d'outils informatiques constituent une réelle plus-value.

***Marie-Agnès VALLÉE** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. AVa 01.379 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS



Groupe Bancaire PARIS

souhaite intégrer au sein d'une petite équipe

Jeune Fiscaliste expérimenté (3/4 ans)

Son esprit d'initiative, son **autonomie**, son **expérience bancaire** lui permettront d'être le conseil des directeurs de départements.

La fiscalité propre à la banque liée à la comptabilité et la finance sera le quotidien.

Adresser votre CV, photo et prétentions
sous réf. JF/LF15 à PRO FEEL,
91 bis, rue du Cherche Midi - 75006 PARIS
Tél : 42.22.02.98



DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

services comptables et financiers

Nous vous proposons de rejoindre les Services Comptables et Financiers d'un groupe international, qui traite les activités comptables et financières en France et à l'étranger.

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE CLIENT

Comptabilité Générale et Analytique

- Maîtrise parfaite de l'ensemble des aspects comptables.
- la connaissance de gestion de contrats à long terme sera appréciée.

GESTIONNAIRE DE TRESORERIE

Administration et suivi de la trésorerie

- Appréhende et prévoit l'évolution de la trésorerie en s'impliquant dans la gestion des contrats et procède aux actions administratives de gestion.

Maîtrise de l'anglais souhaitée. Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 6562, en précisant l'intitulé du poste, à *MEDIA PA - 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.*

MEDIAPA

JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION

FILIALES EUROPÉENNES

(IMPORTANT GROUPE MONDIAL DE PUBLICITÉ)

Pour renforcer nos services financiers, nous recherchons l'adjoint au contrôleur financier responsable de plusieurs pays européens.

Ce poste très polyvalent (budgets, reporting, procédures, informatique, relations intra-groupe, consolidation...) requiert une personnalité dynamique, le sens de l'initiative et le goût des voyages.

A 23-25 ans, de formation ESC ou équivalente, après une première *expérience en cabinet d'audit (1 ou 2 ans), vous désirez* vous intégrer à une équipe jeune et internationale au sein d'un groupe en pleine expansion.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Des déplacements d'un jour par semaine environ sont à prévoir.

Merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle au journal qui transmettra (Nº 7114 – Le Monde Publicité – 5, rue Monttessuy, 75007 Paris).



LE MARCHÉ DES ENTREPRISES : *UNE PRIORITÉ DE NOTRE PLAN A 3 ANS*

Vous serez chargé de :

- fidéliser et développer le marché existant,
- conseiller et dynamiser le réseau régional (55 agences),
- manager le service constitué de 11 agents,
- promouvoir une politique commerciale dans un esprit permanent d'optimisation des ventes, des marges et de la maîtrise des risques,
- *innover pour répondre aux exigences de la clientèle.*

Cette fonction requiert :

- connaissances en analyse financière,
- sens aigü du «public relation»,
- expérience minimum 3/4 ans (même industrielle).

Formation : BAC + 4 (Sup de Co, Maîtrise Sciences Eco...).

La Sarthe, une économie qui bouge, un potentiel important, si vous êtes intéressé, adressez lettre + C.V. + photo et prétentions sous réf. MO à :
Direction des Ressources Humaines - CRCAM de la Sarthe
31 X - 72040 LE MANS CEDEX.

Organisation et Publicité

Jeune responsable comptable export

evian

2 Milliards de CA, 1300 personnes, une expansion constante sur le *marché français avec ses marques* Evian, Badoit, Fruité, Athlon, et toujours en position de leader mondial de l'exportation d'eaux minérales.

BSN

EVIAN réalise plus de 600 MF *de chiffre d'affaires à l'export grâce* notamment à ses six filiales de distribution implantées en Europe de l'Ouest et en Amérique.

Rattaché au Chef des Services Comptables, vous serez l'interlocuteur permanent des filiales que vous assisterez et contrôlerez sur le plan comptable. Vous tiendrez la comptabilité des clients export.

Vous serez, en outre, chargé de la consolidation des comptes de la société, de la tenue du tableau de bord mensuel, de la réalisation des plans de financement ainsi que des estimés de résultats.

Diplômé d'Ecole de *commerce, option comptabilité* finance, vous avez acquis au moins deux ans d'expérience de la comptabilité en cabinet ou en entreprise et maîtrisez bien l'anglais.

Ce poste très complet et très ouvert sur l'international prépare à une évolution vers la responsabilité d'un service comptable.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 70 M à Hervé & Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.

HM *Hervé & Millet Conseil*



CAISSE D'EPARGNE DE LA DROME PROVENCALE

Après un développement intensif de nos structures en 88-89 (25 nouveaux salariés recrutés), notre taille (130 pers) nous permet aujourd'hui d'aborder un marché nouveau : les PME, PMI... et nous recherchons donc notre :

CHARGE DE CLIENTELE ENTREPRISES ET COLLECTIVITES LOCALES (H/F) 250-300 KF

A 30-35 ans + expérience bancaire (service *Engagements par ex.*) le candidat sera un professionnel des techniques de l'analyse financière. Très autonome, il sera le véritable "Patron" de ce département à développer. Poste basé à Montélimar (26). Fonction évolutive (*à pourvoir très rapidement*).

Merci de nous adresser votre dossier (CV + Photo) s/réf. 487 ou transmettez-le à CVCADRE en composant le 36-15 code JCM sur votre minitel.

JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 21, Bd Vivier Merle - 69427 LYON Cédex 03

PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Membre de Syntec

FISCALISTES

Un des premiers cabinets français d'audit - 600 collaborateurs.
Forte croissance - *Bureaux en France et à l'Etranger.*

recherche

FISCALISTES

2 ans d'expérience en Cabinet exigés.

Possibilités de carrière attrayantes au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
Françoise AUGUSTE - QUERARD VIALA
125, rue de Montreuil 75011 PARIS.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le directeur de la communication financière d'un important groupe de presse

recherche

UN ADJOINT

Bonne connaissance et expérience du marché financier.
Qualités de négociateur et personnalité marquée.

Merci d'adresser CV avec photo et prétentions sous nº 8761
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 15 ans, notre Société a franchi toutes les étapes permettant d'asseoir sa crédibilité technique et poursuivre son essor commercial. Avec 130 personnes, 4 entités juridiques sur Paris et Lyon, nous réalisons un C.A. de 100 MF dans un métier spécifique de service à l'Industrie nécessitant haut degré de compétence technique et flexibilité opérationnelle.

L'homme de confiance que nous recherchons aura pour mission de prendre en charge tous les aspects administratifs, financiers et de gestion de notre Société : comptabilité générale des centres et consolidation, juridique, fiscal, contrôle de gestion (élaboration et suivi des budgets, mise en place d'une comptabilité analytique, élaboration des tableaux de bord de gestion), trésorerie, études et plans de financement, personnel, contribution à la maîtrise des flux d'information, avec élaboration des procédures et suivi informatique.

Rattaché directement au DG, vous animerez une équipe de 10 personnes et ferez partie intégrante du Comité de Direction. *Le poste est basé Paris/RP.*

Diplômé d'études supérieures en comptabilité, gestion, finances(BAC + 5 minimum), vous exercez des responsabilités opérationnelles de ce type depuis 10 à 15 ans (expérience PMI appréciée). A votre professionnalisme s'ajoutent la maturité et l'autonomie vous permettant de prendre effectivement en charge une fonction complète de DAF au sein d'un environnement évolutif, en croissance rapide, où il y a beaucoup à construire.

Si notre projet vous séduit, merci d'écrire avec C.V. détaillé, photo et salaire actuel
s/réf. 9532 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex
qui fera suivre votre dossier et vous assurera d'une réponse.

ORC

Des projets de milliardaire...

LYON - Notre Groupe, filiale de deux importantes sociétés françaises, est devenu l'un des leaders en France de la distribution de produits chimiques à l'industrie, avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs. Notre développement extrêmement rapide et les moyens humains que nous consacrons à notre expansion nous conduisent à créer au niveau de notre groupe un poste de

Directeur Administratif et Financier

En relation avec la Direction Générale et nos actionnaires, vous définissez la politique financière du groupe, vous supervisez les responsables administratifs et financiers des structures et vous êtes l'*interlocuteur* des organismes boursiers. Nous attendrons également de vous des recommandations pour les décisions d'investissement que nous sommes amenés à prendre.

A 35 ans *environ*, une expérience d'une dizaine d'années, acquise dans des fonctions gestion-finances, vous a permis de consolider une *formation de haut niveau* (HEC, ESSEC, SUP de CO...).

Aidez-nous à progresser en mettant au service de notre structure en pleine évolution vos qualités de manager et d'homme de communication, réaliste et déterminé.

Si cette réelle opportunité vous passionne, merci de nous convaincre en adressant votre dossier de candidature (LM + CV + photo), sous la réf. 865 A. à notre Conseil, *Dominique de Verneuil, ou en lui téléphonant.*

75 bis, rue de Sèze - 69006 Lyon. Tél. 72.74.11.10 **ADMA**

MEDIA-SYSTEM

Responsable des études financières

Financier depuis quelques années dans une banque, une holding ou une institution financière, vous aspirez aujourd'hui à développer le champ de vos responsabilités, c'est l'opportunité qui vous est offerte par cette puissante organisation professionnelle qui est au service de plus de 6000 entreprises d'un secteur industriel en mouvement et qui rayonne à l'étranger.

Pour l'une de ses entités, vous aurez la mission de rechercher et de lancer, après étude de faisabilité, de nouveaux produits financiers pour satisfaire les besoins des entreprises de la profession : fonds propres, endettement à M.T. et C.T. Vous disposerez de moyens *financiers importants, d'une grande autonomie et du concours d'une équipe de spécialistes.*

Vous avez une formation supérieure de type Ecole de Commerce, Droit, IEP... et une première expérience déjà significative d'analyste financier ou de chargé d'études. Vous êtes motivé à l'idée d'être le développeur d'une activité nouvelle. Prenez contact rapidement, sous référence 9001 LM, avec les consultants du cabinet CLEAS. Les candidatures seront étudiées confidentiellement.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

35 ans, cadre dans la banque, l'assurance, le crédit...

Le spécialiste de la location des matériels pour le transport des gaz, des liquides chimiques, alimentaires et des poudres, Groupe international en pleine croissance, 400 MF CA, 300 p. recherche son :

RESPONSABLE DEPARTEMENT INVESTISSEURS 300 KF

LE GROUPE investit chaque année 250 MF par lui-même et par le biais d'investisseurs.

VOUS : à la tête d'une équipe de 4 personnes, vous assurez une double mission :

- *gérer le porte-feuille d'investisseurs existant en liaison étroite avec les filiales du groupe,*
- *reprendre en mains les relations commerciales avec les plus grands comptes pour ensuite les développer et élargir votre plate-forme sur un marché en forte mutation.*

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous connaissez le monde, financier fiscal ou bancaire pour y évoluer avec succès depuis au moins 5 ans. Vous vous sentez aujourd'hui freiné dans votre développement.

CE POSTE fortement évolutif et directement rattaché au DG, vous permettra de donner un nouvel élan à votre carrière en contribuant aux résultats directs du groupe à la tête d'un département, stratégique pour son évolution.

Intéressé ? Pour ce poste basé à Paris La Défense, merci d'adressez CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, s/réf. 56.3350 LM.

Mercuri Urval

CONTESSE

BANQUE HERVET

Compétence, dynamisme et efficacité sont les maîtres mots de notre développement.
La Banque HERVET poursuit l'expansion de son réseau par la

Création de nouvelles Implantations

en région parisienne, Saint-Quentin, Marne-la-Vallée... et en province à Toulouse.

Banque de siège et de réseau
67 agences et 12 filiales
1 400 personnes
Total de bilan : près de 15 Milliards
CA : + de 1,5 Milliard
Résultat net : 100 Millions

Responsable de Clientèle Entreprises

Venez rejoindre nos équipes déjà très motivés pour gagner cet enjeu. Responsabilité et autonomie, qualité commerciale, et analyse du risque, vous y aideront.

Votre expérience de 3 à 4 ans de l'exploitation entreprises et votre bonne formation (BAC + 4) vous permettront de créer, développer et conseiller une clientèle de qualité.

La Banque HERVET vous offre de réelles opportunités de carrière.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à :
Marie-Dominique Kharouni, Banque HERVET, Division des Carrières, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY sous réf.M5CE

L.B.W.

MARSEILLE LYON

Pas de scission possible au sein du parti de la performance ! *

Quand la rigueur de la gestion, le dynamisme commercial, l'implication des hommes et des femmes permettent à un grand Groupe International de confirmer chaque année la croissance de ses résultats, la mobilisation est totale au parti de la performance.
Notre Division Commerciale France s'attache ainsi à optimiser la gestion de ses agences chargées de diffuser nos produits technologiques.

CONTROLEURS DE GESTION
(Division commerciale)

Vous interviendrez comme expert et conseil dans les domaines économique, financier et administratif. De formation supérieure (Ingénieur, Commerce ou Gestion), votre expérience, votre ouverture sur les questions commerciales et marketing sont vos atouts premiers mais ce sont également vos qualités relationnelles, votre maturité qui feront la différence pour exercer avec talent un métier impliquant rigueur, capacité de persuasion et d'animation.
Votre dynamisme, votre curiosité et vos résultats vous permettront d'envisager une bonne évolution au sein de notre Groupe en pleine expansion.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 2/21 B à notre conseil, Sylviane BARDIAUX, SWITCH, 40 rue Amelot 75011 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité et réponse rapide.

* **Mais les rénovateurs avisés sont toujours les bienvenus.**

SWITCH
Département Recrutement

VOG

GROUPE INDUSTRIEL ET DE DISTRIBUTION

(Chiffre d'affaires de 7 Milliards de Francs et 12.000 personnes)
recherche dans le cadre de son expansion

CONTROLEURS DE GESTION

CONFIRMÉS ou DÉBUTANTS

De formation Écoles de Commerce, ayant un bon esprit d'analyse et de l'aisance dans la communication.

Ils auront à assurer, outre les travaux de contrôle budgétaire et certaines missions d'audit, un rôle important de conseil et d'assistance auprès des responsables de divisions opérationnelles (distribution de produits de grande consommation).

Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 61030 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

Bleu

Nous sommes un important groupe de publicité
(CA 1 Milliard de francs - Effectif + 1000 personnes),
Implanté dans toute la France et dans certains pays du Marché Commun.
Dans le cadre de notre développement,
nous recherchons un

ATTACHE A LA DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABLE

pour prendre en charge :

— d'une part l'établissement et la mise en place des procédures et traitements comptables dans le cadre de la réorganisation de notre système informatique en temps réel,

— d'autre part la gestion de la trésorerie du Groupe (vous aurez également à superviser la comptabilisation de toutes les opérations de trésorerie),

Agé d'environ 30 ans, vous possédez une solide formation comptable (DECS ou DECF au minimum) *complétée par des études supérieures du type Maîtrise de Gestion (option finances).*

Après une expérience d'au moins 3 ans dans un Cabinet d'Expertise Comptable, vous exercez actuellement avec succès des fonctions dans une entreprise. Excellent organisateur, vous avez l'habitude de travailler avec des informaticiens et vous possédez une expérience en tant qu'utilisateur d'outils informatiques (tableurs...).

Vous avez par ailleurs déjà acquis une première expérience en gestion de trésorerie et l'établissement de tableaux de financements ne vous pose aucun problème.

Le poste est basé à Paris près de la Gare Saint-Lazare.

Merci d'adresser, sous référence MD/013, lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel à :
CONCERTATION - 63 bis, rue Jouffroy - 75017 PARIS

CONCERTATION

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

RESPONSABLE DU MARCHE DES PARTICULIERS

Banque

Un établissement financier, membre d'un groupe de tout premier plan et ayant un rôle de conseil vis-à-vis des banques du groupe au niveau régional, recherche son responsable du marché des particuliers. Rattaché au directeur marketing, il prendra en charge la responsabilité du marché des particuliers, dans le cadre d'une organisation par marché. Assisté d'une petite équipe, il participera à l'élaboration d'outils et méthodes, à la définition du plan d'action régional, au suivi des actions commerciales. Il aura un rôle de conseil et d'information vis-à-vis du réseau. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum, ayant acquis une expérience confirmée et une réelle connaissance du marché des particuliers ainsi que des produits financiers. Ecrire à H. CELBRIER en précisant la référence A/R9677M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74. (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

JEUNE RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FISCAUX

Banque - Var

Affiliée à un réseau national, cette banque est le premier établissement financier de sa région. Son développement, sa prochaine introduction en bourse l'amènent à renforcer ses services financiers. Elle recherche le responsable de ses services comptables et fiscaux. Rattaché à la direction financière, il encadrera une équipe de sept personnes. Après intégration, sa responsabilité sera complète sur la production des états comptables, bilans compris, de l'entreprise et de ses filiales, sur l'amélioration des procédures en terme de rapidité et de fiabilité, sur l'optimisation de la fiscalité. Cette opportunité évolutive s'adresse à un jeune candidat expert-comptable ou mémorialiste et/ou grande école de commerce et de gestion. Il dispose de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle au sein du service financier d'un établissement financier ou d'un cabinet d'expertise comptable. La rémunération pourra atteindre 250.000 francs. Le poste est basé à Draguignan. Écrire à B. COULANGE en précisant la référence A/X5149M - PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.98. (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Fiscaliste de haut niveau

PARIS 400-500 KF

LA SOCIÉTÉ : Très importante filiale d'un des premiers groupes américains de haute technologie.

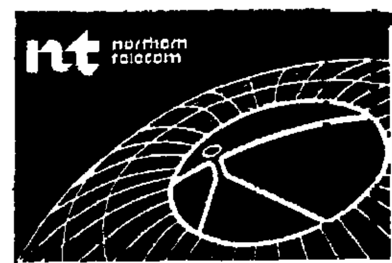
LE POSTE : Tax planning et études fiscales stratégiques pour la France et interface avec l'équipe fiscale européenne ; la personne sera amenée à étudier les implications fiscales des plus importants projets de la filiale (accords, acquisitions, immobilisations...).

LE CANDIDAT : Diplômé d'une école de commerce, vous avez au moins 6 ans d'expérience en cabinet ou entreprise et possédez d'excellentes connaissances de la fiscalité française et, si possible, internationale ; une polyvalence financière est souhaitable et un anglais courant essentiel pour évoluer au sein de ce groupe dynamique.

Les candidats intéressés sont priés de contacter Ivor ALEX au (1) 42 89 09 17 ou lui envoyer un CV complet avec photo sous référence 1218/IAM à : NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL



Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

Rejoignez un leader dans les télécommunications

Situés dans un secteur de pointe, nous investissons près de 15 % de notre C.A. dans la Recherche et le Développement. Nous créons à Marne-la-Vallée notre Centre de Recherche et Développement. Pôle d'excellence à vocation européenne, ce centre conforte notre implantation internationale. Attiré par le défi permanent, vous avez la carrure pour devenir notre

FUTUR RESPONSABLE COMPTABILITE

Une fois familiarisé avec nos procédures comptables, vous assurerez à très brève échéance l'implantation de la comptabilité du centre et prendrez la responsabilité de son bon fonctionnement.

De niveau DECSF, vous avez 2/3 années d'expérience, de préférence en entreprise. Pour ce poste, la pratique courante de l'anglais et de la micro-informatique est indispensable.

Veuillez adresser votre candidature sous référence CC/291/M à :
NT MERIDIAN - 41-49 rue de La Garenne
92318 SEVRES CEDEX

ntm

HCAP

Jeune ESC...

Une responsabilité administrative et financière.

La Société, filiales comprises, représente un effectif de 200 personnes pour un CA de 2 milliards de francs. Elle est elle-même filiale d'un des plus importants groupes privés Français.

Sa croissance est forte grâce, entre autre, à l'acquisition de sociétés, filialisées. Sa division Régionale Rhône-Alpes (Centre de Profit) vient ainsi d'acquérir plusieurs filiales. Nous recherchons celui qui, auprès du Directeur de la Division, assurera leur suivi et leur contrôle au plan de la gestion.

Dans le cadre de la Division et en relation avec la Direction Financière du siège, il définit et met en place les outils de gestion (procédures, méthodes, systèmes...), consolide les résultats, assure le contrôle de gestion (tableaux de bord...) et le reporting, apporte conseil et assistance... De plus, il supervise le service Administratif de la Division.

Quant à vous, jeune, doté d'une formation supérieure (ESC, Gestion...) débutant ou bénéficiant d'une première expérience en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez vivre une responsabilité valorisante sur le plan technique et humain, pouvant vous permettre ensuite une intéressante évolution au sein d'un groupe de dimension international.

Le poste se situe à Lyon.

Merci d'adresser votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous réf. MTB 107 M qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



1[er] groupe européen indépendant de CONSEIL en MANAGEMENT et de FORMATION.
500 consultants dans 15 pays exercent leurs activités auprès des entreprises.
Dans le cadre de notre fort développement, nous recherchons un

CONSULTANT EN GESTION FINANCIERE

Votre mission :
- Vous interviendrez auprès de nos clients, CHEFS D'ENTREPRISES, pour les aider à résoudre leurs problèmes de HAUT DE BILAN : Opérations d'évaluation, de cession, d'accords, d'acquisition d'entreprises, de stratégie financière et patrimoniale.

Votre profil :
- Vous possédez une formation supérieure économique et financière (grandes écoles, universités, MBA).
- Vous justifiez d'une expérience de 7 à 10 ans acquise en entreprise ou dans une société de conseil.
- Vous êtes motivé pour l'exercice de la fonction de consultant, capable d'établir et d'entretenir avec ses clients une relation de confiance et de progrès.

La CEGOS vous apporte :
- Les compétences d'un cabinet français et international multispécialiste,
- Une image et des références de premier plan,
- Des conditions de vie et d'exercice du métier de consultant favorisant le plein épanouissement de votre potentiel.

Pour prendre contact avec nous, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous réf. 002.02/M à Philippe DELILLE, CEGOS DRH, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

CURRICULUM

DF — DER DEUTSCH-FRANZÖSISCHE PERSONALBERATER

Nous sommes la filiale française (750 Mio FF C.A./550 pers.) d'un groupe international puissant, implanté dans le monde entier. Notre spécialité : maîtriser les technologies relatives à la sécurité de l'automobile.

Dans le cadre de notre très fort développement, notre Directeur Général recherche son adjoint direct à qui il souhaite confier toute la mise en oeuvre de la stratégie comptable, administrative, financière et informatique en qualité de

CONTROLLER

A 35 ans environ, de formation HEC, ESSEC, SUP DE CO ou DECS, nous souhaitons vous confier la direction comptable, administrative et financière.

Parfaitement rompu aux procédures anglo-saxonnes ainsi qu'au style de reporting qui s'y rapporte, vous possédez une forte compétence en comptabilité analytique acquise de préférence en milieu industriel.

Vous maîtrisez bien entendu la langue anglaise.

Poste basé en banlieue Est de Paris.

Veuillez adresser votre dossier à notre Conseil, sous la réf. F/LM/23.1 qui le traitera en toute confidentialité.

MOOG CONSULT S.A.
24, place Kléber - 67000 STRASBOURG

MOOG CONSULT. S.A. Votre partenaire
INTERNATIONAL MANAGEMENT
FRANKFURT PARIS

CONTESSE

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE DES FILIALES ET DE LA CONSOLIDATION

Dépendant du Directeur du Département Comptabilité Générale et avec l'aide d'une équipe de quatre personnes, son intervention s'étendra :
- à une vingtaine de société filiales (taille et activités diversifiées) pour assurer selon les cas, soit la tenue directe, soit la supervision de leur comptabilité,
- aux travaux de consolidation.

Ce poste exige de contacts permanents avec des interlocuteurs de haut niveau à la banque et avec les dirigeants des filiales.

Nous recherchons donc un professionnel confirmé d'environ 30 ans (formation souhaitée : Ecole de Gestion + DECS/DECF) ayant environ cinq ans d'expérience et une bonne capacité à communiquer et animer une équipe.

Il pourra s'investir dans une fonction motivante, complète et variée, qui lui permettra, s'il y réussit, d'évoluer vers des responsabilités différentes ou élargies.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 341015 à CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex qui transmettra.

CONTESSE



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Sur le marché du transport express, le Groupe Colirail se distingue par l'extrême fiabilité de *ses produits et leur adéquation précise aux besoins spécifiques de chacun de ses clients.* Dans un contexte fortement concurrentiel, la maîtrise des coûts et la rigueur des procédures sont aujourd'hui les facteurs prépondérants de notre compétitivité et les garants de notre haut niveau de prestation, d'où le rôle décisif de notre

CONTRÔLEUR DE GESTION GROUPE

Rattaché au Président Directeur Général, membre du Comité de Direction, vous serez chargé de la mise en place complète du contrôle de gestion opérationnel dans les différentes sociétés du Groupe. Dans ce cadre, vous aurez notamment pour missions :

- l'optimisation des procédures de contrôle budgétaire,
- le développement de la comptabilité analytique,
- l'audit interne des sociétés du Groupe.

A 28/35 ans, de formation financière supérieure (ESC, Maîtrise de Gestion, DECS), vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans de la fonction au sein d'un cabinet d'audit ou dans le milieu du transport et possédez une dimension d'homme de terrain qui assure votre crédibilité auprès des opérationnels.

Merci d'adresser vos CV, lettre, photo et prétentions sous réf. LM 303 à **PhL Conseil,** 114, rue La Boëtie, 75008 Paris.

COLIRAIL

LE TRANSPORT EXPRESS DE PRECISION

MEDIA-SYSTEM

TOURAINE

DIRECTEUR ADMINISRATIF ET FINANCIER

Filiale française d'un Groupe International fabriquant des produits pour l'industrie automobile (CA: 70 MF, effectif: 180 personnes), nous prévoyons une forte croissance pour les années futures.

Sous l'autorité du Directeur Général, vous assurez l'entière responsabilité des activités financière et comptable de l'entreprise et animez une équipe de 6 personnes. En liaison avec le Controller du Groupe, vous concevez un tableau de bord performant et conseillez la Direction Générale pour les choix stratégiques de l'entreprise. Vous êtes l'interlocuteur des banques françaises et étrangères.

A 30/35 ans, de formation supérieure (ESC ou équivalent) complétée par un DECS, vous avez acquis une expérience de 5 ans minimum dans une Direction Financière *anglo-saxonne.*
Autonome et rigoureux, votre personnalité vous permet d'être le conseiller d'un Directeur Général.

Merci de nous adresser votre CV ainsi qu'une lettre manuscrite sous réf. A.101 à

ICS 31 rue Grenette, 69002 LYON.

MEDIA-SYSTEM

Les Laboratoires J. LOGEAIS sont spécialisés dans la recherche, la fabrication et la commercialisation de médicaments. Pour faire face à des objectifs ambitieux de développement vers l'international, ils recherchent pour leur siège social basé à Issy les Moulineaux leur

Responsable administratif export

Chargé de l'organisation administrative et logistique des ventes, vous élaborez nos conditions *générales de ventes, effectuez les études de rentabilité financière des nouveaux marchés et* intervenez dans la planification de la production. Vos relations permanentes avec les différents services (production, expéditions, comptabilité...), les organismes professionnels extérieurs (transitaires, banques, administrations...) et avec nos clients étrangers vous permettent de répondre de façon efficace à leur besoin tout en prenant en compte les impératifs de chacun.
Vous animez et motivez une équipe de 9 personnes composée de spécialistes de la santé et de commerciaux.
Diplômé d'une école de commerce ou équivalent, vous avez une expérience de l'administration export de quelques années acquise de préférence dans l'industrie pharmaceutique. *Bilingue* anglais, votre connaissance de l'espagnol serait un plus.
Vous êtes désireux de vous investir dans un poste où l'implication personnelle est forte et dans une entreprise où l'on compte sur vous : réalisons ensemble nos ambitions.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la réf. M 114 B à Sophie de GOROSTARZU - ARCO - 18, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS



NOTRE METIER : LA FIABILITE

CONTESSE

Ingénierie Financière - Secteur Bancaire

FISCALISTE



Cet important Etablissement bancaire régional de l'Est de la France fait partie du groupe C.I.C.. Avec un effectif de 2800 personnes, il intervient sur 10 départements. Dans le cadre du développement de la cellule Gestion de Patrimoine, il recherche un Fiscaliste.

Au sein d'une équipe de spécialistes, il aura pour mission de conseiller nos clients et notre réseau, d'informer et de former nos exploitants. Il interviendra dans des montages financiers spécifiques et dans différentes missions d'ingénierie financière.

Si vous êtes Conseiller Fiscal, Fiscaliste d'Entreprise ou dans la fonction publique, si vous *êtes passionné par la fiscalité d'entreprise ou patrimoniale et que vous avez la trentaine,* alors rejoignez une banque dynamique et proche de ses clients. Le poste est basé à Nancy.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 41/3019 H à :

EGOR REGION EST
41, avenue Foch - 54000 NANCY

EGOR BANQUES ET SERVICES
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Fiscalistes Conseil

Paris 8ème

Important Cabinet d'Audit (200 pers), nous avons su développer une technologie de pointe en matière d'évaluation, d'acquisition et de rapprochement d'entreprises. La diversité de nos interventions offre un cadre de travail d'une grande richesse pour les fiscalistes que nous recherchons. Au sein de notre Département Fiscalité, nouvellement créé, vous participerez à son développement au travers des différentes études et missions de conseil auprès de nos clients.
Ces postes s'adressent à deux fiscalistes confirmés (ENI ou 3ème cycle) ayant acquis au minimum 3 ans d'expérience, au sein d'un Cabinet ou de la fonction publique. La connaissance du secteur bancaire et une compétence en fiscalité internationale seraient appréciées. La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à Jean-Paul LANCIAN

SALUSTRO VINCENT GAYET & ASSOCIES

2, avenue Hoche - 75008 PARIS

CURRICULUM





Le MATIF -Marché à Terme International de France- a connu une croissance de plus de 50% en 1989, *ce qui a conforté sa position au premier* rang européen des bourses de futures et d'options. En intégrant MATIF SA, l'entreprise de marché qui assure la gestion, le développement et le contrôle du MATIF, tracez votre futur avec le même succès. Pour étoffer son équipe, notre contrôleur de gestion recrute un

Contrôleur de Gestion Junior

Votre première mission consistera à définir et à mettre en place sur un support informatique (grand système) notre comptabilité analytique, ceci dans le cadre de la refonte de notre système d'information comptable.

Par la suite vous assurerez le contrôle budgétaire : élaboration, reporting mensuel, analyse et propositions d'actions correctives. Vous réaliserez aussi différentes études de rentabilité.

Votre profil :
- *diplômé(e) d'une grande école de commerce* (HEC, ESSEC, ESCP...) complété si possible d'un DECS.
- deux ans d'expérience dans le domaine, acquise en milieu bancaire ou en cabinet.
- bonne connaissance de l'anglais.
- maîtrise de l'outil informatique (expérience de mise en place de progiciel de gestion souhaitée).

Nous comptons surtout rencontrer des candidats à fort potentiel, *motivés pour travailler dans un* environnement nouveau et très évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence 531 sur l'enveloppe, à notre conseil

ornicar 6 rue Halévy 75009 PARIS



DIRECTEUR ADMINISTRATIF

qui saura :

- gérer l'administration générale, le service comptable, les achats et l'exploitation de l'informatique.
- mettre en place l'organisation de la nouvelle unité de production.
- étudier et proposer des solutions à la direction générale,
- assurer les relations extérieures,
- suivre les contrats d'investissement et d'exploitation.

Vous êtes diplômé d'une École supérieure et vous avez une expérience réussie dans la fonction ou une fonction équivalente, si possible en milieu industriel.

Vous êtes rompu à la communication, la négociation et vous faites *preuve d'une réelle personnalité. Vous parlez anglais* couramment.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions à **FORM'A4,** 118, Champs-Élysées 75008 PARIS ou taper **3614 Code ALIPAP.**
Les candidatures seront traitées confidentiellement

FAITES LE LIEN ENTRE LE MARKETING ET LA FINANCE

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Au sein des laboratoires PARKE DAVIS (900 MF de CA, 900 pers.), filiale de WARNER LAMBERT (25 milliards de F de CA, 33000 pers.) groupe mutlinational américain diversifié (pharmacie, grande consommation...), vous serez chargé du contrôle bugdétaire des activités de **grande consommation** (hygiène et soins, confiserie).
A 25 ans, vous avez complété votre formation *supérieure (école de commerce, DESS CG...)* par une expérience de 2 ans dans la fonction.
Méthodique, rigoureux, vous participerez à la préparation des plans annuels et stratégiques, au reporting de groupe et assurerez le contrôle budgétaire des dépenses.
Véritable "interface" entre le marketing et la finance, vous saurez apporter aux directeurs et aux responsables budgétaires les conseils qu'ils attendent.
Votre expérience de la micro-informatique vous permettra de développer les outils de gestion.
Anglais lu, écrit et parlé indispensable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Patrick LOUSTAU - PARKE DAVIS - 11, avenue Dubonnet - 92407 COURBEVOIE.



PARKE-DAVIS

UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

DU PONT DE NEMOURS — *DEPARTEMENT AUDIT*

Dans le MONDE : 140 000 personnes, 135 implantations, 33 milliards de $ de C.A. 1 800 produits et gammes de produits
En FRANCE : 1 600 personnes, 6 milliards de francs de C.A.

AUDITEUR INTERNE

Rattaché au Directeur de l'Audit, le candidat sélectionné intégrera une petite équipe avec laquelle il devra effectuer des missions variées (revues de systèmes, revues de procédures, audit comptable...).

Le candidat sera âgé au maximum de 28 ans, et devra avoir une formation de type Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP) complétée par un MBA ou un DECS.

Il aura acquis une première expérience dans un département financier d'une multinationale anglo-saxonne ou dans un cabinet d'Audit.

Il possèdera un excellent niveau d'anglais et maîtrisera parfaitement la micro-informatique.

Autonome et ayant le goût des contacts humains, le candidat aura de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

Veuillez contacter Ivan PACAUD au 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + N° de tél. + rémunération actuelle à :

Michael Page Finance,
Ivan Pacaud, sous réf : IP 5257 MO
30 bis, rue Spontini 75116 PARIS

DU PONT

Groupe industriel français leader mondial dans son domaine (CA > 20 Mds) recherche son

Responsable Consolidation Budgétaire Groupe

Proche Banlieue Ouest

Intégré au département du Contrôle de Gestion Groupe, le titulaire prend en charge l'ensemble du processus de consolidation budgétaire. Il produit les états prévisionnels, les analyse et les commente. Il participe aux opérations de suivi des résultats consolidés en liaison avec les services comptables et les responsables de contrôle de gestion opérationnels. Il contribue à l'évolution des systèmes, procédures et méthodes.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, le candidat justifie d'une expérience réussie de 3 à 5 ans au sein d'un grand groupe industriel ou en cabinet d'audit. De bonne formation comptable, il dispose d'une solide connaissance de la consolidation dans un environnement international. Ses qualités personnelles, sa capacité à communiquer, à prendre du recul, à suggérer, seront déterminantes. Anglais courant requis.
La dimension de notre groupe offrira à un candidat de valeur de réelles perspectives de carrière.

Contacter Chantal Carlin au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous Réf.CC5242MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier
Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.Sydney

AUDITEURS BANCAIRES

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez de solides connaissances comptables et vous souhaitez commencer ou poursuivre votre carrière en appréhendant toutes les fonctions de l'entreprise.

L'Inspection Générale de la Confédération Nationale vous propose de rejoindre son équipe chargée d'AUDITER l'ensemble des organismes régionaux qui composent le CRÉDIT MUTUEL.

Ces postes impliquent des déplacements fréquents et constituent une réelle opportunité d'évolution.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 Fédérations régionales, 4 500 points de vente, 21 000 collaborateurs, 40 000 administrateurs et 7 millions de clients, la plus forte croissance bancaire de ces 10 dernières années, la puissance du 5e groupe bancaire.
La Confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 211/RH à la Direction des Ressources Humaines
C.N.C.M.
88-90, rue Cardinet
75017 PARIS.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

Le groupe THOMSON : un tremplin pour votre carrière



AUDIT OPERATIONNEL/CONSEIL

Vos responsabilités opérationnelles couvrent le diagnostic, l'audit, le conseil, à caractère exceptionnel au niveau du groupe et de son intérêt général.

L'importance et la diversité de vos missions, le haut niveau de vos interlocuteurs (cadres dirigeants) justifient nos exigences. *De formation grande école ou universitaire, vous possédez une première expérience* d'environ 4 ans du conseil pluridisciplinaire ou de l'Audit dans un cabinet ou dans l'industrie. Vous maîtrisez bien sûr une langue étrangère, de préférence l'anglais.

Réussir cette mission vous offre un double avantage : être connu et reconnu des principaux décideurs et évoluer à court terme vers des postes de direction en France ou à l'étranger.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à :
Véronique DELAMARRE à notre Siège Social
THOMSON - Cedex 67 - 92050 Paris la Défense.

THOMSON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes une filiale d'un important Groupe Industriel d'envergure internationale (CA : 6 milliards de francs), spécialisée dans la fabrication et la distribution de biens d'équipements, intervenant sur des marchés professionnels et grand public.
Dans le cadre de notre forte croissance, nous recherchons un :

Responsable du Contrôle de Gestion

300 KF+ - Saint Brieuc (22)

Rattaché au Directeur Administratif et Financier et en liaison étroite avec les Directions opérationnelles de l'Entreprise, vous serez en charge : • des prévisions et du contrôle budgétaire ; • de la gestion des stocks ; • de la rentabilité de nos investissements ; • du contrôle et de l'analyse des écarts ; • du reporting, et proposerez toutes améliorations des performances de l'Entreprise dans les domaines de la gestion et de l'organisation.

Agé de 30/35 ans, de formation Ecole Supérieure de Gestion, vous maîtrisez bien les aspects audit/gestion en milieu industriel de préférence.

Nous désirons intégrer un collaborateur responsable, compétent et sérieux, qui saura s'imposer par son sens du dialogue et de l'initiative, afin de participer activement à notre développement et d'évoluer au sein du Groupe.

Les entretiens auront lieu sur place.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous réf. M/1251 au

CNPG Ressources Humaines



64 rue des Belles Feuilles
75116 Paris

CNPG EST MEMBRE DU RESEAU EUROPEEN ENEX

Contrôleur de Gestion

CHARTRES

DRAFTEX INDUSTRIES

un des leaders de l'équipement pour l'automobile, réalise un CA de F. 1,5 milliard avec 3000 personnes, recherche, pour renforcer la gestion de la forte croissance de ses activités, un Contrôleur de Gestion de premier plan.

Membre actif du Head Quarter France, vous serez notre expert en matière d'analyse et d'explication des écarts lors de la présentation des informations de gestion, budgets, rapports mensuels d'activités. Vous veillerez à la bonne harmonisation des procédures comptables. Pour ce faire, vous serez l'interlocuteur privilégié de la Direction Générale, pouvant être chargé par elle de missions ponctuelles.

Diplômé d'études supérieures commerciales, ou ingénieur attiré par la gestion, avec une forte dominante comptable, 32 ans minimum, vous pratiquez couramment l'anglais et êtes utilisateur des procédures anglo-saxonnes ; votre disponibilité vous permet de vous déplacer fréquemment.

Il vous sera offert un niveau de rémunération attrayant avec, bien évidemment, un véhicule de fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo) sous référence 2127-M à H. CARON qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés — Executive Selection
3, av. Percier
75008 Paris

C&L

COURTAULDS PACKAGING

1er Groupe européen d'emballages flexibles, leader français de l'emballage souple, pour fruits et légumes recherche pour sa filiale SOCIETE FOURNIER son

Adjoint au Directeur Financier

Avignon

Futur Directeur Financier, vous encadrez une équipe de six personnes et vous avez la responsabilité de la gestion comptable et financière, du reporting, de l'élaboration et l'édition du bilan (liasses fiscales et sociales), vous établissez les budgets, contrôlez leur réalisation et suivez les prix de revient. Agé de 30/35 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce, titulaire du DECS, vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans en cabinet ou en entreprise. Vous avez de bonnes connaissances en micro-informatique et maîtrisez l'anglais. Professionnel(le) d'envergure, vous bénéficierez d'une rémunération motivante et de perspectives d'évolution dans le groupe international COURTAULDS.

Contacter Hervé Barkatz au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Rhône-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON, sous réf.HB320MO.

Michael Page Rhône-Alpes
Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

---

bioMérieux
Instruments et réactifs de laboratoire

Nous sommes la première Société Française de Réactifs pour le diagnostic biologique : 1.200 personnnes, plus de nombreuses filiales France et étranger.

Nous recherchons un

CONTROLEUR DE GESTION H/F

Au sein d'une de nos Unités Opérationnelles, vos missions principales consisteront à :

- *participer à l'élaboration et au suivi des budgets de fonctionnement à court et moyen terme ;*
- *déterminer les prix de revient, établir des comptes de résultats par grandes lignes et produits.*

Jeune diplômé d'une Ecole de Commerce, option finance comptabilité, vous avez de préférence acquis une première expérience, et approché la fonction de contrôleur de gestion.

Pour ce poste basé à LYON, merci d'adresser une lettre manuscrite + CV, photo et prétentions à bioMérieux - J.C. ALERINI
69280 MARCY L'ETOILE.

L'une des belles sociétés de Bourse parisienne (250 p.) poursuivant son développement, nous cherchons

un jeune cadre comptable 200 000 F+/an

Venez assurer le suivi des comptes d'ordres et de titres, participer à l'établissement des résultats et des déclarations diverses, dans un contexte informatique performant.

ESC ou DECS, vous avez quelques années d'expérience dans un établissement financier, une banque ou un cabinet d'expertise comptable. Votre aptitude à prendre en charge des travaux d'exécution comme d'analyse et d'organisation, votre sens de l'équipe, *votre souci de progresser dans un* environnement en pleine mutation sont autant de facteurs de réussite chez nous.

Ecrivez à Mme M.C. TESSIER, consultante (réf. 5509 LM) à "Carrières Gestion/Finances".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE -
MEMBRE DE SYNTEC

Notre activité de Conseil nous amène une forte notoriété dans notre milieu professionnel, et nous *voulons renforcer notre équipe en recrutant un*

FISCALISTE

Titulaire d'une **Maîtrise de Droit Privé** et d'un **DESS de Droit Fiscal**, ou diplômé de l'E.N. des Impôts, vous avez une expérience significative dans le *traitement de la fiscalité.*

Vous ferez partie d'une équipe jeune, et aurez la responsabilité totale des missions qui vous seront confiées.

- *Le poste est basé à PARIS.*
- Rémunération attractive

ML II conseil
Merci d'envoyer CV + lettre manuscrite + photo
sous réf. 50.528 à : M.L.II Conseil
16, rue Jacques Dulud
92521 NEUILLY sur SEINE

MARCHÉS FINANCIERS

Les projets de la firme d'électronique en URSS et en RDA

Philips envisage d'investir plus de 1 milliard de francs en Europe de l'Est

AMSTERDAM

de notre correspondant

Philips va signer en Union soviétique un contrat de joint-venture portant sur l'installation et l'entretien d'appareils médicaux, a révélé le quotidien néerlandais *Handelsblad dans son édition du samedi* 27 janvier.

D'autres accords de coopération avec des partenaires soviétiques sont en cours de négociation : *« Ils couvrent toute la gamme des produits Philips »*, a affirmé le directeur adjoint de la division Europe de l'Est de la multinationale, tout en se refusant à en dire plus *« à ce stade des discussions »*. L'accent serait mis sur l'électronique grand public, sur les composants et sur *l'équipement médical*.

La valeur totale des investissements envisagés par Philips en URSS est estimée à 300 millions de florins, soit 900 millions de francs. A *cette somme, il convient* d'ajouter les 450 millions de francs représentés par les projets de la firme d'Eindhoven en République démocratique allemande (sous-traitement de la fabrication d'appareils de radiographie, développement et production de microscopes électroniques). De plus, Philips ouvrirait bientôt une représentation à Varsovie, et la direction étudierait l'installation de bureaux dans plusieurs autres pays est européens.

Déjà implanté à Moscou et à Belgrade, Philips a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de quelque 900 millions de francs en Europe de l'Est, où ses ventes ont crû de 15 % au cours des derniers mois (contre une hausse moyenne de 10 % en 1986, 1987 et 1988). *« Cette croissance devrait être à l'avenir nettement plus élevée »*, prévoit-on à Eindhoven, où l'on tient néanmoins à rester mesuré. Un doublement *« à moyen terme »* du volume d'affaires avec l'Est *« serait déjà un très beau résultat »*.

CHRISTIAN CHARTIER

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	19 janv.	26 janv.
Valeurs franç. à rev. variable	97,5	94,8
Valeurs industrielles	98,9	93,3
Valeurs étrangères	100,2	98,8
Pétroles-Energie	103	100
Chimie	98,7	93,3
Métallurgie, mécanique	93,4	90
Electricité, électronique	98,8	98,8
Bâtiment et matériaux	97,6	91,4
Ind. de consommat. non alim.	98,1	93,4
Agro-alimentaire	95,6	93
Distribution	98,4	93,1
Transports, loisirs, services	98,2	96,7
Assurances	96	91,9
Crédit banque	98,2	97,1
Sicomi	98,7	98,1
Immobilier et foncier	98,5	97,2
Investissement et portefeuille	98,8	97
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,8	98,4
Emprunts d'Etat	99	98,8
Emprunts garantis et assimilés	98,5	98,1
Sociétés	98,3	98,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 479,2	4 366,1
Valeurs étrangères	4 687,4	4 639,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	646,4	628,5
Valeurs étrangères	626,2	622,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	113,9	113,6
Emprunt d'Etat	94	93,9
Emprunts garantis et assimilés	113,6	113
Sociétés	113,3	113,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	19 janv.	26 janv.
Indice général	536	518,8
Produits de base	387,5	368,4
Construction	518,2	488,2
Biens d'équipement	361,6	340,9
Biens de consom. durables	578,3	559,3
Biens de consom. non durables	641	622
Biens de consom. alimentaires	828,4	803,5
Services	548,8	534,1
Sociétés financières	839,8	823,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	588,4	558
Valeurs industrielles	502,7	485,8

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

	19 janv.	26 janv.
Indice général	379,5	368,8

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	18 janvier 1990
Total actif	749 052
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	67 710
ECU	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	21 783
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	28 870
Titres d'Etat (bons et obligations)	59 635
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	793
Effets privés	189 313
Effets en cours de recouvrement	42 374
Total passif	749 052
dont	
Billets en circulation	242 464
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	100 245
Compte courant du Trésor public	58 726
Reprises de liquidités	18 344
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

STOCKHOLM

Vers une baisse de l'impôt de Bourse

Le ministère des finances suédois a indiqué, jeudi 25 janvier, qu'il prévoyait de diminuer la taxe sur les transactions sur le marché monétaire et obligataire de Stockholm à compter du 15 avril prochain et de réduire de moitié la taxe sur les transactions d'actions et d'options en 1991. Cette mesure rentre dans le cadre de la réforme fiscale actuellement en cours en Suède, et le gouvernement minoritaire social-démocrate a indiqué s'être assuré le soutien du Parti libéral pour faire adopter cette proposition. Selon le ministère des finances, cette diminution doit permettre de répondre à la diminution de l'activité sur le marché monétaire et des valeurs à Stockholm. La taxe sur les transactions d'actions doit passer de 2 % à 1 % et celle sur les options de 4 % à 2 % à compter du 1er janvier 1991. Ces taxes ont rapporté, en 1989, 5,5 milliards de couronnes. L'augmentation attendue du volume des transactions résultant de ces mesures doit cependant permettre de limiter son coût à 800 millions de couronnes (750 millions de francs). La taxe sur les transactions d'actions (1 % à l'achat, 1 % à la vente) est particulièrement critiquée par les opérateurs du marché de Stockholm, qui estiment qu'elle incite les investisseurs à effectuer leurs transactions sur les marchés étrangers où sont cotées les actions suédoises plutôt qu'en Suède.

TOKYO, 29 janvier ↑

Hausse de 0,8 %

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé, lundi, en hausse de 299,63 yens (+ 0,8 %), à 37 173,70 yens, accentuant son avance de la mi-journée grâce à des achats en fin de séance par des fonds d'investissements.

Le marché est encouragé par la bonne tenue du yen et des obligations japonaises, estiment les opérateurs. Les achats liés aux indices et opérés par des fonds de placement ont permis à la cote de clôturer en nette hausse, estiment les intervenants en rappelant que l'impact de ces achats a été amplifié par l'étroitesse du marché. La fermeté des obligations et la bonne tenue relative du yen ont également fourni un soutien.

VALEURS	Cours du 26 janv.	Cours du 29 janv.
Akai	975	964
Bridgestone	1 600	1 610
Canon	1 850	1 860
Fuji Bank	3 390	3 440
Honda Motors	1 810	1 820
Matsushita Electric	2 320	2 310
Mitsubishi Heavy	1 080	1 110
Sony Corp.	8 520	8 650
Toyota Motors	2 490	2 460

FAITS ET RÉSULTATS

□ **12 000 contrats échangés lors de la première séance du DTB à Francfort.** – 12 000 contrats d'options sur 14 actions ont été négociés, vendredi 26 janvier, lors de la journée d'ouverture du DTB (Deutsche Termin Börse). Les responsables de ce marché à terme se sont montrés satisfaits. M. Rolf Breuer, président du DTB, a indiqué qu'il fixait la réussite de ce marché à un volume de 40 000 contrats par jour correspondant au point d'équilibre financier.

□ **La Rochette double son bénéfice net.** – *Le groupe papetier* La Rochette a enregistré un bénéfice net consolidé de 290 millions de francs pour 1989, soit un doublement par rapport aux 142,3 millions de francs enregistrés en 1988. C'est le pôle pâte à papier soutenu par une forte demande qui a enregistré les meilleurs résultats, selon le communiqué diffusé par le groupe. La Rochette indique, d'autre part, que son chiffre d'affaires consolidé a atteint 4,6 milliards de francs, en hausse de 15,5 % par rapport à 1988 (3,98 milliards de francs). Le groupe papetier a annoncé, par ailleurs, qu'il venait de prendre des participations majoritaires dans la Scierie de la Dore (60 millions de francs de chiffre d'affaires), ainsi que dans la société de recyclage de papier Igla.

□ **La vente par appartements de Ferranti continue.** – Quelques jours après avoir annoncé la cession à son rival et compatriote GEC d'une partie de ses intérêts dans la défense en Grande-Bretagne et en Italie, Ferranti a précisé, jeudi 25 janvier, que l'italien Finmeccanica allait acquérir l'autre moitié du capital de cette dernière activité dans la Péninsule. Le montant de la transaction sera de 38 millions de livres (400 millions de francs) comptant. Finmeccanica et GEC se partageront donc à égalité Ferranti Italia (4 millions de livres de bénéfices au cours du dernier exercice, clos le 31 mars 1989, soit environ 44 millions de francs).

□ **Cap Gemini Sogeti : hausse de 30 % du résultat.** – Cap Gemini Sogeti a annoncé une hausse de 30 % de son résultat net pour 1989, qui atteindrait après impôts 525 millions, selon les chiffres (non encore audités) de l'exercice 1989. Le chiffre d'affaires devrait totaliser 7,04 milliards, soit 21 % de plus qu'en 1988. En termes de rentabilité, la barre des 7 % est franchie avec 7,4 % en 1989, contre 6,9 % l'exercice précédent. Cap Gemini Sogeti prévoit un chiffre d'affaires de 8,5 milliards pour 1990.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	427	Locamic	....	149
Asystel	....	129	Marie Communication	....	205
B.A.C.	....	225	Metallurg. Minière	....	235
B. Demachy & Assoc.	....	578	Métroservice	....	166
Banque Tarneaud	190	190	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	844	Molex	202	202
Boiron	....	415	Navale-Delmas	....	1300
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2491	Om. Gest.Fin.	....	540
Calberson	....	767	Pinault	....	500
Cardif	....	790	Presbourg (C In & Fin)	....	93 80
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1027	Présence Assurance	....	600
C.D.M.E.	....	1840	Publicat. Filipacchi	....	627
C. Equip. Elect.	....	340	Razel	....	785
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	370
Ciments d'Origny	....	680	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	328
C.N.I.M.	....	720	St-Honoré Matignon	....	240
Codetour	....	274	S.C.G.P.M.	....	635
Conforama	....	1162	Segin	310 20	315
Creeks	....	390	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 90
Dafsa	....	166	S.E.P.	....	429
Dauphin	....	600	Serbo	....	539
Devanlay	....	1071	S.M.T.Goupil	....	339 80
Deville	....	480	Sodinforg	....	133 50 o
Dolisos	....	211 20 d	Supra	....	230
Editions Belfond	....	165	Thermador Hold. (Lyon)	....	268
Elysées Investissem.	....	15 75	TF 1	....	278 40
Financor	....	218	Unilog	....	186
Geronor	....	831	Union Financ. de Fr.	....	483
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	347 60	Vial et Cie	....	185
Guintoli	....	932	Yves Saint-Laurent	....	1100
I.C.C.	....	266			
Idia	....	302			
Idianova	....	148 50			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1080			
Le gd livre du mois	....	401			
Loca Investissement	....	285			

Marché des options négociables le 26 janvier 1990

Nombre de contrats : 22 037.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	880	26	–	–	–
Bouygues	600	20	–	–	–
CGE	520	25	43,50	18,90	–
Elf-Aquitaine	560	14	27	37	–
Eurotunnel SA-PLC	60	6,30	–	5,60	–
Havas	1 500	28	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	16,50	28,50	14	21,50
Michelin	171	6,60	–	11	16
Midi	1 700	3	17	–	–
Paribas	680	26,10	–	33	–
Pernod-Ricard	1 400	57	–	50	–
Peugeot SA	720	48	73	21	30
Rhône-Poulenc CI	440	13,50	–	–	–
Saint-Gobain	560	40	–	18	–
Source Perrier	1 700	105	–	55	–
Société générale	520	19	–	25	–
Suez Financière	440	28,50	40	12	15
Thomson-CSF	160	2,70	6	25	24,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 janvier 1990

Nombre de contrats : 59 377.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	101,96	102,46	103,02
Précédent	102,18	102,66	103,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
103	0,25	1,14	1,28	1,56

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,70 F ↓

Le dollar s'inscrivait en nette baisse lundi 29 janvier, les opérateurs réagissant à l'annonce, vendredi, d'un net ralentissement de la croissance économique des Etats-Unis. La devise américaine s'échangeait, à Paris, à 5,70 F, contre 5,7340 F vendredi à la cotation officielle. En conséquence, le franc perdait du terrain contre la devise allemande, le deutschemark s'échangeant à 3,3980 F, contre 3,3972 F vendredi.

FRANCFORT	26 janv.	29 janv.
Dollar (en DM)	1,6895	1,6785
TOKYO	**26 janv.**	**29 janv.**
Dollar (en yens)	143,97	143,22

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 janv.) .... 10 3/4-10 7/8 %
New-York (26 janv.). 8 3/16-8-1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	25 janv.	26 janv.
Valeurs françaises	95,1	94,4
Valeurs étrangères	99,4	99,7
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	522,9	518,8
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 893,23	1 886,75

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 560,81	2 559,23

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 835,5	1 851,5
Mines d'or	371,5	379,9
Fonds d'Etat	81,60	81,64

TOKYO

	26 janv.	29 janv.
Nikkei Dow Jones	36 874,07	37 173,70
Indice général	2 711,15	2 737,76

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,6990	5,7040	+ 105	+ 118	+ 225	+ 250	+ 730	+ 800
$ can.	4,7758	4,7832	– 88	– 67	– 164	– 114	– 248	– 157
Yen (100)	3,9756	3,9885	+ 115	+ 141	+ 246	+ 284	+ 747	+ 822
DM	3,3963	3,4007	+ 66	+ 85	+ 134	+ 165	+ 394	+ 469
Florin	3,0145	3,0188	+ 41	+ 54	+ 90	+ 113	+ 298	+ 347
FB (100)	16,2411	16,2646	– 25	+ 104	+ 39	+ 202	+ 226	+ 651
FS	3,8223	3,8282	+ 17	+ 41	+ 46	+ 83	+ 198	+ 283
L (1 000)	4,5665	4,5742	– 95	– 63	– 162	– 118	– 439	– 356
£	9,5287	9,5428	– 321	– 266	– 631	– 556	– 1717	– 1542

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/16	8 8/16
Florin	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/4	10 5/8	10 5/16	10 5/8	10 5/16	10 5/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	8 7/8	9 1/8	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 5/8	9 3/4
L (1 000)	14 5/8	15 5/8	12 5/8	13	12 5/8	13	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15 1/16	15 1/8	15 1/16	15 1/8	15	15 1/8
F franç.	10 1/2	10 3/4	10 11/16	10 13/16	10 3/4	10 7/8	11 1/16	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 JANVIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3835	C.N.E. 3% ★	3836	3835	3835	....
1050	B.N.P. T.P.	1052	1049	1049	– 0 29
1230	C.C.F. T.P.	1230	1230	1228	– 0 16
1055	Créd. Lyon. T.P.	1055	1057	1057	+ 0 19
1780	Renault T.P.	1770	1770	1770	....
2080	Rhône-Poul. T.P.	2080	2080	2085	+ 0 24
1270	St-Gobain T.P.	1270	1270	1270	....
1280	Thomson T.P.	1285	1285	1280	....
840	Accor	860	859	860	....
640	Air Liquide	650	636	656	+ 0 92
2280	Als. Superm.	2295	2295	2295	....
575	A.L.S.P.I. ★	579	584	566	– 2 25
2770	Arjom. Prioux ★	2769	2725	2710	– 2 13
615	Aumedat-Rey ★	615	615	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	980	975	984	+ 0 41
620	Av. Dassault ★	620	660	630	+ 1 61
....	Axa Midi Assur.	269 40	274	279 80	+ 3 79
360	BAFP ★	358	365	365	+ 1 96
340	Bail-Equipem. ★	337	338	340	+ 0 89
930	Bail Investiss. ★	971	975	983	+ 1 24
385	B.N.P. C.I. ★	385	380 10	380	– 1 30
905	Bolloré Tech.	895	895	896	+ 0 11
600	Cie Bancaire ★	590	584	584	– 1 02
780	Bazar H.-V. ★	759	780	773	+ 1 84
745	Béghin-Say ★	750	726	739	– 1 47
1400	Berger (Mé)	1380	1380	1380	....
735	Bic ★	780	780	763	– 0 92
990	B.I.P. ★	920	920	950	+ 3 26
600	B.I.S. ★	579	574	569	– 1 73
3110	Bongrain S.A. ★	3038	3010	3000	– 1 25
1080	Bon-Marché ★	1040	1045	1055	+ 0 67
600	Bouygues ★	581	580	585	+ 0 69
182	B.P. France ★	170	166 50	171 90	+ 1 12
730	B.S.N. ★	719	724	715	– 0 56
835	Canal Plus ★	698	690	697	– 0 12
490	Cap Gem. S. ★	461	465	465	+ 0 87
3420	Carrefour ★	3420	3380	3398	– 0 64
200	Casino ★	185	182	189	– 2 07
132	Casino A.D.P. ★	129 70	130	127 50	– 1 70
1010	Castorama D.I.	1006	1029	1029	+ 2 29
150	C.C.M.C.	150	151	150	....
725	C.E.G.I.D.	692	692	692	....
235	[illegible]	238	237	245	+ 2 94
595	C.E.P. Comm.	549	541	541	– 1 46
430	[illegible]	423 50	418	420	– 0 83
570	[illegible]	559	558	559	....
695	C.F.A.O. ★	685	690	690	+ 0 73
515	C.G.E.	527	522	525	– 0 38
1670	C.G.I. Informat.	1655	1655	1645	– 0 60
1380	C.G.I.P. ★	1445	1445	1412	– 2 28
630	C.G.F.	620	610	620	....
1320	Chargeurs S.A. ★	1376	1369	1360	– 1 16
815	[illegible]	811	817	817	+ 0 74
1470	Ciments franç. ★	1450	1448	1438	– 0 83
740	Club Méditerr. ★	727	724	720	– 0 96
200	C.M.B. Packag.	201 40	201	203	+ 0 79
186	Codetel ★	186	186	186	....
410	Cofimeg ★	417	415	414	– 0 72
500	CPR (Par.-R.) ★	483	483	491 90	+ 1 84
870	Colas ★	865	851	850	– 1 73
240	Cpt. Entrepr. ★	230 60	235	230 60	....
1150	Compt. Mod. ★	1139	1120	1100	– 3 42
380	Concept S.A.	395	395	395	....
1270	Créd. Foncier ★	1303	1308	1308	+ 0 38
535	C.F. Interest. ★	535	532	538	+ 0 56
210	C.C.F. ★	217 50	212 50	213 90	– 1 66
650	Cr. Lyon. (CI) ★	632	625	632	....
1320	Crédit Nat. ★	1340	1320	1320	– 1 49
345	C.S.E.E. ★	335	331	337 70	+ 0 81
4050	Damart S.A. ★	4000	3970	3900	– 2 50
2070	De Dietrich ★	2015	2015	2000	– 0 74
220	Dév. R.d.C. (Li)	212	215 90	211	– 0 47
335	Dév. R. Sud-Est	330	330	329	– 0 30
620	D.M.C.	600	598	592	– 1 33
340	Drouot Assur. ★	345	350	349	+ 1 16
5190	Docks France ★	5060	5010	5050	– 0 20
830	Dumez ★	821	820	820	– 0 12
2130	Eaux (Gén.) ★	2117	2099	2100	– 0 80
480	Ecco ★	469	461	461	– 1 71
975	Electrofinanc. ★	965	956	968	+ 0 31
490	El. S. Dassault ★	455	455	450	– 1 10
530	Elf-Aquitaine	532	526	540	+ 1 50
415	– (certific.) ★	418 50	407 50	420	+ 0 36
1370	Epeda B.-F.	1320	1320	1320	....
2730	Essilor ★	2715	2725	2730	+ 0 55
1330	Essil. Int. (DP) ★	1327	1300	1315	– 0 90
685	Esso S.A.F. ★	690	686	692	+ 0 29
2420	Eurafrance ★	2400	2380	2355	– 1 88
1850	Eurocom ★	1870	1850	1850	– 1 07
91	Eurodisneyland	90 55	90 25	91 10	+ 0 61
4700	[illegible] ★	4680	4680	4680	– 0 43
1160	Europe n° 1 ★	1171	1150	1186	+ 1 20
60	Eurotunnel ★	60 50	60	60 15	– 0 58
1980	Exor ★	1964	1980	1952	– 0 61
1860	Facom ★	1815	1799	1849	+ 1 87
1110	Fichet-Bauche ★	1129	1140	1150	+ 1 86
205	Finextel ★	208	208 90	208 20	+ 0 10
440	Fives-Lille ★	451 50	436 90	450	– 0 42
2440	Fromager. Bel ★	2310	2295	2240	– 3 03
1820	Gal. Lafayette ★	1810	1805	1810	....
545	Gascogne ★	530	530	530	....
1650	Gaz et Eaux ★	1667	1648	1615	– 3 12
1060	Géophysique ★	1084	1065	1082	– 0 18
675	Gerland ★	650	650	640	– 1 54
720	Groupe Cité ★	700	700	696	– 0 57
1610	Gr. Victoire	1540	1550	1510	– 1 95
1130	– (certif.)	1045	995	1016	– 2 78
1320	GTM-Entrep. ★	1300	1300	1310	+ 0 77
1180	Guyenne-Gas. ★	1175	1160	1162	– 1 11
380	Hachette ★	379	371	380	+ 0 26
1380	Havas ★	1407	1410	1419	+ 0 85
815	Hénin (La) ★	809	809	815	+ 0 99
1170	Hutchinson ★	1210	1200	1209	– 0 08
280	Imétal ★	297	294	294	– 1 01
150	Ingénico ★	148	147 60	150	+ 1 35
5880	Inst. Mérieux ★	5600	5550	5600	....
515	Interbail ★	508	510	512	+ 0 79
1750	Intertechnique ★	1687	1685	1685	– 0 12
1170	J. Lefebvre ★	1100	1060	1055	– 4 09
1280	Labinal ★	1279	1255	1251	– 2 19
2420	Lab. Bellon ★	2480	2420	2420	– 2 42
370	Lafarge-Coppée	355	351	347 50	– 2 11
1350	Lebon ★	1351	1366	1360	+ 0 67
3470	Legrand ★	3461	3450	3401	– 1 73
1810	Legrand (DP) ★	1936	1834	1905	– 1 60
....	Leroy-Somer ★	2040	2001	2000	– 1 96
780	Locabail Im. ★	746	748	749	+ 0 40
510	Locafrance ★	506	500	491	– 2 96
835	Locindus ★	860	850	866	+ 0 71
435	[illegible] ★	468	457	460 40	– 1 62
4950	L.V.M.H. ★	4912	4901	4870	– 0 86
535	Lyonn. Eaux ★	542	531	536	– 1 11
75	Mais. Phénix ★	74 90	74	73 30	– 2 14
320	Majorette (Ly) ★	325	319	318 40	– 2 03
450	Mar. Wendel ★	441	441	436	– 1 13
380	Matra ★	379 30	370	375	– 1 13
4820	Merlin-Gerin ★	4900	4980	4960	+ 1 22
220	Metaleurop ★	215 70	210	209	– 3 11
240	Métrologie Int. ★	239	240	235	– 1 67
166	Michelin	168 50	164 60	157	– 6 82
1350	Midi (Cie)	1353	1338	1338	– 1 11
175	Midl. Bk SA ★	172	178	175	+ 1 74
490	Min. Salsig (Mé)	501	516	516	+ 2 99
190	M.M.B.M. ★	185	181	182	– 1 62
130	Moulinex ★	134 90	128 40	130 50	– 3 26
1870	Navig. Mixte ★	1906	1900	1915	+ 0 52
186	Nord-Est ★	178 10	178 50	190	+ 1 07
435	Nordon (Ny)	408	405	400	– 1 96
740	Nouvelles Gal. ★	749	740	740	– 1 20
775	Occid. (Gén.) ★	776	775	772	– 0 52
1600	Omn. F. Paris ★	1595	1595	1590	– 0 31
405	Olipar ★	400	401	400	....
4580	Oréal (L') ★	4568	4625	4580	+ 0 24
665	Paribas	667	661	668	+ 0 15
1640	Pechelbronn ★	1640	1630	1635	– 0 30
285	Pechiney CIP ★	280 10	278 10	278	– 0 75
186	Pechiney Int.	183	180	179 50	– 1 91
580	Penhoët ★	565	560	557	– 1 42
1400	Pernod-Ricard ★	1400	1376	1387	– 0 93
720	Peugeot S.A.	728	727	748	+ 2 74
465	Plastic Omn. ★	459	460	459	....
540	Poliet ★	558	558	545	– 2 33
1180	Présabail Sic. ★	1157	1165	1190	+ 2 85
865	Primagaz ★	866	865	865	– 0 12
690	Printemps ★	674	666	668	– 0 89
4410	Promodès ★	4410	4400	4410	....
600	Radiotechn. ★	582	580	584	– 0 68
190	Raff. D. Total ★	187 90	186	186 90	– 0 53
3420	Redoute (La) ★	3451	3600	3650	+ 2 87
435	R.-Poulenc CIP ★	427 50	426 10	425	– 0 58
380	Robur financ.	350	349	349	– 0 29
130	Rochette (La)	127	119 90	122	– 3 94
2230	Roussel-Uclaf ★	2225	2210	2212	– 0 58
4700	R. Impér. (Ly)	4700	4605	4675	– 0 53
190	Sade	185	182 50	185	....
1470	Sagem ★	1490	1485	1483	– 0 47
585	Saint-Gobain	584	578	583	– 0 17
1590	St-Louis ★	1589	1570	1537	– 3 27
2710	Salomon	2700	2670	2730	+ 1 11
580	Salvepar	558	539	539	– 3 41
1080	Sanofi ★	1034	1015	1025	– 0 87
1590	S.A.T. ★	1590	1582	1582	– 1 14
330	Saul.-Chât. (N) ★	338	334	335	– 0 89
1420	Saupiquet (Ns)	1425	1450	1450	+ 1 75
880	Schneider ★	884	884	880	– 0 45
42	S.C.O.A. ★	43	42 70	43 10	+ 0 23
1120	S.C.R.E.G. ★	1100	1101	1101	+ 0 09
1050	Seb ★	1040	1022	1011	– 2 79
530	Sefimeg ★	539	539	537	– 0 37
590	[illegible] A.	595	585	575	– 3 36
1530	S.F.I.M. ★	1531	1500	1480	– 3 33
265	S.G.E. ★	257 80	250	262	+ 1 63
820	Silic ★	825	820	826	+ 0 12
590	Simco	605	595	600	– 0 83
990	Sk. Rossignol ★	1030	1049	1023	– 0 68
870	Sligos ★	858	850	865	+ 1 05
490	Société Génér.	512	508	512	....
144	Sodexen	145	145 90	146 90	+ 0 62
167	Sodero (Ns)	167	167	167	....
715	Sodexho ★	700	697	698	– 0 29
102	Sogenal (Ny)	98	98	98 50	+ 0 51
460	Sogerap ★	455	450	460	+ 0 88
2400	Somm.-Allib. ★	2400	2380	2400	....
1730	Source Perrier ★	1730	1725	1735	+ 0 29
740	Sovac ★	736	730	725	– 1 36
700	Spie-Batignol. ★	680	678	685	+ 0 74
1180	Strafor ★	1183	1182	1174	– 0 76
445	Suez	457	453 10	452	– 1 09
470	Synthélabo ★	464	464 80	456	– 1 72
135	Thomson-C.S.F.	137 80	135 20	136	– 1 09
545	Total (CFP) ★	519	519	519	....
100	– (certific.) ★	100	99	99 80	– 0 20
415	[illegible] (Fo.)	419	415	410 10	– 2 12
436	U.F.B.-Locab. ★	419	403	410	– 2 15
1100	U.I.C. ★	1090	1081	1104	+ 1 28
675	U.I.F. ★	672	670	666	– 0 89
970	U.I.S. ★	985	990	1000	+ 1 52
225	U.C.B. ★	224	221	224 90	+ 0 40
880	Unibail ★	924	896	906	– 1 95
750	Valéo ★	753	744	735	– 2 39
430	Vallourec ★	428 50	422	422	– 1 52
385	Via Banque ★	384	381	380	– 1 04
1360	Zodiac	1417	1400	1390	– 1 91
1050	Elf-Gabon ★	1075	1079	1086	+ 1 02
132	Amax Inc.	134 80	130	135	+ 0 15
180	Amer. Express	178	173 50	173 80	– 2 36
240	Amer. Teleph.	237 90	236	236 50	– 0 59
220	Anglo Amer. C.	227	231 50	233	+ 2 64
630	Amgold	656	686	679	+ 3 51
280	Banco Santander	275	272	273 50	– 0 55
880	BASF (Akt)	985	994	994	+ 0 91
1020	Bayer	1010	1021	1021	+ 1 09
109	Buffelsfont.	113 80	115 80	117	+ 2 81
183	Chase Manh.	176 30	177	178	+ 0 96
111	Echo Bay Mines	115	116 90	116 50	+ 1 30
105	De Beers	106	104 80	103 70	– 1 24
2770	Deutsche Bank	2752	2771	2773	+ 0 76
1430	Dresdner Bank	1412	1408	1412	....
93	Driefontein Cst	98 50	100 50	100	+ 1 52
695	Du Pont-Nem.	665	638	639	– 3 91
230	Eastman Kodak	221 20	218	217 20	– 1 81
32	East Rand	35 50	37 85	37 50	+ 5 63
285	Electrolux	298	288	298	+ 3 91
830	Ericsson	836	865	860	+ 2 99
270	Exxon Corp.	269 50	263	266 50	– 1 71
255	Ford Motors	243 60	241	241	– 1 03
90	Freegold	97 20	97 90	97 70	+ 0 51
20	Gencor Ltd.	21 20	21 20	21 80	+ 2 83
370	Gén. Electr.	362	355	360	– 0 55
545	Gén. Belgique	540	542	549	+ 1 67
240	Gen. Motors	234	236 60	236 50	+ 1 07
59	Gd Metropolitan	58 20	59 40	59 50	+ 2 23
84	Harmony	76 50	80	80	+ 4 58
280	Hewlett-Packard	255	253	253	– 0 59
62	Hitachi	62 20	63 50	63 20	+ 1 61
940	Hoechst Akt.	951	965	965	+ 0 42
125	Homestake	128	131	130	+ 1 56
104	Imp. Chemical	102 10	104	104	+ 1 86
580	IBM	560	551	550	– 1 79
315	ITT	310 10	310 10	309	– 0 36
173	Ito-Yokado	170 90	173 30	173 50	+ 1 52
182	Mac Donald's	179	176 20	176 20	– 1 55
91	Matsushita	91 50	91 50	91 50	....
20	Maxwell	20 10	20 20	20 20	+ 0 50
415	Merck	417	408	409 50	– 1 80
465	Minnesota M.	446	434	436	– 2 24
335	Mobil Corp.	333	335	335	+ 0 60
205	Morgan J.P.	201	198	198	– 1 49
34500	Nestlé	33850	33630	33580	– 0 80
1030	Norsk? Nixdorf	1007	1003	1003	– 0 40
147	Norsk Hydro	145 10	144 30	144 30	– 0 55
215	Olivetti	227 50	223	223	– 1 98
1950	Petrofina	1920	1905	1905	– 0 78
220	Philip Morris	222	212 90	215	– 2 47
132	Philips	127 10	129	129	+ 1 49
117	Placer Dome	115 20	118 70	118 50	+ 2 86
305	Quilmès	350	350	350	....
590	Randfontein	587	609	606	+ 3 24
420	Royal Dutch	418	417	415 50	– 0 60
49	Rio Tinto Zinc	50 25	50	50 10	– 0 30
24	Saat. & Saatchi	23 30	23 80	24 50	+ 5 15
75	St Helena Co	83 50	85	84 30	+ 0 96
275	Schlumberger	260 80	258	258 10	– 1 04
42	Shell transp.	42 80	43 50	43 50	+ 1 64
2470	Siemens A.G.	2444	2478	2480	+ 1 47
345	Sony	327	342	342	+ 4 59
132	Sumitomo	131 30	133 80	133 80	+ 1 90
46	Telefonica	44 50	44 50	44 70	+ 0 45
255	T.D.K.	252 60	249	249	– 1 39
46	Toshiba Corp.	48 05	48 20	48 10	+ 0 10
455	Unilever	451 80	449 50	449 50	– 0 51
300	Unit. Techn.	295 50	287 50	287 50	– 2 71
720	Vaal Reefs	747	775	778	+ 4 15
380	Volvo	379 90	371	371	– 2 34
310	West Deep	320 10	328	320	– 0 03
320	Xerox Corp.	312	312	312	....
141	Yamanouchi	136 50	136	136	– 0 36
2 45	Zambia Corp.	2 48	2 50	2 51	+ 0 80

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			C.I.C. (Financ. de)	....	219 80	Magasins Uniprix	....	182	Vicat	....	214
			C.I. Maritime	....	736	Magnant S.A.	....	137 80 d	Waterman S.A.	....	....
			Clause (B)	2380	....	Maritimes Part.	....	384	Brass. du Maroc	....	....
Emp. 8,80 % 77	120 80	5 979	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	**Étrangères**		
[illegible]			[illegible]			[illegible]			**Hors-cote**		
Actions											
C.E.P. Comm. ...			[illegible]			[illegible]					
[illegible]	....	800	Lambert Frères	....	958	Télémécanique Elect.	....	....			
Cofradège	....	715	Lille-Bonnières	....	1720	Testut-Aequitas	....	675			
C.A.M.E.	....	190	Loca-Expansion	....	285 80	Tour Eiffel	....	318			
Cuisane-Lorraine	....	938	Localinvestiss.	....	380 20	Ufiner S.M.D.	....	781			
Coro-Parisis	....	31 05	Locatel	....	389 60	Ugine A. Chat. Gueug.	....	345			
C.E.G.Frig.	....	430	Louis Vuitton	....	1300	U.A.P.	....	579			
Crédit Morey	....	6220	Louvre (Sté)	....	4051	U.T.A.	....	4083			
[illegible]	....	146	Lucia	....	1800	Vicat	....	3001			
Champex (Ny)	147	150	Machines Bull	....	84	Viniprix	....	2438			

SICAV (sélection) 26/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1120 61	1083 28	France-Index Sicav	114 48	111 74	Patrimoine Retraite	178 21	175 70
Actilion	236 23	229 91	France-Investiss.	442 96	432 08	Parvalor	887 45	867 43
Actions France	598 40	574 34	France-Obligations	468 13	463 59	Phénix Placements	267 86	260 06
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/1	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 736	5 734	5 550	6
ECU	6 916	6 922	....	....
Allemagne (100 DM)	339 740	339 720	329 500	350
Belgique (100 F)	16 240	16 247	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 520	301 650	292	311
Danemark (100 krd)	87 820	87 780	85	92
Norvège (100 k)	87 880	87 930	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 501	9 545	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 641	3 642	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 588	4 588	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	386	384 780	372	395
Suède (100 krs)	92 850	....	88	97
Autriche (100 sch)	48 285	48 252	46 750	49 850
Espagne (100 pes.)	5 230	5 250	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 865	3 862	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 836	4 786	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 952	3 899	3 850	4 070

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/1
Or fin (kilo en barre)	77000	77600
Or fin (en lingot)	77000	78000
Pièce française (20 fr)	446	449
Pièce française (10 fr)	382	.....
Pièce suisse (20 fr)	504	502
Pièce latine (20 fr)	444	446
Souverain	559	585
Pièce de 20 dollars	2855	2855
Pièce de 10 dollars	1422 50	1430
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	2915	2945
Pièce de 10 florins	485	485
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	....	.

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Depuis dix-neuf ans à Grenoble

Un réacteur nucléaire de recherche fonctionnait en sur-régime

GRENOBLE

de notre correspondant

Le réacteur à haut flux de l'Institut Laue-Langevin (ILL), installé sur le site du centre d'études nucléaires de Grenoble, a été arrêté, le 24 janvier, à la demande du Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN).

L'exploitant de ce réacteur de recherche a en effet constaté, à la suite de la vérification de certains paramètres, que celui-ci fonctionnait, depuis sa mise en service en 1971, *à un régime supérieur* de 10 % à sa puissance maximale autorisée, égale à 58,3 mégawatts. *Ce réacteur* délivrait ainsi chaque année, à ses utilisateurs, deux mille scientifiques, principalement français, allemands et britanniques, *un flux neutronique* supérieur à ce que la « *machine* » aurait dû normalement lui fournir.

Depuis quelques mois *cependant, les responsables du* réacteur s'étonnaient de voir leur appareil brûler davantage d'uranium que sa puissance ne l'exigeait. Certains mettaient même en cause leur fournisseur américain, à qui ils reprochaient de livrer à l'ILL de l'uranium insuffisamment enrichi.

Finalement, l'explication aura été fournie presque « par hasard », à la suite de calculs effectués à l'Institut Laue-Langevin, sur un appareil de mesure du débit du liquide de refroidissement du réacteur. Celui-ci utilise 40 tonnes d'eau lourde. Le débimètre mis en place en 1971 avait été étalonné avec de l'eau légère. La *densité de l'eau lourde, supérieure* de 10 %, n'avait pas été prise en compte dans les calculs.

Depuis sa mise en service le réacteur grenoblois *n'a connu* aucun incident majeur. Dans un communiqué rendu public le 26 janvier, le chef du département réacteur de l'ILL, M. Bauer, *souligne que « cette anomalie de fonctionnement n'a pas entraîné de conséquences, ni pour les personnes, ni pour l'environnement, ni pour les installations »,* et que le réacteur, utilisé en sur-régime, disposait encore d'une marge de sécurité de 10 %. L'arrêt du réacteur a toutefois été demandé par le SCSIN, pour qui il s'agit là d'une « *anomalie sérieuse, susceptible de conduire à une réévaluation des dispositions de sûreté* ». Le SCSIN a classé cet incident au niveau 2 de l'échelle de gravité (qui en compte cinq). Le redémarrage ne sera autorisé qu'après enquête, et à la puissance prévue au moment de sa construction. En effet, malgré la preuve faite de son bon fonctionnement en sur-puissance, le réacteur de recherche devra se conformer aux prescriptions d'origine : même si, comme tentent désormais de le démontrer ses utilisateurs français, anglais et allemands, la structure de la « machine » n'a pas souffert de cette utilisation... erronée.

CLAUDE FRANCILLON

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 28-29 janvier 1990 a été tiré à 544 695 exemplaires.

Après quatre nouvelles évasions à la prison de Loos-lès-Lille

Le ministère de la justice promet « des mesures immédiates de sécurité »

Quatre détenus se sont *évadés, dimanche 28 janvier,* de la prison de Loos-lès-Lille, près de Lille (Nord). Six détenus au total avaient tenté de s'échapper peu après 15 heures alors que les prisonniers se trouvaient dans la cour de la prison pour la promenade.

Ils ont franchi deux grillages de protection et escaladé un premier mur d'enceinte de la prison. Deux *gardiens postés dans* deux miradors ont alors ouvert le feu pour tenter de s'opposer à cette évasion. L'un des détenus a été arrêté alors qu'il tentait de franchir le second mur d'enceinte. Un deuxième prisonnier s'est fracturé la jambe en sautant du haut de ce mur. Les quatre autres ont réussi à s'évader. Il s'agit de Georges Hodgin, quarante-trois ans, poursuivi pour tentative d'homicide volontaire et vol ; Elie-Léo Bensimon, vingt-cinq ans, poursuivi pour vol aggravé ; Muriel Dossier, trente-trois ans, poursuivi pour vol avec arme et tentative d'homicide, et d'un détenu de nationalité néerlandaise, Johannes Lucassen, cinquante-six ans, condamné pour trafic de stupéfiants.

Les évadés, qui étaient équipés de pinces coupantes et de draps, auraient, après leur évasion, subtilisé *une automobile dont le conducteur* s'était arrêté en bordure de l'autoroute toute proche et pris la fuite en direction de Lomme, commune proche de Lille.

Le garde des sceaux a aussitôt réagi à cette nouvelle évasion en dépêchant sur place le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Pierre Dintilhac, ainsi que M. Jean-Claude Karsenty, qui vient d'être nommé « M. Sécurité » pour les prisons (*le Monde* du 23 janvier).

Le ministre de la justice a fait savoir dimanche en fin de journée que le directeur de l'administration pénitentiaire et le chargé de mission *sur la sécurité des prisons* lui remettraient dans les vingt-quatre heures un premier rapport dont les grandes lignes seront rendues publiques. « *Des mesures immédiates de sécurité seront arrêtées dès le début de la semaine prochaine* », a, dès dimanche, annoncé le ministère.

M. Karsenty est, pour l'ensemble de sa mission, assisté par MM. Eymeric, inspecteur de l'administration pénitentiaire, Davenas, substitut général à la cour d'appel, de Paris, Jego, directeur adjoint de la prison de Fleury-Mérogis, et Kléber, sous-directeur au centre de détention de Saint-Mihiel. Il devra remettre à la fin du mois de février, à l'issue de visites dans l'ensemble des neuf directions régionales de l'administration pénitentiaire et dans de nombreux établissements, un rapport général qui servira de base à « *une révision des normes de sécurité des prisons françaises* », ajoute le ministère de la justice.

Ces nouvelles évasions (vingt-huit détenus au total depuis la mi-décembre 1989) confirment une dégradation de la sécurité très préoccupante pour l'administration pénitentiaire et pour le garde des sceaux. Depuis le début de cette année, un détenu, Alain Briffaux, s'est déjà évadé, le 9 janvier, de la maison d'arrêt de Belfort, en prenant en otage durant une journée une jeune automobiliste ; deux autres, Didier Masson et Stéphane Boutin, le 14 janvier, de la prison de Brest (ils ont été retrouvés et arrêtés deux jours plus tard à Bordeaux) ; enfin, trois malfaiteurs réputés dangereux, Jean-Pierre Cadillon, Christian Wisse et George Windasting, se sont échappés de la maison d'arrêt de Périgueux le 20 janvier.

C'est cette accélération, plus que le nombre total d'évasions, qui a peu varié au cours des dernières années (*53 en 1987, 60 en 1988,* 52 en 1989), qui place M. Piere Arpaillange dans une situation embarrassante.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Des ingrats !

ILS sont pas gentils, dites donc, tous ces gangsters qui partent en claquant la porte de nos prisons. Déjà vingt-huit en six semaines. Tiens, hier encore, à Loos-lès-Lille, ils étaient quatre, dont trois fichés au grand banditisme, *à profiter de l'heure de la* promenade pour lui tirer leur révérence, à M'sieur Arpaillange : Bon, allez, tchao ! On t'aime bien, mais on t'aime plus. On se casse. Et cherche pas à nous remettre la main dessus, sinon on se fâche.

Ça, ça l'a vexé, le pauvre ! Après tout le mal qu'il s'est donné pour eux ! Il en avait les larmes aux yeux tellement qu'il était chagrin. C'est vrai, faire le mur en se servant d'une pince et d'une paire de draps comme de vulgaires malfrats, ça ressemble à quoi ? S'ils avaient envie de faire un stop pour aller bouffer des frites en Belgique un dimanche après-midi, ils avaient qu'à lui demander une permission de sortie. Il aurait pas refusé, pensez ! Il sait pas quoi inventer pour qu'ils se plaisent en taule, les bandits.

Quand les gardiens, pardon, les surveillants, se sont foutus en grève parce qu'ils se sentaient mal vus, mal considérés, il les a engueulés : *C'est votre faute, aussi ! Soyez plus attentifs à leurs besoins, aux détenus, plus compréhensifs.* Pas la peine d'essayer de les retenir de force. Ça sert à rien. Faut éviter qu'ils s'emmerdent, qu'ils aient le cafard. Votre métier, c'est un métier de contact humain, l'oubliez pas. C'est à vous de les réconcilier avec la société en leur montrant qu'elle est pleine de gens à votre image : tendres, affectueux, confiants.

Et attendez, c'est pas fini. Il n'y a pas quinze jours, en pleine épidémie de cavale, il a pris une mesure spectaculaire pour l'enrayer, le garde des sceaux. Ils ont convenu, lui et Djack, vous savez le ministre de tout *un tas de trucs dont la culture,* d'organiser des expositions de peinture dans les centres de détention. Faudrait tout de même pas qu'ils passent à côté *des grands courants de l'art contemporain*, les repris de justice, ce serait criminel. Question théâtre et musique, pareil.

Vous croyez qu'ils lui en seraient reconnaissants ? Jamais de la vie ! C'est rien que des ingrats, je vous dis.

Changement à la tête du Syndicat du Livre CGT

M. Roger Lancry prend sa retraite

Au sein de la presse parisienne, il *avait autant de poids* qu'un patron de presse : M. Roger Lancry, secrétaire général du Syndicat général du Livre parisien (SGL) et du Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP, dont font partie, à côté du SGL, les syndicats des typographes et des correcteurs de presse), *vient de quitter* ses fonctions à la tête du SGL, à l'âge de cinquante-sept ans, afin de prendre sa pré-retraite.

Lors du dixième congrès du SGL *réuni* à Paris *les 26 et* 27 janvier, les délégués du Livre ont cependant indiqué que la page écrite par M. Roger Lancry n'était pas tournée. Ils ont élu pour le remplacer deux hommes qu'il a formés : M. Roland Bingler, quarante-quatre ans, rotativiste à l'imprimerie du *Livre CGT*, l'Imprimerie de la presse société nouvelle (IPSN), qui s'occupera spécifiquement de la presse quotidienne, et M. Daniel Légerot, qui *sera chargé des imprimeries* de labeur fabriquant les magazines, les livres et les prospectus. Enfin, ils ont porté M. Roger Lancry à la présidence d'honneur.

Rassemblant *sept* mille cinq cents ouvriers, le SGL est une véritable puissance dans la presse parisienne. *Les autres* syndicats (CFDT, Force ouvrière) ont depuis toujours critiqué le monopole dont il dispose. Quant aux patrons de presse, qui ont toujours dû *tenir compte de la puissance et* de la capacité de mobilisation de M. Lancry, ils reconnaissent volontiers son esprit constructif et le talent de négociateur dont il a fait preuve, notamment lors des discussions sur la modernisation de la presse parisienne comme lors de la grève des NMPP *en décembre dernier.*

Présent à la tête du SGL depuis 1975, membre de la CGT depuis 1946, M. Lancry fut aussi celui qui *défendit et garantit* la particularité du Syndicat du Livre au sein de l'organisation de M. Henri Krasucki. Celui qui marqua fortement le SGL par sa modération et son *ouverture d'esprit devrait peu à* peu abandonner ses autres mandats syndicaux, au Comité intersyndical comme à la Fédération des industries du Livre, du papier et de la *communication* (FILPAC-CGT), dont le congrès a lieu en mars. Il compte se consacrer à la Mutuelle de la presse, dont il est président, et à son antenne médicopédagogique, La Mayotte.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 janvier

Légère hausse

Après la vive baisse de 2,2 % enregistrée la semaine dernière, le marché enregistrait une légère hausse lundi dès l'ouverture des *échanges. L'indice* CAC 40 s'appréciait de 0,66 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes progressions figuraient les certificats d'investissements du Groupe Victoire (+ 6,7 %), BP France (+ 5,2 %), Legrand ADP (+ 3,8 %) et Dumez (+ 3,7 %). En baisse on notait Séfimeg (– 3,5 %), Sagem (– 3,2 %) et Thomson TP (– 3,1 %).